LES

FEMMES DU CAIRE.

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE.

LE HAREM.[1]

I. — LE PASSÉ ET L'AVENIR.

Je ne regrettais pas de m'être fixé pour quelque temps au Caire et de m'être fait sous tous les rapports un citoyen de cette ville, ce qui est le seul moyen sans nul doute de la comprendre et de l'aimer; — les voyageurs ne se donnent pas le temps, d'ordinaire, d'en saisir la vie intime et d'en pénétrer les beautés pittoresques, les contrastes, les souvenirs. C'est pourtant la seule ville orientale où l'on puisse retrouver les couches bien distinctes de plusieurs âges historiques. Ni Bagdad, ni Damas, ni Constantinople, n'ont gardé de tels sujets d'études et de réflexions. Dans les deux premières, l'étranger ne rencontre que des constructions fragiles de briques et de terre sèche; les intérieurs offrent seuls une décoration splendide, mais qui ne fut jamais établie dans des conditions d'art sérieux et de durée; Constantinople, avec ses maisons

(1) Voyez la première partie, *les Femmes Cophtes*, dans la livraison du 1er mai, et la deuxième partie, *les Esclaves*, dans la livraison du 1er juillet.

de bois peintes, se renouvelle tous les vingt ans et ne conserve que la physionomie assez uniforme de ses dômes bleuâtres et de ses minarets blancs. Le Caire doit à ses inépuisables carrières du Mokattam, ainsi qu'à la sérénité constante de son climat, l'existence de monumens innombrables; l'époque des califes, celle des soudans et celle des sultans mamelouks, se rapportent naturellement à des systèmes variés d'architecture dont l'Espagne et la Sicile ne possèdent qu'en partie les contre-épreuves ou les modèles. Les merveilles moresques de Grenade et de Cordoue se retracent à chaque pas au souvenir, dans les rues du Caire, par une porte de mosquée, une fenêtre, un minaret, une arabesque, dont la coupe ou le style précisent la date éloignée. Les mosquées, à elles seules, raconteraient l'histoire entière de l'Égypte musulmane, — car chaque prince en a fait bâtir au moins une, voulant transmettre à jamais le souvenir de son époque et de sa gloire; c'est Amrou, c'est Hakem, c'est Touloun, Saladin, Bibars ou Barkouk, dont les noms se conservent ainsi dans la mémoire de ce peuple; — cependant les plus anciens de ces monumens n'offrent plus que des murs croulans et des enceintes dévastées.

La mosquée d'Amrou, construite la première après la conquête de l'Égypte, occupe un emplacement aujourd'hui désert entre la ville nouvelle et la ville vieille. Rien ne défend plus contre la profanation ce lieu si révéré jadis; j'ai parcouru la forêt de colonnes qui soutient encore la voûte antique, j'ai pu monter dans la chaire sculptée de l'iman, élevée l'an 94 de l'hégire, et dont on disait qu'il n'y en avait pas une plus belle ni plus noble après celle du prophète; — j'ai parcouru les galeries et reconnu, au centre de la cour, la place où se trouvait dressée la tente du lieutenant d'Omar, alors qu'il eut l'idée de fonder le vieux Caire.

Une colombe avait fait son nid au-dessus du pavillon; Amrou, vainqueur de l'Égypte grecque, et qui venait de saccager Alexandrie, ne voulut pas qu'on dérangeât le pauvre oiseau; — cette place lui parut consacrée par la volonté du ciel, et il fit construire d'abord une mosquée autour de sa tente, puis autour de la mosquée une ville qui prit le nom de *Fostat*, c'est-à-dire la *tente*. Aujourd'hui cet emplacement n'est plus même contenu dans la ville, et se trouve de nouveau, comme les chroniques le peignaient autrefois, au milieu des vignes, des jardinages et des *palmeraies*.

J'ai retrouvé, non moins abandonnée, mais à une autre extrémité du Caire et dans l'enceinte des murs, près de Bab-el-Nasr, la mosquée du calife Hakem, fondée trois siècles plus tard, mais qui se rattache au souvenir de l'un des héros les plus étranges du moyen-âge musulman. Hakem, que nos vieux orientalistes français appellent *le Chacamberille*, ne se contenta pas d'être le troisième des califes africains, l'héritier par

la conquête des trésors d'Haroun-al-Reschid, le maître absolu de l'Égypte et de la Syrie, — le vertige des grandeurs et des richesses en fit une sorte de Néron ou plutôt d'Héliogabale. Comme le premier, il mit le feu à sa capitale dans un jour de caprice; comme le second, il se proclama dieu et traça les règles d'une religion qui fut adoptée par une partie de son peuple et qui est devenue celle des Druses. Hakem est le dernier révélateur, ou, si l'on veut, le dernier dieu qui se soit produit au monde et qui conserve encore des fidèles plus ou moins nombreux. Les chanteurs et les narrateurs des cafés du Caire racontent sur lui mille aventures, et l'on m'a montré sur une des cimes du Mokattam l'observatoire où il allait consulter les astres, — car ceux qui ne croient pas à sa divinité le peignent du moins comme un puissant magicien.

Sa mosquée est plus ruinée encore que celle d'Amrou. Les murs extérieurs et deux des tours ou minarets situés aux angles offrent seuls des formes d'architecture qu'on peut reconnaître; c'est de l'époque qui correspond aux plus anciens monumens d'Espagne. Aujourd'hui l'enceinte de la mosquée, toute poudreuse et semée de débris, est occupée par des cordiers qui tordent leur chanvre dans ce vaste espace, et dont le rouet monotone a succédé au bourdonnement des prières. Mais l'édifice du fidèle Amrou est-il moins abandonné que celui de Hakem l'hérétique, abhorré des vrais musulmans? La vieille Égypte, oublieuse autant que crédule, a enseveli sous sa poussière bien d'autres prophètes et bien d'autres dieux.

Aussi l'étranger n'a-t-il à redouter dans ce pays ni le fanatisme de religion ni l'intolérance de race des autres parties de l'Orient; la conquête arabe n'a jamais pu transformer à ce point le caractère des habitans; — n'est-ce pas toujours d'ailleurs la terre antique et maternelle où notre Europe, à travers le monde grec et romain, sent remonter ses origines? Religion, morale, industrie, tout partait de ce centre à la fois mystérieux et accessible, où les génies des premiers temps ont puisé pour nous la sagesse. Ils pénétraient avec terreur dans ces sanctuaires étranges où s'élaborait l'avenir des hommes, et ressortaient plus tard, le front ceint de lueurs divines, pour révéler à leurs peuples des traditions antérieures au déluge et remontant aux premiers jours du monde. Ainsi Orphée, ainsi Moïse, ainsi ce législateur moins connu de nous, que les Indiens appellent Rama, emportaient un même fonds d'enseignement et de croyances, qui devait se modifier selon les lieux et les races, mais qui partout constituait des civilisations durables. Ce qui fait le caractère de l'antiquité égyptienne, c'est justement cette pensée d'universalité et même de prosélytisme que Rome n'a imitée depuis que dans l'intérêt de sa puissance et de sa gloire. Un peuple qui fondait des monumens indestructibles pour y graver tous les procédés des arts et de l'industrie, et qui parlait à la postérité dans une langue — qu'elle

comprendra peut-être un jour, — mérite certainement la reconnaissance de tous les hommes.

Quand cette grande Alexandrie fut tombée, et sous les Sarrasins eux-mêmes c'était encore l'Égypte principalement qui conservait et perfectionnait les sciences où puisa le monde chrétien, — la domination des mameloucks a éteint ces dernières clartés, et il faut remarquer que cette sorte d'obscurantisme où l'Orient est tombé depuis trois siècles n'est pas le résultat du principe mahométan, mais spécialement de l'influence turque. Le génie arabe, qui avait couvert le monde de merveilles, a été étouffé sous ces dominateurs stupides; les anges de l'islam ont perdu leurs ailes, les génies des *Mille et Une Nuits* ont vu briser leurs talismans; une sorte de protestantisme aride et sombre s'est étendu sur tous les peuples du Levant. Le Coran est devenu, par l'interprétation turque, ce qu'était la Bible pour les puritains d'Angleterre, un moyen de tout niveler. Les arts, les lettres et les sciences ont disparu depuis ce temps; la poésie des mœurs et des croyances primitives n'a laissé çà et là que de légères traces, et c'est l'Égypte encore qui a conservé les plus profondes.

Aujourd'hui ce peuple opprimé si long-temps ne vit que d'idées étrangères; il a besoin qu'on lui rapporte les lumières éparses dont il fut long-temps le foyer; — mais avec quelle reconnaissance, avec quelle application studieuse il s'empreint déjà et se fortifie de tout ce qui vient de l'Europe! Les chefs-d'œuvre de nos sciences et de nos littératures sont traduits en arabe et multipliés aussitôt par l'impression; des milliers de jeunes gens élevés pour la guerre emploient à cette œuvre les loisirs de la paix. Faut-il désespérer de cette race forte avec laquelle Méhémet-Ali avait dans ces derniers temps reconquis et renouvelé l'ancien empire des califes, et qui, sans l'intervention européenne, aurait en quelques jours renversé le trône d'Othman? On peut prévoir déjà qu'à défaut de cette gloire militaire, qui n'a laissé à l'Égypte que l'épuisement d'un grand effort trahi, la civilisation et l'industrie occuperont les forces et les intelligences sollicitées à l'action dans un but différent. A Constantinople, les institutions récentes sont stériles; au Caire, elles donneront de grands résultats lorsque plusieurs années de paix auront développé la prospérité matérielle.

II. — LA VIE INTIME A L'ÉPOQUE DU KHAMSIN.

J'ai mis à profit, en étudiant et en lisant le plus possible, les longues journées d'inaction que m'imposait l'époque du *khamsin*. Depuis le matin, l'air était brûlant et chargé de poussière. Pendant cinquante jours, chaque fois que le vent du midi souffle, il est impossible de sortir avant trois heures du soir, moment où se lève la brise qui vient de la mer.

On se tient dans les chambres inférieures, revêtues de faïence ou de marbre et rafraîchies par des jets d'eau; on peut encore passer sa journée dans les bains, au milieu de ce brouillard tiède qui remplit de vastes enceintes dont la coupole percée de trous ressemble à un ciel étoilé. Ces bains sont la plupart de véritables monumens qui serviraient très bien de mosquées ou d'églises; l'architecture en est byzantine, et les bains grecs en ont probablement fourni les premiers modèles; il y a entre les colonnes sur lesquelles s'appuie la voûte circulaire de petits cabinets de marbre, où une fontaine élégante est consacrée aux ablutions froides. Vous pouvez tour à tour vous isoler ou vous mêler à la foule qui n'a rien de l'aspect maladif de nos réunions de baigneurs, et se compose généralement d'hommes sains et de belle race, drapés, à la manière antique, d'une longue étoffe de lin. Les formes se dessinent vaguement à travers la brume laiteuse que traversent les blancs rayons de la voûte, et l'on peut se croire dans un paradis peuplé d'ombres heureuses. Seulement le purgatoire vous attend dans les salles voisines. Là sont les bassins d'eau bouillante où bien des voyageurs se sont exagéré le supplice de la cuisson; là se précipitent sur vous ces terribles estafiers aux mains armées de gants de crin, qui détachent de votre peau de longs rouleaux moléculaires dont l'épaisseur vous effraie et vous fait craindre d'être usé graduellement comme une vaisselle trop écurée. On peut d'ailleurs se soustraire à ces cérémonies et se contenter du bien-être que procure l'atmosphère humide de la grande salle du bain. Par un effet singulier, cette chaleur artificielle délasse de l'autre; le feu terrestre de Phta combat les ardeurs trop vives du céleste Horus. Faut-il parler encore des délices du massage et du repos charmant que l'on goûte sur ces lits disposés autour d'une haute galerie à balustres qui domine la salle d'entrée des bains? Le café, les sorbets, le narguilé, interrompent là ou préparent ce léger sommeil de la méridienne si cher aux peuples du Levant.

Du reste, le vent du midi ne souffle pas continuellement pendant l'époque du *khamsin*, il s'interrompt souvent des semaines entières, et nous laisse littéralement respirer. Alors la ville reprend son aspect animé, la foule se répand sur les places et dans les jardins; l'allée de Choubra se remplit de promeneurs; les musulmanes voilées vont s'asseoir dans les kiosques, au bord des fontaines ou sur les tombes entremêlées d'ombrages, où elles rêvent tout le jour entourées d'enfans joyeux, et se font même apporter leurs repas. — Les femmes d'Orient ont deux grands moyens d'échapper à la solitude des harems, c'est le cimetière, où elles ont toujours quelque être chéri à pleurer, et le bain public, — où la coutume oblige leur mari de les laisser aller une fois par semaine au moins.

Ce détail, que j'ignorais, a été pour moi la source de quelques cha-

grins domestiques contre lesquels il faut bien que je prévienne l'Européen qui serait tenté de suivre mon exemple. Je n'eus pas plutôt ramené du bazar l'esclave javanaise que je me vis assailli d'une foule de réflexions qui ne s'étaient pas encore présentées à mon esprit. La crainte de la laisser un jour de plus parmi les femmes d'Abd-el-Kérim avait précipité ma résolution, et le dirais-je? le premier coup d'œil échangé avec elle avait été tout-puissant.

Il y a quelque chose de très séduisant dans une femme d'un pays lointain et singulier, qui parle une langue inconnue, dont le costume et les habitudes frappent déjà par l'étrangeté seule, et qui enfin n'a rien de ces vulgarités de détail que l'habitude nous révèle chez les femmes de notre patrie. Je subis quelque temps cette fascination de couleur locale, je l'écoutais babiller, je la voyais étaler la bigarrure de ses vêtemens: c'était comme un oiseau splendide que je possédais en cage; mais cette impression pouvait-elle toujours durer?

On m'avait prévenu que si le marchand m'avait trompé sur les mérites de l'esclave, s'il existait un vice rédhibitoire quelconque, j'avais trois jours pour résilier le marché. Je ne songeais guère qu'il fût possible à un Européen d'avoir recours à cette indigne clause, eût-il même été trompé. Seulement je vis avec peine que cette pauvre fille avait sous le bandeau rouge qui ceignait son front une place brûlée grande comme un écu de six livres à partir des premiers cheveux. On voyait sur sa poitrine une autre brûlure de même forme, et sur ces deux marques un tatouage qui représentait une sorte de soleil. Le menton était aussi tatoué en fer de lance, et la narine gauche percée de manière à recevoir un anneau. Quant aux cheveux, ils étaient rognés par-devant à partir des tempes et autour du front, et, sauf la partie brûlée, ils tombaient ainsi jusqu'aux sourcils qu'une ligne noire prolongeait et réunissait selon la coutume. Quant aux bras et aux pieds teints de couleur orange, je savais que c'était l'effet d'une préparation de henné qui ne laissait aucune marque au bout de quelques jours.

Que faire maintenant? Habiller une femme jaune à l'européenne, c'eût été la chose la plus ridicule du monde. Je me bornai à lui faire signe qu'il fallait laisser repousser les cheveux coupés en rond sur le devant, ce qui parut l'étonner beaucoup; quant à la brûlure du front et à celle de la poitrine, qui résultait probablement d'un usage de son pays, car on ne voit rien de pareil en Égypte, cela pouvait se cacher au moyen d'un bijou ou d'un ornement quelconque; il n'y avait donc pas trop de quoi se plaindre, tout examen fait.

III. — SOINS DU MÉNAGE.

La pauvre enfant s'était endormie, pendant que j'examinais sa chevelure avec cette sollicitude de propriétaire qui se plaint qu'on ait fait des

coupes dans le bien qu'il vient d'acheter. J'entendis Ibrahim crier du dehors : *Ya sidy!* (eh! monsieur!), puis d'autres mots où je compris que quelqu'un me rendait visite. Je sortis de la chambre, et je trouvai dans la galerie le Juif Yousef qui voulait me parler. Il s'aperçut que je ne tenais pas à ce qu'il entrât dans la chambre, et nous nous promenâmes en fumant. — J'ai appris, me dit-il, qu'on vous avait fait acheter une esclave; j'en suis bien contrarié. — Et pourquoi? — Parce qu'on vous aura trompé ou volé de beaucoup; les drogmans s'entendent toujours avec le marchand d'esclaves. — Cela me paraît probable. — Abdallah aura reçu au moins une bourse pour lui. — Qu'y faire? — Vous n'êtes pas au bout. Vous serez très embarrassé de cette femme quand vous voudrez partir, et il vous offrira de la racheter pour peu de chose. Voilà ce qu'il est habitué à faire, et c'est pour cela qu'il vous a détourné de conclure un mariage à la cophte, ce qui était beaucoup plus simple et moins coûteux. — Mais vous savez bien qu'après tout j'avais quelque scrupule à faire un de ces mariages qui veulent toujours une sorte de consécration religieuse. — Eh bien! que ne m'avez-vous dit cela? je vous aurais trouvé un domestique turc qui se serait marié pour vous autant de fois que vous auriez voulu!

La singularité de cette proposition me fit partir d'un éclat de rire; mais, quand on est au Caire, on apprend vite à ne s'étonner de rien. Les détails que me donna Yousef m'apprirent qu'il se rencontrait des gens assez misérables pour faire ce marché. La facilité qu'ont les Turcs de prendre femme et de divorcer à leur gré rend cet arrangement possible, et la plainte de la femme pourrait seule le révéler; mais évidemment ce n'est qu'un moyen d'éluder la sévérité du pacha à l'égard des mœurs publiques. Toute femme qui ne vit pas seule ou dans sa famille doit avoir un mari légalement reconnu, dût-elle divorcer au bout de huit jours, — à moins que, comme esclave, elle n'ait un maître.

Je témoignai au Juif Yousef combien une telle convention m'aurait révolté. — Bon! me dit-il, qu'importe avec des Turcs? — Vous pourriez dire aussi avec des chrétiens. — C'est un usage, ajouta-t-il, qu'ont introduit les Anglais; ils ont tant d'argent! — Alors cela coûte cher? — C'était cher autrefois; mais maintenant la concurrence s'y est mise, et c'est à la portée de tous.

Voilà pourtant où aboutissent les réformes morales des Turcs. On déprave toute une population — pour éviter un mal certainement beaucoup moindre. Il y a dix ans, le Caire avait des bayadères publiques comme l'Inde, et des courtisanes comme l'antiquité. Les ulémas se plaignirent, et ce fut long-temps sans succès, parce que le gouvernement tirait un impôt assez considérable de ces femmes, organisées en corporation, et dont le plus grand nombre résidait hors de la ville, à Matarée. Enfin les dévots turcs offrirent de payer l'impôt en question; ce fut

alors que l'on exila toutes ces femmes à Esné, dans la Haute-Égypte. Aujourd'hui cette ville de l'ancienne Thébaïde est pour les étrangers qui remontent le Nil une sorte de Capoue. Il y a là des Laïs et des Aspasies qui mènent une grande existence, et qui se sont enrichies particulièrement aux dépens de l'Angleterre. Elles ont des palais, des esclaves, et pourraient se faire construire des pyramides comme la fameuse Rhodope, si c'était encore la mode aujourd'hui d'entasser des pierres sur son corps pour prouver sa gloire; — elles aiment mieux les diamans.

Je comprenais bien que le Juif Yousef ne cultivait pas ma connaissance sans quelque motif; l'incertitude que j'avais là-dessus m'avait empêché déjà de l'avertir de mes visites aux bazars d'esclaves. L'étranger se trouve toujours en Orient dans la position de l'amoureux naïf ou du fils de famille des comédies de Molière. Il faut louvoyer entre le Mascarille et le Sbrigani. Pour mettre fin à tout calcul possible, je me plaignis de ce que le prix de l'esclave avait presque épuisé ma bourse. — Quel malheur! s'écria le Juif; je voulais vous mettre de moitié dans une affaire magnifique qui en quelques jours vous aurait rendu dix fois votre argent. Nous sommes plusieurs amis qui achetons toute la récolte des feuilles de mûrier aux environs du Caire, et nous la revendrons en détail aux prix que nous voudrons aux éleveurs de vers à soie; mais il faut un peu d'argent comptant : c'est ce qu'il y a de plus rare dans ce pays, le taux légal est de 24 pour 100. Pourtant, avec des spéculations raisonnables, l'argent se multiplie... Enfin n'en parlons plus. Je vous donnerai seulement un conseil : vous ne savez pas l'arabe; n'employez pas le drogman pour parler avec votre esclave; il lui communiquerait de mauvaises idées sans que vous vous en doutiez, et elle s'enfuirait quelque jour; cela s'est vu.

Ces paroles me donnèrent à réfléchir.

Si la garde d'une femme est difficile pour un mari, que ne sera-ce pas pour un maître! C'est la position d'Arnolphe ou de George Dandin. Que faire? l'eunuque ou la duègne n'ont rien de sûr pour un étranger; accorder tout de suite à une esclave l'indépendance des femmes françaises, ce serait absurde dans un pays où les femmes, comme on sait, n'ont aucun principe contre la plus vulgaire séduction. Comment sortir de chez moi seul? et comment sortir avec elle dans un pays où jamais femme ne s'est montrée au bras d'un homme? Comprend-on que je n'eusse pas prévu tout cela?

Je fis dire par le Juif à Mustafa de me préparer à dîner; je ne pouvais pas évidemment mener l'esclave à la table d'hôte de l'hôtel Domergue. Quant au drogman, il était allé attendre l'arrivée de la voiture de Suez, car je ne l'occupais pas assez pour qu'il ne cherchât point à promener de temps en temps quelque Anglais dans la ville. Je lui

dis à son retour que je ne voulais plus l'employer que pour certains jours, que je ne garderais pas tout ce monde qui m'entourait, et qu'ayant une esclave, j'apprendrais très vite à échanger quelques mots avec elle, ce qui me suffisait. Comme il s'était cru plus indispensable que jamais, cette déclaration l'étonna un peu. Cependant il finit par prendre fort bien la chose, et me dit que je le trouverais à l'hôtel Waghorn chaque fois que j'en aurais besoin.

Il s'attendait sans doute à me servir de truchement pour faire du moins connaissance avec l'esclave; mais la jalousie est une chose si bien comprise en Orient, la réserve est si naturelle dans tout ce qui a rapport aux femmes, qu'il ne m'en parla même pas.

J'étais rentré dans la chambre où j'avais laissé l'esclave endormie. Elle était réveillée et assise sur l'appui de la fenêtre, regardant à droite et à gauche dans la rue par les grilles latérales du *moucharaby*. Il y avait, deux maisons plus loin, des jeunes gens en costume turc de la réforme, officiers sans doute de quelque personnage, et qui fumaient nonchalamment devant la porte. Je compris qu'il y avait un danger de ce côté. Je cherchais en vain dans ma tête un mot qui pût lui faire comprendre qu'il n'était pas bien de regarder les militaires dans la rue, mais je ne trouvais que cet universel *tayeb* (très bien), interjection optimiste bien digne de caractériser l'esprit du peuple le plus doux de la terre, mais tout-à-fait insuffisante dans la situation.

O femmes! — avec vous tout change; — j'étais heureux, content de tout. Je disais *tayeb* à tout propos, et l'Égypte me souriait. — Aujourd'hui il me faut chercher des mots qui ne sont peut-être pas dans la langue de ces nations bienveillantes. Il y avait bien un mot et un geste négatifs que j'avais surpris chez quelques naturels. Si une chose ne leur plaît pas, ce qui est rare, ils vous disent : *Lah!* en levant la main négligemment à la hauteur du front. Mais comment dire d'un ton rude et toutefois avec un mouvement de main languissant : — *Lah!* Ce fut cependant à quoi je m'arrêtai faute de mieux; après cela je ramenai l'esclave vers le divan, et je fis un geste qui indiquait qu'il était plus convenable de se tenir là qu'à la fenêtre. Du reste, je lui fis comprendre que nous ne tarderions pas à dîner.

La question maintenant était de savoir si je lui laisserais découvrir sa figure devant le cuisinier; cela me parut contraire aux usages. Personne, jusque-là, n'avait cherché à la voir. Le drogman lui-même n'était pas monté avec moi lorsque Abd-el-Kérim m'avait fait voir ses femmes; il était donc clair que je me ferais mépriser en agissant autrement que les gens du pays.

Quand le dîner fut prêt, Mustapha cria du dehors : *Sidi!*—Je sortis de la chambre, et il me montra la casserole de terre contenant une poule découpée dans du riz.

— *Bono! bono!* lui dis-je, et je rentrai pour engager l'esclave à remettre son masque, ce qu'elle fit.

Mustapha plaça la table, posa dessus une nappe de drap vert, puis, ayant arrangé sur un plat sa pyramide de pilau, il apporta encore plusieurs verdures sur de petites assiettes, et notamment des koulkas découpés dans du vinaigre, ainsi que des tranches de gros oignons nageant dans une sauce à la moutarde; cet ambigu n'avait pas mauvaise mine. Ensuite il se retira discrètement.

IV. — PREMIÈRES LEÇONS D'ARABE.

Je fis signe à l'esclave de prendre une chaise, — j'avais eu la faiblesse d'acheter des chaises; — elle secoua la tête, et je compris que mon idée était ridicule à cause du peu de hauteur de la table. Je mis donc des coussins à terre, et je pris place en l'invitant à s'asseoir de l'autre côté; mais rien ne put la décider. Elle détournait la tête et mettait la main sur sa bouche : « Mon enfant, lui dis-je, est-ce que vous voulez vous laisser mourir de faim? »

Je sentais qu'il valait mieux parler, même avec la certitude de n'être pas compris, que de se livrer à une pantomime ridicule. Elle répondit quelques mots qui signifiaient probablement qu'elle ne comprenait pas, et auxquels je répliquai : « Tayeb. » — C'était toujours un commencement de dialogue.

Lord Byron disait par expérience que le meilleur moyen d'apprendre une langue était de vivre seul pendant quelque temps avec une femme; mais encore faudrait-il y joindre quelques livres élémentaires, autrement on n'apprend que des substantifs; le verbe manque; ensuite il est bien difficile de retenir des mots sans les écrire, et l'arabe ne s'écrit pas avec nos lettres, — ou du moins ces dernières ne donnent qu'une idée imparfaite de la prononciation. Quant à apprendre l'écriture arabe, c'est une affaire si compliquée, à cause des élisions, que le savant Volney avait trouvé plus simple d'inventer un alphabet mixte, dont malheureusement les autres savans n'encouragèrent pas l'emploi. La science aime les difficultés, et ne tient jamais à vulgariser beaucoup l'étude; si l'on apprenait de soi-même, que deviendraient les professeurs?

Après tout, me dis-je, cette jeune fille née à Java suit peut-être la religion hindoue; elle ne se nourrit sans doute que de fruits et d'herbages. Je fis un signe d'adoration, en prononçant d'un air interrogatif le nom de Brahma; — elle ne parut pas comprendre. Dans tous les cas, ma prononciation eût été mauvaise sans doute. J'énumérai encore tout ce que je savais de noms se rattachant à cette même cosmogonie; c'était comme si j'eusse parlé français. Je commençais à regretter d'a-

voir remercié le drogman; — j'en voulais surtout au marchand d'esclaves de m'avoir vendu ce bel oiseau doré sans me dire ce qu'il fallait lui donner pour nourriture.

Je lui présentai simplement du pain, et du meilleur qu'on fît au quartier franc; elle dit d'un ton mélancolique : *Mafisch!* mot inconnu dont l'expression m'attrista beaucoup. Je songeai alors à de pauvres bayadères amenées à Paris il y a quelques années, et qu'on m'avait fait voir dans une maison des Champs-Élysées. Ces Indiennnes ne prenaient que des alimens qu'elles avaient préparés elles-mêmes dans des vases neufs. Ce souvenir me rassura un peu, et je pris la résolution de sortir, après mon repas, avec l'esclave pour éclaircir ce point.

La défiance que m'avait inspirée le Juif pour mon drogman avait eu pour second effet de me mettre en garde contre lui-même; — voilà ce qui m'avait conduit à cette position fâcheuse. Il s'agissait donc de prendre pour interprète quelqu'un de sûr, afin du moins de faire connaissance avec mon acquisition. Je songeai un instant à M. Jean le mamelouck, homme d'un âge respectable; mais le moyen de conduire cette femme dans un cabaret? D'un autre côté, je ne pouvais pas la faire rester dans la maison avec le cuisinier et le Barbarin pour aller chercher M. Jean. Et eussé-je envoyé dehors ces deux serviteurs hasardeux, était-il prudent de laisser une esclave seule dans un logis fermé d'une serrure de bois?

Un son de petites clochettes retentit dans la rue; je vis à travers le treillis un chevrier en sarreau bleu qui menait quelques chèvres du côté du quartier franc. Je le montrai à l'esclave, qui me dit en souriant : *Aioua!* ce que je traduisis par oui.

J'appelai le chevrier, garçon de quinze ans, au teint hâlé, aux yeux énormes, ayant du reste le gros nez et la lèvre épaisse des têtes de sphinx, un type égyptien des plus purs. Il entra dans la cour avec ses bêtes, et se mit à en traire une dans un vase de faïence neuve que je fis voir à l'esclave avant qu'il s'en servît. Celle-ci répéta *aioua*, et du haut de la galerie elle regarda, bien que voilée, le manége du chevrier.

Tout cela était simple comme l'idylle, et je trouvai très naturel qu'elle lui adressât ces deux mots : *Talé bouckra;* je compris qu'elle l'engageait sans doute à revenir le lendemain. Quand la tasse fut pleine, le chevrier me regarda d'un air sauvage en criant : *At foulouz!* J'avais assez cultivé les âniers pour savoir que cela voulait dire : Donne de l'argent. Quand je l'eus payé, il cria encore *bakchiz!* autre expression favorite de l'Égyptien, qui réclame à tout propos le pour-boire. Je lui répondis : *Talé bouckra!* comme avait dit l'esclave. Il s'éloigna satisfait. Voilà comme on apprend les langues peu à peu.

Elle se contenta de boire son lait sans y vouloir mettre du pain; toutefois ce léger repas me rassura un peu; je craignais qu'elle ne fût de

cette race javanaise qui se nourrit d'une sorte de terre grasse, qu'on n'aurait peut-être pas pu se procurer au Caire. Ensuite j'envoyai chercher des ânes et je fis signe à l'esclave de prendre son vêtement de dessus (*melayeh*). Elle regarda avec un certain dédain ce tissu de coton quadrillé, qui est pourtant fort bien porté au Caire, et me dit : *Ana.... habbarah !*

Comme on s'instruit ! Je compris qu'elle espérait porter de la soie au lieu de coton, le vêtement des grandes dames au lieu de celui des simples bourgeoises, et je lui dis : *Lah ! lah !* en secouant la main et hochant la tête à la manière des Égyptiens.

V. — L'AIMABLE INTERPRÈTE.

Je n'avais envie ni d'aller acheter un habbarah ni de faire une simple promenade; il m'était venu à l'idée qu'en prenant un abonnement au cabinet de lecture français, la gracieuse M[me] Bonhomme voudrait bien me servir de truchement pour une première explication avec ma jeune captive. Je n'avais vu encore M[me] Bonhomme que dans la fameuse représentation d'amateurs qui avait inauguré la saison au *Teatro di Cairo*, mais le vaudeville qu'elle avait joué lui prêtait à mes yeux les qualités d'une excellente et obligeante personne. Le théâtre a cela de particulier, qu'il vous donne l'illusion de connaître parfaitement une inconnue. De là les grandes passions qu'inspirent les actrices, tandis qu'on ne s'éprend guère, en général, des femmes qu'on n'a fait que voir de loin.

Si l'actrice a ce privilége d'exposer à tous un idéal que l'imagination de chacun interprète et réalise à son gré, pourquoi ne pas reconnaître chez une jolie, — et, si vous voulez, même une vertueuse marchande, — cette fonction généralement bienveillante, et pour ainsi dire initiatrice, qui ouvre à l'étranger des relations utiles et charmantes?

On sait à quel point le bon Yorik, inconnu, inquiet, perdu dans le grand tumulte de la vie parisienne, fut ravi de trouver accueil chez une aimable et complaisante gantière; — mais combien une telle rencontre n'est-elle pas plus utile encore dans une ville d'Orient!

M[me] Bonhomme accepta avec toute la grace et toute la patience possibles le rôle d'interprète entre l'esclave et moi. Il y avait du monde dans la salle de lecture, de sorte qu'elle nous fit entrer dans un magasin d'articles de toilette et d'assortiment, qui était joint à la librairie. Au quartier franc, tout commerçant vend de tout. Pendant que l'esclave étonnée examinait avec ravissement les merveilles du luxe européen, j'expliquais ma position à M[me] Bonhomme, qui, du reste, avait elle-même une esclave noire à laquelle de temps en temps je l'entendais donner des ordres en arabe.

Mon récit l'intéressa; je la priai de demander à l'esclave si elle était

contente de m'appartenir. — *Aioua!* répondit celle-ci. A cette réponse affirmative, elle ajouta qu'elle serait bien contente d'être vêtue comme une Européenne. Cette prétention fit sourire M[me] Bonhomme, qui alla chercher un bonnet de tulle à rubans et l'ajusta sur sa tête. Je dois avouer que cela ne lui allait pas très bien; la blancheur du bonnet lui donnait l'air malade. « Mon enfant, lui dit M[me] Bonhomme, il faut rester comme tu es; le tarbouch te sied beaucoup mieux. » Et, comme l'esclave renonçait au bonnet avec peine, elle lui alla chercher un *tatikos* de femme grecque festonné d'or, qui, cette fois, était du meilleur effet. Je vis bien qu'il y avait là une légère intention de pousser à la vente, — mais le prix était modéré, malgré l'exquise délicatesse du travail.

Certain désormais d'une double bienveillance, je me fis raconter en détail les aventures de cette pauvre fille. Cela ressemblait à toutes les histoires d'esclaves possibles, à l'Andrienne de Térence, à M[lle] Aïssé; — il est bien entendu que je ne me flattais pas d'obtenir la vérité complète. — Issue de nobles parens, enlevée toute petite au bord de la mer, chose qui serait invraisemblable aujourd'hui dans la Méditerranée, mais qui reste probable au point de vue des mers du sud.... Et d'ailleurs, d'où serait-elle venue? Il n'y avait pas à douter de son origine malaise. Les sujets de l'empire ottoman ne peuvent être vendus sous aucun prétexte. Tout ce qui n'est pas blanc ou noir, en fait d'esclaves, ne peut donc appartenir qu'à l'Abyssinie ou à l'archipel indien.

Elle avait été vendue à un cheik très vieux du territoire de la Mecque. Ce cheik étant mort, des marchands de la caravane l'avaient amenée et exposée en vente au Caire.

Tout cela était fort naturel, et je fus heureux de croire en effet qu'elle n'avait pas eu d'autre possesseur avant moi que ce vénérable cheik glacé par l'âge. « Elle a bien dix-huit ans, me dit M[me] Bonhomme, mais elle est très forte, et vous l'auriez payée plus cher, si elle n'était pas d'une race qu'on voit rarement ici. Les Turcs sont gens d'habitude, il leur faut des Abyssiniennes ou des noires; soyez sûr qu'on l'a promenée de ville en ville sans pouvoir s'en défaire. — Eh bien! dis-je, c'est donc que le sort voulait que je passasse là. Il m'était réservé d'influer sur sa bonne ou sa mauvaise fortune. » Cette manière de voir, en rapport avec la fatalité orientale, fut transmise à l'esclave, et me valut son assentiment.

Je lui fis demander pourquoi elle n'avait pas voulu manger le matin et si elle était de la religion hindoue. « Non, elle est musulmane, me dit M[me] Bonhomme après lui avoir parlé; elle n'a pas mangé aujourd'hui, parce que c'est jour de jeûne jusqu'au coucher du soleil. »

Je regrettai qu'elle n'appartînt pas au culte brahmanique pour lequel j'ai toujours eu un faible; quant au langage, elle s'exprimait dans

l'arabe le plus pur, et n'avait conservé de sa langue primitive que le souvenir de quelques chansons ou *pantouns*, que je me promis de lui faire répéter.

— Maintenant, me dit Mme Bonhomme, comment ferez-vous pour vous entretenir avec elle? — Madame, lui dis-je, je sais déjà un mot avec lequel on se montre content de tout, indiquez-m'en seulement un autre qui exprime le contraire. Mon intelligence suppléera au reste, en attendant que je m'instruise mieux. — Est-ce que vous en êtes déjà au chapitre des refus? me dit-elle. — J'ai de l'expérience, répondis-je, il faut tout prévoir.

— Hélas! me dit tout bas Mme Bonhomme, ce terrible mot, le voilà : « *Mafisch!* » cela comprend toutes les négations possibles.

Alors je me souvins que l'esclave l'avait déjà prononcé avec moi.

VI. — L'ILE DE RODDAH.

Le consul-général m'avait invité à faire une excursion dans les environs du Caire. — Ce n'était pas une offre à négliger, les consuls jouissant de priviléges et de facilités sans nombre pour tout visiter commodément. J'avais en outre l'avantage, dans cette promenade, de pouvoir disposer d'une voiture européenne, chose rare dans le Levant. Une voiture au Caire est un luxe d'autant plus beau, qu'il est impossible de s'en servir pour circuler dans la ville; — les souverains et leurs représentans auraient seuls le droit d'écraser les hommes et les chiens dans les rues, si l'étroitesse et la forme tortueuse de ces dernières leur permettaient d'en profiter. Mais le pacha lui-même est obligé de tenir ses remises près des portes, et ne peut se faire voiturer qu'à ses diverses maisons de campagne; — alors rien n'est plus curieux que de voir un coupé ou une calèche du dernier goût de Paris ou de Londres portant sur le siége un cocher à turban, qui tient d'une main son fouet et de l'autre sa longue pipe de cerisier.

Je reçus donc un jour la visite d'un janissaire du consulat, — qui frappa de grands coups à la porte avec sa grosse canne à pomme d'argent, pour me faire honneur dans le quartier. Il me dit que j'étais attendu au consulat pour l'excursion convenue. Nous devions partir le lendemain au point du jour; mais le consul ne savait pas que, depuis sa première invitation, mon logis de garçon était devenu un ménage, et je me demandai ce que je ferais de mon aimable compagne pendant une absence d'un jour entier. La mener avec moi eût été indiscret, la laisser seule avec le cuisinier et le portier était manquer à la prudence la plus vulgaire. Cela m'embarrassa beaucoup. Enfin je songeai qu'il fallait ou se résoudre à acheter des eunuques, — ou se confier à quelqu'un. Je la fis monter sur un âne, et nous nous arrêtâmes bientôt de-

vant la boutique de M. Jean. Je demandai à l'ancien mamelouck s'il ne connaissait pas quelque famille honnête à laquelle je pusse confier l'esclave pour un jour. M. Jean, homme de ressources, m'indiqua un vieux Cophte, nommé Mansour, qui, ayant servi plusieurs années dans l'armée française, était digne de confiance sous tous les rapports.

Mansour avait été mamelouk comme M. Jean, mais mamelouk dans l'armée française. Ces derniers, comme il me l'apprit, se composaient principalement de Cophtes qui, lors de la retraite de l'expédition d'Égypte, avaient suivi nos soldats. — Le pauvre Mansour, avec plusieurs de ses camarades, fut jeté à l'eau à Marseille par la populace pour avoir soutenu le parti de l'empereur au retour des Bourbons; mais, en véritable enfant du Nil, il parvint à se sauver à la nage et à gagner un autre point de la côte.

Nous nous rendîmes chez ce brave homme, qui vivait avec sa femme dans une vaste maison à moitié écroulée : les plafonds faisaient ventre et menaçaient la tête des habitans; la menuiserie découpée des fenêtres s'ouvrait par places comme une guipure déchirée. Des restes de meubles et des haillons paraient seuls l'antique demeure, où la poussière et le soleil causaient une impression aussi morne que peut faire la pluie et la boue pénétrant dans les plus pauvres réduits de nos villes. J'eus le cœur serré en songeant que la plus grande partie de la population du Caire habitait ainsi des maisons que les rats avaient abandonnées déjà comme peu sûres. Je n'eus pas un instant l'idée d'y laisser l'esclave, mais je priai le vieux Cophte et sa femme de venir chez moi. Je leur promettais de les prendre à mon service, quitte à renvoyer l'un ou l'autre de mes serviteurs actuels. Du reste, à une piastre et demie, ou 40 centimes par tête et par jour, il n'y avait pas encore de prodigalité.

Ayant ainsi assuré la tranquillité de mon intérieur et opposé, comme les tyrans habiles, une nation fidèle à deux peuples douteux qui auraient pu s'entendre contre moi, je ne vis aucune difficulté à me rendre chez le consul. Sa voiture attendait à la porte, bourrée de comestibles, avec deux janissaires à cheval pour nous accompagner. Il y avait avec nous, outre le secrétaire de légation, un grave personnage en costume oriental, nommé le cheik Abou-Khaled, que le consul avait invité pour nous donner des explications; — il parlait facilement l'italien, et passait pour un poète des plus élégans et des plus instruits dans la littérature arabe.

— C'est tout-à-fait, me dit le consul, un homme du temps passé. La *réforme* lui est odieuse, et pourtant il est difficile de voir un esprit plus tolérant. Il appartient à cette génération d'Arabes philosophes, *voltairiens* même pour ainsi dire, toute particulière à l'Égypte, et qui ne fut pas hostile à la domination française.

Je demandai au cheik s'il y avait, outre lui, beaucoup de poètes au Caire. — Hélas! dit-il, nous ne vivons plus au temps où, pour une belle

pièce de vers, le souverain ordonnait qu'on remplît de sequins la bouche du poète, tant qu'elle en pouvait tenir! Aujourd'hui nous sommes seulement des bouches inutiles. A quoi servirait la poésie, sinon pour amuser le bas peuple dans les carrefours? — Et pourquoi, dis-je, le peuple ne serait-il pas lui-même un souverain généreux? — Il est trop pauvre, répondit le cheik, et d'ailleurs son ignorance est devenue telle, qu'il n'apprécie plus que les romans délayés sans art et sans souci de la pureté du style. Il suffit d'amuser les habitués d'un café par des aventures sanglantes ou graveleuses. Puis, à l'endroit le plus intéressant, le narrateur s'arrête, et dit qu'il ne continuera pas l'histoire qu'on ne lui ait donné telle somme; mais il rejette toujours le dénouement au lendemain, et cela dure des semaines entières.

— Eh! mais, lui dis-je, tout cela est comme chez nous!

Quant aux illustres poèmes d'Antar ou d'Abou-Zeyd, continua le cheik, on ne veut plus les écouter que dans les fêtes religieuses et par habitude. Est-il même sûr que beaucoup en comprennent les beautés? Les gens de notre temps savent à peine lire. Qui croirait que les plus savans, entre ceux qui connaissent l'arabe littéraire, sont aujourd'hui deux Français?

— Il veut parler, me dit le consul, du docteur Perron et de M. Fresnel, consul de Djedda. Vous avez pourtant, ajouta-t-il en se tournant vers le cheik, beaucoup de saints ulémas à barbe blanche qui passent tout leur temps dans les bibliothèques des mosquées?

— Est-ce apprendre, dit le cheik, que de rester toute sa vie, en fumant son narghilé, à relire un petit nombre des mêmes livres, sous prétexte que rien n'est plus beau et que la doctrine en est supérieure à toutes choses? Autant vaut renoncer à notre passé glorieux et ouvrir nos esprits à la science des Francs.... qui cependant ont tout appris de nous!

Nous avions quitté l'enceinte de la ville, laissé à droite Boulak et les riantes villas qui l'entourent, et nous roulions dans une avenue large et ombragée, tracée au milieu des cultures, qui traverse un vaste terrain cultivé appartenant à Ibrahim. C'est lui qui a fait planter de dattiers, de mûriers et de *figuiers de pharaon* toute cette plaine autrefois stérile, qui aujourd'hui semble un jardin. De grands bâtimens servant de fabrique occupent le centre de ces cultures à peu de distance du Nil. En les dépassant et tournant à droite, nous nous trouvâmes devant une arcade par où l'on descend au fleuve pour se rendre à l'île de Roddah.

Le bras du Nil semble en cet endroit une petite rivière qui coule parmi les kiosques et les jardins. Des roseaux touffus bordent la rive, et la tradition indique ce point comme étant celui où la fille de Pharaon trouva le berceau de Moïse. En se tournant vers le sud, on aper-

çoit à droite le port du vieux Caire, à gauche les bâtimens du *Mekkias* ou *Nilomètre*, entremêlés de minarets et de coupoles, qui forment la pointe de l'île.

Cette dernière n'est pas seulement une délicieuse résidence princière, elle est devenue aussi, grace aux soins d'Ibrahim, le *jardin des plantes* du Caire. On peut penser que c'est justement l'inverse du nôtre; au lieu de concentrer la chaleur par des serres, il faudrait créer là des pluies, des froids et des brouillards artificiels pour conserver les plantes de notre Europe. Le fait est que, de tous nos arbres, on n'a pu élever encore qu'un pauvre petit chêne qui ne donne pas même du gland. Ibrahim a été plus heureux dans la culture des plantes de l'Inde. C'est une tout autre végétation que celle de l'Égypte, et qui se montre frileuse déjà dans cette latitude. Nous nous promenâmes avec ravissement sous l'ombrage des tamarins et des baobabs; des cocotiers à la tige élancée secouaient çà et là leur feuillage découpé comme la fougère; mais à travers mille végétations étranges j'ai distingué comme infiniment gracieuses des allées de bambous formant rideaux comme nos peupliers; — une petite rivière serpentait parmi les gazons, où des paons et des flamans roses brillaient au milieu d'une foule d'oiseaux privés. De temps en temps nous nous reposions à l'ombre d'une espèce de saule pleureur, dont le tronc élevé, droit comme un mât, répand tout à l'entour ses nappes de feuillage; on croit être ainsi dans une tente de soie verte inondée d'une douce lumière.

Nous nous arrachâmes avec peine à cet horizon magique, à cette fraîcheur, à ces senteurs pénétrantes d'une autre partie du monde, où il semblait que nous fussions transportés par miracle;—mais, en marchant au nord de l'île, nous ne tardâmes pas à rencontrer toute une nature différente, destinée sans doute à compléter la gamme des végétations tropicales. Au milieu d'un bois composé de ces arbres à fleurs qui semblent des bouquets gigantesques, par des chemins étroits cachés sous des voûtes de lianes, on arrive à une sorte de labyrinthe qui gravit des rochers factices surmontés d'un belvédère. — Entre les pierres, au bord des sentiers, sur votre tête, à vos pieds, se tordent, s'enlacent, se hérissent et grimacent les plus étranges reptiles du monde végétal. On n'est pas sans inquiétude en mettant le pied dans ces repaires de serpens et d'hydres endormis, parmi ces végétations presque vivantes dont quelques-unes parodient les membres humains et rappellent la monstrueuse conformation des dieux-polypes de l'Inde.

Arrivé au sommet, je fus frappé d'admiration en apercevant dans tout leur développement, au-dessus de Giseh qui borde l'autre côté du fleuve, les trois pyramides nettement découpées dans l'azur du ciel. Je ne les avais jamais si bien vues, et la transparence de l'air permettait, bien qu'à une distance de trois lieues, d'en distinguer tous les détails.

Je ne suis pas de l'avis de Voltaire, qui prétend que les pyramides de l'Égypte sont loin de valoir ses fours à poulets; il ne m'était pas indifférent non plus d'être contemplé par quarante siècles; — mais c'est au point de vue des souvenirs du Caire et des idées arabes qu'un tel spectacle m'intéressait dans ce moment-là, et je me hâtai de demander au cheik, notre compagnon, ce qu'il pensait des quatre mille ans attribués à ces monumens par la science européenne.

Le vieillard prit place sur le divan de bois du kiosque, et nous dit :

« Quelques auteurs pensent que les pyramides ont été bâties par le roi *préadamite* Gian-ben-Gian; mais, à en croire une tradition plus répandue chez nous, il existait, trois cents ans avant le déluge, un roi nommé Saurid, fils de Salahoc, qui songea une nuit que tout se renversait sur la terre, les hommes tombant sur leur visage et les maisons sur les hommes; les astres s'entre-choquaient dans le ciel, et leurs débris couvraient le sol à une grande hauteur. Le roi s'éveilla tout épouvanté, entra dans le temple du Soleil, et resta long-temps à baigner ses joues et à pleurer; ensuite il convoqua les prêtres et devins. Le prêtre Acliman, le plus savant d'entre eux, lui déclara qu'il avait fait lui-même un rêve semblable. — J'ai songé, dit-il, que j'étais avec vous sur une montagne, et que je voyais le ciel abaissé au point qu'il approchait du sommet de nos têtes, et que le peuple courait à vous en foule comme à son refuge; qu'alors vous élevâtes les mains au-dessus de vous et tâchiez de repousser le ciel pour l'empêcher de s'abaisser davantage, et que moi, vous voyant agir, je faisais aussi de même. En ce moment une voix sortit du soleil qui nous dit : «Le ciel retournera en sa place ordinaire « lorsque j'aurai fait trois cents tours. » Le prêtre ayant parlé ainsi, le roi Saurid fit *prendre les hauteurs* des astres et rechercher quel accident ils promettaient. On calcula qu'il devait y avoir d'abord un déluge d'eau et plus tard un déluge de feu. Ce fut alors que le roi fit construire les pyramides dans cette forme angulaire propre à soutenir même le choc des astres, et poser ces pierres énormes reliées par des pivots de fer et taillées avec une précision telle que ni feu du ciel, ni déluge, ne pouvait certes les pénétrer. Là devaient se réfugier au besoin le roi et les grands du royaume, avec les livres et images des sciences, les talismans et tout ce qu'il importait de conserver pour l'avenir de la race humaine. »

J'écoutais cette légende avec grande attention, et je dis au consul qu'elle me semblait beaucoup plus satisfaisante que la supposition acceptée en Europe, que ces monstrueuses constructions auraient été seulement des tombeaux. — Mais, dit-il, comment les gens réfugiés dans les salles des pyramides auraient-ils pu respirer? — On y voit encore, reprit le cheik, des puits et des canaux qui se perdent sous la terre. Certains d'entre eux communiquaient avec les eaux du Nil, d'autres

correspondaient à de vastes grottes souterraines; les eaux entraient par des conduits étroits, puis ressortaient plus loin, formant d'immenses cataractes et remuant l'air continuellement avec un bruit effroyable.

Le consul, homme positif, n'accueillait ces traditions qu'avec un sourire; il avait profité de notre halte dans le kiosque pour faire disposer sur une table les provisions apportées dans sa voiture, et les *bostangis* d'Ibrahim-Pacha venaient nous offrir en outre des fleurs et des fruits rares, propres à compléter nos sensations asiatiques. — En Afrique, on rêve l'Inde comme en Europe on rêve l'Afrique; l'idéal rayonne toujours au-delà de notre horizon actuel. Pour moi, je questionnais encore avec avidité notre bon cheik, et je lui faisais raconter tous les récits fabuleux de ses pères. Je croyais avec lui au roi Saurid plus fermement qu'au Chéops des Grecs, à leur Chéphen et à leur Mycérinus. — Et qu'a-t-on trouvé, lui disais-je, dans les pyramides lorsqu'on les ouvrit la première fois sous les sultans arabes? — On trouva, dit-il, les statues et les talismans que le roi Saurid avait établis pour la garde de chacune. Le garde de la pyramide orientale était une idole d'écaille noire et blanche, assise sur un trône d'or, et tenant une lance qu'on ne pouvait regarder sans mourir. L'esprit attaché à cette idole était une femme belle et rieuse, qui apparaît encore de notre temps et fait perdre l'esprit à ceux qui la rencontrent. Le garde de la pyramide occidentale était une idole de pierre rouge, armée aussi d'une lance, ayant sur la tête un serpent entortillé; l'esprit qui le servait avait la forme d'un vieillard nubien, portant un panier sur la tête et dans ses mains un encensoir. Quant à la troisième pyramide, elle avait pour garde une petite idole de basalte, avec le socle de même, qui attirait à elle tous ceux qui la regardaient sans qu'ils pussent s'en détacher; l'esprit apparaît encore sous la forme d'un jeune homme sans barbe et nu. — Quant aux autres pyramides de Saccarah, chacune aussi a son spectre : l'un est un vieillard basané et noirâtre, avec la barbe courte; l'autre est une jeune femme noire, avec un enfant noir, qui, lorsqu'on la regarde, montre de longues dents blanches et des yeux blancs. Un autre a la tête d'un lion avec des cornes; un autre a l'air d'un berger vêtu de noir tenant un bâton; un autre enfin apparaît sous la forme d'un religieux qui sort de la mer et qui se mire dans ses eaux. Il est dangereux de rencontrer ces fantômes à l'heure de midi.

Ainsi, dis-je, l'Orient a les spectres du jour comme nous avons ceux de la nuit. — C'est qu'en effet, observa le consul, tout le monde doit dormir à midi dans ces contrées, et ce bon cheik nous fait des contes propres à appeler le sommeil. — Mais, m'écriai-je, tout cela est-il plus extraordinaire que tant de choses naturelles qu'il nous est impossible d'expliquer? Puisque nous croyons bien à la création, aux anges, au déluge, et que nous ne pouvons douter de la marche des astres, pourquoi

n'admettrions-nous pas qu'à ces astres sont attachés des esprits, et que les premiers hommes ont pu se mettre en rapport avec eux par le culte et par les monumens? — Tel était en effet le but de la magie primitive, dit le cheik : ces talismans et ces figures ne prenaient force que de leur consécration à chacune des planètes et des signes combinés avec leur lever et leur déclin. Le prince des prêtres s'appelait Cater, c'est-à-dire maître des influences. Au-dessous de lui, chaque prêtre avait un astre à servir seul, comme *Pharouïs* (Saturne), *Rhaouïs* (Jupiter) et les autres. Aussi chaque matin le Cater disait-il à un prêtre : « Où est à présent l'astre que tu sers? » Celui-ci répondait : « Il est en tel signe, tel degré, telle minute; » et, d'après un calcul préparé, l'on écrivait ce qu'il était à propos de faire ce jour-là. — La première pyramide avait donc été réservée aux princes et à leur famille; la seconde dut renfermer les idoles des astres et les tabernacles des corps célestes, ainsi que les livres d'astrologie, d'histoire et de science : là aussi les prêtres devaient trouver refuge. Quant à la troisième, elle n'était destinée qu'à la conservation des cercueils de rois et de prêtres, et, comme elle se trouva bientôt insuffisante, on fit construire plus tard les pyramides de Saccarah et de Daschour. Le but de la solidité employée dans ces constructions était d'empêcher la destruction des corps embaumés qui, selon les idées du temps, devaient renaître au bout d'une certaine révolution des astres dont on ne précise pas au juste l'époque.

— En admettant cette donnée, dit le consul, il y aura des momies qui seront bien étonnées un jour de se réveiller sous un vitrage de musée ou dans le cabinet de curiosités d'un Anglais.

— Au fond, observai je, ce sont de vraies chrysalides humaines dont le papillon n'est pas encore sorti. Qui nous dit qu'il n'éclora pas quelque jour? J'ai toujours regardé comme impie la mise à nu et la dissection des momies de ces pauvres Égyptiens. Comment cette foi consolante et invincible de tant de générations accumulées n'a-t-elle pas désarmé la sotte curiosité européenne? Nous respectons les morts d'hier; mais les morts ont-ils un âge?

— C'étaient des infidèles, dit le cheik.

— Hélas! dis-je, à cette époque ni Mahomet ni Jésus n'étaient nés.

Nous discutâmes quelque temps sur ce point, où je m'étonnais de voir un musulman imiter l'intolérance catholique. Pourquoi les enfans d'Ismaël maudiraient-ils l'antique Égypte, qui n'a réduit en esclavage que la race d'Isaac? A vrai dire, pourtant, les musulmans respectent en général les tombeaux et les monumens sacrés des divers peuples, et l'espoir seul de trouver d'immenses trésors engagea un calife à faire ouvrir les pyramides. Leurs chroniques rapportent qu'on trouva dans la salle dite du roi une statue d'homme de pierre noire et une statue de femme de pierre blanche debout sur une table, l'un tenant une lance et l'autre un arc.

Au milieu de la table était un vase hermétiquement fermé, qui, lorsqu'on l'ouvrit, se trouva plein de sang encore frais. Il y avait aussi un coq d'or rouge émaillé de jacinthes qui fit un cri et battit des ailes lorsqu'on entra. Tout cela rentre un peu dans les *Mille et Une Nuits;* — mais qui empêche de croire que ces chambres aient contenu des talismans et des figures cabalistiques? Ce qui est certain, c'est que les modernes n'y ont pas trouvé d'autres ossemens que ceux d'un bœuf. Le prétendu sarcophage de la chambre du roi était sans doute une cuve pour l'eau lustrale. D'ailleurs, n'est-il pas plus absurde, comme l'a remarqué Volney, de supposer qu'on ait entassé tant de pierres pour y loger un cadavre de cinq pieds?

VI. — LE HAREM D'IBRAHIM-PACHA.

Nous reprîmes bientôt notre promenade, et nous allâmes visiter un charmant palais orné de rocailles où les femmes d'Ibrahim viennent habiter quelquefois l'été. Des parterres à la turque, représentant les dessins d'un tapis, entourent cette résidence, où l'on nous laissa pénétrer sans difficulté. Les oiseaux manquaient à la cage, et il n'y avait de vivant dans les salles que des pendules à musique qui annonçaient chaque quart d'heure par un petit air de serinette tiré des opéras français. — La distribution d'un harem est la même dans tous les palais turcs, et j'en avais déjà vu plusieurs. Ce sont toujours de petits cabinets entourant de grandes salles de réunion, avec des divans partout, et pour tous meubles de petites tables incrustées d'écaille; des enfoncemens découpés en ogives çà et là dans la boiserie servent à serrer les narghilés, vases de fleurs et tasses à café. Trois ou quatre chambres seulement, décorées à l'européenne, contiennent quelques meubles de pacotille qui feraient l'orgueil d'une loge de portier; mais ce sont des sacrifices au progrès, des caprices de favorites peut-être, et aucune de ces choses n'est pour elles d'un usage sérieux.

Mais ce qui surtout manque en général aux harems les plus princiers, ce sont des lits. — Où couchent donc, disais-je au cheik, ces femmes et leurs esclaves? — Sur les divans. — Et n'ont-elles pas de couvertures? — Elles dorment tout habillées. Cependant il y a des couvertures de laine ou de soie pour l'hiver. — Je ne vois pas dans tout cela quelle est la place du mari? — Eh bien! mais le mari couche dans sa chambre, les femmes dans les leurs, et les esclaves (*odaleuk*) sur les divans des grandes salles. Si les divans et les coussins ne semblent pas commodes pour dormir, on fait disposer des matelas dans le milieu de la chambre, et l'on dort ainsi. — Tout habillé? — Toujours, mais en ne conservant que les vêtemens les plus simples, le pantalon, une veste, une robe. La loi défend à tout homme comme à toute femme de se découvrir les uns devant les autres à partir de la gorge. Le privilége du

mari est de voir librement la figure de ses femmes; si la curiosité l'entraîne plus loin, ses yeux sont maudits; c'est un texte formel.

— Je comprends alors, dis-je, que le mari ne tienne pas absolument à passer la nuit dans une chambre remplie de femmes habillées, et qu'il aime autant dormir dans la sienne; mais s'il emmène avec lui deux ou trois de ces dames... — Deux ou trois! s'écria le cheik avec indignation; quels chiens croyez-vous que seraient ceux qui agiraient ainsi? Dieu vivant! est-il une seule femme, même infidèle, qui consentirait à partager avec une autre l'honneur de dormir près de son mari? Est-ce ainsi que l'on fait en Europe? — En Europe, répondis-je, non certainement; mais les chrétiens n'ont qu'une femme, et ils supposent que les Turcs, en ayant plusieurs, vivent avec elles comme avec une seule. — S'il y avait, me dit le cheik, des musulmans assez dépravés pour agir comme le supposent les chrétiens, leurs épouses légitimes demanderaient aussitôt le divorce, et les esclaves elles-mêmes auraient le droit de les quitter.

— Voyez, dis-je au consul, quelle est encore l'erreur de l'Europe touchant les coutumes de ces peuples. La vie des Turcs est pour nous l'idéal de la puissance et du plaisir, et je vois qu'ils ne sont pas seulement maîtres chez eux. — Presque tous, me répondit le consul, ne vivent en réalité qu'avec une seule femme. Les filles de bonne maison en font presque toujours une condition de leur alliance. L'homme assez riche pour nourrir et entretenir convenablement plusieurs femmes, c'est-à-dire donner à chacune un logement à part, une servante et deux vêtemens complets par année, ainsi que tous les mois une somme fixée pour son entretien, peut, il est vrai, prendre à la fois jusqu'à quatre épouses; mais la loi l'oblige à consacrer à chacune un jour de la semaine, ce qui n'est pas toujours fort agréable. Songez aussi que les intrigues de quatre femmes, à peu près égales en droits, lui feraient l'existence la plus malheureuse, si ce n'était un homme très riche et très haut placé. Chez ces derniers, le nombre des femmes est un luxe comme celui des chevaux; mais ils aiment mieux, en général, se borner à une épouse légitime et avoir de belles esclaves, — avec lesquelles encore ils n'ont pas toujours les relations les plus faciles, surtout si leurs femmes sont d'une grande famille.

— Pauvres Turcs! m'écriai-je, comme on les calomnie! Mais, s'il s'agit simplement d'avoir çà et là des maîtresses, tout homme riche en Europe a les mêmes facilités. — Il en a de plus grandes, me dit le consul. En Europe, les institutions sont farouches sur ces points-là, mais les mœurs prennent bien leur revanche. Ici la religion, qui règle tout, domine à la fois l'ordre social et l'ordre moral, et, comme elle ne commande rien d'impossible, on se fait un point d'honneur de l'observer. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exceptions, cependant elles sont fort

rares et n'ont guère pu se produire que depuis la réforme. Les dévots de Constantinople furent indignés contre Mahmoud, parce qu'on apprit qu'il avait fait construire une salle de bain magnifique où il pouvait assister à la toilette de ses femmes; mais la chose est très peu probable, et ce n'est sans doute qu'une invention des Européens.

Nous parcourions, causant ainsi, les sentiers pavés de cailloux ovales formant des dessins blancs et noirs et ceints d'une haute bordure de buis taillé; je voyais en idée les blanches cadines se disperser dans les allées, traîner leurs babouches sur le pavé de mosaïque, et s'assembler dans les cabinets de verdure où de grands ifs se découpaient en balustres et en arcades; des colombes s'y posaient parfois comme les ames plaintives de cette solitude, et je songeais qu'un Turc au milieu de tout cela ne pouvait poursuivre que le fantôme du plaisir. L'Orient n'a plus ni de grands amoureux ni de grands voluptueux même; l'amour idéal de Medjnoun ou d'Antar est oublié des musulmans modernes, et l'inconstante ardeur de don Juan leur est inconnue. Ils ont de beaux palais sans aimer l'art, de beaux jardins sans aimer la nature, de belles femmes sans comprendre l'amour. — Je ne dis pas cela pour Méhémet-Ali, Macédonien d'origine, et qui en mainte occasion a montré l'ame d'Alexandre; mais je regrette que son fils et lui n'aient pu rétablir en Orient la prééminence de la race arabe, si intelligente, si chevaleresque autrefois. L'esprit turc les gagne d'un côté, l'esprit européen de l'autre; c'est un médiocre résultat de tant d'efforts!

Nous retournions au Caire après avoir visité le bâtiment du Nilomètre, où un pilier gradué, anciennement consacré à Sérapis, plonge dans un bassin profond et sert à constater la hauteur des inondations de chaque année. Le consul voulut nous mener encore au cimetière de la famille du pacha. Voir le cimetière après le harem, c'était une triste comparaison à faire; mais, en effet, la critique de la polygamie est là. Ce cimetière, consacré aux seuls enfans de cette famille, a l'air d'être celui d'une ville. — Il y a là plus de soixante tombes, grandes et petites, neuves pour la plupart, et composées de cippes de marbre blanc. Chacun porte, soit un turban, soit une coiffure de femme, peints et dorés, ce qui donne à toutes les tombes turques un caractère de réalité funèbre; il semble que l'on marche à travers une foule pétrifiée. Les plus importans de ces tombeaux sont drapés de riches étoffes et portent des turbans de soie et de cachemire : là l'illusion est plus poignante encore.

Il est consolant de penser que, malgré toutes ces pertes, la famille du pacha est encore assez nombreuse. Du reste, la mortalité des enfans turcs en Égypte paraît un fait aussi ancien qu'incontestable. Ces fameux mamelouks, qui dominèrent ce pays si long-temps, et qui y faisaient venir les plus belles femmes du monde, n'ont pas laissé un seul rejeton.

VII. — LES MYSTÈRES DU HAREM.

Voilà donc une illusion qu'il faut perdre encore, — les délices du harem, la toute-puissance du mari ou du maître, des femmes charmantes s'unissant pour faire le bonheur d'un seul; — la religion ou les coutumes tempèrent singulièrement cet idéal, qui a séduit tant d'Européens. Tous ceux qui, sur la foi de nos préjugés, avaient compris ainsi la vie orientale se sont vus découragés en bien peu de temps. La plupart des Francs entrés jadis au service du pacha, qui, par une raison d'intérêt ou de plaisir, ont embrassé l'islamisme, sont rentrés aujourd'hui, sinon dans le giron de l'église, au moins dans les douceurs de la monogamie chrétienne.

Pénétrons-nous bien de cette idée, que la femme mariée, dans tout l'empire turc, a les mêmes priviléges que chez nous, et qu'elle peut même empêcher son mari de prendre une seconde femme, en faisant de ce point une clause de son contrat de mariage. Et, si elle consent à habiter la même maison qu'une autre femme, elle a le droit de vivre à part, et ne concourt nullement, comme on le croit, à former des tableaux gracieux avec les esclaves sous l'œil d'un maître et d'un époux. Gardons-nous de penser que ces belles dames consentent même à chanter ou à danser pour divertir leur seigneur. Ce sont des talens qui leur paraissent indignes d'une femme honnête; — mais chacun a le droit de faire venir dans son harem des almées et des ghawasies, et d'en donner le divertissement à ses femmes. — Il faut aussi que le maître d'un sérail se garde bien de se préoccuper des esclaves qu'il a données à ses épouses, car elles sont devenues leur propriété personnelle; et s'il, lui plaît d'en acquérir pour son usage, il ferait sagement de les établir dans une autre maison, — bien que rien ne l'empêche d'user de ce moyen d'augmenter sa postérité.

Maintenant il faut qu'on sache aussi que, chaque maison étant divisée en deux parties tout-à-fait séparées, l'une consacrée aux hommes et l'autre aux femmes, il y a bien un maître d'un côté, mais de l'autre une maîtresse. Cette dernière est la mère ou la belle-mère, ou l'épouse la plus ancienne ou celle qui a donné le jour à l'aîné des enfans. — La première femme s'appelle *la grande dame*, et la seconde *le perroquet* (*durrah*). Dans le cas où les femmes sont nombreuses, ce qui n'existe que pour les grands, le harem est une sorte de couvent où domine une règle austère. On s'y occupe principalement d'élever les enfans, de faire quelques broderies et de diriger les esclaves dans les travaux du ménage. La visite du mari se fait en cérémonie, ainsi que celle des proches parens, et, comme il ne ma ge pas avec ses femmes, tout ce qu'il peut faire pour passer le temps est de fumer gravement son narghilé et de prendre du café ou des sorbets. Il est d'usage qu'il se fasse annoncer quelque

temps à l'avance. De plus, s'il trouve des pantoufles à la porte du harem, il se garde bien d'entrer, car c'est signe que sa femme ou ses femmes reçoivent la visite de leurs amies, et les amies restent souvent un ou deux jours...

Pour ce qui est de la liberté de sortir et de faire des visites, on ne peut guère la contester à une femme de naissance libre. Le droit du mari se borne à la faire accompagner par des esclaves; mais cela est insignifiant comme précaution, à cause de la facilité qu'elles auraient de les gagner ou de sortir sous un déguisement, soit du bain, soit de la maison d'une de leurs amies, tandis que les surveillans attendraient à la porte. — Le masque et l'uniformité des vêtemens leur donneraient en réalité plus de liberté qu'aux Européennes, si elles étaient disposées aux intrigues. Les contes joyeux narrés le soir dans les cafés roulent souvent sur des aventures d'amans qui se déguisent en femmes pour pénétrer dans un harem. Rien n'est plus aisé, en effet; seulement il faut dire que ceci appartient plus à l'imagination arabe qu'aux mœurs turques, qui dominent dans tout l'Orient depuis deux siècles. Ajoutons encore que le musulman n'est point porté à l'adultère, et trouverait révoltant de posséder une femme qui ne serait pas entièrement à lui.

Quant aux bonnes fortunes des chrétiens, elles sont rares. Autrefois il y avait un double danger de mort; aujourd'hui la femme seule peut risquer sa vie, mais seulement au cas de flagrant délit dans la maison conjugale. Autrement, le cas d'adultère n'est qu'une cause de divorce et de punition quelconque.

La loi musulmane n'a donc rien qui réduise, comme on l'a cru, les femmes à un état d'esclavage et d'abjection. Elles héritent, elles possèdent personnellement, comme partout, et en dehors même de l'autorité du mari. Elles ont le droit de provoquer le divorce pour des motifs réglés par la loi. Le privilége du mari est sur ce point de pouvoir divorcer sans donner de raisons. Il lui suffit de dire à sa femme devant trois témoins : « Tu es divorcée, » et elle ne peut dès-lors réclamer que le douaire stipulé dans son contrat de mariage. — Tout le monde sait que, s'il voulait la reprendre ensuite, il ne le pourrait que si elle s'était remariée dans l'intervalle et fût devenue libre depuis. L'histoire du *hulla*, qu'on appelle en Égypte *musthilla*, et qui joue le rôle d'épouseur intermédiaire, se renouvelle quelquefois pour les gens riches seulement. Les pauvres, se mariant sans contrat écrit, se quittent et se reprennent sans difficulté. Enfin, quoique ce soient surtout les grands personnages qui, par ostentation ou par goût, usent de la polygamie, il y a au Caire de pauvres diables qui épousent plusieurs femmes afin de vivre du produit de leur travail. Ils ont ainsi trois ou quatre ménages dans la ville, qui s'ignorent parfaitement l'un l'autre. La découverte de ces mystères amène ordinairement des disputes comiques et l'expulsion du paresseux

fellah des divers foyers de ses épouses, — car, si la loi lui permet plusieurs femmes, elle lui impose, d'un autre côté, l'obligation de les nourrir.

VIII. — LA LEÇON DE FRANÇAIS.

J'ai retrouvé mon logis dans l'état où je l'avais laissé : le vieux Cophte et sa femme s'occupant à tout mettre en ordre, l'esclave dormant sur un divan, les coqs et les poules, dans la cour, becquetant du maïs, et le Barbarin, qui fumait au café d'en face, m'attendant fort exactement. Par exemple, il fut impossible de retrouver le cuisinier; l'arrivée du Cophte lui avait fait croire sans doute qu'il allait être remplacé, et il était parti tout d'un coup sans rien dire; — c'est un procédé très fréquent des gens de service ou des ouvriers du Caire. Aussi ont-ils soin de se faire payer tous les soirs pour pouvoir agir à leur fantaisie.

Je ne vis pas d'inconvénient à remplacer Mustapha par Mansour, et sa femme, qui venait l'aider dans la journée, me paraissait une excellente gardienne pour la moralité de mon intérieur. Seulement ce couple respectable ignorait parfaitement les élémens de la cuisine, — même égyptienne. Leur nourriture à eux se composait de maïs bouilli et de légumes découpés dans du vinaigre, et cela ne les avait conduits ni à l'art du saucier ni à celui du rôtisseur. Ce qu'ils essayèrent dans ce sens fit jeter les hauts cris à l'esclave, qui se mit à les accabler d'injures. Ce trait de caractère me déplut fort.

Je chargeai Mansour de lui dire que c'était maintenant à son tour de faire la cuisine, et que, voulant l'emmener dans mes voyages, il était bon qu'elle s'y préparât. Je ne puis rendre toute l'expression d'orgueil blessé, ou plutôt de dignité offensée, dont elle nous foudroya tous.

— Dites au *sidi*, répondit-elle à Mansour, que je suis une *cadine* (dame) et non une *odaleuk* (servante), et que j'écrirai au pacha, s'il ne me donne pas la position qui convient.

— Au pacha! m'écriai-je; mais que fera le pacha dans cette affaire? Je prends une esclave, moi, pour me faire servir, et, si je n'ai pas les moyens de payer des domestiques, ce qui peut très bien m'arriver, je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas le ménage, comme font les femmes dans tous les pays.

— Elle répond, dit Mansour, qu'en s'adressant au pacha, toute esclave a le droit de se faire revendre et de changer ainsi de maître; qu'elle est de religion musulmane, et ne se résignera jamais à faire des fonctions viles.

J'estime la fierté dans les caractères, — et puisqu'elle avait ce droit, chose dont Mansour me confirma la vérité, je me bornai à dire que j'avais plaisanté, que seulement il fallait qu'elle s'excusât envers ce vieillard de l'emportement qu'elle avait montré; mais Mansour lui traduisit cela de telle manière que l'excuse, je crois bien, vint de son côté.

Il était clair désormais que j'avais fait une folie en achetant cette femme. Si elle persistait dans son idée, ne pouvant m'être pour le reste de ma route qu'un sujet de dépense, au moins fallait-il qu'elle pût me servir d'interprète. Je lui déclarai que, puisqu'elle était une personne si distinguée, il fallait qu'elle apprît le français pendant que j'apprendrais l'arabe. Elle ne repoussa pas cette idée.

Je lui donnai donc une leçon de langage et d'écriture; je lui fis faire des bâtons sur le papier comme à un enfant, et je lui appris quelques mots. Cela l'amusait assez, et la prononciation du français lui faisait perdre l'intonation gutturale, si peu gracieuse dans la bouche des femmes arabes. Je m'amusais beaucoup à lui faire prononcer des phrases tout entières qu'elle ne comprenait pas, par exemple celle-ci : « Je suis une petite sauvage, » qu'elle prononçait : *Ze souis one bétit sovaze.* Me voyant rire, elle crut que je lui faisais dire quelque chose d'inconvenant, et appela Mansour pour lui traduire la phrase. N'y trouvant pas grand mal, elle répéta avec beaucoup de grace : « *Ana* (moi)? *bétit sovaze?... mafisch* (pas du tout)! » Son sourire était charmant.

Ennuyée de tracer des bâtons, des pleins et des déliés, l'esclave me fit comprendre qu'elle voulait écrire (*ktab*) selon son idée. Je pensai qu'elle savait écrire en arabe et je lui donnai une page blanche. Bientôt je vis naître sous ses doigts une série bizarre d'hiéroglyphes, qui n'appartenaient évidemment à la calligraphie d'aucun peuple. Quand la page fut pleine, je lui fis demander par Mansour ce qu'elle avait voulu faire. — Je vous ai écrit; lisez! dit-elle. — Mais, ma chère enfant, cela ne représente rien. C'est seulement ce que pourrait tracer la griffe d'un chat trempée dans l'encre.

Cela l'étonna beaucoup. Elle avait cru que, toutes les fois qu'on pensait à une chose en promenant au hasard la plume sur le papier, l'idée devait ainsi se traduire clairement pour l'œil du lecteur. — Je la détrompai, et je lui fis dire d'énoncer ce qu'elle avait voulu écrire, attendu qu'il fallait pour s'instruire beaucoup plus de temps qu'elle ne supposait.

Sa supplique naïve se composait de plusieurs articles. Le premier renouvelait la prétention déjà indiquée de porter un habbarah de taffetas noir, comme les dames du Caire, afin de n'être plus confondue avec les simples femmes fellahs; le second indiquait le désir d'une robe (*yalek*) en soie verte, et le troisième concluait à l'achat de bottines jaunes, qu'on ne pouvait, en qualité de musulmane, lui refuser le droit de porter.

Il faut dire ici que ces bottines sont affreuses et donnent aux femmes un certain air de palmipèdes fort peu séduisant, et le reste les fait ressembler à d'énormes ballots; — mais, dans les bottines jaunes particulièrement, il y a une grave question de prééminence sociale. Je promis de réfléchir sur tout cela.

IX. — CHOUBRAH.

Ma réponse lui paraissant favorable, l'esclave se leva en frappant les mains et répétait à plusieurs reprises : *El fil! el fil!* — Qu'est-ce que cela? dis-je à Mansour. — La *sitti* (dame), me dit-il après l'avoir interrogée, voudrait aller voir un éléphant dont elle a entendu parler, et qui se trouve au palais de Méhémet-Ali, à Choubrah.

Il était juste de récompenser son application à l'étude, et je fis appeler les âniers. — La porte de la ville, du côté de Choubrah, n'était qu'à cent pas de notre maison. C'est encore une porte armée de grosses tours qui datent du temps des croisades. On passe ensuite sur le pont d'un canal qui se répand à gauche, en formant un petit lac entouré d'une fraîche végétation. Des casins, cafés et jardins publics profitent de cette fraîcheur et de cette ombre. Le dimanche, on y rencontre beaucoup de Grecques, d'Arméniennes et de dames du quartier franc. Elles ne quittent leurs voiles qu'à l'intérieur des jardins, et là encore on peut étudier les races si curieusement contrastées du Levant. — Plus loin, les cavalcades se perdent sous l'ombrage de l'allée de Choubrah, la plus belle qu'il y ait au monde assurément. Les sycomores et les ébéniers, qui l'ombragent sur une étendue d'une lieue, sont tous d'une grosseur énorme, et la voûte que forment leurs branches est tellement touffue, qu'il règne sur tout le chemin une sorte d'obscurité, relevée au loin par la lisière ardente du désert, qui brille à droite, au-delà des terres cultivées. A gauche, c'est le Nil, qui côtoie de vastes jardins pendant une demi-lieue, jusqu'à ce qu'il vienne border l'allée elle-même et l'éclaircir du reflet pourpré de ses eaux. Il y a un café orné de fontaines et de treillages, situé à moitié chemin de Choubrah, et très fréquenté des promeneurs. Des champs de maïs et de cannes à sucre, et çà et là quelques maisons de plaisance, continuent à droite, jusqu'à ce qu'on arrive à de grands bâtimens qui appartiennent au pacha.

C'était là qu'on faisait voir un éléphant blanc donné à son altesse par le gouvernement anglais. Ma compagne, transportée de joie, ne pouvait se lasser d'admirer cet animal, qui lui rappelait son pays, et qui, même en Égypte, est une curiosité. Ses défenses étaient ornées d'anneaux d'argent, et le cornac lui fit faire plusieurs exercices devant nous. Il arriva même à lui donner des attitudes qui me parurent d'une décence contestable, et comme je faisais signe à l'esclave, voilée, mais non pas aveugle, que nous en avions assez vu, un officier du pacha me dit avec gravité : *Aspettate, è per ricreare le donne* (Attendez, c'est pour divertir les femmes). — Il y en avait là plusieurs qui n'étaient, en effet, nullement scandalisées, et qui riaient aux éclats.

C'est une délicieuse résidence que Choubrah. Le palais de Méhémet-Ali, assez simple et de construction ancienne, donne sur le Nil, en face

de la plaine d'Embabeh, si fameuse par la déroute des mamelouks. Du côté des jardins, on a construit un kiosque dont les galeries, peintes et dorées, sont de l'aspect le plus brillant. Là, véritablement, est le triomphe du goût oriental.

On peut visiter l'intérieur, où se trouvent des volières d'oiseaux rares, des salles de réception, des bains, des billards, et en pénétrant plus loin, dans le palais même, on retrouve ces salles uniformes décorées à la turque, meublées à l'européenne, qui constituent partout le luxe des demeures princières. Des paysages sans perspective peints à l'œuf, sur les panneaux et au-dessus des portes, tableaux orthodoxes, où ne paraît aucune créature animée, — donnent une triste idée de l'art musulman. Toutefois les artistes se permettent quelques animaux fabuleux, comme dauphins, hippogriffes et sphinx. En fait de batailles, ils ne peuvent représenter que les siéges et combats maritimes; des vaisseaux dont on ne voit pas les marins luttent contre des forteresses où la garnison se défend sans se montrer; les feux croisés et les bombes semblent partir d'eux-mêmes, le bois veut conquérir les pierres, l'homme est absent. — C'est pourtant le seul moyen qu'on ait eu de représenter les principales scènes de la campagne de Grèce d'Ibrahim.

Au-dessus de la salle où le pacha rend la justice, on lit cette belle maxime : « Un quart d'heure de clémence vaut mieux que soixante-dix heures de prière. »

Nous sommes redescendus dans les jardins. Que de roses, grand Dieu ! Les roses de Choubrah, c'est tout dire en Égypte; celles du Fayoum ne servent que pour l'huile et les confitures. Les bostangis venaient nous en offrir de tous côtés. Il y a encore un autre luxe chez le pacha, c'est qu'on ne cueille ni les citrons ni les oranges, pour que ces pommes d'or réjouissent le plus long-temps possible les yeux du promeneur. Chacun peut, du reste, les ramasser après leur chute. — Mais je n'ai rien dit encore du jardin. On peut critiquer le goût des Turcs dans les intérieurs, leurs jardins sont inattaquables. Partout des vergers, des berceaux et des cabinets d'ifs taillés qui rappellent le style de la renaissance; c'est le paysage du Décameron. Il est probable que les premiers modèles ont été créés par des jardiniers italiens. On n'y voit point de statues, mais les fontaines sont d'un goût ravissant.

Un pavillon vitré, qui couronne une suite de terrasses étagées en pyramide, se découpe sur l'horizon avec un aspect tout féerique. Le calife Haroun n'en eut jamais sans doute de plus beau; mais ce n'est rien encore. On redescend après avoir admiré le luxe de la salle intérieure et les draperies de soie qui voltigent en plein air parmi les guirlandes et les festons de verdure; on suit de longues allées bordées de citroniers taillés en quenouille, on traverse des bois de bananiers dont la feuille transparente rayonne comme l'émeraude, et l'on arrive à l'autre bout du jardin à une salle de bains trop merveilleuse et trop

connue pour être ici longuement décrite. C'est un immense bassin de marbre blanc, entouré de galeries soutenues par des colonnes d'un goût bizantin, avec une haute fontaine dans le milieu, d'où l'eau s'échappe par des gueules de crocodiles. Toute l'enceinte est éclairée au gaz, et dans les nuits d'été le pacha se fait promener sur le bassin dans une cange dorée dont les femmes de son harem agitent les rames. Ces belles dames s'y baignent aussi sous les yeux de leur maître, mais avec des peignoirs en crèpe de soie, — le Coran, comme nous savons, ne permettant pas les nudités.

X. — LES AFRITES.

Il ne m'a pas semblé indifférent d'étudier dans une seule femme d'Orient le caractère probable de beaucoup d'autres, mais je craindrais d'attacher trop d'importance à des minuties. Cependant qu'on imagine ma surprise lorsqu'en entrant un matin dans la chambre de l'esclave, je trouvai une guirlande d'oignons suspendue en travers de la porte, et d'autres oignons disposés avec symétrie au-dessus de la place où elle dormait. Croyant que c'était un simple enfantillage, je détachai ces ornemens peu propres à parer la chambre, et je les envoyai négligemment dans la cour; — mais voilà l'esclave qui se lève furieuse et désolée, s'en va ramasser les oignons en pleurant et les remet à leur place avec de grands signes d'adoration. Il fallut, pour s'expliquer, attendre l'arrivée de Mansour. Provisoirement je recevais un déluge d'imprécations dont la plus claire était le mot *pharaôn!* je ne savais trop si je devais me fâcher ou la plaindre. Enfin Mansour arriva, et j'appris que j'avais renversé *un sort*, que j'étais cause des malheurs les plus terribles qui fondraient sur elle et sur moi. — Après tout, dis-je à Mansour, nous sommes dans un pays où les oignons ont été des dieux; si je les ai offensés, je ne demande pas mieux que de le reconnaître. Il doit y avoir quelque moyen d'apaiser le ressentiment d'un oignon d'Égypte! Mais l'esclave ne voulait rien entendre et répétait en se tournant vers moi : *Pharaôn!* Mansour m'apprit que cela voulait dire « un être impie et tyrannique »; je fus affecté de ce reproche, mais bien aise d'apprendre que le nom des anciens rois de ce pays était devenu une injure. Il n'y avait pas de quoi s'en fâcher pourtant; — on m'apprit que cette cérémonie des oignons était générale dans les maisons du Caire à un certain jour de l'année; cela sert à conjurer les maladies épidémiques.

Les craintes de la pauvre fille se vérifièrent, en raison probablement de son imagination frappée. Elle tomba malade assez gravement, et, quoi que je pusse faire, elle ne voulut suivre aucune prescription de médecin. Pendant mon absence, elle avait appelé deux femmes de la maison voisine en leur parlant d'une terrasse à l'autre, et je les trouvai installées près d'elle qui récitaient des prières, et faisaient, comme me

l'apprit Mansour, des conjurations contre les *afrites* ou mauvais esprits. Il paraît que la profanation des oignons avait révolté ces derniers, et qu'il y en avait deux spécialement hostiles à chacun de nous, dont l'un s'appelait le Vert, et l'autre le Doré.

Voyant que le mal était surtout dans l'imagination, je laissai faire les deux femmes, qui en amenèrent enfin une autre très vieille. C'était une *santone* renommée. Elle apportait un réchaud qu'elle posa au milieu de la chambre, et où elle fit brûler une pierre qui me sembla être de l'alun. Cette cuisine avait pour objet de contrarier beaucoup les afrites, — que les femmes voyaient clairement dans la fumée, et qui demandaient grace. Mais il fallait extirper tout-à-fait le mal; on fit lever l'esclave, et elle se pencha sur la fumée, ce qui provoqua une toux très forte; pendant ce temps, la vieille lui frappait le dos, et toutes chantaient d'une voix traînante des prières et des imprécations arabes.

Mansour, en qualité de chrétien cophte, était choqué de toutes ces pratiques; mais, si la maladie provenait d'une cause morale, quel mal y avait-il à laisser agir un traitement analogue? Le fait est que, dès le lendemain, il y eut un mieux évident, et la guérison s'ensuivit.

L'esclave ne voulut plus se séparer des deux voisines qu'elle avait appelées, et continuait à se faire servir par elles. L'une s'appelait Cartoum, et l'autre Zabetta. Je ne voyais pas la nécessité d'avoir tant de monde dans la maison, et je me gardais bien de leur offrir des gages; mais elle leur faisait des présens de ses propres effets, et, comme c'étaient ceux qu'Abd-el-Kerim lui avait laissés, il n'y avait rien à dire; toutefois il fallut bien les remplacer par d'autres, — et en venir à l'acquisition tant souhaitée du habbarah et du yalek.

La vie orientale nous joue de ces tours; tout semble d'abord simple, peu coûteux, facile. Bientôt cela se complique de nécessités, d'usages, de fantaisies, et l'on se voit entraîné à une existence *pachalesque*, qui, jointe au désordre et à l'infidélité des comptes, épuise les bourses les mieux garnies. J'avais voulu m'initier quelque temps à la vie intime de l'Égypte; mais peu à peu je voyais tarir les ressources futures de mon voyage. « Ma pauvre enfant, dis-je à l'esclave en lui faisant expliquer la situation, si tu veux rester au Caire, tu es *libre*. »

Je m'attendais à une explosion de reconnaissance.

— Libre! dit-elle, et que voulez-vous que je fasse? Libre! mais où irais-je? Revendez-moi plutôt à Abd-el-Kerim!

— Mais, ma chère, un Européen ne vend pas une femme; recevoir un tel argent, ce serait honteux.

— Eh bien! dit-elle en pleurant, est-ce que je puis gagner ma vie, moi? est-ce que je sais faire quelque chose?

— Ne peux-tu pas te mettre au service d'une dame de ta religion?

— Moi, servante? Jamais. Revendez-moi : je serai achetée par un

muslim, par un cheik, par un pacha peut-être! Je puis devenir une grande dame... Vous voulez me quitter... menez-moi au bazar!

Voilà un singulier pays où les esclaves ne veulent pas de la liberté!

Je sentais bien, du reste, qu'elle avait raison, et j'en savais assez déjà sur le véritable état de la société musulmane, pour ne pas douter que sa condition d'esclave ne fût très supérieure à celle des pauvres Égyptiennes employées aux travaux les plus rudes, et malheureuses avec des maris misérables. Lui donner la liberté, c'était la vouer à la condition la plus triste, peut-être à l'opprobre, et je me reconnaissais moralement responsable de sa destinée. « Puisque tu ne veux pas rester au Caire, lui dis-je enfin, il faut me suivre dans d'autres pays.

— *Ana enté sava-sava* (partons tous les deux)! me dit-elle, — et nous ne tardâmes pas à nous embarquer sur la branche du Nil qui conduit à Damiette.

Je quitte avec regret cette vieille cité du Caire, où j'ai retrouvé les dernières traces du génie arabe, et qui n'a pas menti aux idées que je m'en étais formées d'après les récits et les traditions de l'Orient. Je l'avais vue tant de fois dans les rêves de la jeunesse, qu'il me semblait y avoir séjourné dans je ne sais quel temps, — je reconstruisais mon Caire d'autrefois au milieu des quartiers déserts ou des mosquées croulantes! Il me semblait que j'imprimais les pieds dans la trace de mes pas anciens; j'allais, je me disais : — En détournant ce mur, en passant cette porte, je verrai telle chose, et la chose était là, ruinée, mais réelle.

N'y pensons plus. Ce Caire-là gît sous la cendre et la poussière; l'esprit et les progrès modernes en ont triomphé comme la mort. Encore quelques mois, et des rues européennes auront coupé à angles droits la vieille ville poudreuse et muette qui croule en paix sur les pauvres fellahs. Ce qui reluit, ce qui brille, ce qui s'accroît, c'est le quartier des Francs, la ville des Italiens, des Provençaux et des Maltais, l'entrepôt futur de l'Inde anglaise. L'Orient achève d'user ses vieux costumes, ses vieux palais, ses vieilles mœurs, mais il est à son dernier jour; il peut dire, comme un de ses sultans : « Le sort a décoché sa flèche, c'est fait de moi, je suis passé! » Ce que le désert protége encore en l'enfouissant peu à peu dans ses sables, c'est, hors des murs du Caire, la ville des morts, la vallée des califes, qui semble, comme Herculanum, avoir abrité des générations disparues, et dont les palais, les arcades et les colonnes, les marbres précieux, les intérieurs peints et dorés, les enceintes, les dômes et les minarets, multipliés avec folie, n'ont jamais servi qu'à recouvrir des cercueils. Ce culte de la mort est un trait éternel du caractère de l'Égypte; il sert du moins à protéger et à transmettre au monde l'éblouissante histoire de son passé.

GÉRARD DE NERVAL.

LES

TOURISTES ANGLAIS.

L'ANGLETERRE DANS LE NOUVEAU-MONDE.

HOCHELAGA, OR ENGLAND IN THE NEW WORLD,
Edited by Eliot Warburton. — 2 vol. — London, Henry Colburn, 1846.

Nous adopterions volontiers, comme principe, que les récits de voyages doivent être anonymes. L'écrivain dont nous allons nous occuper a compris cette vérité : profitant d'une circonstance heureuse, il a mis sa responsabilité à l'abri derrière un nom récemment honoré des suffrages publics. M. Eliot Warburton, dont les voyages en Égypte, en Syrie, en Turquie, en Grèce, nonobstant la banalité du sujet, avaient été favorablement accueillis, s'est chargé de présenter aux lecteurs anglais les récits d'un autre touriste, arrivant, celui-là, du Nouveau-Monde; car *Hochelaga,* c'est le Canada sous son nom sauvage, tout comme le Mexique pourrait s'appeler l'Anahuac, s'il fallait le rebaptiser pour rendre plus attrayante la relation d'un voyage sur les bords du Rapide ou du Rio del Norte; c'est donc une terre à demi française, qui fut nôtre jadis, où notre langue se parle, où la coutume de Paris est encore en vigueur, que nous allons parcourir sous la conduite de ce nouveau guide.

Le présenter à nos lecteurs est un devoir, une formalité indispensable; à défaut de son nom, faut-il au moins connaître son rang dans le monde, ses préjugés, ses opinions, quelque peu ses habitudes, et peut-être aussi sa tournure. Avec quelques soins, tout cela est possible. Ainsi, à plusieurs reprises, ce personnage inconnu fait allusion à la majesté de son embonpoint développé par les années. La plaintive éloquence avec laquelle il signale les inconvéniens matériels inséparables d'une longue traversée ou d'une course rapide nous fait reconnaître un *gentleman* habitué aux comfortables recherches de la vie opulente. Partout il se trouve en rapport avec la meilleure compagnie, et notamment à Québec avec l'état-major de la garnison anglaise. Ceci, et quelques mots de son début où il se représente comme « obligé de s'embarquer, passager très contrarié, sur un incommode navire, » indiqueraient un employé du gouvernement. Quant à ses opinions, elles sont très franchement *tories*, anti-démocratiques, et l'égalité humaine, principe des constitutions modernes, lui paraît tout bonnement « un monstrueux sophisme, » — *a monstrous fallacy*, — rien que cela. Maintenant vous pourriez croire que nous allons avoir affaire à quelque Trollope mâle, détracteur haineux et aveugle de tout ce qui contrarie ses préventions politiques ou sociales. Détrompez-vous : le nouveau voyageur est homme de sens trois fois sur quatre; il ne ferme point les yeux à l'évidence; il ne conteste que ce qui est douteux pour lui. Si quelque fait éclatant vient à l'encontre de ses théories, il ne le reconnaît pas de bon cœur; mais, en murmurant, il le reconnaît, et c'est quelque chose. Ensuite, — et c'est quelque chose encore, — notre homme n'est pas exclusivement Anglo-Saxon. Il a parcouru l'Europe, vu Paris et Vienne, dormi à la belle étoile avec les *chapelgorris* du prétendant espagnol. A ce métier, si l'on ne perd pas absolument l'empreinte du caractère national et les idées plus ou moins étroites qui constituent l'esprit de race, on gagne une certaine tolérance nécessaire à quiconque veut profiter de tous les enseignemens d'un voyage bien fait.

En somme, et par avance, voulez-vous connaître les conclusions de cet observateur malgré lui, qui débarque indifférent et revient presque enthousiaste? C'est que l'Amérique, telle qu'il l'a vue, est déjà pour l'Angleterre une redoutable rivale, et que, d'ici à cinquante ans, si nulle dissension politique n'a brisé ce puissant faisceau des états confédérés, la jeune république sera de force à lutter victorieusement, soit par le commerce, soit par les armes, contre la vieille monarchie. Il compte, il est vrai, sur l'influence destructive de l'esprit démocratique pour arrêter cet essor prodigieux, et séparer à temps, en trois états diversement gouvernés, la grande et riche république; mais il n'a pas tellement foi dans ses prévisions et ses prophéties, qu'il ne conseille à l'Angleterre de limiter dès à présent, autant qu'elle le pourra, les accroissemens de

l'Union américaine. Et d'abord, se laissera-t-elle enlever les vastes colonies qui lui restent encore sur les frontières de la république émancipée? Non, sans doute, aussi long-temps qu'elle pourra les défendre; mais enfin, si elle doit les perdre, si la même fatalité qui lui a déjà ravi les riches contrées qu'arrosent l'Arkansas, l'Ohio, le Mississipi, doit amener un jour la séparation des deux Canadas, de l'Acadie, du Nouveau-Brunswick et de toutes les régions polaires qui bordent la baie d'Hudson, il faudrait au moins que cette séparation, accomplie sans violence, préparée de longue main, ne servît pas les projets ambitieux des états confédérés; il faudrait que toutes ces provinces anglaises, réunies par leurs maîtres actuels en un seul état,—et sans doute en un état monarchique,—leur donnassent sur le nouveau continent un allié fidèle, entraîné à jamais dans leur sphère d'activité, soustrait pour jamais à ces tendances envahissantes que les écrivains anglais signalent avec tant de soin dans la politique américaine. Le voyageur cherche les meilleurs moyens d'arriver à fondre dans un tout homogène, à soumettre aux mêmes lois, à pénétrer du même esprit ce peuple nouveau dont il rêve pour ainsi dire la création, cette autre Bretagne formée à l'image de la première, et posée au nord du nouveau continent pour tenir en bride la grande rivale de sa sœur aînée. Ainsi se trouve expliqué le second titre de son livre : *L'Angleterre dans le Nouveau-Monde*.

Ces vues exposées, il nous serait loisible de les débattre. Nous pourrions facilement démontrer cette vérité, pressentie par vingt historiens, — et cela dès le commencement du siècle, — que les possessions anglaises ne peuvent manquer, à un moment donné, de s'absorber, par une annexion pacifique ou violente, dans cet empire naissant dont l'avenir effraie déjà ses plus fiers ennemis. La civilisation existe au même degré sur les deux rives du Saint-Laurent; la différence des croyances religieuses, atténuée par la multiplicité des sectes, n'empêche pas les colons anglais et les citoyens américains de préluder, par des rapports de plus en plus intimes, à une alliance définitive. On ne croira pas sans doute que les premiers, saisis d'un zèle chevaleresque, en viennent à défendre pour l'honneur des principes la royauté métropolitaine contre les apôtres armés de l'indépendance; enfin, cette loyauté merveilleuse existât-elle, à l'heure présente, chez les colons du Canada supérieur, pour la plus grande partie Anglais d'origine, les *habitans* français du Bas-Canada, si profondément séparés de la race anglo-saxonne par de véritables griefs et par la différence des mœurs, ne resteront pas toujours, on peut le penser, les alliés fidèles, les champions dévoués d'une constitution qui ne leur assure, en échange d'une protection douteuse et méprisante, que l'ombre de quelques droits politiques.

C'est cependant à ces seules conditions que l'Angleterre pourrait conserver le Canada. Elle l'aurait perdu depuis long-temps si l'organi-

sation démocratique des États-Unis, les craintes jalouses du peuple américain, sa résistance à l'accroissement de l'impôt, n'avaient jusqu'ici empêché le développement de ses institutions militaires. Comme on le sait, la république fédérale n'a pas d'armée régulière, à moins que l'on ne veuille baptiser de ce nom un corps de douze mille soldats dispersés parmi dix-sept millions d'habitans sur un pays ou plutôt sur une frontière de deux mille milles. A peine suffisent-ils à occuper tous les postes fortifiés qui garantissent plus ou moins l'intégrité du territoire; comme force agressive, ils ne comptent pas. Quant à la milice, tout au plus apte à la défense des villes ou bien encore à inquiéter une armée d'invasion, il est parfaitement reconnu qu'elle ne s'aventurerait pas impunément au dehors contre des forces disciplinées, celles-ci fussent-elles très inférieures en nombre. Bref, comme M. de Tocqueville l'a fort bien laissé pressentir, la fédération américaine, transportée au milieu des états européens, serait à la merci des monarchies qui, sous le rapport des ressources matérielles, peuvent le moins lui être comparées.

Mais cet état de choses si singulièrement anormal, jusques à quand durera-t-il? Jusqu'à ce que ses inconvéniens se soient fait sentir aux Américains. Supposez par exemple que la lutte avec le Mexique, objet d'enthousiasme national, amène de honteux revers; supposez la Grande-Bretagne intervenant et les milices américaines reculant devant ces troupes mercenaires que le fouet discipline et que leurs chefs insultent publiquement, croyez-vous qu'une pareille humiliation fût perdue? et doutez-vous qu'en moins de dix ans, si les États-Unis modifiaient à cet égard leurs idées de gouvernement, ils ne pussent porter à cent ou deux cent mille hommes leur armée permanente? Or, cela revient à dire qu'en moins de dix ans ils peuvent se mettre en état d'envahir les possessions anglaises sans qu'il soit possible ni à l'Angleterre de les défendre, ni à ses colons, y fussent-ils intéressés et résolus, de se protéger eux-mêmes.

Au surplus, et par la seule force des choses, sans qu'il soit besoin pour y arriver de conquête armée, ni d'employer les baïonnettes, ce résultat nous paraît tout-à-fait inévitable. Cette invasion contre laquelle l'Angleterre prend aujourd'hui tant de précautions, ces attaques en vue desquelles on augmente à grands frais les fortifications de Québec et les garnisons du Canada, ont lieu chaque jour, à chaque minute, sous les yeux des gouverneurs anglais, sans qu'ils y puissent apporter le moindre obstacle. La force d'expansion qui pousse de tous côtés les entreprises individuelles des Américains, les fréquentes communications qui en résultent entre les cultivateurs du Canada et ces hardis négocians, les transactions de jour en jour plus nombreuses, les intérêts de jour en jour plus unis et plus étroitement solidaires, feront en quelques années ce qu'une armée ferait en quelques mois. Jusqu'à présent, le fer-

mier du Canada trouvait un avantage inappréciable à jeter ses blés sur le marché anglais, où ils arrivaient protégés, comme ceux de l'Angleterre elle-même, contre les céréales du continent; la concurrence libre de l'importation va briser ce premier lien. Les progrès de la doctrine du libre échange ont amené quelques modifications dans le tarif des douanes anglaises, et permettent aux états du nord de l'Europe d'acheminer leur bois de charpente vers les *docks* de la Grande-Bretagne. Par là s'embarrasse et s'engorge déjà, par là se doit clore tôt ou tard un des principaux débouchés du commerce anglo-canadien, et cette hypothèse est si loin d'être improbable, qu'elle a semé l'effroi parmi les *timber-merchants* de la colonie anglaise. Ils annoncent à grands cris leur banqueroute inévitable, et les agriculteurs désolés répondent à cette clameur par des plaintes amères contre Cobden et ses adhérens (1).

Ces craintes, ces douleurs, ces lamentations de l'intérêt lésé ou qui croit l'être, sont naturellement exagérées. De manière ou d'autre, les blés et les bois du Canada trouveront des consommateurs, voilà qui ne peut être mis en doute; mais les rapports de l'Angleterre et de ses colonies nord-américaines doivent se trouver considérablement modifiés par la rupture successive de leurs rapports commerciaux. L'Amérique, tout au contraire, est appelée à multiplier les siens avec le Canada. Vainement les tarifs actuels de la confédération interdisent-ils l'entrée des produits canadiens, soumis aux mêmes droits que ceux de l'Angleterre elle-même. L'étendue des frontières ne permet pas aux douaniers de faire respecter ces lois rigoureuses, et la contrebande, organisée en grand, se joue des obstacles qu'on voudrait lui opposer sur une ligne de douze cents milles, presque toute en forêts ou en courans navigables. Ainsi le mouvement du commerce, favorisé par la similitude des langues, l'identité des races, l'analogie des croyances, tend à l'accession finale des deux Canadas dans la grande ligue américaine. Ce fait est de ceux que l'on n'a aucun mérite à prévoir, et auxquels tous les esprits sagaces sont préparés depuis long-temps, lorsque l'heure sonne où ils s'accomplissent.

Remarquez d'ailleurs que l'Angleterre aura tous les jours un intérêt moindre à la conservation de ces colonies lointaines, auxquelles, on s'en doute du reste, elle ne porte d'autre affection que celle d'un marchand bien avisé pour d'excellentes pratiques. Les statisticiens ont établi ce fait important : chaque habitant du Canada consomme quatre fois plus de marchandises anglaises qu'un citoyen des États-Unis; mais, naturellement, la cause de cette différence est dans le commerce d'exportation, très considérable et très favorisé, que les colonies nord-américaines faisaient jusqu'ici avec la métropole. Leurs exportations et leurs

(1) *England in the New World*, t. I, p. 257.

importations doivent inévitablement progresser ou décroître ensemble, et l'accroissement du commerce avec les États-Unis doit restreindre d'autant le commerce avec l'Angleterre. Il arrivera donc un moment où celle-ci ne trouvera plus dans le mouvement des échanges avec le Canada l'équivalent des dépenses qu'entraîne l'occupation d'un pays si éloigné, la compensation des embarras que lui donne le gouvernement plus ou moins représentatif de cette colonie turbulente. Ce jour-là, sans qu'un seul milicien passe la frontière, sans qu'un seul navire de guerre paraisse sur les grands lacs, sans qu'un seul canon soit braqué sur les formidables remparts de Québec, le Canada, livré à lui-même, n'aura plus à choisir qu'entre une existence indépendante et sa participation aux bénéfices assurément assez manifestes qu'il peut retirer de son admission dans la ligue américaine.

Or, voici dans quelles conditions cette alternative peut se présenter. Le Bas-Canada compte environ 750,000 habitans, dont près de 500,000 Français; le Haut-Canada, 650,000, en tout 1,400,000 sujets britanniques, auxquels il faudrait ajouter, pour apprécier l'augmentation dont ce nombre est susceptible, un arrivage annuel de 25,000 émigrans, s'il n'était démontré qu'une bonne partie de ces nouveaux débarqués, chassés du Canada par les rigueurs du climat, passent bientôt après aux États-Unis, où les attendent d'ailleurs un système de taxes beaucoup moins onéreux, et des terres plus fertiles, dont la mise en valeur est plus promptement productive. Dans l'impossibilité où nous sommes d'apprécier cet élément douteux, bornons-nous à la population fixe. Elle a doublé jusqu'ici, sous l'influence des lois actuelles, par chaque période de vingt-cinq ans. Prenons un demi-siècle pour terme de nos prévisions : le Canada aurait, à l'époque où il devrait aspirer à une existence indépendante, 5 millions et demi d'habitans. Or, dans le même laps de temps, que sera devenue la fédération américaine? Les tories anglais vont répondre pour nous à cette question.

« En cinquante ans, dit l'historien Alison, la population de New-York, de 33,131 habitans, est arrivée à 312,710; celle de Baltimore, de 13,503, à 102,313; celle d'Albany, de 3,498, à 33,721. L'Ohio tout entier comptait, en 1790, 3,000 habitans; le dernier recensement (1840) donne pour chiffre de sa population 151,467 individus; enfin les neuf états compris dans le bassin du Mississipi, et qui avaient à la même époque 112,368 habitans, en comptent aujourd'hui plus de 6,000,000. Il serait peu raisonnable de prendre pour base de nos calculs ces résultats véritablement prodigieux et tout-à-fait inouis dans les annales du monde; mais une appréciation plus générale a constaté que la population des États-Unis, depuis deux cents ans, a doublé par chaque période de vingt-trois ans et demi, sans que cette loi ait subi la plus légère variation. Il n'est pas probable que ce mouvement s'arrête de long-temps, puisque

l'Amérique ne compte encore que 11 habitans par mille carré, tandis que les Iles Britanniques en ont 300. Ainsi l'on peut prévoir qu'en 1940 les États-Unis auront *deux cent soixante-dix millions* d'habitans, c'est-à-dire trente millions de plus que l'Europe actuelle, en lui donnant pour limite la chaîne des monts Ourals... »

Le même calcul, restreint à un demi-siècle, nous assure qu'en 1893 la fédération américaine aura 177,000,000 de citoyens, et alors est-il à supposer qu'un état, — royaume ou république, — comptant à peine autant de sujets que l'Afghanistan ou le royaume des Deux-Siciles, puisse subsister dans le voisinage d'un empire plus puissant que ne le seraient aujourd'hui les Iles Britanniques (sans leurs colonies), la Confédération Germanique, la Pologne, le Danemark, la Suisse, la Hollande, la Belgique et la Grèce, si quelque bouleversement politique les amalgamait dans la même unité, les rangeait sous le même sceptre? Restent donc, pour assurer l'indépendance du Canada, les chances de cette dissolution que les tories en général, — et, en particulier, l'auteur d'*Hochelaga,* — se complaisent à prédire, quand ils ont constaté le menaçant avenir de la confédération américaine; dissolution inévitable, selon eux; « dissolution nécessaire pour la paix *et la liberté* du monde, » assure pieusement notre voyageur.

Il en esquisse ainsi le programme.

Les germes de trois nations distinctes se reconnaissent dans la population hétérogène des États-Unis. Vous avez en première ligne l'habitant du nord, éclairé, moral, prudent, industrieux, amoureux de la paix qui favorise ses aptitudes commerciales : aux enfans de cette région sévère, l'Amérique doit une grande partie de sa richesse et de sa pacifique grandeur. — Vient ensuite l'ouest lointain, l'ouest turbulent, avec son climat qui stimule et abrége la vie, ses terres fertiles où toute semence prospère, mûrit et se dessèche en un clin d'œil, ses plaines ouvertes à l'aventurier d'Europe, ses déserts que dix années métamorphosent en riches provinces. Ici l'homme arrive de tous les points de l'horizon : laboureur nomade, cultivateur errant, qui n'aspire à aucun établissement durable, et ne tolère volontiers aucun joug. Nulle part l'indépendance n'est aussi complète, nulle part la démocratie ne restera aussi long-temps florissante, car nulle part l'homme n'aura devant lui, pour autant d'années, des terres nouvelles à exploiter, des villes à fonder, des solitudes à remplir. Le rôle de l'ouest, dans la balance des pouvoirs politiques, a été jusqu'ici d'arbitrer, de résoudre les différends du nord et du sud; mais sa population s'accroît avec une telle rapidité, que, d'ici à quelques années, le sud et le nord réunis ne pourront plus lutter contre ses intérêts, représentés au congrès par une imposante majorité. Soit dit en passant, c'est dans l'ouest que l'esprit de conquête est le plus décidé. Ce sont ses colons voyageurs qui portent leurs re-

gards avides sur les forêts du Canada, les bords tempérés de l'Orégon, les riches terres de la Californie. C'est de là que partiront les premiers vœux de guerre et d'envahissement. — Le sud renferme une population mixte : les blancs qui commandent, les nègres en esclavage. Ces deux races coexistent en nombre à peu près égal, et, si jusqu'à présent les Anglo-Saxons sont restés les plus forts, le mouvement des dernières années semble indiquer que la population africaine prendra tôt ou tard le dessus. Quoi qu'en aient pu dire les rhéteurs qui défendent en Europe la cause de l'esclavage, les êtres dégradés, avilis, vicieux, dont il flétrit l'existence, ne sont pas tellement déchus, qu'ils n'aspirent à la liberté. De nombreuses révoltes attestent leurs souffrances, et la crainte seule les plie au joug qu'on fait peser sur eux. Quant au citoyen libre des états du sud, il est orgueilleux et susceptible; il dédaigne le travail, comme souillé par des mains serviles; il aime le faste et la dépense; il s'indigne contre toute atteinte portée à ses droits d'homme libre. Nulle part on ne rencontre le républicanisme avec des formes aussi despotiques. Qu'un abolitioniste, ennemi public, ose se montrer dans une bourgade de la Virginie ou de l'Alabama, et c'est beaucoup si l'on se contente de le chasser honteusement, c'est beaucoup s'il échappe au fouet, aux traitemens les plus indignes, car sa vie est en péril, et les autorités elles-mêmes le livreraient aux mains d'une populace irritée, si celle-ci voulait se donner le plaisir de quelque *auto-da-fè* au bois vert. La violence de ces habitans du sud va jusqu'à menacer l'existence fédérale de la république, pour peu que leurs intérêts soient en péril. Plutôt que d'accepter des tarifs nuisibles à leur commerce, on a vu les citoyens de la Caroline prêts à déclarer la guerre au congrès, et, si on essayait de fermer cette plaie de l'esclavage qui dénature encore la politique américaine, il est facile de prévoir que l'ouest et le nord devraient avoir recours à la force pour contraindre les états du sud à subir la loi d'émancipation.

Cependant les doctrines abolitionistes font chaque jour des progrès, le nombre de représentans hostiles à l'esclavage augmente sans cesse; l'opinion se lasse des justes reproches par lesquels l'Europe monarchique se dédommage de l'admiration que lui inspire la jeune république rivale; et la susceptibilité nationale, l'esprit de charité religieuse, les conseils d'une sage politique, concourent aussi à l'affranchissement des noirs. Il faut donc prévoir une guerre intestine où les planteurs du sud apporteront une indomptable énergie, inspirée par le sentiment de la plus impérieuse nécessité; et comme, dès le début d'un pareil conflit, ils sentiront le besoin de concentrer tous leurs moyens de défense, de se donner une organisation plus militaire et plus compacte, cette situation nouvelle doit les livrer, — toujours selon l'écrivain anglais, — à quelque heureux soldat que la victoire leur donnera pour maître.

Dans un avenir non moins prochain, les états du nord, arrivés au même degré de civilisation que la plupart des grandes communautés européennes, doivent aspirer à un régime politique analogue. Les classes s'y séparent, de plus en plus elles seront animées d'un esprit différent, à mesure que les lumières deviendront le monopole des riches, et que les pauvres sentiront davantage l'influence énervante de la misère. La turbulence des masses amènera pour la bourgeoisie la nécessité de se constituer et de faire prévaloir ses droits exclusifs au gouvernement de l'état. Les riches et ceux qui ont besoin d'eux se rangeront sous le même drapeau contre l'indigence révoltée. Bref, une aristocratie commerciale et militaire doit se former, et, sous ses auspices, une dynastie constitutionnelle occuper le nouveau trône que rêve notre voyageur. Il est loin de penser, nous l'avons déjà vu, que l'ouest participe à cette organisation monarchique, et c'est là qu'il relègue les derniers débris du républicanisme américain.

Ainsi une monarchie absolue, une monarchie tempérée, un état démocratique, voilà ce qui resterait de cette Union colossale, brisée par sa prospérité même, et par la substitution de nouveaux intérêts à ceux qui l'ont jusqu'à présent maintenue. Les changemens introduits dans la balance du pouvoir, la suprématie future de telle ou telle portion des états, et, par conséquent, la victoire de tels ou tels principes, de tels ou tels intérêts, aujourd'hui combattus, équilibrés par des principes et des intérêts contraires, doivent amener la division de cette grande unité démocratique en autant de fractions qu'il existera d'états assez puissans pour n'avoir pas besoin de la protection fédérale.

Alors même que toutes ces hypothèses plus ou moins gratuites, et appuyées de déductions plus ou moins rigoureuses, viendraient à se réaliser de point en point, nous ne voyons pas que les possessions anglaises dans le nord de l'Amérique dussent nécessairement échapper au sort que nous leur prédisions plus haut. Ainsi, cette impuissance militaire des États-Unis actuels, que notre auteur lui-même attribue à l'influence des principes démocratiques, — jalousie du pouvoir exécutif, aversion des taxes directes, — cette impuissance cesserait pour les états du nord aussitôt qu'ils seraient constitués en monarchie constitutionnelle. Comme tous les autres états soumis à ce régime, celui-ci aurait besoin de forces régulières, d'armée permanente, soit pour se défendre contre les états voisins, soit pour comprimer, au profit des castes privilégiées, l'hostilité des prolétaires et de la démocratie. Or, aussitôt qu'une armée régulière existera sur le continent américain, surtout dans les régions voisines du Canada, l'Angleterre ne doit plus songer à défendre une province lointaine, sur l'affection de laquelle il serait insensé de compter, et qui trouvera toujours son avantage à se

donner des maîtres plus rapprochés d'elle, s'il ne lui est pas permis d'aspirer à une existence indépendante.

En 1812, et dans le cours des deux années suivantes, on a pu reconnaître combien la défense de ces colonies était difficile et coûteuse. Les Américains, battus sans peine dans les deux premières campagnes, mais formés par leurs défaites même, et qui revenaient toujours plus nombreux contre des troupes sans cesse diminuées, auraient certainement fini par envahir les deux Canadas, sans le *loyalisme* malavisé des *habitans* français, si mal payés aujourd'hui du sang qu'ils versèrent alors pour rester sujets de la Grande-Bretagne. Un calcul a été fait, d'où il résulte que chaque bouche à feu, transportée de Plymouth et de Portsmouth sur les lacs canadiens, revenait à plus de 1,000 liv. st. (25,000 fr.). La même difficulté se présentait pour chaque bâtiment de guerre, pour chaque matelot, pour chaque soldat de ligne, et, si la paix rétablie sur le continent européen n'avait rendu tout à coup à l'Angleterre un grand nombre de vieilles troupes, si elle n'avait pu transporter, de Bordeaux en Amérique, une partie des bandes victorieuses que Wellington allait cesser de commander, on ne doit guère douter qu'elle n'eût dès-lors perdu, en grande partie, ses possessions nord-américaines. Or, les États-Unis ne comptaient dans ce temps-là que huit millions d'habitans; ils n'étaient parvenus à mettre sous les armes, avec des efforts extraordinaires, qu'une petite armée de vingt-cinq mille hommes, dont à peine la moitié put être dirigée vers le Canada. Leurs généraux inexpérimentés eurent pour adversaires des capitaines formés dans les grandes guerres qui pendant vingt-cinq ans avaient fait de l'Europe un immense champ de bataille. Une nouvelle lutte s'engagerait certainement sous des auspices plus favorables à la cause américaine. Or, cette lutte est prévue, désirée, populaire en Amérique. Les voyageurs des États-Unis qui visitent Québec et qui voient s'élever autour de cette ville une masse de fortifications tous les ans accumulées, sourient à ces inutiles défenses, et remercient ironiquement les Anglais des soins qu'ils se donnent pour rendre imprenable la principale ville du Canada. Certains de la posséder tôt ou tard, ils envisagent ces énormes dépenses du même œil qu'un héritier présomptif regarde ces améliorations faites, par un vieillard étourdi, sur des biens qui doivent immanquablement passer de celui-ci à celui-là dans un délai assez bref.

Pour le moment, c'est assez nous occuper de l'avenir et anticiper sur les décrets de la Providence. N'oublions pas que nous avons surtout pour but de parcourir les deux Canadas, tels que les a vus un ingénieux touriste.

Nous ne ferons halte à Saint-Jean, la capitale de Terre-Neuve, que pour lui reconnaître une supériorité bizarre sur toutes les villes de



l'ancien et du nouveau continent. Londres est la plus riche, Paris la plus gaie, Saint-Pétersbourg la plus froide cité du monde. Saint-Jean est la plus *poissonneuse*. La morue l'envahit de toutes parts; les faubourgs, le port, la plaine voisine, en sont infestés. C'est le commerce, la monnaie, le fumier du pays. Les eaux, la terre, l'air, s'en imprègnent; on la trouve enfin partout, si ce n'est à la table des habitans, qui pour rien au monde n'offriraient à leurs hôtes un aliment si vulgaire. Le voyageur se permit à cet égard une observation qui parut on ne peut plus étrange : « — On s'en étonna, dit-il, comme se serait étonné un *squire* du Northumberland, si je lui avais demandé pourquoi il ne donne pas, en relevé de potage, un plat de charbons de Newcastle. »

Comme la plupart des colonies anglaises, Terre-Neuve a un gouverneur assisté d'un conseil de neuf membres qui cumulent les fonctions exécutives et législatives. A côté de cette autorité, et pour simuler autant que possible les pratiques constitutionnelles, on laisse subsister une chambre des représentans composée de quinze membres élus par la très grande majorité des habitans; mais, déconsidérée d'avance par la stricte limitation de ses droits et le mépris qu'on fait de ses vœux, elle n'exerce en réalité aucune influence. Le discrédit où elle est tombée réagit naturellement sur la valeur morale des individus qui aspirent à y entrer, et le sans-gêne ironique avec lequel la traite notre voyageur est l'expression mitigée de la malveillance très explicite que rencontrent chez les autorités anglaises ces fantômes de corps délibérans, quelque dociles, quelque inoffensifs qu'ils soient d'ailleurs.

Les indigènes qui appartenaient à la race des Esquimaux, long-temps décimés par leurs guerres avec les Mic-Macs de la Nouvelle-Écosse, ont complétement disparu de l'île après avoir disputé pied à pied le terrain aux premiers *visages pâles*. Depuis des années, les débris de leurs tribus s'étaient réfugiés dans les forêts encore inexplorées où les colons les traquaient comme des loups, et d'où ils sortaient quelquefois, pendant les longues nuits d'hiver, pour incendier et piller quelque village avancé, quelques chaumières isolées. Ces sanglantes excursions, chaque année plus rares, attestaient le dépérissement graduel de la race indigène, lorsqu'un jour, après le terrible hiver de 1830, un colon, qui abattait des arbres sur la lisière du territoire défriché, vit tout à coup deux êtres de taille gigantesque sortir des fourrés en criant et accourir de son côté. Ils ne menaçaient pas, ils se plaignaient, et leurs gestes étaient supplians; mais l'homme blanc, effrayé de cette brusque apparition, de ces formes hideuses, de ces regards égarés qu'ils lui jetaient, saisit sa longue carabine, et abattit celui des deux sauvages qui avait pris les devans; l'autre leva vers le ciel ses bras amaigris, poussa un long cri de désespoir et rentra dans les taillis où ses gémissemens, de plus en plus faibles, se firent entendre, tandis qu'il s'éloignait, quelques mi-



nutes encore : après quoi tout fut dit. Depuis lors on n'a plus aperçu un seul vestige de la race déchue. Le dépérissement du cadavre qui fut relevé ce jour-là prouvait assez par quelles dures extrémités ces deux misérables êtres avaient passé avant de recourir à la pitié de leurs ennemis. Il est hors de doute maintenant que le dernier homme rouge de l'île est mort de froid et de faim à la suite de ce désastreux hiver.

Le Saint-Laurent est un fleuve gigantesque; son embouchure, de la pointe de Gaspé aux côtes du Labrador, a cent vingt milles de large. Ses sources sont à deux mille milles de là, et l'imagination se fatigue à suivre ses flots bleuâtres dans leur course à travers les montagnes, les vallées désertes, les grands lacs qu'ils visitent tour à tour. Près de l'Océan, ses rives désertes sont chargées d'immenses forêts où sont dispersés, dans de vastes cantons, quelques milliers d'Européens avec leurs haches et leurs scieries. A peine cependant, de dix lieues en dix lieues, voit-on, au sein des feuillages, étinceler les murs blanchis de quelque maison, et la grandeur monotone du tableau qu'on a sous les yeux fatiguerait le navigateur, sans les singuliers effets de mirage qui viennent parfois le distraire. Le grand fleuve a ses prestiges, en effet, comparables à ceux du désert. Tantôt c'est une petite île, aux rochers mêlés de forêts, qui apparaît tout à coup en l'air, et sur laquelle des navires, vus à l'envers, semblent glisser, appuyés sur la pointe de leurs trois mâts, tantôt des collines dont les sommités coniques descendent au bord des eaux, et des rangées de maisons qui paraissent avoir leurs fondations dans l'azur transparent du ciel : ces illusions bizarres abrégent la traversée qui vous mène à Québec, bâtie sur un promontoire formé par la rivière Saint-Charles et le Saint-Laurent, dont elle est tributaire. A l'extrême pointe du promontoire se dresse le cap Diamant, la plus forte position militaire du Nouveau-Monde. Elle oppose aux assiégeans, du côté de la rivière, cent mètres de rocher à pic, du côté de la vallée un large glacis et des fortifications massives, et vers les plaines d'Abraham, — la troisième face du redoutable triangle, — des remparts hérissés de canons.

La civilisation britannique est déjà là tout entière, avec ses bateaux à vapeur, ses fiacres, ses *emigrant-offices*, ses raides officiers dans leurs éclatans uniformes, et c'est pour y frayer le chemin au pavillon de la vieille Angleterre qu'il y a trois cent dix ans (mai 1535) un aventurier de Saint-Malo vint pour la première fois apprendre aux Indiens d'Hochelaga le nom de la France, la bravoure de ses enfans. Le roi du pays donna sa couronne à Jacques Cartier; singulier présent, qui ressemblait à une abdication et renfermait une espèce de prophétie justifiée depuis par les événemens. Jusqu'en 1759, le Canada porta glorieusement son nom de Nouvelle-France. On sait de reste quels furent, à cette époque, les désastreux résultats des guerres continentales où nous nous lais-

sâmes engager par l'Angleterre : Pitt, qui entrait au ministère, nous accusait de vouloir conquérir l'Amérique en Allemagne. En réalité, c'était notre astucieuse rivale qui, profitant de nos folles guerres sur l'ancien continent, envahissait peu à peu nos possessions du Nouveau-Monde. Ni Louis XV, ni Mme de Pompadour, ni M. de Choiseul, alors apprenti ministre, n'étaient en état de les lui disputer. Tandis que Contades et Broglie, battus à Minden, se consolaient en s'accusant l'un l'autre, tandis que les officiers de cour perdaient notre marine à force de mollesse et d'insubordination, tandis que, rêvant une descente en Angleterre, on faisait anéantir sur les côtes du Portugal et de la Bretagne les dernier débris de nos forces navales, Montcalm, un héros, abandonné par la métropole, tenait en échec, avec une poignée de braves secondés par les indigènes, les armées que l'Angleterre envoyait coup sur coup au Canada. La lutte dura quatre ans et se termina par la mort de Montcalm au pied des murailles de Québec. Wolfe, le général victorieux, succomba le même jour, et les deux guerriers dorment côte à côte sous le même marbre. Québec une fois soumise, les forts secondaires durent se rendre; la navigation des lacs appartint aux vaisseaux anglais; les communications de la Louisiane et du Canada furent interrompues, et les troupes qui nous restaient, après avoir tenu bon, quelques mois encore, derrière les murs de Montréal, capitulèrent à leur tour. Ainsi s'amoindrissait notre puissance coloniale pendant cette tempête sanglante qui agita sept ans la vieille Europe, coûta la vie à huit cent mille hommes, et dont l'Angleterre profita seule. Le traité de Paris lui assura toutes ses conquêtes, au nombre desquelles étaient l'Acadie, le Canada, le cap Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent.

Un an après (1764), une proclamation royale substituait les lois anglaises à la coutume de Paris dans les régions récemment conquises. Toutefois l'immense majorité des *habitans* ne pouvait se plier au nouveau code, qui fut révoqué au bout de dix ans, à quelques réserves près, dont les colons anglais, encore en minorité, ne surent point s'accommoder. Les droits seigneuriaux rétablis dans les districts de l'est pesaient à leur austère indépendance. Ils se séparèrent des *habitans* français, et allèrent à l'ouest fonder ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada supérieur. Encore aujourd'hui, après quatre-vingt-trois ans de commune existence, les deux races sont désunies comme au lendemain de l'invasion, et le despotisme britannique, reculant devant la crainte de voir la province française se donner aux États-Unis, a dû tolérer toutes les anomalies de mœurs, de religion, de langage, qui se perpétuent dans ce pays étrange, mi-parti catholique et protestant, mi-parti gaulois et anglo-saxon.

En 1791, chaque province obtint sa législature, composée de deux chambres : l'une élective, où les colons ont leurs organes; l'autre à la

nomination du souverain, et qui long-temps fut exclusivement anglaise. En outre, un conseil exécutif, nommé pour chaque province, supplée les gouverneurs absens, et transmet de l'un à l'autre les traditions de l'autorité locale. Quels sont les abus, quels sont les avantages de cet état de choses, c'est ce qu'il est bon d'examiner sommairement.

Les avantages sont bornés aux priviléges commerciaux que l'Angleterre peut accorder, et à la protection militaire dont elle entoure sa colonie. Nous avons vu que les doctrines du libre échange, de plus en plus répandues, ne permettront pas au Canada, d'ici à quelques années, de compter sur les faveurs particulières du tarif anglais; nous avons vu que l'Amérique, à partir de ce moment, devait lui offrir un marché plus avantageux, plus voisin, et vers lequel un simple abaissement des droits de douane attirerait dès aujourd'hui la plus grande partie du commerce canadien. Le légitime échange ferait alors sur une vaste échelle ce que la contrebande accomplit maintenant dans des proportions nécessairement plus restreintes. Quant à la protection militaire, on est bien forcé de convenir qu'elle profite surtout à l'Angleterre, et que les Canadas, incorporés avec les États-Unis, s'en passeraient aisément. Ceci est une vérité qu'il suffit d'énoncer, tant elle est évidente.

Maintenant serait-il également vrai de prétendre que l'intervention des administrateurs britanniques améliore le régime intérieur du Canada, plus avantageusement gouverné par des étrangers qu'il ne le serait par ses habitans eux-mêmes? Cette thèse ne manque pas de défenseurs en Angleterre et même aux Canadas. Elle en compte un de plus dans l'écrivain dont nous nous occupons aujourd'hui; mais ce qui atténue quelque peu la valeur de ces bons témoignages rendus à l'administration métropolitaine, c'est qu'ils lui viennent, pour la plupart, des hommes employés ou patronés par elle. L'auteur d'*Hochelaga*, par exemple, nous l'avons déjà dit, tient par quelques liens, — sur la nature desquels il n'a point jugé convenable de s'expliquer, — à cette vaste armée de fonctionnaires que la Grande-Bretagne disperse aujourd'hui sur tous les points du globe. Nous ne pouvons, par conséquent, accepter sans contrôle ses opinions très peu favorables aux chambres d'assemblée, et décidément hostiles aux rebelles de 1837, aux *démagogues* (comme il les appelle) qui agitèrent alors le Canada inférieur. Que si, au contraire, nous interrogeons les écrivains indépendans de la presse anglaise, ils s'expliquent tout différemment sur les mêmes questions. Selon eux, les présomptions de probité, une plus grande connaissance des intérêts locaux, une responsabilité plus certaine et plus vraie de tous leurs actes, sont des circonstances qui militent puissamment en faveur des fonctionnaires indigènes. Selon eux encore, les ministres investis du droit de nommer les membres du gouvernement colonial sont à la merci d'une aristocratie avide, à la discrétion de leurs appuis parlementaires, et ne choisis-

sent pas en toute liberté parmi les candidats qui se présentent. Or, il n'existe pas, assurent-ils, de connexion nécessaire entre l'influence de tel ou tel protecteur et la capacité de tel ou tel protégé. D'où il suit que le hasard seul décide les nominations du ministre, et l'expérience a prouvé que la chance n'était pas fréquemment en faveur du mérite. Les mêmes critiques s'élèvent contre l'énormité des traitemens prélevés par les hauts employés sur un pays encore pauvre; ils affirment que les gouverneurs, attirés sous un climat assez rude par l'espérance d'y grossir leur fortune, y passent trop peu de temps pour le bien connaître, et ne s'y intéressent que par rapport à l'exploitation pécuniaire dont il est susceptible. Ils s'élèvent aussi contre les abus du patronage exercé de compte à demi par le gouverneur et le conseil exécutif, en vertu d'une transaction qui ne profite précisément pas à la bonne administration du pays. Ils parlent de l'isolement où on a placé la chambre d'assemblée, des soupçons qu'on fait planer sur elle, d'un complot tacite par lequel on transforme ses plus légitimes remontrances en attentats à la majesté du souverain, en indirectes excitations à la révolte (1).

Ces griefs sont-ils fondés ou chimériques? Pour le savoir, il faut d'abord prêter l'oreille aux adversaires des réformes proposées; il faut voir ensuite ce que pensent les Canadiens eux-mêmes de ces plaintes qu'on émet en leur nom.

Or, les tories les plus exaltés sont très loin de nier tous les abus qui sont imputés au gouvernement de la métropole. Après avoir exalté le *loyalisme* canadien qu'il compare à celui des montagnards du Tyrol, après avoir raconté comment, en 1812, la Grande-Bretagne vit à l'épreuve la fidélité de ses colons, l'historien Alison, que nous citions naguère, examine les probabilités de la défection coloniale dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Amérique. Il envisage la rébellion de 1837 comme un accident malheureux en lui-même, mais dont le gouvernement anglais doit tirer d'utiles enseignemens. « Cet événement met en relief et fait ressortir au grand jour bien des abus qui, sans cela, seraient encore ignorés, et montre à quel point il est indispensable d'y porter remède... On ne doit compter sur l'attachement et la fidélité de ces loyaux sujets qu'à la condition *d'adopter* et de maintenir un bon système de gouvernement colonial (2) ... » Et l'auteur d'*Hochelaga*, tout dévoué qu'il est aux intérêts de sa patrie, s'exprime très nettement, lui aussi, sur ce sujet délicat. « La dernière rébellion a eu pour résultat définitif un progrès notable dans la situation du Canada..... L'attention

(1) *Westminster Review*, 1827.

(2) *Alison's History of Europe during the French Revolution*, vol. X, pag. 376, édition Baudry.

du gouvernement métropolitain a été beaucoup plus activement dirigée vers ce pays, depuis les troubles dont il a été le théâtre. On a donné satisfaction à beaucoup de griefs sérieux : de fortes sommes ont été consacrées aux travaux publics, l'union des deux provinces a été accomplie, et tout le monde convient, — malgré quelques plaintes individuelles, — qu'il y a une grande amélioration dans la manière dont se répartit le patronage provincial. Cette dernière question a toujours été et sera toujours une des plus importantes pour le Canada. Et certainement il est juste que tous les emplois de la colonie, — sauf celui du gouverneur et ceux de son état-major, — soient exclusivement réservés aux habitans de la province; le partage doit en être fait parmi eux, entre les deux races, dans la plus loyale et la plus exacte proportion que les circonstances autorisent (1). »

Ainsi donc, de l'aveu même des Anglais les moins suspects, le gouvernement colonial engendrait de grands abus. Il eût été bon d'y remédier spontanément, et on ne l'a fait qu'après avoir appris, par expérience, à quels dangers on s'exposait en continuant à mépriser les réclamations de la province conquise. Nous n'inventons pas, nous résumons, et l'on peut aisément s'en assurer.

Autre question. Depuis la révolte de 1837, qu'a-t-il été changé d'essentiel dans la constitution canadienne? Nous voyons bien les échafauds se dresser; nous assistons au supplice du Polonais Von Schoultz, dont le courage militaire fut admiré de ses ennemis eux-mêmes; nous apprenons que, par groupes de six et de trois, ceux qu'on appelle les *brigands* de Prescott et les *assassins* du docteur Hume montent ensemble à la potence. On nous raconte la mort de l'Américain Lount, forgeron de son métier, mais devenu membre de l'assemblée provinciale, où il exerçait, par sa fortune et ses opinions, une véritable autorité. Tout son crime était d'avoir pris les armes et participé à l'attaque de Toronto. Sa fille, remarquablement belle, trouva moyen de s'introduire, avec la foule, dans l'enceinte où il allait être jugé. « Elle écouta, l'œil fixe et le front pâle, les terribles paroles qui lui enlevaient tout espoir de conserver son père. Pendant quelques minutes, la voix qui les prononçait demeura pour elle un vain son, et frappait ses oreilles sans rien transmettre à son intelligence; mais enfin la réalité terrible se fit graduellement jour et s'imprima violemment au fond de ce cœur brisé. On la transporta chez elle à demi morte, et le lendemain au cimetière. Sur l'échafaud, son père se plaignit de ne pas la voir; il aurait voulu lui dire un dernier adieu. Personne n'osa lui apprendre combien ils étaient près de se retrouver. »

Voilà les représailles et la vengeance. Où donc est la clémence, où

(1) *Hochelaga*, tome I, page 303.

sont les justes et légitimes concessions? Feu lord Sydenham (M. Poulett Thompson), alors gouverneur du Canada, aussitôt après la pacification du pays, proposa, au nom de l'Angleterre, la réunion des deux provinces, appelées à une part égale dans la représentation locale; il demanda une liste civile, votée pour tout le règne, afin de parer aux conséquences du refus de l'impôt, tenté en 1833 par les chambres d'assemblée, et d'assurer les dépenses du gouvernement exécutif; enfin il proposa de décréter que la plus grande partie de la dette contractée par le Canada supérieur, le Canada de l'Angleterre, péserait sur la nouvelle province résultant de l'union, c'est-à-dire, pour plus de moitié, sur le Canada français.

Le lendemain d'une sédition réprimée, aucune résistance n'est possible : les chambres d'assemblée votèrent ce qu'il plut au proconsul anglais de leur proposer; mais, à côté de ces difficultés, toutes résolues au profit de la Grande-Bretagne, il était des questions sérieuses qui avaient agité le pays: celle, par exemple, de la responsabilité du *ministère*, c'est-à-dire du conseil exécutif. Les chambres d'assemblée, à l'instar du parlement anglais, voulaient avoir le droit de l'invoquer contre une administration tyrannique et illégale. On en parla beaucoup, et sur tous les tons; mais cette réforme, positivement refusée par lord John Russell avant les hostilités, n'a pas été accordée depuis. Sir Charles Bagot, qui remplaça M. P. Thompson, essaya seulement la fusion des partis, en admettant au sein de ce conseil quelques représentans de chaque opinion. Sir Charles Metcalfe, successeur de sir Charles Bagot, dans son discours d'ouverture à la troisième session de la législature unie, se contentait de témoigner un zèle ardent pour l'amélioration de la colonie, et prônait surtout un meilleur système d'immigration. Il annonça l'acte du parlement qui admettait, avec des droits purement nominaux, les blés du Canada sur le marché de la Grande-Bretagne. Enfin, après de longs débats, il fut décidé que le siége du gouvernement serait transféré de Québec à Montréal.

Peu après, de nouvelles difficultés s'élevèrent entre le conseil exécutif, maintenant composé de Canadiens, et le gouverneur que nous venons de nommer. Le conseil voulait être consulté sur toutes les nominations aux emplois publics, ce qui lui fut refusé comme une mesure impliquant un défaut de confiance, et tendant à limiter la prérogative royale. Sur ce refus, et à l'exception d'un seul membre, le conseil résigna ses pouvoirs, appuyé en ceci par la majorité de la chambre d'assemblée, qui vota au gouverneur une adresse de regrets, tout en abjurant la pensée d'exercer par là une contrainte quelconque sur le représentant de l'autorité métropolitaine. Cette démarche amena le renvoi immédiat des représentans, petit coup d'état que le gouvernement anglais ratifia dans les termes les plus flatteurs pour son délégué. Au printemps de 1845, les mêmes difficultés subsistant encore, la chambre d'assemblée

fut dissoute; une élection générale s'ensuivit, et cette élection, pour laquelle le gouverneur déploya toutes ses ressources, lui donna ce que notre voyageur appelle « une bonne et active majorité. » C'est dans ces circonstances que le comte Cathcart, commandant des forces anglaises dans l'Amérique du Nord, a remplacé sir C. Metcalfe, rappelé en Angleterre par le déclin de sa santé.

Comme on le voit, il n'a été donné satisfaction à aucun des intérêts qui étaient en souffrance lors de la dernière rébellion. Le conseil exécutif n'est point responsable; le conseil législatif n'est pas le produit de l'élection. D'autres plaintes secondaires, ayant pour but le rappel de quelques mesures odieuses aux Canadiens (1), ont également été négligées, et cela nonobstant l'opinion des commissaires anglais, envoyés en 1835 par le ministère Melbourne pour examiner la légitimité de ces griefs. Ce n'est pas probablement une rigueur si inflexible, une résistance si obstinée, que conseillent les écrivains tories quand ils s'écrient : « Il y a dix-huit cents ans que la base d'un bon gouvernement colonial a été trouvée; c'est la même qui doit régler tous les rapports humains; c'est la loi suprême de charité réciproque : Traite autrui comme tu voudrais être traité. Considérez donc les colonies comme des provinces éloignées; regardez leurs intérêts du même œil que ceux du Yorkshire ou du Middlesex; adoptez pour le Canada et les Indes les mêmes mesures que vous voudriez voir adopter pour vous, si Québec ou Calcutta était la capitale de l'empire britannique, etc. (2). »

Faute d'écouter de si sages conseils et de céder à des inspirations si chrétiennes, le gouvernement anglais a contre lui, dans la législature coloniale, des adversaires qui, domptés pour le moment, doivent un jour relever la tête. Quatre factions distinctes, suivant l'auteur d'*Hochelaga*, sont en présence dans la chambre d'assemblée : les conservateurs du Canada supérieur, qui prédominaient depuis long-temps dans cette province, et représentent l'intérêt anglais, protestant, aristocratique; on connaît depuis long-temps ce parti sous le nom de *pacte de famille* (*family compact*), qui dit assez l'union, l'unanimité obstinée de ses adhérens. Viennent ensuite, en minorité quant au nombre, mais résolus et persévérans, les réformateurs de la même province, Anglais comme les premiers, mais inclinant à des principes d'affranchissement, et disposés à diminuer progressivement la prépondérance administrative. Ils ont naturellement pour alliés ces nombreux colons d'origine américaine, qui devaient s'associer au mouvement de 1837, et que leurs instincts républicains rendent particulièrement odieux aux agens de la

(1) Acte du parlement pour la réforme des *tenures féodales*, acte du parlement qui constitue une compagnie d'émigration (*British American land Company.*)

(2) Alison, tome X, page 376.

Grande-Bretagne. Entre autres griefs avoués ou secrets, ce parti se voit, non sans dépit, exclu de tous les emplois de la colonie. Au troisième rang figurent les Canadiens français, dont les dispositions hostiles ont sans doute survécu à la dernière révolte; ils ont vu leur pouvoir local affaibli par l'union des deux législatures, et doivent lutter jusqu'au bout pour obtenir l'annulation de cette mesure. Viennent enfin les Anglais du Canada inférieur, qui ont acquis au contraire, depuis les derniers événemens, une véritable importance parlementaire, et qui, s'ils étaient plus nombreux, contre-balanceraient l'influence du parti français. Ces quatre factions se rencontrent sur un terrain commun, l'ambition des emplois publics, même des moins rétribués, ambition à laquelle sont fréquemment sacrifiés les opinions les plus véhémentes, les préjugés les plus intraitables. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans cette disposition, partout fatale aux principes politiques, le secret de la domination parlementaire que l'Angleterre, à cette heure, exerce dans ses colonies nord-américaines, et qu'elle ne peut espérer de conserver longtemps après que le progrès de la richesse et l'accroissement des populations auront affaibli ce triste moyen d'influence.

Québec, où il faut bien revenir après cette longue et sérieuse digression, doit à l'extrême variabilité du climat une double physionomie, très originale et très marquée. En été, c'est Venise; en hiver, Saint-Pétersbourg. La ville haute est le séjour des riches et des oisifs. A leurs pieds se pressent les quartiers marchands, les banques, les entrepôts, les auberges, les tavernes. Dans les faubourgs, bâtis en bois, on trouve la plus grande partie des habitans *français*. Tout cela forme un ensemble de quarante mille ames, augmenté de quinze mille ames depuis quinze ans. Le culte catholique a sa cathédrale et quatre églises; la religion anglicane est tout aussi bien partagée. Les presbytériens et les wesleyens ont quatre temples, deux pour chaque secte. De tous côtés, la place forte, la cité militaire se révèle. Outre la citadelle, on ne compte pas moins de trois casernes, et, dès la tombée du jour, les *qui vive!* poussés par de nombreux factionnaires font tressaillir, à chaque coin de rue, le passant distrait. Véritablement, personne ne se croit obligé d'y répondre, et la consigne indulgente tolère ce manque de respect aux représentans de la force publique. On ne rencontre guère de mendians dans ce pays, où les bras manquent à la terre; l'homme est cher, le pain bon marché. Les couvens, d'ailleurs, et les institutions de charité, multiplient à l'envi les secours dont les vieillards, les malades, les enfans orphelins, peuvent avoir besoin.

Entre la race française et les Anglo-Saxons, on ne remarque pas de rapprochement significatif: à peine quelques mariages entre jeunes gens de la classe aisée; chez les pauvres gens, le préjugé national subsiste dans toute sa force. «Les deux races ne se mêlent point, dit notre

écrivain. L'huile et l'eau contenues dans le même vase ne restent pas plus strictement séparées. Les Anglais, plus riches, jouent le rôle de l'huile, et surnagent toujours. Leur énergie plus grande explique ce résultat. Ils envahissent peu à peu les plus riches magasins de la ville, et, dans les campagnes, les fermages les plus productifs. Presque tout le commerce est entre leurs mains. L'immigration aidant, ils augmentent de nombre dans une proportion beaucoup plus rapide. Le trait caractéristique, la grande distinction entre ces deux espèces d'hommes, c'est que l'Anglais est toujours mécontent, le Français toujours satisfait; le premier toujours en marche vers les régions supérieures qu'il atteint en murmurant, le second s'abaissant de plusieurs degrés sans que son déclin lui coûte un soupir. Sous l'action continue de ces deux principes, le temps doit venir où les individus de la race la plus faible seront réduits à fendre du bois et à tirer de l'eau pour leurs énergiques antagonistes. »

La même opinion est exprimée en termes tout aussi nets en plusieurs endroits du livre, et notamment lorsque notre voyageur visite les districts agricoles du Canada inférieur. A chaque pas, il s'indigne contre l'indolence heureuse des Canadiens français. Il leur reproche de s'entasser, paresseux et satisfaits à bon marché, sur les terres cultivées par leurs ancêtres : il les considère comme un *poids mort* qui paralyse l'essor de la colonie tout entière; il les montre opposant une résistance inerte à toutes les améliorations réclamées par leurs concitoyens plus aventureux et plus actifs. En même temps, néanmoins, il reconnaît qu'ils sont honnêtes, sobres, courageux, religieux, et d'une politesse chevaleresque. Il rappelle aussi les services qu'ils rendirent en 1812 et 1814, dans la guerre contre l'Amérique, alors que le vaillant Salaberry, à la tête de trois cents miliciens français, repoussa plusieurs fois le général Hampton, dont les troupes étaient vingt fois supérieures en nombre. Ce zèle pour les intérêts anglais ne pouvait se rencontrer que chez des gens simples, crédules et reconnaissans de quelques récentes concessions. Aussi les habitans canadiens sont-ils renommés pour leur prodigieuse naïveté. On raconte, entre autres exemples du même genre, que, pour obtenir les fonds nécessaires à l'érection d'une église catholique dans une ville nouvellement sortie de terre, on montrait, il y a peu d'années, le serpent des Écritures, — *le même qui tenta notre mère Ève;* — cette bizarre exhibition, pour laquelle on trouva par milliers des spectateurs payans, tint lieu des dons volontaires, qui jusque-là faisaient défaut.

S'il en faut juger par les récits de notre voyageur, les familles riches mènent à Québec une existence assez animée. La garnison, toujours nombreuse, fournit aux soirées et aux fêtes publiques un contingent sans cesse renouvelé de brillans cavaliers, dans les rangs desquels les yeux noirs des jeunes filles de la colonie peuvent chercher d'enviables

conquêtes. L'éducation de celles-ci, très superficielle, et leur entrée dans le monde, ordinairement très précoce, les disposent merveilleusement à la coquetterie. Aussi, lorsque l'hiver finit, ou bien lorsqu'un régiment est rappelé en Angleterre, les assiduités de bal, les valses entraînantes, les parties de campagne aux lacs voisins, les courses en traîneaux, se traduisent en mariages plus ou moins bien assortis, mais qui attestent l'irrésistible pouvoir de la grace, de l'esprit naturel, de l'amabilité sans prétentions. L'usage n'impose point aux belles Canadiennes la même réserve qu'aux Anglaises du même âge. On n'est point étonné qu'une danseuse accapare un *partner* qui lui a plu non-seulement pour une soirée, mais pour toute une saison. L'extrême pureté des mœurs empêche que ces intimités passagères soient mal interprétées. Personne ne trouve mauvais que, le lendemain d'un bal, la jeune *miss* et son assidu courtisan montent ensemble à cheval ou en calèche pour aller visiter quelque site des environs.

L'hiver à Quebec est d'une rigueur extrême, mais c'est aussi la saison des plaisirs les plus fous. A peine les premières neiges sont-elles tombées, — elles ne fondront plus avant le retour du printemps, — que des traîneaux de toute forme, richement ornés, garnis de fourrures, attelés d'excellens chevaux, font tinter leurs clochettes d'argent par toutes les rues. Les costumes subissent à l'instant même la plus complète métamorphose; les robes de mousseline, les uniformes brodés, disparaissent sous d'immenses pelisses à la russe. Les dames ont en outre des boas, des manchons; les hommes, des bottes fourrées, des gants velus, des mocassins en peau d'élan, voire des surtouts de peau de buffle et des bonnets de renard qui leur descendent sur les oreilles. Ces précautions sont purement comfortables, car le froid, à coup sûr très pénétrant, est en même temps fort sec et fort peu malsain. Un rasoir exposé à l'air pendant toute la nuit se retrouve le lendemain sans la plus petite tache de rouille. Du reste, tout est gelé. Les alimens de toute espèce, conservés par le froid, se vendent au marché dans cet état : les porcs debout sur leurs jambes raides, le lait à la livre et par blocs de glace blanche. A partir de ce moment, presque tous les campagnards, mais surtout les *habitans* français, renoncent à voyager sur les grands chemins, pour la plupart en assez mauvais état. On les voit, même avant que ces voies nouvelles soient tout-à-fait sans danger, lancer leurs traîneaux sur les rivières à moitié prises. Parfois la glace rompt, voyageurs et chevaux sont prêts à disparaître. En pareil cas, le conducteur n'a qu'une ressource, qui est d'étrangler son cheval, afin qu'en se débattant il n'enfonce pas plus vite; l'animal, que sa bride fortement serrée prive de respiration, flotte comme un cadavre à la surface de l'eau; alors seulement on peut le draguer sur quelque glaçon, ou le pousser, masse inerte, jusqu'au rivage, où on le ressuscite si faire se peut.

Les *Chutes de Montmorency*, situées à une heure de Québec, sont, en hiver comme en été, le but de plus d'une promenade, de plus d'un joyeux *pique-nique*. On y va voir, au centre d'une grande baie, bordée de rochers élevés, les eaux du Saint-Laurent franchir tout à coup un de ces énormes degrés qui les conduisent à l'Océan. Celui-ci, parodie du Niagara, n'a pas en hauteur plus de deux cent cinquante pieds. Un petit rocher, placé près de l'endroit où les eaux se précipitent, est constamment arrosé de leur écume jaillissante, qui, durant l'hiver, y gèle à mesure qu'elle y arrive. Peu à peu ce cône de granit reçoit ainsi des couches de glace qui vont épaississant chaque jour, et finissent par former une véritable montagne russe, de quatre-vingts à cent pieds d'élévation, qu'il est assez hardi de descendre dans un petit siége à fond plat (*tarboggin*), au risque de buter contre quelque obstacle imprévu, et de rouler avec la rapidité de la flèche jusque sur les glaces du fleuve. C'est là le principal plaisir de cette promenade, et les dames, à qui sont interdits, par les convenances, les dangers d'une pareille expédition, s'en consolent en se faisant pousser sur une autre pente beaucoup moins élevée et beaucoup moins raide. On goûte ensuite sur la neige, tant bien que mal recouverte de peaux de buffle en guise de tapis; les sandwiches passent à la ronde; le vin de Champagne, naturellement frappé, répond par ses joyeuses détonations à l'imposante voix de la cascade, et, dans de pareilles circonstances, un *gentleman*, —fût-il d'ailleurs aussi épris de ses aises que ses plus difficiles compatriotes, — se déclare parfaitement « comfortable. » Le témoignage de l'auteur d'*Hochelaga* ne laisse aucun doute sur ce point.

Il est vrai que cet intrépide voyageur, si contrarié au début par les moindres inconvéniens de la navigation, s'habituait peu à peu à de bien autres malaises. Lui deuxième, vers la fin de son premier hiver à Québec, il entreprit une chasse à l'orignal (*moss-deer*, c'est une variété du *cervus alces* ou élan). Ces superbes animaux reculent devant l'homme civilisé qui les refoule chaque année dans des régions plus lointaines. Il faut les aller chercher, en compagnie de guides indiens, à plus de soixante milles au nord-ouest de Québec, par-delà les districts les plus déserts. Les routes, d'abord larges et commodes, deviennent, à mesure qu'on s'éloigne des villes, autant de chemins rompus, hérissés de troncs d'arbres, à peine ouverts dans la profondeur des forêts. Quand ils sont, de plus, recouverts par cinq pieds de neige, on peut se faire une idée des difficultés qu'ils présentent au voyageur. Il n'est pas rare que, deux traîneaux venant à se rencontrer dans une de ces étroites avenues, l'impossibilité de se faire place ou de tourner bride les oblige à passer de force l'un contre l'autre, chacun essayant de culbuter son vis-à-vis. En pareil cas, les voyageurs renversés roulent en jurant sur la neige; puis, prenant leur parti, s'entr'aident à se contre-passer.

Les incidens du voyage d'hiver, et le récit des journées de chasse que l'intrépide gentleman se procura au prix de tant de souffrances, forment au milieu de son livre une petite épopée à part, qui enrichirait le *Journal des Chasseurs*. Son guide sauvage, qui porte le nom français de Jacques, est ivrogne et turbulent. C'est à grand'peine qu'on peut dérober à ses indiscrètes recherches la provision d'eau-de-vie et de rhum que les voyageurs ont emportée pour combattre l'influence du froid. Malgré tout, il parvient à se griser, et la caravane s'égare au hasard, non sans accidens à moitié tragiques, sur des routes parfaitement invisibles. Les auberges deviennent de plus en plus sauvages. La dernière, sur les confins du pays cultivé, n'est qu'une misérable hutte, où, dans une seule pièce de trente pieds carrés, l'hôte et l'hôtesse, et leurs trois filles, et leurs quatre domestiques, avec cinq ou six Indiens, étaient installés quand nos voyageurs y demandèrent asile. M. Boivin, l'aubergiste, les reçut avec un empressement tout français; mais, à part le droit de s'étendre à l'abri du toit commun, que pouvait-il leur offrir? Encore est-il à remarquer que les Indiens et les domestiques mâles, fumant à qui mieux mieux, avaient rendu le parquet inhabitable pour un Anglais bien élevé. « Sur cette abominable mer, nous parvînmes à découvrir deux îles, et nous y étendîmes nos robes de peau de bufle, » dit le voyageur avec un ressentiment que le temps n'a pu affaiblir. Au reste, dans cet étrange pêle-mêle, la décence était aussi bien observée que possible. Les *dames* ne se couchèrent que lorsque, rassurées par le ronflement des voyageurs endormis, elles purent éteindre les flambeaux et se déshabiller dans une complète obscurité.

On repartit à la pointe du jour, en compagnie cette fois de quelques nouveaux guides, Hurons à moitié, Français pour le reste, qui habitent Sorette, et font métier de se mettre, eux et leurs chiens, à la disposition des *sportsmen* anglais. C'est une race dégénérée, avide, adonnée au vin, immonde en tout point, qui s'abâtardit de jour en jour, et perd peu à peu jusqu'à son talent pour la chasse, ce dernier gagne-pain, cette suprême faculté qui lui restait. Deux ou trois heures après, les voyageurs arrivèrent « dans la forêt, » c'est-à-dire dans le désert; entre eux et le pôle, il n'y avait plus trace de civilisation. Les routes frayées s'arrêtaient à cet endroit, et la plaine immense s'ouvrait devant cette poignée de chasseurs aventureux; mais le gibier ne se montrait pas encore : il fallut marcher toute la journée à travers les épicéas et les pins, sur la neige, où, sans leurs *raquettes* canadiennes (1), nos *sportsmen* seraient infailliblement restés; encore trébuchaient-ils à chaque pas contre les branches serrées des taillis qui pointent de toutes parts sous ce tapis épais et durci.

Le soir venu, les Indiens creusèrent dans la neige la hutte où il fal-

(1) *Snow-shoe*, mot à mot *souliers à neige*.

lait passer la nuit. Ce trou avait vingt pieds de long sur douze de large; quelques jeunes sapins arc-boutés les uns contre les autres et fichés dans l'espèce de levée que formait la neige rejetée sur les bords de cette espèce de puits, soutenaient le toit, où l'écorce du bouleau, pareille à du cuir et découpée en longues bandes, remplaçait la tuile et l'ardoise. Deux lacunes, ménagées dans ce treillis végétal, servaient de porte et de cheminée. Le foyer, en guise de dalles, avait deux énormes troncs de bois vert sur lequel on empila plusieurs fagots secs. La neige entassée contre les parois, aux deux extrémités de ce dortoir improvisé, fournissait des oreillers d'une blancheur séduisante, et les pieds des voyageurs convergeant vers le foyer central, ils se trouvaient en passe d'obéir strictement aux sages prescriptions de l'école de Salerne, trop connues pour les rappeler ici. Les matelas étaient des troncs de sapin, les couvertures et les draps des robes en peau de buffle; tout le mobilier à l'avenant. Ainsi le chaudron en cuivre où cuisait le souper des chasseurs, — du porc, des pois et du biscuit pêle-mêle dans la neige fondue, — pendait aux poutres du toit, à l'aide d'une longue tresse de branches vertes. Des rouleaux d'écorce, pris entre les deux branches d'un bâton fendu, fiché dans la neige, figuraient des bougies dans leurs candélabres. Mais au milieu de ce dénùment général, — admirez la ténacité des habitudes anglaises, — le thé ne manquait pas, et mêlait ses aromatiques émanations à celles de la gamelle indienne. Les chiens, systématiquement exclus du souper et même de l'habitation, hurlaient aux alentours et cherchaient de temps en temps à se glisser inaperçus jusqu'auprès du foyer; alors les Indiens, occupés à marmotter leur rosaire, s'interrompaient tout à coup pour les chasser à grands renforts d'affreux blasphèmes.

« Vers minuit, raconte le voyageur, je m'éveillai sous l'étreinte d'une main vigoureuse qui, me semblait-il, serrait mes épaules comme dans un étau : — c'était le froid. Le feu cependant jetait de vives lueurs, et nos pieds en étaient si voisins, que nos robes fourrées commençaient à roussir; mais, nonobstant toutes nos précautions, toutes les couvertures dont nous étions surchargés, nous courions grand risque d'avoir la tête gelée : jusqu'à ce moment je n'avais pas eu l'idée complète de ce qu'est le sentiment du froid.... Ma main, que j'exposai une seconde à l'air en essayant de ramener autour de moi mon manteau de buffle, fut tout aussitôt saisie et amortie par cette gelée intense. Mon haleine, arrêtée au passage par le mouchoir de laine qui entourait mon visage, s'y cristallisait aussitôt, et me fit en peu de temps un masque de glace. La flamme du foyer brûlait bleue dans l'air raréfié; à deux pieds de l'âtre embrasé, la neige restait dure et craquait sous les doigts... »

Le jour suivant fut encore consacré au voyage. On n'arriva que le soir, après dix-huit milles de route, au *ravagé*, c'est-à-dire au district

où les élans se réfugient. Le gîte fut, de tout point, pareil à celui de la veille; mais l'habitude en avait émoussé les rigueurs, et, le froid n'étant pas tout-à-fait aussi vif, les deux *gentlemen*, avant de s'endormir, firent tranquillement leur lecture du soir. Le gibier leur était promis pour la matinée suivante.

En effet, sur la neige à demi fondue, — car la température s'était tout à coup élevée, — on discernait les traces des élans, et, sur l'écorce des arbres, les vestiges de leurs morsures. On fut bientôt à leur piste, et les chiens donnèrent alors avec d'autant plus de fureur, qu'on avait pris soin, ne l'avons-nous pas dit? de les affamer depuis quarante-huit heures. Notre chasseur, s'échauffant, de hâter le pas; mais à chaque instant, embarrassé de ses chaussures inusitées, il allait donner du nez contre terre, sans que les guides indiens, maintenant préoccupés de leur chasse, prissent le moindre souci de ces chutes réitérées. Lui-même n'y songeait guère, et ne craignit pas de s'élancer après un énorme *moss-deer* qui avait d'abord tenu tête aux chiens, mais que la vue des chasseurs ne tarda pas à mettre en fuite. A chaque bond, le pauvre animal enfonçait dans la neige; ses pieds brisaient la glace qu'elle recouvrait, et, dans ses efforts pour se dégager, les angles tranchans de cet épais cristal pénétraient dans ses chairs dénudées. Aussi ses traces sanglantes devenaient de plus en plus irrégulières et dénonçaient son épuisement. L'épaisseur du bois le dérobait au chasseur, mais celui-ci distinguait sa respiration oppressée et pantelante parmi les éclats de la basse futaie dans laquelle l'orignal se frayait péniblement passage. De temps en temps il tombait et laissait un large sillon sur la neige profondément labourée; puis, reprenant haleine, il tentait encore un effort pour sauver sa vie. Enfin, au milieu d'une vallée profonde, sous des arbres séculaires et dépouillés, à cent pieds du sol, de toute ramure, la victime s'était arrêtée. Elle faisait face au chasseur quand il put la contempler, immobile, entourée des limiers ardens, qu'un seul mouvement de sa tête puissante écartait à vingt pas, mais qui revenaient aussitôt, les yeux enflammés et grinçant des dents, tourner autour de ce dédaigneux ennemi. A bout de forces, il n'essayait plus ni de résister ni de fuir : seulement on eût pu lire dans ses grands yeux noirs une sorte de prière muette qui semblait adressée à son bourreau. Elle ne l'arrêta point, et, visant à loisir, il l'atteignit en pleine poitrine. Enragé de douleur, l'animal bondit hors de la neige et s'élança vers son ennemi, qui, de nécessité, ne pouvant fuir, attendit ce dernier choc, dont il n'avait d'ailleurs rien à craindre. Frappé d'une seconde balle, l'orignal s'arrêta, chancela sur ses jarrets affaiblis, et tendit le cou. Un filet de sang coulait de sa bouche, sa langue pendait, et lentement, comme s'il se couchait pour dormir, il se laissa tomber sur la neige. Ni les chiens ni les ndiens n'osaient encore se hasarder près de lui, craignant ses dernières

atteintes, les plus dangereuses comme les plus imprévues; mais, quand son regard s'éteignit, quand le trépas eut raidi ses membres agiles et nerveux, ils vinrent tous contempler l'ennemi tombé.

Quant à notre *gentleman*, il éprouvait un singulier mélange de désappointement, de confusion et même de remords. Cette boucherie dont il était le principal agent, il ne pouvait de sang-froid la contempler sans dégoût; et tandis qu'il suivait de l'œil, assis sur des sapins qu'on venait d'abattre, l'odieux travail de dépècement qui précède la curée, il commençait à se repentir d'être venu chercher si loin et à si grands frais un plaisir de cannibale. Il s'égaya cependant vers le soir, et, pour célébrer son triomphe, il inventa une illumination d'un nouveau genre. L'écorce des bouleaux, en cette saison de l'année, détachée du tronc et des branches, est un combustible très actif; elle donne une flamme rouge et brûle assez long-temps avec une odeur qui ressemble à celle du camphre. Nos voyageurs saisirent chacun une torche et, dispersant de tous côtés leurs Indiens armés de même, ils s'amusèrent à mettre le feu au pied des pins et des bouleaux qui environnaient leur gîte nocturne. Une cinquantaine de ces arbres furent bientôt en flammes. Dans un parc anglais, dont ils eussent fait la gloire, cet incendie eût coûté deux ou trois mille liv. sterl.; dans un *ravagé* du Canada, il ne coûta pas même un remords à nos hasardeux touristes. « Nous étions, dit le narrateur, à deux journées de l'habitation la plus voisine. Il s'écoulera peut-être des années avant qu'un être humain revienne dans ces déserts glacés; il s'écoulera des siècles avant que personne songe à y fonder un établissement régulier. Comment aurions-nous regretté notre somptueuse illumination? »

De retour à Québec, après six jours de fatigue, — six journées cruelles durant lesquelles nos *gentlemen* n'avaient fait usage ni du savon de Windsor ni des rasoirs Mac-Daniell, — notre voyageur nous conduit à la prise de voile de deux jeunes filles catholiques. Plus tard, il nous raconte l'incendie qui par deux fois, l'année dernière, ravagea l'ex-capitale du Canada. Un singulier concours de circonstances donna au second de ces désastres l'apparence d'une prophétie réalisée. Après le premier incendie, qui eut lieu le 28 mai 1845, une terreur superstitieuse, dont l'origine n'a pu être constatée, s'empara de la population, et le bruit se répandit que les quartiers épargnés cette fois devaient être bientôt détruits. On fixa même le jour où il fallait s'attendre à subir cette nouvelle calamité. Ce devait être un mois, jour pour jour, après le terrible événement du 28 mai. Le 28 juin, rien n'annonçait que ces craintes absurdes dussent être justifiées. Il faisait très chaud; la journée se passa sans accident. Le soir, une assez forte brise s'élève tout à coup, balayant la poussière des rues désertes et silencieuses. A onze heures, à onze heures et demie, rien n'avait encore bougé. Les plus timides se

rassuraient et allaient se livrer au sommeil, lorsque, *cinq minutes avant minuit*, le globe de métal qui termine la flèche du clocher de Saint-Patrick, jusque-là invisible dans l'obscurité, refléta tout à coup quelques lueurs indécises. Une petite maison de bois avait pris feu, à l'extérieur des murs, dans le faubourg Saint-Jean, sur la limite des quartiers incendiés le mois précédent. A minuit, tous les beffrois, toutes les églises de Québec, sonnaient déjà le tocsin; mais le vent soufflait avec une telle force, que les progrès du feu ne purent être domptés avant huit heures du matin, et dans cet intervalle de temps, malgré les efforts de toute la ville, et bien qu'on eût fait sauter des rues entières pour interrompre toute communication entre un faubourg et l'autre, les ravages furent immenses. La population consternée croyait à un crime. Il fallut remonter, par voie d'enquête, à l'origine de ce désastre annoncé d'avance, et l'on constata qu'il était dû à l'imprudence d'une misérable domestique, à des cendres mal éteintes et jetées sur un tas de fumier, bref aux causes les plus triviales et les plus fortuites.

En allant de Québec à Montréal dans un comfortable bateau à vapeur, on longe les districts français; on passe devant Saint-Trois, Sainte-Anne, les Trois-Rivières, le port Saint-François, autant de villes ou bourgs catholiques dont les habitans parlent le même langage que les héros de Dancourt et de Lesage, avec l'accent de nos provinces normandes. Les maisons sont pauvres, les fermes assez grossièrement cultivées. Le Canadien français ne demande au travail que le pain de chaque jour, aimant à vivre où il est né, à mourir où il a vécu. Ses enfans se partagent le domaine paternel, et, comme l'égalité veut qu'ils aient tous leur quote-part de la rive fluviale, les héritages ont quelquefois un demi-mille de profondeur sur quelques pieds de large. La saison d'hiver se passe en réunions joyeuses; on chante, on danse auprès de l'étuve allumée. Le costume n'a pas changé depuis l'arrivée des premiers colons; c'est la même veste de drap gris à larges basques, le bonnet de tricot rouge ou bleu, la ceinture de couleur tranchante serrée autour de la taille, les culottes arrêtées au genou. Chaque dimanche, ils assistent pieusement aux offices. Bien peu savent lire ou écrire, bien peu se rendent compte de leur condition nationale; mais avec leur politesse native, leurs besoins bornés, leur foi simple et solide, leurs vieilles chansons qu'ils se transmettent encore telles qu'on les entendait il y a deux cents ans au bord de la Loire, on trouverait difficilement des gens plus heureux.

Au-dessus de Montréal, la navigation fait halte; les rapides de Lachine ne permettent pas de remonter plus avant le grand fleuve. Située sur une île qui a trente milles de long sur dix milles de large, et dont le Mont-Royal, qui lui donne son nom, est la seule éminence, cette ville est devenue le siége du gouvernement colonial. L'état-major militaire, les fonctionnaires supérieurs, y résident maintenant, et le com-

merce extérieur du Canada semble devoir s'y centraliser peu à peu. Par suite des animosités électorales, les dissentimens politiques y éclatent aussi avec plus d'amertume que parmi les habitans de Québec ou de Kingston; la société s'y partage en coteries plus nombreuses et plus exclusives; bref, notre touriste, qui rend complétement justice à la beauté des édifices, aux instincts entreprenans de la population, aux rapides progrès de l'industrie qui se manifestent à Montréal, ne paraît pas avoir éprouvé de vifs regrets en quittant cette ville.

Le voyage de Montréal à Kingston se fait partie en diligence, partie en bateau à vapeur; on relaie naturellement à chaque chute, et on franchit en voiture la distance que les *steamers* ne parcourent pas encore. Dans très peu de temps, à l'aide d'une canalisation latérale, la navigation du Saint-Laurent ne sera plus interrompue par les rapides, et, du golfe où se jette le grand fleuve, on arrivera jusqu'au dernier des lacs canadiens sans mettre pied à terre. Kingston est une ville assez triste, d'aspect misérable, et qui a perdu la plus grande partie de son importance le jour où elle a cessé d'être le chef-lieu de la colonie. Le voisinage de l'Amérique y est beaucoup plus sensible que partout ailleurs: les eaux minérales, le bon marché des subsistances, les ressources que ses environs offrent aux chasseurs et aux pêcheurs, y attirent un grand nombre d'officiers en retraite, d'employés réformés, etc. Les anciens marins surtout, dont le plus grand plaisir est de naviguer encore, trouvent à satisfaire, sur le lac Ontario, cette innocente manie.

En 1813, ce lac fut le théâtre de plus d'un combat où la fortune favorisa les Américains. La flottille anglaise y fut entièrement prise ou détruite par le commodore Chauncey. En général, pendant ces guerres dont les grandes catastrophes européennes annulèrent l'importance, et dont elles ont effacé le souvenir, la marine américaine fit des prodiges, et presque toujours, dans les rares occasions où il lui fut donné de combattre à forces égales les vaisseaux anglais, ceux-ci durent baisser pavillon. Qui sait si, dans le développement des destinées nationales, l'Amérique ne sera pas la rivale maritime de la Grande-Bretagne, et si ce n'est pas à elle qu'est réservé l'honneur de briser cette suprématie contre laquelle aujourd'hui l'Europe entière ne saurait prévaloir?

C'est au bord des lacs que viennent en général s'établir les émigrés anglais ou irlandais que la métropole envoie au Canada; mais ces arrivages annuels de vingt-cinq à trente mille habitans se font à peine sentir dans ces immenses districts. « Le désert insatiable les absorbe, dit énergiquement l'auteur d'*Hochelaga*, et crie aussitôt pour en avoir d'autres. » Les salaires sont très élevés; un fermier habile réalise des profits considérables. Malheureusement la nature a mis une barrière infranchissable entre l'Angleterre et le Canada pendant cinq mois de l'année, et, l'an dernier encore, de nombreux naufrages ont prouvé

qu'on ne devait pas se fier aux perfides promesses des plus doux automnes. Tous les vaisseaux qui s'attardèrent jusqu'au 28 novembre sur les eaux du Saint-Laurent furent à moitié détruits par les glaces, tout à coup survenues, et perdirent la plus grande partie de leurs équipages.

Toronto,—qui naguère s'appelait *Little-York,*—est le centre de l'influence anglaise dans les Canadas. Aucune cité du continent américain n'a fait d'aussi rapides progrès, ni qui promettent un avenir plus brillant. Elle n'existait pas, comme cité municipale, avant 1834; à l'heure présente, elle a vingt mille habitans. L'industrie seule, et non pas la rage des spéculations, a produit ce merveilleux résultat. Les campagnes environnantes sont d'une rare fertilité; des chemins de fer déjà étudiés les traverseront sous peu d'années; le gaz étincelle dans les rues de Toronto; d'énormes aqueducs alimentent tous les quartiers. C'est là qu'est l'université anglicane, riche et puissant établissement doté de terres considérables, et dont la réputation s'étend au loin. Les règles intérieures et les allocations considérables que les gouverneurs réclament de la législature canadienne, pour maintenir ce foyer de doctrines essentiellement favorables à la domination britannique, sont fréquemment le texte de virulentes discussions au sein de la chambre d'assemblée (1). Toronto est aussi le siége d'un évêché qui comprend tout le Canada supérieur, c'est-à-dire la portion du pays où la religion réformée a une prédominance marquée sur tous les autres cultes.

Anglais de race pure, protestant sincère, notre touriste a porté une critique sérieuse sur l'établissement officiel de la secte anglicane dans cette colonie éloignée. Il le trouve insuffisant et mesquin. Deux évêques dont les revenus sont modiques, surtout par rapport à l'étendue énorme de leurs diocèses, soixante-cinq desservans dans le Canada oriental (Québec), quatre-vingt-onze dans le Canada occidental (Toronto), la plupart sans maison curiale (*glebe-house*), et avec des appointemens annuels de 60 liv. sterl. (1,500 fr.), alors que les visites paroissiales leur imposent des déplacemens fort coûteux, lui paraissent ne pas répondre aux nécessités chaque jour croissantes d'un pays où il serait si essentiel pour la métropole d'établir son ascendant moral, le seul en définitive qui puisse lui conserver quelque temps encore cette colonie lointaine. La part du clergé protestant avait été réservée par la prévoyance minis-

(1) On peut consulter, sur les tendances irréligieuses du parlement canadien, un petit volume qui vient de paraître dans la *Bibliothèque coloniale*, publiée par le libraire Murray. L'auteur, ministre du culte anglican, se plaint que les ennemis de l'église l'emportent ordinairement dans toutes les discussions de la chambre d'assemblée, et il ajoute : Ainsi vont les choses, bien que la majorité y soit composée de membres de notre église. Quelques-uns sont malheureusement ce qu'on appelle des *low-churchmen;* d'autres sont négligens et tièdes dans leur attachement à notre culte, et un petit nombre peut-être n'ont d'anglican, voire de chrétien, que le nom sans les croyances. *Philip Musgrave, or Memoirs of a Missionary in Canada,* chap. XXI.

térielle, et cette part, comprenant le septième des terres sans maître à l'époque du statut royal (1), était certes assez considérable; mais toutes les sectes comprises sous cette vague dénomination de « protestans » sont venues tour à tour demander leur part des *clergy reserves*, et toutes l'ont reçue ou la reçoivent. Par un acte tout récent de la législature britannique, il est décidé que l'on vendra ces domaines religieux pour répartir immédiatement les fonds qui en proviendraient. L'église d'Angleterre demande en nature ce qui lui revient, calculant que la vente de ces terres, différée de quelques années, se ferait dans des conditions tout autrement avantageuses.

Elle ne compte pas plus de deux cent vingt mille sectateurs épars dans les deux Canadas. Le catholicisme, bien autrement répandu, — car beaucoup d'émigrans irlandais appartenant à la religion romaine viennent grossir le nombre des catholiques français, — est aussi beaucoup plus richement doté. Le Canada inférieur est sous la tutelle religieuse d'un archevêque assisté de deux évêques dont chacun a son coadjuteur. On n'y compte pas moins de soixante-quinze églises, vingt couvens et dix colléges ou séminaires. Le Canada supérieur a soixante-dix églises, un évêque et un coadjuteur. Des terres immenses dépendent de ces établissemens. L'île tout entière où Montréal est bâtie appartient, par exemple, au séminaire des Sulpiciens. D'autres seigneuries, dont quelques-unes renferment d'incalculables ressources minéralogiques, sont également inféodées au clergé romain; les couvens, où l'on apporte souvent de très riches dots, accumulent ainsi des richesses considérables, et enfin la dîme du vingt-sixième que les cultivateurs prélèvent sur les récoltes en grains, — dîme qu'on a étendue récemment à tous les autres produits de la terre, — vient compléter ce système de dotations religieuses qui assure une existence florissante à l'église canadienne. Aussi le clergé catholique s'est-il toujours montré favorable à l'influence du gouvernement anglais. La confiscation des domaines immenses que la compagnie de Jésus possédait aux environs de Québec est maintenant oubliée, et les agens de l'Angleterre peuvent compter qu'en échange de la protection accordée par eux à la foi catholique, les prêtres *papistes* repousseront de leur mieux l'invasion des idées américaines, beaucoup moins favorables, comme chacun sait, au maintien des corporations religieuses, à l'enrichissement des ministres du culte. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les progrès du protestantisme doivent, à la longue, anéantir ces bonnes dispositions, cette mutualité de bons offices, fondée sur des intérêts purement mondains. Chaque jour les meilleurs fermages passent des mains d'un indolent catholique dans celles d'un protestant industrieux, et la dîme payée aux curés diminue, dans certains districts,

(1) George III, *Anno regni* 31.

avec une effrayante rapidité. Aussi l'émigration, que le gouvernement métropolitain encourage et développe autant qu'il le peut, est-elle fort mal vue du clergé romain. Il y a là un germe d'antagonisme qui ne saurait manquer, un jour ou l'autre, d'éclore et de fructifier (1).

Après l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs propriétés, — mesures violentes adoptées à la fin du dernier siècle, — l'éducation publique fut à peu près anéantie dans le Canada. Rarement trouvait-on, dans chaque paroisse, deux ou trois cultivateurs en état de lire et d'écrire. La littérature et les sciences n'étaient guère enseignées qu'à Montréal et à Québec, où bien peu de jeunes gens profitaient des facilités qui leur étaient données pour acquérir, à très peu de frais, une instruction dont l'utilité ne leur était pas démontrée. Long-temps après, en 1818, la législature du Bas-Canada vota des fonds pour établir et maintenir un certain nombre d'écoles. Ces allocations continuèrent jusqu'en 1832, et eurent d'excellens résultats, si l'on en juge par le nombre des écoles primaires qui existaient à cette époque dans presque toutes les paroisses, sous la surveillance de quelques notables habitans. On en comptait 1344, non comprises les écoles de filles, ces dernières annexées à chaque fabrique, et en nombre égal à celui des églises. Deux écoles normales furent établies en 1836, et à cette époque les diverses institutions ayant pour objet l'enseignement public grevaient de 24,000 liv. sterl. par an le budget de la province, où il y a maintenant vingt colléges ou séminaires catholiques, et seulement deux colléges protestans. Le Canada supérieur a doté le collége de Toronto (l'Oxford canadien) de 226,000 ares de terre, et de 66,000 une autre institution qui porte le nom de la province (*Upper Canada College*). La législature alloue en outre 2,400 liv. par an pour les écoles de district et les écoles communales, et de plus, 230,000 acres de terre sont loués ou mis en réserve pour subvenir aux besoins futurs de l'instruction publique. En somme, si l'on excepte les districts les plus excentriques et les moins peuplés, l'enseignement élémentaire est à la portée de tout le monde, et les colons du Canada supérieur profitent amplement de ce nouvel état de choses. Quant aux *habitans*, ils sont plus indifférens aux progrès des lumières, et l'auteur d'*Hochelaga* laisse entendre que les prêtres catholiques, s'ils n'apportent aucun obstacle direct à la propagation des connaissances humaines, sont au moins très peu disposés à la favoriser de leur influence. N'oublions pas que ce témoignage, émané d'une plume protestante, ne doit être accepté qu'avec réserve.

Il faut en dire autant des jugemens que porte le même écrivain sur

(1) Pour connaître les fatigues, les inimitiés, les privations que bravent les missionnaires protestans, il faut recourir à l'ouvrage que nous venons de citer en note. C'est un tableau peu littéraire, mais assez naïf, de la vie d'un apôtre dans ces régions à demi sauvages.

la presse canadienne. Elle est plus respectable, nous dit-il, sinon plus éclairée que celle des États-Unis. Québec et Montréal ont chacune huit ou dix journaux dont la moitié, — non pas la meilleure, — sont écrits en français. Kingston en a cinq, Toronto sept, et presque toutes les villes un peu importantes possèdent au moins un organe de leurs griefs ou de leurs vœux. Avant la dernière rébellion, quelques-unes de ces feuilles professaient des opinions républicaines et faisaient constamment ressortir les avantages que le Canada retirerait d'une plus étroite alliance avec les États-Unis. La suppression de ces journaux, volontaire ou forcée, — notre écrivain ne s'explique pas là-dessus, — fut le premier résultat des hostilités armées. D'ailleurs, plus d'un journaliste, comme Lyon William Mackenzie et Wolfred Nelson, déposa la plume pour saisir l'épée. Le dernier siége maintenant à la chambre d'assemblée, ce qui indique une certaine atténuation dans la violence de ses opinions. Quant à Mackenzie, il a publié une histoire de la rébellion et des événemens qui l'ont suivie, où il laisse entrevoir que ses sympathies pour l'Amérique ne sont plus à beaucoup près aussi ardentes. Les feuilles les plus radicales n'osent plus en appeler à l'intervention étrangère, et les publicistes canadiens semblent disposés à restreindre le débat dans les limites de la colonie, assez puissante aujourd'hui pour obtenir toutes les concessions dont elle a besoin. L'auteur d'*Hochelaga* aime à trouver la confirmation de ces favorables augures dans le langage tenu à la tribune par le chef des réformistes du Haut-Canada. « Les Américains se tromperaient, disait-il, en supposant que nos discussions politiques viennent d'une sympathie quelconque pour eux ou pour les institutions qu'ils se sont données. Nous avons, il est vrai, nos querelles; mais nous sommes parfaitement en mesure de les régler entre nous et sans avoir recours à personne... » Dans une autre séance, à propos d'un bill proposé pour la réorganisation des milices : « Mes compatriotes, s'écriait un orateur français, seraient les premiers à courir aux frontières dans le cas d'une invasion, et le dernier coup de fusil tiré sur ce continent pour la défense de la couronne britannique partirait d'une main française. Par habitude, par religion, par sentiment, nous sommes conservateurs et monarchiques. » Voilà, certes, de belles protestations; mais que garantissent-elles, si ce n'est le concours actuel d'une partie des sujets de l'Angleterre? Au lendemain d'une révolution avortée, entendit-on jamais un autre langage? Et celui-ci fût-il sincère, on verra plus loin s'il engage, je ne dirai pas la génération future, mais ceux-là même qui l'ont tenu, au-delà d'un bien petit nombre d'années.

Nous avons énuméré toutes les raisons qui doivent nous faire douter de ces éphémères assurances, et nous ne reviendrons pas sur les hypothèses menaçantes pour l'Angleterre, que nous avons tour à tour examinées. Ce qui est certain, c'est que personne ne doute, en Amérique,

de l'annexion future du Canada. Plus on voit l'Angleterre augmenter ses troupes dans cette colonie, plus elle cherche à fortifier ses positions militaires et son ascendant moral, ici par des bastions, là par des concessions et des ménagemens, plus loin par des menaces et des supplices, mieux on se rend compte de ses craintes, de ses prévisions sinistres. Remarquez, par exemple, l'ostentation avec laquelle notre Anglais énumère les forces de son pays : — sept compagnies d'artillerie, onze régimens d'infanterie, trois escadrons d'excellente cavalerie provinciale, et jusqu'à une compagnie nègre de cent hommes, qui battent l'estrade sur les frontières. — Ce n'est pourtant pas avec sept ou huit mille soldats réguliers qu'on pourrait défendre cette vaste contrée. On évalue bien les milices à cent quarante mille hommes, mais tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la réalité de ces ressources; et d'ailleurs qui oserait affirmer que les milices canadiennes seront toujours disposées à verser leur sang pour la vieille Angleterre, si la jeune Amérique se présentait aux frontières, et réclamait, au nom de la fraternité des peuples, l'union de deux pays que la Providence a placés sous le même ciel, auxquels la civilisation donne les mêmes instincts, et que mille intérêts communs appelleraient à se ranger sous le même drapeau, si une lutte de principes éclatait jamais entre les républiques et les monarchies?

Pour conjurer ces désastres prévus, le charme proposé par l'auteur d'*Hochelaga* est le même dont sir Robert Peel entretenait naguère le parlement anglais. Il voudrait, nous l'avons dit, que l'Angleterre réunît en corps de nation n'ayant qu'un gouvernement, une capitale, un budget, un parlement, toutes ses colonies nord-américaines; et pour amener ce grand résultat, prenant une carte de ces colonies, il trace un gigantesque chemin de fer, qui, parti d'Halifax, sur les côtes d'Acadie, va d'abord aboutir en face de Québec, sur la rive de Saint-Laurent. De Québec, il se prolonge sur Montréal, Kingston, Toronto, et même Sandwich. Une autre ligne, également partie d'Halifax, aboutirait sur la côte, vis-à-vis l'extrémité méridionale de Cap-Breton, et presque vis-à-vis le Bras-d'Or et Sydney, la principale cité de l'île. Par là ces colonies s'élèveraient du rang de provinces secondaires à celui d'un état puissant, ayant d'ores et déjà plus de deux millions d'habitans, un territoire immense, d'excellentes voies de communication intérieure, des ressources inépuisables, et sur lequel la métropole étendrait son égide aussi longtemps qu'il aurait besoin d'une protection militaire. Dans cette utopie, vous devinez que la centralisation s'obtient sans secousses, sans mesures tyranniques : l'assemblée législative fonctionne en toute liberté; le pouvoir exécutif est dans des mains constamment pures et fortes; le patronage administratif s'exerce sans abus, indistinctement au profit de tous les indigènes, et à l'exclusion des étrangers, c'est-à-dire des Anglais. La justice est parfaitement indépendante; on distribue avec discerne-

ment des récompenses honorifiques, des titres, des pairies, aux citoyens les plus éminens. Enfin le conseil législatif (la chambre aristocratique) est placé en dehors du contrôle populaire, mais il est en même temps aussi peu soumis que possible à l'influence de la prérogative royale.

Opposera-t-on à ce beau plan l'exemple des colonies américaines? L'écrivain anglais repousse de son mieux cette assimilation inévitable. D'où vient cependant qu'à l'exception des taxes directes, les griefs du Canada, en 1837, étaient les mêmes que ceux de l'Amérique en 1776? Et d'où vient encore qu'en décrivant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Cap-Breton, voire l'île du Prince-Edouard, notre touriste est obligé de signaler partout des agitations politiques, — mouvemens dont il se moque, et qu'il appelle des tempêtes dans un moutardier (*mustard pot storms*), — mais qui n'en trahissent pas moins la disposition de ces peuples naissans à s'affranchir d'une protection que sans doute ils s'imaginent acquérir à trop haut prix?

Au contraire, tout prévenu qu'il était, au début de son livre, contre les Américains et leurs dispositions envahissantes, l'auteur d'*Hochelaga* est contraint, à mesure qu'il les voit de près, de rendre justice à ces énergiques civilisateurs du Nouveau-Monde. Qu'ils mâchent du tabac, qu'ils mangent sans élégance, qu'ils se tiennent mal dans le monde, et que leur curiosité naïve empiète souvent sur la réserve polie du voyageur, voilà ce qu'il constate avec soin; mais ces grands crimes ne peuvent cependant l'aveugler sur le bon sens, la vigueur morale, l'esprit de suite, le courage entreprenant, la cordialité hospitalière de ces braves gens si mal élevés. Ces grossiers républicains ont un sentiment si exquis de certains devoirs essentiels, qu'une jeune femme voyagerait seule d'un bout de l'Union à l'autre, sans avoir à craindre, non pas une insulte, mais une parole inconvenante. Le voyageur est partout accueilli avec bienveillance; l'esprit national, poussé fort loin, n'exclut pas une attention tolérante à ses remarques, fussent-elles défavorables; et si sérieux, si exclusivement occupés d'affaires qu'on se les représente, les Américains savent à merveille le prix d'une bonne plaisanterie, d'une vive réplique, même lorsqu'elle est dirigée contre eux. En revanche, ils mettent le plus grand soin à ne jamais choquer les préventions, l'amour-propre, les antipathies nationales de l'étranger qui vient s'asseoir à leur foyer, et, dans tout le cours de sa tournée en Amérique, l'écrivain anglais n'a pu citer qu'un seul échantillon de cette humeur bourrue, de cette malveillance jalouse que les touristes de la Grande-Bretagne ne manquent guère d'attribuer à frère Jonathan par rapport à John Bull. Encore s'agit-il d'un cordonnier qui retarda méchamment je ne sais quelle réparation urgente aux souliers du voyageur, pour lui faire manquer le convoi du chemin de fer. On conviendra que l'exemple n'est pas des plus concluans. Nous préférons, comme plus significative, une autre

anecdote du même livre, celle de cet Anglais au cou raide, installé, lorgnette en main, sur le devant d'une loge, au théâtre de New-York, et qui, voyant arriver une dame, ne songea point à lui offrir sa place. Quelques observations furent échangées à ce propos entre lui et le cavalier de cette dame; elles attirèrent l'attention du public, et, lorsqu'on sut de quoi il s'agissait, douze à quinze citoyens accoururent, enlevèrent, sans lui faire aucun mal, l'Anglais qui se débattait entre leurs mains, et le conduisirent à la porte du spectacle; là, son chapeau, ses gants, sa lorgnette, lui furent ponctuellement restitués; on glissa même dans sa main le prix de sa place, et, sans autre injure, on ferma sur lui les portes du théâtre. Cette application de la loi de Lynch est hautement approuvée, il faut le dire, par notre impartial voyageur. Que dirait-il s'il la voyait pratiquer en grand contre l'établissement des Anglais dans le nord de l'Amérique?

Malgré lui, cette pensée le préoccupe. On voit qu'il a débattu, soit avec ses compatriotes, soit avec les Américains, et surtout avec lui-même, les chances d'une lutte, et qu'il les redoute pour son pays. « De la possession de Québec et du Canada, dit-il dans sa conclusion, dépend la conservation du territoire immense qui entoure la baie d'Hudson : les provinces maritimes, le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et les îles, seront probablement les *dernières citadelles* du pouvoir anglais dans ces colonies occidentales. Elles ne courent aucun danger tant que nous conserverons notre suprématie navale. » Et même en ceci nous croyons qu'il se trompe. Les chances guerrières ne sont pas les seules dont il faille tenir compte. La paix a ses dangers, son influence décentralisatrice. Pour n'en citer qu'un exemple, plus frappant à nos yeux parce qu'il vient de se produire, voyez ce qui se passe depuis que l'Angleterre, enfin édifiée sur les avantages du libre échange, a cru devoir restreindre la *protection* que ses tarifs accordaient aux produits coloniaux. L'assemblée législative du Canada s'est émue : elle a réclamé, supplié, menacé même, insinuant que, si la protection douanière était retirée aux colons, « ils seraient naturellement amenés à douter qu'il y eût pour eux un grand avantage à demeurer partie intégrante de l'empire britannique. » Les journaux canadiens, brodant sur ce texte, y ont ajouté des commentaires encore plus audacieux. « Le temps n'est plus, disent-ils, où une nation peut tenir dans l'esclavage des possessions lointaines par le simple charme du mot *fidélité* (*loyalty*)... Or, la Grande-Bretagne nous traite en esclaves; elle nous retire les avantages que nous lui devions, et ne nous laisse que les charges dont ils étaient la compensation naturelle. Elle prescrit à notre marine des lois qui ont une influence fatale sur notre commerce intérieur : elle a refusé de sanctionner, dans l'acte de navigation, un changement réclamé à l'unanimité par les deux branches de notre législature... En même temps elle

nous déclare qu'à l'avenir nous ne devons rien attendre d'elle.... Nous serons traités comme des étrangers, et l'Angleterre fera tant que nous lui deviendrons étrangers par le cœur comme par les tarifs.... Il est vrai que nous jouissons de sa protection; *mais c'est une protection contre ses ennemis, et non pas contre les nôtres* (1). »

Maintenant admettez que ces prédictions menaçantes se réalisent un jour, et que les Canadas, attirés dans la sphère commerciale des États-Unis, se séparent de la métropole, imagine-t-on que l'Angleterre soit assez mal inspirée pour employer sa « suprématie navale » à conserver des provinces comme le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Cap-Breton et l'île du Prince-Édouard? Nos voisins calculent trop bien pour agir ainsi. Déjà leurs économistes les mieux avisés critiquent, au point de vue positif de la recette et de la dépense, le soin que met la Grande-Bretagne à maintenir et à développer sa puissance coloniale; ils lui reprochent de faire venir du Canada des bois sujets à la pourriture sèche et bien inférieurs à ceux de la Baltique; ils lui reprochent encore de demander au cap de Bonne-Espérance, et d'attirer par l'appât du droit différentiel sur le marché britannique, des vins exécrables qu'il faut falsifier pour les vendre; ils travaillent à lui démontrer que l'idée de former un vaste *Zollverein*, où elle s'enfermerait avec ses colonies, est une chimère sans portée pratique; ils insistent en toute occasion sur les énormes charges que le pays s'impose, et dont l'unique résultat réel est de ménager quelques facilités au commerce extérieur. Et ces raisonnemens, appliqués aux possessions nord-américaines telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne manquent ni de valeur ni de vertu persuasive. Que serait-ce donc si, les deux Canadas devenus américains, ainsi que le territoire immense qui entoure la baie d'Hudson, on traitait la même question limitée au reste des colonies actuelles!

L'Acadie ou Nouvelle-Écosse (*Nova-Scotia*) ne compte que 180,000 habitans épars sur une surface de 15,000 milles carrés. Toute la partie méridionale est rocailleuse et stérile; le nord seul se prête à la culture et paie les travaux qui le fertilisent. Le Nouveau-Brunswick, deux fois plus étendu que l'Acadie, n'a pas été complétement exploré : on ne connaît guère que les districts voisins de la principale rivière, le Miramichi. C'est un pays de forêts et de lacs, où deux cent cinquante navires viennent chaque année prendre leur cargaison de bois de charpente; mais la capitale (Fredericktown), bâtie en bois, ne compte pas plus de 7,000 habitans, et le pays entier n'en a pas plus de 160,000. Ajoutez à ceci qu'il confine à l'état du Maine, et que la délimitation des frontières a suscité déjà de nombreux conflits, apaisés en 1842 par l'habileté diplomatique de lord Ashburton, que l'Angleterre envoya fort à

(1) Extrait du *Morning Courier*, journal tory de Montréal.

propos pour flatter et désarmer l'excitation des états du nord. Le haut rang de cet ambassadeur et ses relations avec les hommes influens du congrès prévinrent une rupture qu'on pouvait croire imminente. Si elle eût éclaté, l'invasion du New-Brunswick par les Américains devait-elle rencontrer un obstacle sérieux? L'île de Cap-Breton, dont on ne tenait aucun compte avant que les *loyalistes* américains, chassés des états, y eussent cherché refuge, ne sera jamais qu'une très médiocre et très dangereuse station. Les flots de l'Atlantique ont brisé des vaisseaux sans nombre contre les récifs dont elle est entourée; on évalue à cent mille tonnes de marchandises et à deux mille matelots les pertes que, depuis trente ans, elle a fait subir au commerce de la métropole. En échange, elle ne saurait offrir, en supposant une exploitation complète dont les difficultés sont innombrables, que du charbon de terre, du gypse, du sel pour l'usage des pêcheries voisines, et quelques métaux recelés sous les rochers dont elle est hérissée. Trente-six mille habitans y occupent un territoire de deux millions d'acres, généralement infertile, si ce n'est au bord des lacs et des rivières. L'île étroite et longue qu'on appelait jadis l'île Saint-Jean, et qu'on a débaptisée pour flatter la vanité de feu le duc de Kent, alors qu'il était gouverneur de la Nouvelle-Écosse, est de toutes ces possessions celle qui sourit le plus au voyageur. Son rivage, profondément dentelé, offre aux vaisseaux des havres sûrs et nombreux. Celui de Charlottetown (capitale de l'île) est excellent et bien défendu. Le climat est doux; on n'y subit ni les alternatives extrêmes de l'hiver et de l'été canadiens, ni l'influence malsaine des brumes qui couvrent fréquemment la Nouvelle-Écosse et Cap-Breton. Le sol, partout facile à cultiver, offre d'abondantes ressources aux soixante mille bergers et laboureurs, — pour la plupart d'origine écossaise, — qui sont venus y chercher, non la richesse du spéculateur, mais l'abondance de la vie pastorale. Leur nombre actuel peut décupler avant que la terre (une surface de deux mille milles) fasse défaut à leurs efforts bénis du ciel.

Ainsi se présentent, dans un résumé rapide, les colonies secondaires dont il nous restait à parler. Encore une fois, guidée avant tout par son intérêt, et chaque jour moins disposée à des sacrifices inutiles, l'Angleterre ne les disputerait pas à l'Amérique le jour où celle-ci l'aurait chassée du Canada. Il y aurait aberration évidente à prendre les armes pour des intérêts si minimes et si précaires. Quand la Providence a parlé, quand elle a aussi nettement décrété l'affranchissement, ou, si l'on veut, la conquête d'un pays, il faudrait être insensé pour en appeler de ses arrêts souverains au dieu des batailles. Le bon sens politique de nos voisins nous garantit qu'ils ne se rendront jamais coupables d'une pareille folie.

E.-D. FORGUES.

BRIOLAN.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

VII.

Le vicomte d'Esprénil, qui servait à bord du *Régent*, n'avait pas encore vingt-cinq ans. C'était bien ce qu'on appelle un gentilhomme accompli. Il appartenait à cette race de *jolis seigneurs*, comme dit le prince de Ligne, qui portaient leurs uniformes si élégamment et si bravement, qui prodiguaient avec tant d'entrain leur noble et charmante vie. Il était digne et il était gai; par-dessus tout il était franc. Sans franchise point de vraie chevalerie. Le cœur de d'Esprénil était pur, brillant et solide comme son épée.

Briolan lui plut et il plut à Briolan. La bravoure et la jeunesse font marcher vite l'amitié. Ils devinrent inséparables. Pourtant ils en arrivaient lentement aux confidences. Saladin avait une humeur très discrète; d'Esprénil semblait d'un caractère plus léger, mais évidemment un secret d'une grande importance était lié à ses amours. Saladin s'était aperçu que plusieurs fois son ami paraissait tout près de laisser échapper des aveux qu'il refoulait sur-le-champ. Notre héros, avec son habituelle délicatesse, bien loin alors de l'interroger, respectait au contraire et feignait même de ne point remarquer ses hésitations.

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

Une après-dînée cependant, où les deux jeunes gentilshommes se promenaient tous deux sur le pont, sous le ciel plein d'une lumière empourprée, regardant les vagues qui brillaient au soleil comme des cuirasses, d'Esprénil dit à Briolan :

— Nous avons sous les yeux un fort beau spectacle; à vos côtés, j'en jouis beaucoup, mais en jouirais-je autant si j'étais seul? Non certes. Tenez, franchement, à moins d'être comme votre ami Dranmor, le marin s'ennuie dans son errante solitude. Il est rare de trouver un esprit et un cœur qui vous conviennent précisément dans le vaisseau auquel votre sort est attaché. Moi je suis né avec le goût, le besoin de dire, s'il se peut, de faire partager ce que je sens, d'avoir toujours près de moi au moins l'amitié. L'amitié, à ce que je pensais, devait me manquer sur *le Régent*, dont je connaissais tout l'équipage avant de m'embarquer, de sorte que je me suis arrangé, ma foi, pour y placer l'amour.

— Comment! dit Saladin, qui ne put à cette phrase inattendue retenir une expression de surprise, vous avez donc caché quelque femme ici?

— Oui, mon cher comte, voilà le secret que je voulais vous apprendre, car il me coûte d'avoir un secret pour vous; et d'ailleurs j'ai depuis quelques jours un charmant projet, que je ne pouvais exécuter sans vous mettre dans ma confidence. Vous savez que mon oncle, quoiqu'il soit peu plaisant de sa nature, m'a cependant plaisanté quelquefois sur le mystère de mon appartement, entre autres choses, sur ce rideau rose toujours fermé qui garnit la fenêtre de ma chambre. J'exagère à dessein la recherche de ma toilette, le soin de ma coiffure, pour que le brave homme puisse me croire des manies de petit-maître. « D'Esprénil (disait l'autre jour le marquis à table, vous en souvenez-vous?) ne veut point qu'on pénètre dans son boudoir; je crois, sur ma parole, qu'il met du rouge. » Je ne veux point qu'on entre chez moi, mon cher Saladin, parce qu'il y a d'ordinaire derrière ce mystérieux rideau rose, dont est occupé tout l'équipage, un regard qui se promène sur la mer avec une douce rêverie, le regard de ma maîtresse. Oui, j'ai ma maîtresse avec moi. Le sort m'a fait rencontrer une femme qui unissait les qualités les plus diverses : assez de songerie pour supporter la solitude, assez d'enjouement pour être adorée dans le monde; une femme, mon cher comte, qui est à la fois douce et piquante, gaie et rêveuse, enfin...

— Enfin, qui vous est chère, vicomte, interrompit Saladin; partant pour laquelle je me sens déjà le respect le plus tendre et le plus profond.

— Mon cher comte, reprit avec impétuosité d'Esprénil, je veux que vous la connaissiez. Tenez, voici le charmant projet dont je vous par-

lais. Cette nuit, quand le capitaine sera couché et presque tout l'équipage endormi, je vous recevrai dans ma chambre, et vous ferai souper avec ma maîtresse. Nous retrouverons ainsi sur la mer, à bord du *Régent*, des momens qui vaudront ceux qu'on peut passer à Paris dans les nuits les plus heureuses. Ainsi, voilà qui est convenu; entre minuit et une heure, venez sur le pont près du gaillard d'arrière, vous me verrez arriver à vous, et au bout d'un instant vous serez à table entre ma maîtresse et moi. Nous boirons, cher comte, à ce qu'il y a dans ce monde de joyeux et de sacré, à l'amitié, à l'amour, au courage, à l'aventure et à la gaieté.

Briolan fut exact au rendez-vous. Après quelques minutes d'attente, il voyait commencer un des plus aimables épisodes de sa vie aventureuse.

Dans une cabine étroite, mais qui eût fait honte au boudoir de la Gaussin, tant elle était décorée avec une étincelante élégance, une table, éclairée par un candélabre à fleurs et chargée de flacons, réunissait trois personnes : les deux jeunes gens que nous connaissons, et une femme qu'on était fort heureux de connaître, aux cheveux blonds, aux yeux noirs, d'une beauté qui convenait bien à la scène où elle figurait, c'est-à-dire originale et gracieuse.

Églé, nous appellerons ainsi la dame, c'est le nom qu'elle était convenue avec d'Esprénil de porter cette nuit, Églé trempait à peine dans la mousse du vin de Champagne la pourpre charmante de ses lèvres; ses deux compagnons buvaient franchement. Saladin avait un culte pour l'eau, mais il en était de ce culte comme de son amour d'Amadis pour sa belle cousine; de temps en temps, il oubliait la boisson sacrée, la boisson des colombes et des lions, des vrais amoureux et des vrais braves, pour les profanes attraits du vin; en ce moment, il tenait tête à d'Esprénil : aussi le cœur des deux amis était sur leur bouche, plus pur que le cristal, plus chaud que la liqueur des flacons.

— Saladin, dit d'Esprénil, morbleu, cette nuit je suis joyeux, la vie me plaît. Je ne désire rien. Viendrait un coup d'épée ou une balle, je m'en moquerais, parce que je suis gentilhomme; mais certes je ne pourrais pas aller dans une planète où je serais plus heureux qu'ici.

— Moi, repartit Briolan, je suis sans doute bien loin de me plaindre en ce moment, mais je ne puis pas être aussi heureux que toi, d'Esprénil; car le vrai soleil de gaieté, la vraie source de bonheur, la fraîcheur et la lumière de l'ame, la femme qu'on aime, cher vicomte, manque à cette fête pour moi.

— Ah! monsieur de Briolan, interrompit Églé, je vois avec plaisir que vous tenez un langage d'amoureux.

— C'est que je suis amoureux, madame, reprit Saladin, que le vin décidément entraînait à l'expansion la plus fougueuse; c'est que je suis

amoureux avec toute l'ardeur, la sincérité, l'énergie de mon cœur. Je suis amoureux à soupirer, à pleurer, à me battre et à me tuer. Il y a de par le monde, madame, deux yeux mystérieux comme la nuit et éclatants comme le soleil, qui sont les astres dont je dépends. D'Esprénil, buvons à ces deux yeux.

D'Esprénil ne demandait pas mieux. On but aux yeux de Brigitte, et une fusée de plus éclata dans la cervelle de Saladin.

Alors Églé prit plaisir à faire parler Briolan. Quand notre héros aurait vidé toutes les bouteilles que contenaient les caves du *Régent*, il est certains secrets qu'il n'aurait jamais laissé envoler de son sein : sur son amour, sa religion de paladin, il aurait toujours laissé ces nuages que doit assembler un galant homme devant la chère et sainte pensée; mais, sur certaines aventures légères, Briolan n'eut point la retenue qui était dans sa nature, et qu'il regardait d'habitude comme un devoir de garder. Ainsi, par exemple, il raconta dans tous ses détails à Églé, malgré les promesses qu'il s'était faites, et que jusqu'alors il avait tenues, son séjour dans l'île de Temera. S'il passa très rapidement sur les graces et les agaceries de la présidente, il s'étendit beaucoup sur les diableries de lady Mac-Morth. Églé s'intéressa vivement à la scène où don José voit le spectre de la Madillez. Comme c'était une femme d'esprit, dans le récit très complet que lui faisait Briolan, et de ses aventures et de la manière dont elles avaient été prises tant par lui que par ses compagnons, une chose la frappa et la divertit d'une façon toute particulière, ce fut la prétention de Narille aux croyances superstitieuses. Sans idée moqueuse, en suivant tout simplement la vérité, Briolan lui avait fait comprendre le caractère de l'enragé marquis.

C'était, disait Églé, un caractère dont elle raffolait; elle trouvait ce M. Narille le plus amusant des personnages, dans son rôle de gentilhomme qu'il remplissait avec une admirable conscience. Elle aurait voulu le connaître. Saladin ne se doutait guère de ce qu'il y aurait un jour, et un jour bien proche, d'étrangement fatal dans ce caprice. Il en riait avec d'Esprénil. Ce n'étaient, dans ce charmant souper, que transports de gaieté et élans de tendresse.

La nuit n'avait pas encore disparu; mais on sentait déjà sous les voiles noirs du ciel, comme les amours et la gaieté sous le deuil expirant d'une veuve, les roses atours du matin. D'Esprénil, en reconduisant Briolan jusqu'à la partie du vaisseau où nos aventuriers logeaient, s'abandonnait encore à l'ivresse des heures à peine envolées.

— Eh bien! mon cher Saladin, n'ai-je pas raison d'adorer ma maîtresse? Vous l'avez vue. Tout ce qui fait aimer est sur son visage, dans son cœur et dans son esprit; mon cher vicomte, je suis, comme vous, amoureux, et fier d'être amoureux! On en reviendra toujours là, voyez-vous! Rien de beau et de touchant comme l'ancien et le véritable

amour, l'amour des preux! J'ai appris avec plaisir, cette nuit, que vous aviez une dame, Saladin; c'est une raison de plus, vrai Dieu! pour que vous soyez mon ami. Qu'on me traite de don Quichotte, si l'on veut, ce tendre et héroïque mot de *ma dame* me met le feu au cœur et les larmes aux yeux! Plus heureux que vous, je l'ai avec moi, ma dame! Nous n'avons pas pu nous séparer; car, voyez-vous, Saladin, ce n'est point une manière de dire, c'est la vérité: ma maîtresse et moi, nous avons une seule vie! Et même, ajouta-t-il au bout d'un instant, après s'être arrêté tout à coup sur ces derniers mots, et même il y a des momens où j'ai peur que ce ne soit mauvais pour un homme d'aventure, portant une épée et foulant ce sol de bois que voici, sous lequel est toujours la mort, d'avoir ainsi confondu son existence avec une existence qui lui est si chère. Mais bah! ce qui est noble et beau justement dans la jeunesse d'un gentilhomme, c'est que, des biens les plus précieux, on est toujours disposé à se dépouiller dès que l'honneur vous chante au cœur ses fanfares. Ma maîtresse le comprend comme moi, l'honneur. S'il le fallait... Et pourtant, reprit-il après un nouveau silence, quelle douleur pour moi de précipiter dans ma mort toute cette grace et cette beauté! Peut-être aurais-je bien fait de la laisser en France.

En ce moment, les pensées de d'Esprénil (c'est une marche que les pensées suivent souvent après boire) passèrent de la gaieté à la mélancolie. Levant les yeux vers les étoiles, qui jetaient un dernier regard sur la mer avant d'aller se perdre dans les splendeurs du jour, Briolan dit à son ami dans un noble transport :

— Qu'importe, après tout, le trépas à nous et à celles qui sont dignes de nous! Je conçois que les ames bourgeoises aient de la peine à s'envoler dans la mort; mais nous, qui habitons sur les grandes cimes, nous sommes, comme les oiseaux des montagnes, toujours prêts à disparaître dans le ciel.

VIII.

Quelques jours après ce souper, d'Esprénil aborda en riant Saladin :

— Églé, dit-il, a un caprice auquel il faut absolument, mon cher comte, que vous et moi nous nous soumettions. Elle veut à toute force voir M. de Narille figurer dans une scène de diablerie, comme celles qu'entend si bien lady Mac-Morth. Voici quel est son plan : je dirai devant votre précieux marquis que j'ai passé l'hiver dernier à Paris dans les conjurations magiques, et je lui proposerai, ainsi qu'à vous, d'évoquer des morts. Nous conviendrons aussitôt pour la nuit prochaine d'une réunion composée de nous trois seulement bien entendu; je ne voudrais pas soumettre ma magie à l'œil perçant de M. de Mafré. Cette

réunion aura lieu dans ma cabine. C'est sur vous que je proposerai d'abord d'essayer mes sortilèges. Je vous demanderai quelle ombre vous voulez voir; vous souhaiterez l'ombre d'une sœur, d'une maîtresse, de qui vous voudrez en un mot, pourvu que ce soit d'une femme. Aussitôt que j'aurai accompli certaines formules, Églé paraîtra dans le costume convenable à l'apparition évoquée. Comment se douter qu'une femme est à bord d'un vaisseau de la marine royale? De sa superstition affectée, M. de Narille sera tenté de passer à une vraie superstition. C'est là ce qui fera le bonheur d'Églé. Quant à ce qui le regardera personnellement, s'il a le courage après votre fantôme d'évoquer un fantôme pour son compte, voici ce que nous avons arrêté : on ne verra qu'une forme indécise accompagnée d'un murmure confus; je dirai que j'ai négligé une formule, que l'opération est manquée et ne peut plus être recommencée sans de grands inconvéniens, et on laissera là cette seconde épreuve, qui aura perdu toute importance après la triomphante issue de la première.

A la volonté la plus fantasque d'une femme, Saladin n'aurait jamais imaginé d'opposer une résistance. Il accueillit donc avec respect le caprice d'Églé. Au moment même où il assurait d'Esprénil de sa soumission à cette belle, le hasard poussa Narille vers les deux gentilshommes. On exécuta sur-le-champ une des scènes méditées. Le vicomte parla de son expérience et de son habileté dans la magie, Briolan lui demanda des preuves de son art; Narille appuya la demande de Briolan : les trois jeunes gens prirent rendez-vous pour la nuit suivante.

Dès que l'heure de la terreur et du crime, minuit, se fut mise en route dans son manteau sanglant, d'Esprénil alla trouver sur le pont Briolan et Narille, qui l'attendaient, et les introduisit dans sa chambre.

La chambre du vicomte présentait un aspect bien différent de celui qu'elle offrait dans la nuit du souper. Le boudoir de petite-maîtresse était changé en gîte de sorciers. Un personnage de Callot ou de Rembrandt, au regard de chat, au front sinistre et au bonnet fourré, y aurait été parfaitement à sa place. Une seule clarté s'y disputait avec les ténèbres, celle d'une chandelle désolée, sentant la veillée mortuaire, qui sortait d'une bouteille cassée. Sur les murs, couverts de draps flottans et livides qui ressemblaient à des linceuls rangés dans un vestiaire de fantômes, se détachaient maints objets hideux, un squelette d'autruche, une momie indienne, une sorte de singe empaillé ou de nègre embaumé d'une physionomie particulièrement grotesque, piteuse et maligne.

D'Esprénil dit d'une voix solennelle à Briolan, quand il eut laissé à ce spectacle le temps d'agir sur l'imagination de Narille :

— Saladin, c'est à vous d'abord que je m'adresserai. Est-il parmi les morts quelqu'un que vous désiriez rappeler? Du monde où nous

entrerons un jour tout entiers, et où maintenant notre pensée ose à peine faire quelques pas en tremblant, voulez-vous qu'une ombre revienne?

— Oui, répondit Briolan.

— Et qui voulez-vous revoir? Par quels yeux fermés au jour des vivans voulez-vous être regardé?

— Je voudrais, reprit Briolan après s'être recueilli quelques instans, je voudrais être regardé par des yeux que je n'ai jamais vus, mais qui étaient, m'a-t-on dit, les plus beaux du monde. Mon grand-père avait une sœur, M[lle] Judith de Briolan, qui mourut dans la fleur de ses ans, après une partie de chasse. Elle était grande chasseresse, et l'on prétend qu'elle avait eu un démêlé avec un cerf qui était sorcier. Le fait est que sa mort fut subite. Ma grand' tante Judith avait les cheveux blonds et des yeux noirs. On me parlait souvent d'elle dans mon enfance, et, toutes les fois que j'allais dans les bois, j'espérais la rencontrer sous un chêne. Qu'elle se montre à moi cette nuit, telle qu'elle était aux jours de sa jeunesse et de sa beauté.

— Votre désir va être exaucé, dit d'Esprénil.

Et allant chercher dans un coin de la chambre un gros livre d'un aspect cabalistique qu'il approcha de la chandelle : — Répétez après moi, Saladin, poursuivit-il, la formule que je vais lire. Et il récita, dans une langue complétement étrangère à Narille, je le crois bien aussi à tous les habitans de toutes les parties du globe, une formule que répéta après lui Briolan. Puis il souffla la chandelle en disant comme lady Mac-Morth : — Toute lumière, hors celle des astres, est hostile aux fantômes. — Alors, devant un des rideaux qui garnissaient la chambre, on vit dans une mystérieuse clarté le plus gracieux des fantômes. Un épieu à la main, une trompe à la ceinture, des cheveux blonds dégageant un front hardi et tombant en boucles lumineuses sur une épaule aux teintes rosées, un charmant regard bien vague, bien mystérieux, bien profond, dans les plus noirs des yeux, Églé apparut avec toute son intelligence et sa grace à Briolan et d'Esprénil charmés, à Narille charmé et confondu.

Les apparitions doivent être courtes. Quand on eut contemplé quelques instans l'aimable fantôme, le vicomte ralluma la chandelle en passant rapidement devant sa maîtresse. Par ce mouvement habilement exécuté, il donna le moyen à la jolie ombre de disparaître, sans être vue, derrière le rideau.

Que pensait et que disait Narille? Il était aussi ébahi qu'on pouvait le désirer. Il s'imaginait que le destin, prenant comme lui sa gentilhommerie au sérieux, le plaçait au milieu d'un monde digne des Renaud et des Tancrède. Il se mettait à croire aux revenans de bonne foi et sans arrière-pensée; mais comme il était, après tout, fort brave (sa

bravoure était, avec sa candeur, un des traits qui donnaient le plus d'originalité à son caractère), comme il était donc fort brave, il était beaucoup plus surpris qu'effrayé. D'ailleurs, ainsi qu'il le fit fort bien remarquer lui-même, l'apparition qu'on venait de voir était plus propre à échauffer les cœurs qu'à les glacer. Après avoir payé un juste tribut d'éloges à la belle du pays des morts :

— Maintenant, dit-il, palsambleu! il faut, mon cher vicomte, que je fasse venir à mon tour un fantôme. Voyons, qui vais-je vous prier d'appeler? Si je me connaissais quelque grand' tante aussi piquante que celle de ce fripon de Briolan, je n'hésiterais pas à l'évoquer; mais, quoique les grand' tantes ne me manquent pas plus que les grands-oncles, les grands-pères, les grand' mères, tous les grands parens, je n'ai pas, je le crains bien, dans toute l'espèce féminine de ma maison, une beauté digne de se montrer après Mlle Judith. Tenez, mon cher vicomte, appelez tout simplement un de mes ancêtres, n'importe lequel, mon bisaïeul, par exemple... ou bien plutôt mon trisaïeul.

A cette demande, faite du ton de la plus incroyable assurance et avec une bien grande étourderie pour un homme qui croyait sérieusement à l'art d'évoquer les fantômes, une idée fatalement espiègle traversa l'esprit du vicomte d'Esprénil.

— Vous allez voir votre trisaïeul, mon cher marquis. Je vous demande seulement quelques instans pour aller échanger sur le pont un regard avec la lune, puis revenir méditer ici. Ma méditation ne sera point longue, mais il faut qu'elle soit solitaire. Ayez la bonté, je vous prie, de vous retirer un moment avec Briolan dans un coin du gaillard d'arrière; aussitôt mes préparatifs achevés, j'irai vous avertir, et nous verrons le Narille que vous demandez dans toute la splendeur de la charge dont sans doute il était revêtu.

Saladin, sans comprendre ce que son ami préparait, se retira en effet avec Narille à une extrémité du *Régent*. Il était en cet endroit depuis quelque temps, trouvant le temps long, la nuit froide et la société de Narille assez peu récréative, quand il vit reparaître d'Esprénil.

— Suivez-moi, messieurs, fit le vicomte; tout est prêt pour notre seconde opération. Votre trisaïeul, mon cher marquis, sent déjà votre pensée agir sur lui dans l'autre monde.

Et l'on rentra dans la chambre des conjurations. Après une cérémonie toute semblable à celle qui avait eu lieu pour l'évocation de Mlle Judith, où seulement Narille remplaçait Briolan, d'Esprénil éteignit de nouveau la chandelle, et devant ce même rideau, sur lequel s'était dessinée tout à l'heure l'ombre charmante de la tante chasseresse, apparut le plus inconvenant fantôme..... un fantôme en bonnet de coton, en veste blanche et en tablier de cuisine, le fantôme de Laridon.

Un instant, Narille fut plongé dans la stupeur et pensa que vraiment

son trisaïeul, sur lequel, on se l'imagine, il avait les plus incertaines données, avait été dans ce monde un occiseur de dindons, un rôtisseur de poulets, un écorcheur de poissons, en un mot un cuisinier, et qu'il revenait, dans le costume de cette humble et utile profession, confondre la vanité de son petit-fils; mais il arriva, par malheur, qu'il reconnut tout à coup, malgré l'épaisse couche de farine sous laquelle on l'avait déguisé, le visage de maître Mathieu, le cuisinier du *Régent*. Peindre la colère qui saisit alors le marquis serait chose difficile. Il se jeta sur le fantôme, lui appliqua une paire de soufflets, dont le bruit éclatant attesta qu'ils n'étaient pas tombés sur une ombre; puis, s'adressant au vicomte d'une voix que faisait trembler l'indignation :

— Par la mordieu! dit-il, vous me rendrez raison de cette mystification impertinente! Je vous prouverai, monsieur, l'épée à la main, que je n'ai pas dans les veines du sang de marmiton! Ah! vous voulez, monsieur, mettre des gâte-sauces dans ma famille! Palsambleu! je vous éventrerai comme le drôle que je viens de souffleter éventre un poulet!

— Vous voyez bien, monsieur Narille, repartit le vicomte d'Esprénil avec le plus grand sang-froid, que votre provocation, où vous mêlez les hôtes de la basse-cour, sent beaucoup plus le gâte-sauces, comme vous dites, que le gentilhomme. Du reste, ajouta-t-il d'une voix brève et digne qui arrêta une réplique furieuse de Narille, tâchez d'agir en gentilhomme, monsieur, puisque c'est en gentilhomme que je vous traiterai. Faisons trève, s'il vous plaît, aux injures, qui sont de fort mauvais goût, et que les épées ont pour emploi précisément d'éviter aux gens de cœur. Je m'arrangerai demain, monsieur, pour vous donner une satisfaction; en ce moment, je vous souhaite une bonne nuit qui ne soit point tourmentée par des fantômes.

Le lendemain de cette ridicule et funeste scène, Briolan, de grand matin, allait trouver d'Esprénil.

— La peste soit de votre plaisanterie d'hier, cher vicomte! disait-il; maintenant il faut que vous rendiez raison à Narille. Jamais l'enragé marquis n'a été plus digne de son nom. Il a l'enfer dans le cœur et dans les yeux. Il me soupçonne un peu de l'avoir trahi et de m'être égayé avec vous sur son compte, car il comprend avec peine comment sa gentilhommerie vous a toujours été si suspecte. Il ne sait pas qu'eussé-je eu sur lui la bouche close comme une porte de prison, ce n'est point vous, cher vicomte, qui auriez méconnu son origine; mais, enfin, j'ai regret de la part que j'ai eue à tout cela, et ce duel m'ennuie. Narille, malgré ses ridicules et ses défauts, a une bonne qualité, sa bravoure; puis il a été et est encore mon compagnon d'aventures. Que vous dirai-je? je trouve ce combat fâcheux; je l'envisage avec un sentiment de répugnance impatient et triste dont je suis moi-même tout étonné. Je voudrais à toute force qu'il pût être évité.

On devine ce que d'Esprénil répondait à son ami. Briolan le savait comme lui, il n'y avait aucun moyen d'éviter une semblable affaire; mais elle avait, en effet, quelque chose de fâcheux, tenant à une circonstance que Briolan ne connaissait pas, et que voici. Le capitaine du *Régent*, le marquis de Kermandin, avait eu une vie bien fatalement attristée par le duel. A vingt-cinq ans il avait tué un enfant de quinze ans, un jeune cadet de marine dont il avait insulté la mère dans un moment d'ivresse. A quarante ans, dans une affaire à peu près semblable à celle où il avait joué un si terrible rôle, c'était son fils à lui, un jeune homme déjà par le courage, un enfant encore par la grace et la faiblesse, qu'il avait vu tomber sous une épée de spadassin. Le marquis avait donc pris le duel dans une aversion mêlée d'épouvante, il le détestait d'une sombre et religieuse haine; aussi avait-il déclaré que, si un combat singulier avait jamais lieu à son bord, il le punirait, au nom de l'autorité royale et de sa propre autorité, avec une sévérité effroyable.

— Malgré les liens de parenté qui m'attachent à M. de Kermandin, il ne s'agit de rien moins pour moi, dit le vicomte, en me battant avec M. de Narille, que de la perte de ma carrière d'officier. Quant à mon adversaire, je ne sais point jusqu'à quel excès de châtiment se portera envers lui, dans sa puissance arbitraire, le capitaine de vaisseau. Ceux mêmes, enfin, qui nous auront servi de témoins, courront aussi le plus sérieux danger. Voilà qui m'afflige, mon cher comte, ajouta d'Esprénil; mais toute cette complication de périls n'en rend que plus impérieuse la satisfaction demandée par votre compagnon.

Il fut convenu que l'affaire se viderait la nuit, au clair de la lune, dans une partie isolée du vaisseau; que, pour ne point mettre d'officiers dans la confidence, chaque combattant n'aurait qu'un témoin pris parmi les aventuriers, Mafré pour Narille, et pour d'Esprénil Briolan.

A l'heure et au lieu fixés pour cette rencontre, les deux adversaires et leurs seconds se trouvèrent réunis. La lune, sur laquelle on avait compté pour éclairer le combat, était entourée de gros nuages humides qui ôtaient à sa lumière toute sa force. Les deux adversaires pouvaient à peine distinguer la pointe de leurs épées. Le plus habile en escrime perdait donc en grande partie le fruit de sa supériorité. On en vint presque immédiatement au corps à corps. Briolan, après quelques secondes remplies de l'ardente anxiété qu'éveille cette terrible phase du duel, crut apercevoir, malgré la nuit, une large tache de sang sur la poitrine de d'Esprénil. Il écarta sur-le-champ avec son épée les deux épées rivales, qui se choquaient encore.

— Vous êtes touché, vicomte, s'écria-t-il.

— Ce n'est rien, dit d'Esprénil, je puis continuer.

— Non, de par Dieu! reprit Briolan; ce maudit duel n'a déjà que trop duré. Je ne laisserai jamais recommencer cette odieuse lutte de ténè-

bres. Mafré, emmenez Narille, qui a vengé bien suffisamment sa cause et celle de ses aïeux; moi, je reconduis le vicomte dans sa cabine.

Et Saladin, prenant sous le bras d'Esprénil, se dirigea vers le logis de l'officier. Quelqu'un veillait dans ce logis : c'était Églé. Il faut avoir un peu vécu de cette jeune et audacieuse vie où le cœur plein de chaleur amoureuse, la cervelle pleine de visions enchantées, ne savent jamais si une balle ou une épée n'éteindra pas leur flamme, ne dissipera point leur magie; il faut avoir connu les deux ardeurs passionnées éveillées par ces deux mots tout-puissans d'honneur et de maîtresse pour bien comprendre ce qui se passait dans la cabine de d'Esprénil. S'il n'y a point quelque petite main bien chère dont vous ayez senti le goût à vos lèvres, quelques grands yeux bien adorés que vous ayez vus s'ouvrir devant vos yeux, tout en maniant une crosse de pistolet ou une poignée d'épée, je ne sais pas si Églé et d'Esprénil vous toucheront. Ils remuaient profondément le cœur de l'honnête Saladin. Le vicomte pressait sur sa bouche la main de sa maîtresse; Églé arrêtait un regard sublime, où se lisait tout ce qu'ont d'émouvant l'héroïsme et la tendresse, sur les traits pâles de son amant.

— Mais, s'écria-t-elle tout à coup en s'adressant à Saladin avec un de ces accens de femme déchirans et passionnés qui causent d'incroyables vibrations dans le cœur, mais si sa blessure était grave, monsieur de Briolan? Comme il vient de pâlir! Ah! mon Dieu, voilà que j'ai peur!

Le grand danger des blessures de l'épée, c'est, comme on le sait, l'étouffement. Saladin appuya ses lèvres sur la plaie de son ami, et, en faisant jaillir le sang avec abondance, il mit un terme à l'accident qui avait causé l'effroi d'Églé.

— J'ai déjà vu, dit-il ensuite, beaucoup de blessures, et celle-là, j'en suis persuadé, n'est pas dangereuse. Il n'est pas venu de sang sur la bouche de d'Esprénil; c'est un signe excellent. Toutefois je désirerais beaucoup que l'on pût appeler le docteur du vaisseau.

D'Esprénil ne voulut pas y consentir. Le docteur était un homme âgé, dévoué à M. de Kermandin, ennemi du duel comme lui, et qui, dans une circonstance semblable, avait trahi la confiance d'un blessé. Saladin obéit aux volontés du malade, et il se retira en le confiant à la tendresse d'Églé.

Mais, le lendemain, quels furent le mécontentement et la surprise du comte, quand, se dirigeant de bonne heure vers la cabine de son ami, il aperçut d'Esprénil qui se promenait, une effrayante pâleur sur le visage, dans son uniforme d'officier!

— Vous avez donc pris le parti de vous tuer? lui dit-il. Dans la situation où vous êtes, aimé d'une femme comme celle qui vous a reçu et soigné cette nuit, je vous le dis franchement, je vous trouve on ne peut plus coupable. Il est parfois presque aussi mal de trop abandonner sa vie que de la trop ménager.

— Hier, répondit le vicomte, il est une chose que je ne vous ai point dite : c'est que dans la journée le marquis avait rassemblé les officiers pour les prévenir que d'un moment à l'autre *le Régent* pouvait être attaqué. Nous venons d'atteindre les parages où ses instructions lui ordonnent de se tenir en garde contre des vaisseaux ennemis. En ce moment, mon cher comte, conviendrait-il à un officier de garder sa chambre en se disant malade? Il y aura un corps dans mon uniforme tant qu'il y aura une ame dans mon corps.

Saladin ne pouvait qu'approuver son ami; mais les sentimens tendres de son cœur devaient être mis à une terrible épreuve. A chaque instant, chez le pauvre vicomte, la nature physique résistait à la nature morale. Les plus graves accidens se produisaient; une blessure qui n'eût rien été si on l'eût soignée régulièrement devenait de plus en plus menaçante par la façon dont elle était traitée. Après la plus fatigante des journées commença pour le malade et ceux qui l'aimaient la plus mauvaise, la plus inquiétante des nuits.

Saladin avait obtenu de rester avec Églé au chevet de son ami. Presque toutes les heures, il secouait un assoupissement involontaire, pour dégager du sang qui l'encombrait une plaie de moment en moment plus irritée. Églé était effrayante. Dans ses yeux noirs tout grands ouverts, à la fois enflammés et humides, on voyait un désespoir qui faisait des progrès d'incendie. Aux premières clartés que le matin envoya dans la chambre où cette triste scène se passait, plusieurs symptômes qui se montrèrent à la fois sur le visage du blessé donnèrent à Briolan un mouvement d'effroi indicible. Le matin est un moment fatal pour les malades; c'est aux premières lueurs de l'aube que la mort frappe ses coups le plus volontiers. Saladin regarda la vie de son ami comme décidément en danger, et, dans le désespoir où le mettait l'absence des secours qui sont nécessaires aux blessures, près de ce cher et noble blessé, il s'écria :

— Mon Dieu! le laisserons-nous donc mourir faute d'un médecin?

Cet mots firent un effet magique sur Églé.

— Quoi! dit-elle, un médecin l'empêcherait peut-être de mourir, et il n'y a point de médecin auprès de lui!

Aussitôt, par un de ces transports plus irrésistibles, plus ardens, plus sacrés dans le cœur des femmes que dans les cœurs les plus purs et les plus intrépides de héros, bravant tout, stupeur, scandale, courroux, elle s'élança de la cabine, et, courant sur le vaisseau, se fit indiquer par un marin, qui la regardait comme un fantôme, la chambre du capitaine. Elle arriva jusqu'au lit où dormait M. de Kermandin.

— Un médecin sur-le-champ! dit-elle; un médecin pour votre neveu, qui a reçu un coup d'épée et qui se meurt.

Et au bout de quelques instans, elle rentrait dans la chambre de son

amant, traînant sur ses pas, pleins de surprise, presque d'épouvante, le capitaine et le docteur. Il était trop tard pour sauver d'Esprénil. Le premier regard du médecin, quand il eut interrogé la plaie, renfermait une sentence mortelle, qui fut comprise de tous, même d'Églé.

La pauvre femme s'était jetée au pied du lit de son amant, dont elle pressait avec désespoir une des mains contre ses lèvres. Comme la porte de la chambre était restée ouverte, beaucoup de gens étaient entrés. Le blessé aperçut Narille, qui se tenait sur le seuil de la cabine, n'osant point s'avancer, mais indiquant par la tristesse recueillie de ses traits combien il était ému du malheur dont il était la cause. Le vicomte tendit à son adversaire la main que sa maîtresse lui laissait libre avec cette grace de chevalier qu'il devait emporter dans le tombeau. Il pouvait à peine parler, mais il comprenait tout ce qui se passait autour de lui. Il avait sur le visage cette expression de douceur et de pureté que les approches de la mort donnent aux visages des braves. Puis ce fut la main de Briolan qu'il étreignit. Au moment de ce dernier hommage rendu à l'amitié, un sourire parut sur les traits du malade, si beau, si loyal, si noble et si résigné, que les larmes coulèrent avec abondance des yeux de Saladin; mais ce qui était fait vraiment pour attendrir, ce fut le mouvement passionné par lequel il retira la main que baisait sa maîtresse, et pressa sur sa bouche à son tour les doigts d'Églé. Le regard d'ardeur, de respect, de tendresse, par lequel il accompagna le premier baiser donné à ces chers doigts qui ne quittèrent plus ses lèvres renfermait tout le culte du preux pour sa maîtresse; il était plein de la passion qu'inspirent ces mains nobles, charmantes et sacrées, sur lesquelles l'ame se pose avec la bouche. Le marquis de Kermandin lui-même laissa voir des pleurs dans ses yeux.

Enfin le terrible moment arriva. Églé sentit la bouche de son amant qui ne pressait plus ses doigts; elle vit la suprême pâleur, celle qu'aucune ardeur du sang ni de la pensée ne dissipera plus, s'étendre sur le visage bien-aimé : elle comprit que d'Esprénil était mort. Alors elle se jeta une dernière fois sur son corps dans l'ivresse de la douleur; puis, se redressant avec rapidité, et courant par un élan brusque, imprévu, irrésistible, jusqu'à la fenêtre de la cabine, la fenêtre aux rideaux roses, elle l'ouvrit sans que nul eût le temps d'arrêter son bras et se précipita dans la mer. Quelques hommes coururent sur le pont, mais revinrent au bout d'un instant dire qu'il était impossible de la sauver.

Il y eut dans la cabine, autour du lit où le mort était étendu, un moment de stupeur. Le marquis de Kermandin fut le premier qui sortit du silence et de l'effroi où toutes les ames semblaient plongées. Tirant, avec un geste d'autorité, sur le visage de son neveu la couverture du lit où il venait d'expirer, et cachant ainsi à tous ces nobles traits qu'on ne pouvait regarder sans être ému au fond du cœur :

— Maintenant, messieurs, dit-il, je veux oublier les émotions auxquelles tout le monde ici s'est livré pour remplir avec calme et sang-froid mes devoirs de commandant et de juge. M. le vicomte d'Esprénil, mon neveu, est mort à la suite d'un duel; sa mort lui a évité un châtiment qu'aucune considération de ma part ne lui aurait épargné. Que ceux qui ont été ses complices se nomment, s'il y a en eux quelque véritable sentiment d'honneur.

Saladin, faisant trève à sa douleur, prit la parole, et raconta devant tous ceux qui étaient là, avec une scrupuleuse exactitude, la façon dont le duel s'était passé.

— Messieurs, dit le marquis, quand le récit du comte de Briolan fut terminé, j'apprends avec plaisir qu'aucun officier de mon bord ne se trouve mêlé à cette affaire; ceux qui l'ont conduite sont tous étrangers au corps où nous avons l'honneur de servir. Ils ont abusé d'une façon bien coupable de l'hospitalité que nous leur donnions au nom du roi et de la France : dès ce soir, cette hospitalité cessera pour eux.

IX.

Le marquis de Kermandin ne faisait jamais de vaines menaces. Au moment où le soleil se couchait, après avoir consulté sa boussole, il ordonna qu'on tînt un canot prêt à être lancé sur la mer. Cet ordre exécuté, il fit venir Briolan, Mafré et Narille.

— Messieurs, leur dit-il, nous allons être tout à l'heure en vue de l'île Dominique. C'est là que je vous déposerai avec vos couteaux, vos fusils et de la poudre. Vous pourrez chasser et combattre, manger et vous défendre; vous serez hors de la société, dont vous avez violé les lois, mais votre existence et votre liberté resteront sous la garde de votre industrie et de votre courage. Votre sort, messieurs, est encore digne d'envie, en comparaison de celui que vous avez mérité.

Les trois aventuriers ne répondirent rien à cette concise et sévère allocution; mais Dranmor, qui les avait suivis et se tenait derrière eux, s'écria tout à coup en s'avançant vers le capitaine :

— Je trouve, en effet, monsieur, très digne d'envie, en le comparant à toutes les destinées possibles, le sort que vous réservez à mes amis, et je vous demande à le partager.

— Votre désir sera exaucé, monsieur, lui dit le marquis. Et, saluant de la main les quatre compagnons, il se retira dans sa cabine.

Un instant après ce court échange de paroles, on découvrait la Dominique, et un des canots du *Régent,* conduit par six rameurs, recevait les aventuriers. Le canot aborda, au tomber de la nuit, dans une anse revêtue d'une pâle verdure, derrière laquelle s'étendaient, sous le ciel

mélancolique du soir, des hordes noires de grands arbres, c'est-à-dire toute une sombre et menaçante forêt.

Employez deux bourreaux à pendre un homme, certainement il y en aura un qui aura envie de faire boire un coup au patient. La bonté trouve toujours moyen de se loger quelque part. Un des matelots qui exécutaient les ordres cruels du marquis se détacha de ses compagnons, s'approcha de Mafré, et, tirant d'un sac de toile une tortue :

— Tenez, fit-il, si vous savez vous y prendre, voilà de quoi faire un bon repas. Le capitaine ne s'est point occupé de votre souper; moi j'ai été peiné de voir de pauvres gens qu'on envoyait le ventre vide, à une heure où l'on ne voit plus clair à tirer un coup de fusil, dans une île de sauvages. Même en plein jour, vous avez plus de chances ici pour être mangés que pour manger. Qu'est-ce donc la nuit? Tâchez de bien accommoder cette bête-là; mais, quand vous aurez soupé, ne dormez pas. Le capitaine sait bien ce qu'il fait en vous jetant dans l'île que voici. Sans parler des flibustiers, qui, à chaque instant, viennent s'y promener, la Dominique renferme une terrible peste, une tribu de sauvages, conduite par un chef qui aurait de quoi se faire une fameuse perruque avec toutes les chevelures qu'il a scalpées.

Et l'honnête matelot, après avoir achevé ces paroles, prenant congé de nos aventuriers, très reconnaissans de ses conseils et de son présent, alla rejoindre ses compagnons dans le canot du *Régent*, que bientôt on n'aperçut plus des rivages de la Dominique.

Mafré, qui s'était presque toujours montré à Briolan livré à une élégante paresse, le regard insouciant, le sourire moqueur, semblable à un de ces patriciens aux mille esclaves de la Rome impériale, Mafré prit tout à coup une peau nouvelle. Ce n'était plus le gentilhomme oisif et blasé que Saladin avait connu, c'était un chef de sauvages industrieux, actif, l'œil ardent, l'oreille au guet, tous les traits éclairés d'une intelligence hardie et farouche.

— Çà, dit-il en s'adressant à Dranmor, souvenons-nous que nous avons été boucaniers. Quoique le poivre, le piment, le girofle, tous les assaisonnemens nous manquent, je me fais fort d'accommoder, mieux qu'aucun cuisinier de l'Europe, la tortue qu'on nous a donnée. Holà! Narille, votre trisaïeul n'a pas fait la cuisine, mais vous allez la faire aujourd'hui. Cassez et ramassez des branches, battez le briquet, allumez du feu et aidez-nous dans notre métier de rôtisseur. Vous, Briolan, prenez votre fusil et faites sentinelle. L'île où nous sommes est très mal hantée, je le sais fort bien. Je ne serais pas étonné quand, aux premières clartés que jettera notre feu, quelque Caraïbe viendrait, sur le ventre, regarder s'il pourrait manger et notre souper et nous-mêmes.

Il semblait que Mafré eût le droit de commander. Narille exécuta sur-le-champ ses ordres, et Briolan lui-même se mit en devoir de lui

obéir. Les apprêts du repas furent assez longs. L'art d'accommoder les tortues est un grand art. Enfin le moment arriva pourtant où les cuisiniers déclarèrent que leur besogne était finie, et où Saladin fut appelé pour prendre sa part du festin.

Assis sur le gazon, auprès du feu, et, on peut le dire, à la belle étoile, car ils avaient au-dessus de leurs têtes la plus claire, la plus transparente lumière d'astres qui ait jamais éclairé le ciel, nos aventuriers mangeaient, et d'assez grand appétit. Rien de bon comme le danger pour faire manger et dormir les gens de cœur. Ils mangeaient, dis-je, quand un sifflement se fit tout à coup entendre à leurs oreilles, accompagnant une flèche qui vint tomber au milieu d'eux et se planter sur leur table, c'est-à-dire dans le gazon. Ils n'avaient pas encore eu le temps de se lever, qu'une grêle d'autres traits suivait celui-là, et ils s'étaient à peine mis en garde, que quatre ou cinq gaillards, équipés comme peuvent l'être les soldats de Satan, se jetaient sur eux en poussant des cris à faire avorter la chatte d'une sorcière. C'étaient des Caraïbes qui les attaquaient.

Heureusement nos gens n'étaient pas faciles à étonner long-temps. Mafré, le premier, se déroba aux enlacemens d'un Caraïbe, qui lui appuyait un couteau sur la gorge, tira rapidement un poignard, et, d'un seul coup bien appliqué, envoya au grand Esprit l'ame de son adversaire. Saladin était parvenu à se servir de son épée. Dranmor luttait, comme un gladiateur antique, contre un sauvage qu'il étouffait. Narille seul n'avait point la fortune pour lui. Pressé par deux ennemis, blessé d'une flèche et d'un coup de massue, il semblait fort près d'aller rejoindre ses aïeux dans l'autre monde, quand Saladin, qui venait d'enfoncer son épée jusqu'à la garde dans une poitrine tatouée, aperçut le cas désespéré du marquis; il courut aussitôt à son secours, atteignit un des sauvages dans les épaules d'un coup qui rompit des vertèbres et alla déchirer le cœur, puis se mit en devoir d'attaquer l'autre. Le Caraïbe vers lequel il se tournait, et qui venait de quitter Narille pour lui faire face, paraissait un combattant digne de lui. C'était un homme de haute taille, hardiment découplé, et, autant que permettaient d'en juger, d'une part la nuit, de l'autre son diabolique tatouage, ayant dans les yeux la sécurité et l'entrain d'un vaillant.

Tandis que Briolan s'affermissait sur ses jarrets pour engager un rude combat avec ce compagnon, Dranmor, qui venait de briser entre ses poignets de fer la mâchoire d'un Caraïbe comme un chasseur des Pyrénées brise les dents d'un ourson, Dranmor vint prendre en arrière l'adversaire de Saladin, et, d'une main dont il lui tordait l'épaule, l'étendant sur le sol, se disposa de l'autre à lui couper la gorge. Briolan, à aucun moment de sa vie, ne cessait d'être paladin. Un ennemi couché par terre, près de recevoir le coup mortel, lui rappela les us de la chevalerie

— Holà! Dranmor, dit-il, ne frappez point un homme renversé. Et toi, continua-t-il en s'adressant au sauvage, sans penser qu'un Caraïbe ne devait pas être très familier avec le français, et toi, mon brave, rends-toi. Il n'y a point de honte à se rendre quand on est par terre et entre deux ennemis.

Comme, en prononçant ces paroles, il tendait au sauvage une main désarmée et ouverte, le Caraïbe, comprenant mieux sans doute le geste que le discours de son adversaire, laissa glisser à côté de lui sa massue, et, lâché par Dranmor que la chevalerie de Saladin semblait rendre assez mécontent, se remit sur ses pieds.

Au moment où le comte de Briolan usait envers le guerrier sauvage de cette générosité, Mafré arriva, traînant par sa mèche unique de cheveux un Caraïbe sans armes et blessé. Ce n'était point probablement dans une pensée semblable à celle de Saladin que Mafré avait fait un prisonnier, on se l'est sans doute dit déjà; les paroles de l'aventurier vont confirmer ce dont on était sûr d'avance.

— Messieurs, fit-il en s'adressant à ses compagnons, voici un drôle arrivé le dernier contre nous, dont je suis parvenu à m'emparer vivant; il pourra nous être utile. Nous avons défait six Caraïbes; mais d'un moment à l'autre il peut en apparaître autour de nous toute une légion. Il arrive toujours un nombre qui oppresse la vaillance la plus démesurée. Après le combat les traités. Tâchons de négocier maintenant; pour cela, il est un moyen que j'ai employé déjà dans ma vie d'aventurier. Mon prisonnier, je le vois avec plaisir, a un compagnon. Nous avons deux prisonniers en notre puissance; il faut dresser deux bûchers bien complets : je m'entends à cela on ne peut mieux. Sur ces bûchers, nous ferons monter les deux Caraïbes; au moment où le premier nuage de fumée s'élèvera vers eux, ils entonneront leur chant de mort. Alors leurs amis viendront, et, pour les sauver d'un feu que nous aurons eu soin de ne pas trop attiser, afin de ne point rendre nos négociations impossibles, ils demanderont à traiter avec nous. Les sauvages sont très fidèles à leur foi; s'ils nous promettent la liberté et la chasse dans l'île, nous sommes sauvés.

Saladin se sentait peu de goût pour des négociations dans lesquelles il fallait débuter par faire rôtir ses prisonniers; il céda pourtant à l'opinion générale. Mafré montra autant de talent à l'occasion des bûchers qu'il en avait montré à l'occasion de la tortue. Le métier de rôtisseur d'hommes lui semblait aussi familier que celui de rôtisseur de bêtes. Deux poteaux fortement fixés dans le sol et entourés de bois sec s'élevèrent comme par enchantement. Les deux Caraïbes furent attachés à ces poteaux; puis Dranmor se baissa, battit le briquet, alluma une branche d'arbre, et mit le feu à un bout du bûcher. Saladin regardait à l'écart, avec un sentiment de tristesse, même d'horreur, et cependant un certain plaisir d'imagination satisfaite, la scène terrible et bizarre qui était

sous ses yeux : le monstrueux aspect des piloris auxquels, sous ce grand ciel, entre la mer et les arbres, deux fils des forêts étaient attachés, la physionomie dure et railleuse de Mafré, l'air grotesquement farouche de Narille, et enfin le beau visage de Dranmor qui, éclairé par les premières lueurs de la flamme homicide, offrait le calme rayonnant, mais dur, ingrat, égoïste d'un dieu païen.

Ainsi que l'avait dit Mafré, le sauvage dont on alluma d'abord le bûcher fit entendre, dès qu'il sentit l'odeur de la fumée, les premières paroles ou, pour mieux dire, les premiers sons d'un chant triste, mais énergique, digne de sortir, pour aller retentir dans les bois, d'une poitrine de guerrier. Le second sauvage (c'était celui auquel Briolan avait tendu la main), quand il vit venir la flamme à son tour, se disposa aussi à chanter. Il ouvrit sa bouche, surmontée d'une moustache rouge comme celle d'un dragon chinois, et, d'une voix qui ne ressemblait guère à celle de son compagnon, aussi joyeuse que virile, il entonna un chant non de Huron, d'Algonquin, de Topinambou, mais de grenadier, et de grenadier français. Il jeta aux vents les premiers vers d'une de ces bonnes chansons sentant le vin et la poudre qui couraient dans les régimens d'alors :

En avant, Champagne et Navarre;
Champagne et Navarre, en avant!

Ce fut un prompt et puissant effet que celui de ces paroles françaises sur nos aventuriers. Saladin s'élança avec un emportement d'enthousiasme vers le prisonnier, brisa ses liens, dispersa à grands coups de pied le bois du bûcher, et, le serrant dans ses bras :

— Quoi ! s'écria-t-il, vous êtes Français, sans doute soldat, et nous allions devenir vos bourreaux ! Pourquoi diable ne parliez-vous pas? Quel plaisir trouviez-vous à vous faire rôtir dans une peau de Caraïbe? Enfin, maintenant, dites-nous qui vous êtes, comment vous êtes là, et ce que nous pouvons faire pour vous.

Avec un bon accent français joyeux et martial, l'accent de La Tulipe causant devant sa tente, sur un tambour, le Caraïbe répondit :

— Je suis un ancien capitaine de grenadiers au régiment de Navarre; je suis ici par une suite d'aventures qu'il serait peu opportun maintenant de vous conter. Ce que vous pouvez faire pour moi en ce moment, c'est de ne pas me brûler, vous le faites. Moi, je pourrai peut-être vous empêcher d'être mangés; je tâcherai de le faire. A présent, ce n'est pas de s'étonner ni de causer qu'il s'agit : nous devons songer à bien d'autres choses. Pour commencer par un point important, voilà mon camarade qui continue à brûler là-bas, en chantant sa grande diablesse de chanson. Faites-moi le plaisir de le délivrer; ma tribu va venir, et je vous promets de m'arranger en sorte qu'on vous sache gré de vos bons procédés pour nous.

Tandis qu'en effet ce singulier sauvage, ou ce plus singulier Français, prononçait ces paroles, toute une bande de Caraïbes sortait du bois. Saladin aurait volontiers laissé le prisonnier courir rejoindre ses compagnons, s'en rapportant à sa bonne foi du soin de faire entendre raison aux sauvages; mais Mafré, moins chevaleresque et plus accoutumé aux bizarres espèces d'hommes que renferment les Amériques, se porta rapidement, le poignard au poing, près de l'ancien capitaine au régiment de Navarre, et lui dit d'une voix ferme :

— Si vous avez quelque autorité dans votre tribu, comme je le crois d'après les chevelures qui pendent sur vos épaules, montrez-le. Criez à deux guerriers principaux de venir vous parler; nous traiterons avec eux de votre liberté et de notre salut.

Le prisonnier obéit à Mafré. Sur quelques mots, ou pour mieux dire sur quelques cris sortis de sa bouche, deux personnages qui ne ressemblaient ni à l'ambassadeur d'Autriche ni au nonce du pape, et qui avaient évidemment cependant des intentions diplomatiques, se détachèrent de leur troupe et se dirigèrent vers les aventuriers. Les quatre compagnons étaient rangés militairement, le fusil d'une main, le poignard ou l'épée de l'autre; au milieu d'eux étaient le faux Caraïbe et son ami le peau rouge, qu'on avait détaché du bûcher.

Mafré, qui connaissait les mœurs des sauvages comme le marquis de Dangeau ou le duc d'Antin connaissaient l'étiquette des cours, vit, à la façon dont les deux guerriers américains abordèrent l'ancien capitaine de grenadiers, qu'ils avaient pris dans cet étrange personnage plus qu'un Caraïbe distingué, le roi même des Caraïbes. Aussi on ne fut pas long-temps à parlementer. Il fut convenu entre les deux ambassadeurs sauvages et Mafré, qui s'exprima dans le caraïbe le plus pur, que nos aventuriers, en échange de la liberté rendue par eux à un souverain et à un illustre guerrier de la Dominique, auraient le droit de chasse dans l'île et recevraient toujours dans les carbets, c'est-à-dire sous les toits sauvages, un accueil hospitalier. Ce traité conclu, approuvé par la tribu entière, et ratifié par tous les gestes et les cris qui rendent, entre Caraïbes, une convention sacrée, nos aventuriers se mirent sur-le-champ en route pour aller le soir même jouir de l'hospitalité promise.

Narille avait reçu d'assez graves blessures; au bout de quelques pas, le sang qu'il perdait le força de s'arrêter. Alors les sauvages saisirent l'occasion qui s'offrait de montrer la sincérité de leur bon vouloir envers leurs nouveaux alliés. Ils formèrent à la hâte, avec des branches d'arbres, une litière où ils placèrent le blessé. Le marquis éprouvait une joie secrète, malgré les souffrances de son corps, à penser qu'il n'y avait rien de moins bourgeois que l'équipage dans lequel il s'avançait. On s'enfonça dans la forêt, et, après avoir suivi pendant une heure, sous de grands arbres ténébreux et farouches, des sentiers aux innombrables détours, on arriva devant un carbet caraïbe.

Le carbet est une grande maison verdoyante, aux murs tressés avec des roseaux et au toit couvert de feuilles de palmiste. Celui qu'on avait alors sous les yeux était assez vaste pour contenir toutes les familles d'une tribu. Disposé en fer à cheval, il occupait au milieu de la forêt une immense clairière, alors toute resplendissante d'une lumière azurée de lune. On pénétra par une ouverture (car de portes ce rustique palais n'en avait pas plus qu'une caverne de dieu marin) dans une vaste pièce qu'entouraient des piliers chargés d'armes et de peaux de bêtes. Cette pièce était la salle à manger, la salle de réception, et même assez souvent la cuisine de sa majesté le roi des Caraïbes.

Tandis que Narille était respectueusement déposé dans un coin du royal appartement, et que les trois autres aventuriers s'entretenaient avec leur ami le grenadier, on n'oubliait pas dans la tribu un soin essentiel de toutes les existences civilisées et sauvages, bourgeoises et héroïques, on s'occupait du dîner. Une table qui ressemblait à un monticule, formée avec des peaux de bêtes, s'éleva au milieu de la pièce. On servit sur cette table des plats d'un aspect étrange et réclamant de formidables appétits, des animaux tout entiers qui avaient gardé leurs formes, et quelles formes! celles des monstres de l'Apocalypse. Quelque chose toutefois était plus effrayant encore que ces mets; c'étaient d'autres mets d'une apparence plus mystérieuse et plus confuse, faisant songer à d'autres cadavres que des cadavres de bêtes.

Nos aventuriers avaient des dents et des estomacs aussi solides que leurs cœurs. Ils prirent courageusement ce repas, et Dieu sait ce qu'ils mangèrent! Quoique présidé par un officier français, le festin des Caraïbes avait un aspect plus farouche que joyeux. Les propos de table sont inconnus chez les sauvages. Toutefois, quand arriva l'instant occupé chez les Européens par le dessert, on apporta des pipes, on fit circuler des outres remplies d'une eau-de-vie énergiquement savoureuse, et quelques cris retentirent qui évidemment étaient un appel à la gaieté hurlante. Enfin il vint un moment où l'on ne se contenta point des cris; on se leva et on dansa. C'était le capitaine au régiment de Navarre qui conduisait la danse, une danse à faire pleurer les Vénus et les Cupidons, comme disent les anciens, mais à enchanter tous les diables, les fantômes et les sorcières, qui aient jamais figuré dans les rondes de sabbat.

La danse finie, on se sépara; chacun se dirigea, par diverses ouvertures, vers le logis qu'il occupait dans la demeure commune. Le roi ordonna qu'on conduisît Narille, dont un docteur caraïbe avait très industrieusement pansé les plaies, dans un appartement garni, dit-il, d'une bonne natte, et fit signe aux trois autres aventuriers de le suivre. Briolan, Mafré et Dranmor arrivèrent sur les pas de leur ami à une petite chambre écartée et discrète, qui, dans un carbet, pouvait cer-

tainement passer pour un boudoir, mais qui pourtant n'avait rien d'efféminé dans son aspect. Entre quatre murs couverts de fusils, de gargousses, de sabres, de massues et de haches, était une sorte de sofa qui ne ressemblait en rien au meuble voluptueux où fut cachée l'ame du héros de Crébillon. Ce sofa sauvage et guerrier était formé avec des peaux peintes de couleurs sanglantes, les coussins étaient faits avec des dépouilles de loups et de renards, dont on voyait encore briller les dents. Ce fut sur ce siége, terrible comme la table qu'il venait de présider, que le capitaine s'assit et pria les aventuriers de s'asseoir. Puis il se baissa et se releva, tenant à la main une outre qu'à sa peau fine et couverte de dessins on reconnaissait pour la demeure d'un hôte précieux. Dans cette outre en effet était renfermée une eau-de-vie qui aurait pu faire son entrée, après les vins de Bordeaux, de Champagne et de Johannisberg, sur les meilleures tables européennes.

Le capitaine fit boire ses hôtes à ce vase sacré, y but lui-même; puis, se sentant alors sans doute l'esprit joyeux, la parole libre et entreprenante :

— Vrai Dieu! fit-il, je vais maintenant répondre aux questions qu'un de vous, messieurs, m'a faites en me délivrant du bûcher, quand j'eus chanté mon heureuse chanson :

En avant, Champagne et Navarre!

Vous vouliez savoir qui je suis, d'où je viens, comment, de grenadier français, je suis devenu roi sauvage. Maintenant que nous voilà bien établis, gais, à notre aise, je vais vous l'apprendre de grand cœur.

X.

Je suis un gentilhomme gascon. Mon père, le baron de Favonette, est fort considéré dans sa province; mais c'est un terrible homme dans sa famille. Mes deux sœurs et moi, nous avions plus peur de lui, quand nous étions enfans, que des jeunes chats n'ont peur d'un gros dogue. Les deux pauvres filles, qui doivent être aussi maigres maintenant, mais beaucoup plus mûres qu'au temps où elles cachaient des pommes vertes dans leur tablier, le craignent toujours sans doute, car toute leur vie elles dépendront de lui, vu qu'il ne leur donnerait point en dot une couple de lapins et un boisseau de nèfles. Quant à moi, la crainte m'est peu familière, et j'étais encore sous son toit, gouverné par sa gaule, que depuis long-temps il ne m'effrayait plus.

Aucune figure ne m'a jamais beaucoup imposé; j'ai ri la première fois que j'ai vu un Caraïbe, avec un nez vert et des moustaches rouges, enfin accommodé comme me voilà. Quoique le baron, qui portait une sorte de bonnet turc en toile blanche et une robe de chambre sang de

bœuf, eût une physionomie assez redoutable, à quinze ans je défiais sa tyrannie. On avait commis une grande imprudence, on m'avait envoyé passer un mois à la ville voisine, chez mon parrain, un bon vivant, qui buvait plus de vin à un seul de ses repas qu'il ne s'en buvait toute l'année au château de Favonette, et, de plus, tournait des couplets où *drilles* rimait avec *filles*, *tendrons* avec *lurons*. A quinze ans, j'étais déjà fort comme un bœuf et éveillé comme un pierrot. Quand j'eus connu Mlle Jeanneton et Mlle Margot, quand je sus qu'il y avait des façons infiniment plus gaillardes, pour un garçon de mon âge, d'employer les heures de sa soirée que de rester entre ses deux sœurs, sous l'œil de son père, dans la lumière d'une chandelle, je voulus m'amuser, vive Dieu! et je m'amusai. Mais violons, bouteilles et cotillons veulent des bourses rebondies aussi bien que des santés solides : la bourse était mon côté faible. Les écus du baron étaient plus impalpables et plus invisibles que des farfadets. La bonne volonté de voler ne me manquait pas; mais que voler dans la maison paternelle? C'était la question. Une pie n'aurait su qu'y prendre.

Cependant, si mon père était avare, cela ne l'empêchait pas d'être orgueilleux. La vanité et l'avarice sont deux vilaines bêtes qui se donnent continuellement des ruades, et n'en sont pas moins presque toujours attelées ensemble. Un frère du baron, partant un de mes oncles, avait été autrefois chercher fortune à Rome, et, je ne sais comment, y était arrivé à de grandes dignités. Il était un des prélats favoris du saint-père. Le cardinal Favonette voulut faire un voyage dans son pays; mon père décida qu'il se mettrait en frais pour fêter dignement le chapeau rouge de son frère. Il faut vous dire qu'au château de Favonette est attaché un souvenir dont ma famille est très fière. Un pape y logea, dit-on, et, pour reconnaître l'hospitalité qu'il avait reçue, y laissa une mule enrichie de pierres précieuses. On ne m'avait jamais montré la mule du pape, c'est à peine si j'y croyais, quand, la veille du jour où le cardinal Favonette devait arriver, mon père porta lui-même dans la chambre destinée à son hôte et déposa précieusement sur une grande cheminée que n'avaient jamais souillée ni cendres ni bûches la chaussure du saint-père. C'était une pantoufle rouge, d'un velours un peu râpé, il est vrai, mais où brillaient des pierres grenat et gros bleu, qui me parurent les plus éblouissantes merveilles du monde. Une pensée entra dans ma cervelle, qu'il ne me fut plus possible de déloger. Si je vendais la pantoufle du pape, me disais-je, quelle joyeuse vie je mènerais! Convertie en bons écus bien sonnans et bien roulans, elle me donnerait certes plus de plaisirs qu'elle ne pourrait en donner à mon oncle le cardinal, quand il passerait un jour et une nuit à la contempler. Je m'en dis tant que, ma foi, je me décidai à me rendre le plus tôt possible maître de la mule. Mon

père avait fermé à clé la chambre où ce trésor était déposé; mais, en ce temps-là, les fenêtres me semblaient des entrées fort naturelles; quand je me servais des portes, c'était par pure déférence pour les habitudes communes.

Au milieu de la nuit, je pénétrai par la fenêtre dans la chambre où mon oncle devait coucher, et la mule du pape fut au pouvoir du plus indigne des chrétiens. Courir à la ville ne fut pas long. Le lendemain, de bonne heure, j'entrai chez un usurier, et lui demandai de me prêter tout l'argent de ses coffres-forts sur ma pantoufle. J'appris alors que la chaussure du saint-père était une chaussure assez mesquine. Le pape, ô pudeur! portait des pierres fausses sur sa mule! J'avais commis un sacrilége presque inutile. Cependant je me fis donner encore quelques pistoles, et, au lieu de retourner à Favonette, je m'établis à la ville, chez des personnes d'humeur joyeuse, où les heures du jour et de la nuit coulaient comme l'argent de la poche d'un joueur, le vin d'un tonneau percé.

Mais, pendant que je me réjouissais, il se passait de terribles scènes au château paternel. La face du baron était devenue tour à tour plus rouge que sa robe de chambre, plus pâle que son bonnet turc, quand il avait vu son fils disparu avec la précieuse pantoufle. Son frère le cardinal arrivait le jour même où il constatait mon larcin. Au risque cent fois de suffoquer, le pauvre homme fut obligé, pendant vingt-quatre heures, d'étouffer sa colère; mais, une fois le prélat parti, il demanda ses bottes de voyage, fit seller le meilleur de ses bidets, et galopa vers la ville. J'étais chez ces joyeuses personnes dont je vous parlais, dans une salle basse, où l'on buvait, jouait aux dés et dansait, quand l'auteur de mes jours m'apparut, aussi menaçant, plus menaçant même qu'un fantôme; car c'était bien un fouet et non pas l'ombre d'un fouet, comme ces spectres dont parle Scarron, qu'il tenait à la main. On se jeta entre moi et le chef de ma famille; j'évitai les coups de fouet, mais je reçus une malédiction à faire entr'ouvrir la terre sous mes pas et tomber le ciel sur ma tête, si le ciel et la terre prêtaient quelque appui à l'autorité paternelle. Cette malédiction achevée, puis suivie d'un arrêt par lequel j'étais condamné à ne plus revoir jamais les tourelles de Favonette, mon père disparut, remporté par le bidet qui l'avait apporté.

On n'est jamais tout-à-fait fâché, dans la jeunesse, quand on vous laisse même sur le pavé, même sans le sou, en compagnie de la liberté. Toutefois l'instant arriva bien vite où mon cas me parut assez triste. J'avais beaucoup bu, mais il s'agissait de manger. Il y avait une odeur qui m'avait toujours autant flatté que celle du vin, c'était l'odeur de la poudre. Un régiment passait qui allait livrer son drapeau aux balles, je me fis soldat; ce régiment était le régiment de Navarre.

Au bout de dix ans, quoique l'on m'eût pris souvent à ne pas être

aussi ferme des jambes que du cœur, j'avais l'honneur de commander une compagnie de grenadiers. On était alors en paix, et on m'avait envoyé en garnison dans un port de mer. Un matin que je me promenais sur la jetée, je rencontrai le baron de Favonette, oui, le baron lui-même; il avait devant lui mes deux sœurs, qui marchaient d'un air lamentable, et accrochées l'une à l'autre comme aux jours de leur petite jeunesse; à son bras était une grosse femme aux yeux brillans et aux joues vermeilles, dans laquelle je devais saluer, indignation et misère! la baronne de Favonette. Mon père me reconnut. Flatté par mes épaulettes de capitaine, il oublia son ressentiment, me pressa sur sa poitrine, et me permit de l'engager à dîner avec mes sœurs et ma belle-mère. J'appris à table toutes ses affaires : il s'était remarié en grande partie pour me jouer un tour, il en convenait; toutefois, mêlant à sa colère contre moi une passion qu'il n'oubliait jamais, il avait tâché de faire le plus riche mariage possible. Il avait sacrifié les parchemins aux écus, la vanité à l'avarice; sa femme était la fille d'un riche marchand, qui avait désiré devenir beau-père d'un baron de Favonette. C'était pour les affaires de sa femme qu'il avait été obligé de se rendre au port de mer où nous venions de renouer paternellement et filialement notre très ancienne connaissance.

Par le plus fatal caprice du sort, mon père s'offrait à moi dans un moment où j'étais plus tourmenté que je ne l'avais jamais été de l'infernal besoin d'argent. On menait dans le régiment de Navarre une vie à faire en quelques heures un logis pour le diable des plus respectables bourses. Toutes les nuits se passaient entre les dés, les verres et les ribaudes. Dans une de ces nuits-là, je perdis pour plus de dix années de ma solde. Je savais que mon père avait en portefeuille de quoi me tirer d'embarras. Je pris le parti de tenter un effort sur son cœur, tout fermé que je le savais à triples verrous. Le baron me fit voir qu'il n'avait point changé; à mes premières paroles, il me montra un visage connu, un front de taureau prêt à vous encorner. Ma foi! l'indignation alors me saisit, je ne songeai plus qu'à jouer au vieil Harpagon quelque tour à laisser pour toujours en lui des traces sanglantes.

Je voulais lui faire un vol comme celui de la pantoufle; mais que lui prendre? Au logis qu'il habitait, dans une des plus mauvaises hôtelleries de la ville, on était bien sûr qu'il ne laisserait jamais traîner seulement une boucle de soulier ou de culotte. Un matin que je méditais sur les obstacles offerts à mon dessein, je vis passer sur le port un Turc qui lorgnait une grosse Maritorne : c'était le capitaine d'un navire barbaresque, accusé de faire un commerce peu chrétien pour peupler le harem du grand seigneur. Une diabolique inspiration fondit tout à coup sur moi; je m'approchai du musulman, et je lui dis :

— Si vous le voulez, seigneur turc, je vous vendrai, pour un prix

fort raisonnable, une femme beaucoup plus grasse et beaucoup plus appétissante que celle qui attire votre attention en ce moment.

Je conclus avec l'infidèle le marché, et l'heure est fixée où je dois livrer la marchandise. Je cours alors chez mon père; je le trouve avec la baronne.

— Ma belle-mère, dis-je, me promet depuis très long-temps de venir visiter les navires qui sont dans le port; il fait aujourd'hui un gai soleil, qu'elle prenne mon bras, et je lui ferai voir toutes sortes de curiosités marines.

M[me] de Favonette met sa mante, son époux me la confie, nous partons; je rejoins le Turc, qui m'attendait à l'entrée de sa galère; nous entrons dans la barbaresque, j'y laisse la baronne, et je rapporte des sequins infidèles, mais très bien vus dans la chrétienté. Ainsi j'avais vendu ma belle-mère; ne pouvant pas voler autre chose à mon père, je lui avais volé sa femme. C'était un délit fort sérieux. Le baron, à qui j'avais fait des contes bleus, passa toute une nuit sans savoir ce qu'était devenue sa moitié; mais le lendemain la vérité fut connue, et de lui et de toute la ville. Je n'eus alors que le temps de me sauver, et au plus vite. Ce n'était plus cette fois une malédiction qui me menaçait, mais la prison, peut-être la corde. Je m'enfuis tout le long des côtes; je rencontrai un pirate qui me prit à son bord, et maintenant vous voilà sur la trace de mes aventures.

Un jour, mon pirate débarqua dans la Dominique; il fut attaqué par les sauvages, pris et mangé avec tous ses compagnons, excepté un seul, l'homme qui vous parle. On m'avait pris aussi, mais on ne me mangea point; les Caraïbes me trouvèrent une figure qui leur revint, ils me traitèrent bientôt comme un des leurs, et comme je me montrai dans leurs chasses, ainsi que dans leurs guerres, plus brave, plus adroit, beaucoup plus avisé qu'eux, ils me choisirent pour leur chef. Moi, chevalier de Favonette, ancien capitaine au régiment de Navarre, je suis maintenant roi des Caraïbes.

J'avais eu toujours des idées très philosophiques; nul n'est philosophe comme un vrai soldat. Ma nouvelle condition a développé infiniment ces idées. J'ai vu tant casser de têtes, arracher de chevelures et rôtir de chair humaine, que j'ai sur la vie et la mort de mes semblables, aussi bien que sur ma mort et ma vie, une doctrine pleine de résignation. Je ne sais pas où diable on va quand on a reçu un coup de couteau dans la poitrine ou un coup de massue sur le crâne; mais si dans cet endroit-là, quel qu'il soit, je suis toujours prêt à envoyer les autres, je suis toujours prêt à y aller moi-même. C'est là toute mon humanité. De là vient, messieurs, que j'ai failli vous tuer, puis me laisser griller. Je n'attache aucune importance à toutes ces choses. Cependant, c'est par là encore que je suis soldat; j'aime l'eau-de-vie et

comprends l'amitié. J'étais et je suis resté ce qu'on nomme un franc luron, un bon diable. Vous êtes mes hôtes, touchez là, je suis content d'être avec vous. Vous riez, j'aime le rire; j'ai plaisir à voir autour de moi mener la vie gaiement et bravement.

Et le chevalier de Favonette cessa de parler pour boire un nouveau coup à l'outre où il avait puisé déjà une partie de sa gaieté. Saladin se sentit quelque inclination pour l'ancien capitaine. Si ce n'était pas un preux, c'était un soldat; s'il n'avait point l'élégance de d'Esprénil, il avait sa bravoure. Mafré s'amusait de cette philosophie, fort distincte de celle qu'on enseignait à M. Jourdain, mais, par plus d'un point, très rapprochée de la sienne. C'était grand dommage que Narille ne fût point là. Quel homme moins bourgeois que M. de Favonette? Dranmor souriait de son calme et mystérieux sourire.

Le lendemain, le roi Favonette mena ses hôtes, devenus tout-à-fait ses amis, chasser le bison avec sa tribu. Après avoir couru sous le ciel toute la journée, on rentra le soir avec un grand appétit. On se mit autour d'une table présentant l'aspect dont nous avons déjà parlé. Quelques mets étaient d'effrayantes bêtes, quelques autres avaient un mystère devant lequel plus d'un appétit eût reculé. Mafré, plus lié ce jour-là qu'il ne l'était la veille avec le souverain caraïbe, lui dit tout à coup, en lui désignant un plat que Briolan venait instinctivement de repousser :

— Voilà un ragoût qui ne me revient pas. De quoi diable est-il formé? Il me semble, ma foi, que cette chair a des formes qui ne sont ni d'un oiseau, ni d'un poisson, ni d'aucune bête, mais plutôt....

— Ah! mon Dieu! dit Favonette, achevez votre pensée, d'un homme. Je ne vous le cacherai point, ce plat est fait avec l'épaule d'un Caraïbe ennemi, tombé en notre pouvoir il y a deux jours.

Puis, prenant une physionomie qui voulait exprimer la plus haute convenance :

— Je n'aime point beaucoup ces sortes de plats, je vous l'avouerai; mais vous savez ce qu'on fait en Europe dans certaines maisons où l'on reçoit des gens d'opinions diverses en matière religieuse. On a, les vendredis et les samedis, des plats gras et des plats maigres. Moi, je tâche aussi d'avoir deux ordinaires. Ma tolérance ne me permet pas de proscrire la chair humaine, mais je n'en mange point.

XI.

Favonette, malgré l'indifférence philosophique qu'il aimait à professer pour l'espèce humaine, avait pris en grande passion nos amis. Sans trop s'inquiéter si leur séjour était agréable ou non à ses sujets, il les retenait dans son carbet avec de nouvelles instances, toutes les fois

qu'ils venaient lui annoncer l'intention de se séparer de lui pour aller fonder un boucan. Cependant la vie sauvage n'avait point changé les mœurs et l'humeur de Saladin. C'était un de ces caractères toujours touchans, quelquefois irritans, comme on va le voir, qui resteront les mêmes jusqu'au tombeau, sinon au-delà, ainsi dont il faut qu'on prenne son parti. Tatoué de la tête au pieds et coiffé avec des plumes d'aigle, notre héros aurait marché dans la vie comme s'il eût été revêtu de l'armure de Bayard ou de François I[er]. Il n'avait abandonné aucun de ses sentimens, même son tendre respect pour les femmes. Ce qui l'étonnait et l'indignait chez les Caraïbes infiniment plus que le goût de la chair humaine, c'est la manière dont les femmes étaient traitées, la solitude où on les retenait, les ouvrages grossiers auxquels on condamnait ces mains, qui auraient dû être chez des guerriers des objets chers pour les lèvres et sacrés pour le cœur.

Un matin, ces pensées avaient été remuées chez Saladin avec plus de force que d'habitude par la manière dont le chef des Caraïbes, Favonette, avait ordonné à une de ses compagnes d'allumer son calumet; notre gentilhomme prit son fusil et s'en alla dans les bois. Quoique les forêts de l'Amérique, tout en surpassant de beaucoup en majesté les forêts du Périgord, n'eussent point pour Briolan le même charme que ces premiers asiles de ses rêves, elles le touchaient encore avec une force extrême. Après les vieux châteaux, rien de plus ami des chevaliers que les forêts. Saladin s'avançait donc livrant son ame à l'amour des arbres; il éprouva bientôt une de ces ivresses qui sont renfermées dans les souffles et la lumière du ciel. Il se sentait bon et fier, généreux et hardi, disposé à combattre des lions et à franchir des barrières de flammes pour épargner une larme à de beaux yeux.

Saladin, en parcourant les bois avec cet éclatant cortége de pensées, aperçut tout à coup, au bout d'un sentier, un cheval et deux créatures humaines. Une de ces créatures était sur le cheval et c'était un homme, l'autre à pied et c'était une femme. L'homme avait l'air solennel et l'accoutrement compliqué d'un sauvage de distinction. Son visage était encadré dans une sorte de bonnet à cornes et tout barbouillé de vermillon. Il avait une expression de vanité à la fois recueillie et triomphante. Un père de famille romain, un quirite ayant le droit de faire travailler sa femme et de mettre à mort ses enfans, ne devait point porter la toge avec plus de gravité que n'en mettait ce personnage à porter son manteau de peau de bison. Sur ses traits et dans toute sa personne éclatait le sentiment qui cause la plus vive irritation aux ames chevaleresques, l'orgueil du tyran domestique.

La femme, suivant la coutume des femmes sauvages qui, tout comme les nôtres, ont de la grace et de bien d'autres choses un instinct que nous ne soupçonnons pas, n'avait point le visage tatoué. Elle était

plus belle que ne le sont d'habitude les compagnes des Caraïbes. Son teint était coloré d'une façon un peu trop uniforme. Elle n'avait point, comme les Philis de nos madrigaux, là des lis et là des roses; elle avait des roses partout. C'était une teinte rosée au lieu d'une teinte cuivrée qui était répandue sur ses traits, et une teinte rosée sans fadeur. Tout son visage était de la même couleur que les doigts de l'Aurore, ses yeux étaient grands, bien fendus, d'un beau noir, et possédant tout le mystère qu'on est en droit d'exiger d'un regard féminin; mais la pauvre femme avait un air très conforme à sa façon de voyager. Briséis, conduite entre deux soldats à la tente d'Agamemnon, ne devait pas marcher d'un pas plus humilié que le sien.

Un homme qui se prélassait sur un cheval, tandis qu'une femme à ses côtés marchait à pied! On conçoit quelle indignation un pareil spectacle devait exciter chez Saladin. Tout autre eût passé son chemin, excepté peut-être ce glorieux fou dont le vétéran de Lépante fut le pieux et moqueur historien. Le seigneur de Briolan sentit son visage se couvrir de l'honnête rougeur que faisaient monter les spectacles forcés et fréquens en ce monde des choses félonnes ou discourtoises sur le pauvre front noble et malade du héros de la Manche. Il s'arrêta, et l'envie lui prit d'appliquer la crosse de son fusil au milieu de la poitrine du sauvage; mais, pendant qu'il méditait cet acte d'agression, l'homme à cheval lui adressa la parole, en langue caraïbe bien entendu, de sorte que Saladin eut assez de peine à comprendre. Comme le caraïbe, toutefois, n'est pas fort compliqué, et que depuis très long-temps Briolan, dans la prévision d'une vie de boucanier, avait prié Mafré, passé maître en ce langage, de le lui apprendre, il parvint à se rendre compte de ce que le barbare voulait lui dire. Le Caraïbe voyageur demandait à Briolan, qu'il prenait pour un de ces boucaniers habitués aux mœurs et aux idiomes des forêts, s'il était loin du carbet des *Longues Oreilles* (les Longues Oreilles étaient les sujets de Favonette), où il allait, comme chef et ambassadeur des *Grandes Bouches*, traiter une question de grand intérêt. Saladin lui répondit dans un caraïbe assez pénible, mais cependant distinct, que le carbet des Longues Oreilles, où il demeurait, n'était pas fort éloigné, toutefois qu'il lui semblait à une trop grande distance pour les pieds d'une femme, d'une femme surtout qui marchait à côté d'un cheval. Et il complétait sa pensée en indiquant par gestes au sauvage qu'il ferait fort bien de céder sa monture à sa compagne.

Peindre l'étonnement qu'exprimèrent les traits du Caraïbe aux discours et aux signes de Saladin ne serait point chose facile. Sa physionomie fut d'abord celle d'un homme qui cherche à se persuader que ses oreilles et son regard lui font d'infidèles rapports; mais il n'y avait point moyen de se méprendre sur la pensée de Briolan. Le gentilhomme,

voyant que le sauvage hésitait à le comprendre, recommença gestes et propos d'une façon plus énergique. Alors le chef des Grandes Bouches, laissant s'échapper en paroles sa surprise et sa colère, s'écria d'une voix retentissante :

— Pour que ta langue parle ainsi, étranger, il faut qu'elle se remue au hasard. L'Esprit, sans doute, s'est éloigné de toi. Tu veux qu'un guerrier s'humilie devant une femme. Que diraient les *Grandes Bouches,* et même les *Longues Oreilles,* s'ils voyaient l'*Éclair qui tue* à pied, et le *Nuage rose* à cheval? Étranger, continue ta chasse et tâche de retrouver ta sagesse. Pour des mots moins insensés que les tiens, l'*Éclair qui tue* a quelquefois arraché des chevelures sur des têtes plus effrayantes que la tienne.

— L'*Éclair qui tue,* repartit avec impétuosité Saladin, n'arrachera point un cheveu de ma tête, et tout à l'heure il touchera la terre, non pas de ses pieds, mais de tout son corps que je vais y faire rouler.

Puis, s'adressant à la compagne du discourtois Caraïbe :

— Beau *Nuage rose,* ajouta-t-il de l'accent le plus tendre et le plus galant, je vais te donner le cheval qui devrait déjà te porter.

Saladin, en achevant ces mots, jeta son fusil, arme pour laquelle il professait le dédain le plus profond, et tira son épée. L'*Éclair qui tue* fit reculer son cheval en arrière pour prendre champ, ainsi qu'un chevalier du temps jadis, puis il se précipita au galop contre Saladin, la bride abandonnée sur le cou de son cheval qu'il conduisait uniquement des jambes, d'une main agitant sa lance, de l'autre sa massue. Briolan était en garde. Non-seulement les Navarrais, les Maures et les Castillans, mais tous les démons, tous les dragons, tous les monstres possibles et impossibles auraient pu fondre sur lui, sans déranger ni son regard ni son poignet. La force dans le jarret et dans le bras, la valeur dans la poitrine et dans les yeux, il attendit le sauvage. Au moment où le Caraïbe, par un mouvement naturel, mais maladroit, leva sa main en arrière, afin d'assener à son ennemi un coup plus fort de massue, Saladin, étendant le poignet, l'atteignit en pleine poitrine d'un coup d'épée. Les deux bras du Caraïbe se détendirent, sa tête tomba sur son sein, pesante et inerte comme une tête dont vient de s'emparer un sommeil maudit. Son cheval se cabra avec l'épouvante et la révolte du coursier qui, au lieu d'un corps vivant, ne sent plus sur lui qu'un cadavre.

Briolan était vainqueur. Après un premier et rapide moment donné aux fanfares triomphales qui éclataient dans son ame, il songea à celle pour qui il venait de combattre. Le *Nuage rose,* muet témoin de toute cette scène, qu'elle avait à peine comprise, était appuyée contre un arbre, ne s'évanouissant pas, parce que l'évanouissement est inconnu aux femmes sauvages comme les flacons et les pastilles d'éther, mais à peu près aussi étrangère à ce qui se passait sous ses yeux que si elle

avait été évanouie. Saladin s'inclina respectueusement devant elle, prit sa main, qu'elle lui abandonna sans aucune résistance, et la plaça sur son cœur, puis essaya de lui faire nettement comprendre, avec son caraïbe le plus pur, sa voix la plus douce, ses gestes et ses regards les plus expressifs, tout ce que nous venons de raconter.

Le grand danger de notre preux était de s'adresser à une de ces femmes au caractère dépravé, tristes exceptions dans leur sexe, qui aiment, il faut bien le dire, à être battues. Le *Nuage rose*, fort heureusement, n'était pas de ces perverses natures. Les manières respectueuses du gentilhomme l'attendrirent tout d'abord; rapidement remise de son effroi, elle fit des efforts pour comprendre les douces paroles que murmurait cette bouche courtoise, et ces efforts eurent un plein succès. La femme sauvage devina en quelques instans ces lois de la chevalerie que tant de siècles ont encore si mal gravées dans bien des intelligences. Briolan lui faisait signe de s'asseoir sur le cheval dont il venait de renverser le chef caraïbe; c'est ce qu'elle fit, et d'un air fort noble, ma foi.

Saladin prit alors la bride du coursier, et, le conduisant avec la gravité qu'aurait mise un page à conduire le palefroi d'une reine, il se dirigea vers le carbet de Favonette en compagnie de la dame caraïbe. Favonette était assis à la porte de son carbet, entre Mafré et Dranmor, fumant avec eux le calumet, quand il aperçut, au bout d'une des vertes routes où plongeait sa vue, Saladin et sa conquête.

— Que diable est-ce là! s'écria-t-il; quel gibier le comte de Briolan rapporte-t-il de sa chasse? Il est avec une femme, et une femme caraïbe, par la mordieu! une femme de la tribu des *Grandes Bouches*. Par l'enfer! pourvu qu'il n'ait pas enlevé la belle! Si cela était, je ne sais point comment je pourrais le sauver, non-seulement de nos ennemis, mais de mes sujets.

Et l'ancien capitaine, évidemment inquiet, se précipita, suivi de Dranmor et de Mafré, au-devant de Saladin. Briolan raconta, de l'air du monde le plus fier et le plus satisfait, toute sa conduite envers l'*Éclair qui tue* et le *Nuage rose*. L'humeur la plus sombre, le plus chagrin dépit, se peignaient sur les traits de Favonette, au fur et à mesure que le comte poursuivait complaisamment son récit. Tous les sentimens, du reste, qu'exprimait le visage du souverain des *Longues Oreilles* semblaient partagés par Dranmor, et surtout par Mafré.

— La peste soit de votre chevalerie, Briolan! s'écria ce dernier; la voilà qui devient presque aussi insupportable que la gentilhommerie de Narille. Vous avez fait une vraie folie en traitant cette sauvage comme une marquise ou une duchesse. Il faut que vous vous débarrassiez au plus vite du *Nuage rose* en la rendant aux Grandes Bouches, avec force peaux de renards, de bisons, de castors, et nombre d'outres

pleines d'eau-de-vie. C'est le seul moyen de prévenir le mal que peut causer votre bel exploit.

— M. de Mafré a raison, se hâta de dire alors Favonette. Il faut apaiser sur-le-champ les Grandes Bouches, et pour cela ne point garder un instant ce *Nuage rose* de tous les diables. Je vais appeler quatre de mes guerriers, qui se muniront de présens et ramèneront la dame à son carbet lestement, en la faisant marcher à pied, comme il convient à une créature de son espèce, n'en déplaise à votre chevalerie, monsieur le comte.

— Vrai Dieu! dit alors Saladin, la flamme aux joues, l'éclair aux yeux, Mafré et vous, monsieur de Favonette, je vous croyais d'autres compagnons! Vous voici prêts à me maudire, parce que j'ai attiré un péril sur vous. C'est moi, ou du moins c'est mon corps, que vous serez obligé de livrer aux Grandes Bouches, si les Grandes Bouches vous font tant de peur; car, tant que je serai vivant, tant que j'aurai ce cœur et cette épée qui se répondent, je ferai respecter le *Nuage rose*, comme si c'était, non pas une duchesse ou une marquise, Mafré, mais une reine! Toutes les femmes sont reines pour les Briolan.

Autant qu'il pouvait aimer quelqu'un, Favonette aimait Briolan, qui, le premier, s'était jeté dans ses bras, quand il avait chanté la chanson française, et dont l'humeur si franchement audacieuse le charmait.

— Allons, fit-il, puisque vous le prenez ainsi, notre cher comte, nous supporterons tous les suites de votre chevalerie. On se battra pour le *Nuage rose;* seulement, comme je ne répondrais pas de mes sujets, s'ils apprenaient pour quelle cause ils vont s'exposer aux flèches empoisonnées, aux balles et aux casse-têtes, je vous prierai de ne point leur raconter votre exploit. Je leur trouverai un autre grief contre les Grandes Bouches que la façon dont l'*Éclair qui tue* faisait voyager sa femme, car cette façon, ils l'approuveraient fort. Vous n'êtes point ici parmi des chevaliers, monsieur de Briolan, mais vous êtes parmi des hommes qui savent fort bien se battre, et qui vous le prouveront; vous êtes aussi parmi des hommes qui vous aiment, et qui, je le crois, vous le prouvent.

En achevant ces derniers mots, le prince des Longues Oreilles tendit à Saladin, d'un air vraiment royal, une main que notre gentilhomme serra avec un sincère attendrissement. Le sacrifice de Favonette, que lui reprochaient les regards sévères, quoique sans courroux, de Dranmor et de Mafré, lui causait un chagrin réel; un coup d'œil jeté sur le *Nuage rose* l'empêcha de le repousser. Et il dit à Favonette, d'une voix où l'on sentait la sainte trinité de vertus qui règne aux cœurs héroïques, la franchise, le courage et la bonté :

— Je vous remercie, mon ami, et je suis sûr, après tout, que je vous fais combattre pour une bonne cause. Ce qui est bien dans un bois du

Périgord doit être bien dans une forêt de l'Amérique. Ce ne sont point, en tout cas, des passions coupables qui me mettent au cœur ce que j'y sens en ce moment.

— Mon cher Briolan, fit Mafré, vous êtes jeune, vous êtes brave, voilà ce qui met dans votre cœur des mouvemens qui ont pour vous un immense charme! Si vous étiez au milieu d'autres compagnons que nous, ce charme-là, vous courriez grand risque de ne point le faire comprendre; mais, nous autres gens de périls et de hasards, nous avons tous une paladinerie qui est indulgente pour la vôtre. Le fait est, ajouta-t-il avec un sourire mélancolique et comme répondant à une pensée qu'avaient éveillée en lui ces derniers propos, le fait est que l'élégance et le plaisir sont ce qu'il y a de mieux en ce monde, et que la bravoure est, après tout, ce qu'il y a de plus élégant, le danger ce qu'il y a de moins ennuyeux.

On entra, sur ces mots, au carbet. Tandis que Favonette réunissait les chefs des Longues Oreilles pour les préparer, par des récits de sa façon, à la guerre contre les Grandes Bouches, Saladin conduisait le *Nuage rose* à la chambre qu'il habitait. Par un retour aux mœurs sauvages, la belle, quand elle fut seule avec son chevalier, voulut le traiter en maître, et se précipita à ses genoux. Le bon Saladin la releva, la fit asseoir sur le sofa caraïbe, c'est-à-dire sur l'amas de peaux de bisons et de castors qui garnissait un des coins de sa chambre, et prit place à ses pieds. Alors, lui saisissant la main, il lui dit de sa voix la plus tendre :

— Chez les guerriers rouges, on vous faisait obéir; avec moi, vous commanderez. Aimer et respecter les femmes, c'est là une religion chez ceux qui sont les plus braves et les plus vaillans parmi les guerriers pâles.

Le *Nuage rose* trouvait cette religion sublime et son apôtre charmant.

XII.

La diplomatie ne joue pas un très grand rôle dans les guerres entre Caraïbes. Depuis long-temps les Grandes Bouches et les Longues Oreilles étaient prêts à se dévorer littéralement pour la cause qui amène d'ordinaire tous les combats des sauvages, pour la possession d'un terrain de chasse. Les Grandes Bouches prétendaient chasser seuls dans une partie de la forêt où sifflaient matin et soir les flèches des Longues Oreilles. En envoyant l'*Éclair qui tue* ouvrir une négociation au carbet Favonette, au lieu de se jeter tout simplement sur leurs rivaux de chasse, les Grandes Bouches avaient montré une modération qui n'était pas dans leurs mœurs. Quand ils retrouvèrent le corps de leur ambassadeur étendu sanglant et inanimé près du quartier de leurs voisins, ils ne pensèrent pas à engager une enquête pour savoir comment s'était

fait le meurtre, mais tout simplement à venger une mort par d'autres morts. Ils emportèrent le corps de l'*Éclair qui tue*, qu'ils ensevelirent avec toutes les cérémonies propres à réjouir une ombre de Caraïbe, hurlemens, danses funèbres, sacrifices humains; puis ils se mirent en route armés, et avec maint moyen de combat que nous allons connaître tout à l'heure, pour exterminer ceux auxquels il leur était le plus agréable d'attribuer le trépas de leur chef.

Favonette, qui connaissait à fond les mœurs sauvages, avait prévu d'avance tout ce que feraient les ennemis. Il savait et le temps qu'ils consacreraient à leurs pratiques funèbres, et le moment où ils commenceraient leur attaque. A l'instant donc où la tribu des Grandes Bouches se mettait en route pour aller chercher sa vengeance, on donnait le signal du départ dans la tribu des Longues Oreilles. Favonette ne voulut pas laisser à ses adversaires l'avantage d'être les agresseurs. Il prit la résolution de les rencontrer et de leur livrer bataille au milieu de la forêt.

Quand les Longues Oreilles sortirent de leur carbet, il se levait dans le ciel un beau soleil d'automne qui n'empêchait point de souffler à travers les airs un vent âpre et bruyant, aux inspirations martiales. Favonette était aussi fier qu'Alexandre, et avait lieu de croire que le soleil s'intéressait tout autant à la journée qu'allaient éclairer ses rayons, qu'il avait pu s'intéresser jadis aux journées du Granique et d'Arbelle. Ce grand capitaine était monté, sans étriers et sans selle, sur un petit cheval de race sauvage aux membres grêles, mais prompts et robustes, à la tête grosse et expressive, à la queue imposante et à la crinière colérique. Près de lui s'avançaient, sur des chevaux semblables au sien et qu'ils montaient aussi à la caraïbe, Dranmor dans sa calme beauté, Mafré le visage empreint de son habituelle insouciance. Saladin était à pied. Il n'avait point pu se résoudre à monter à cheval en sauvage; il trouvait dans l'équitation caraïbe quelque chose qui répugnait à son élégance guerrière. Il s'en allait donc comme un paladin dont un enchanteur a volé le coursier favori. Il était fort gai du reste, quoique à pied. Le courage faisait circuler dans tout son corps ses agréables chaleurs. Les rêves à l'éclat d'armure, aux voix de cymbales et de trompettes qui remplissent le matin des belliqueuses journées, tourbillonnaient autour de lui. Il se sentait agile et dispos, pur de cœur, ardent d'esprit, propre à savourer les farouches délices des combats.

On s'avançait depuis deux heures dans la forêt, sous des voûtes qui résonnaient de chants d'oiseaux et que paraient toutes les teintes d'une verdure d'automne, quand, au détour d'une allée, un des hommes qui marchaient à l'avant-garde roula tout à coup sur le gazon. Une flèche venait de l'atteindre au milieu du corps, une des flèches les plus infernales qu'ait inventées le génie caraïbe : ce trait mortel était coupé à

l'endroit où se joignent le bois et le fer, non pas coupé tout-à-fait, mais de manière à se rompre une fois entré dans la chair. Le bois avait glissé à terre, et le fer s'était enfoncé dans la blessure, ne pouvant plus, comme une balle, être arraché que par des tenailles. Deux guerriers des Longues Oreilles se précipitèrent près de leur compagnon blessé, et tombèrent frappés comme lui par des mains invisibles.

Favonette fit arrêter sa troupe. D'un œil accoutumé à sonder les secrets du feuillage, il eut bientôt aperçu, à travers les arbres, une embuscade de Grandes Bouches. Il montra aux siens les archers ennemis, dont quelques-uns s'étaient établis au milieu des branches comme des chats-tigres, et une pluie de traits mêlée de quelques balles commença à tomber dans la forêt. Ni Mafré ni Dranmor ne semblaient novices dans ce genre de combat. Tous les deux s'étaient jetés à bas de leur cheval et s'étaient logés derrière des arbres, d'où ils envoyaient à leurs ennemis des balles portant toutes la mort avec elles. Les chênes qui servaient d'abri à ces deux terribles tirailleurs, avaient leur écorce toute déchirée de flèches. Saladin regardait toute arme qui se lance comme arme de poltron ou de valet. Il attendait avec une brûlante impatience l'instant où l'on renoncerait aux projectiles pour engager le corps à corps, cette forme du combat si chère à l'héroïsme, où les cœurs, en battant les uns contre les autres, sentent ce qu'ils valent. En attendant cet heureux moment, il négligeait avec trop de dédain de se garantir des traits dont l'air était traversé. Une des redoutables flèches dont nous avons parlé l'atteignit à la cuisse; elle avait été décochée sans doute par une main vigoureuse, car son fer disparut entièrement dans la chair de notre héros, qui devint sanglante et gonflée.

Mafré, qui vit la blessure de son compagnon, s'élança à travers les traits, saisit le gentilhomme au milieu du corps, et l'entraîna malgré lui derrière son rempart. Cependant le sort ne semblait pas se déclarer pour les Longues Oreilles. Ils avaient été surpris, ce qui est un malheur presque irréparable dans une guerre de sauvages. Leurs ennemis, mieux garantis qu'eux, souffraient moins et faisaient plus de mal; tous les guerriers longues oreilles attendaient avec la même impatience que Saladin la fin d'un combat où évidemment ils avaient le dessous; mais, au moment où les traits de leurs adversaires s'épuisaient et où ils espéraient dans leur valeur pour changer la face de la bataille, une attaque vint fondre sur eux, terrible, imprévue et d'une nature à faire bien autrement frémir Briolan d'indignation que toutes les balles et toutes les flèches du monde.

Les Grandes Bouches lançaient contre leurs ennemis ce qu'on appelle en Amérique *les casques*, c'est-à-dire les chiens sauvages. Ce sont des chiens abandonnés par les boucaniers, qui, dans la liberté et le péril des bois, ont pris la nature des bêtes féroces. Ils sont d'une maigreur

effrayante, qui, toutefois, ne nuit point à leur force. Les lévriers qui composent dans les forêts allemandes la meute du chasseur infernal doivent avoir ces corps efflanqués où se cache le démon de la vitesse, ces yeux creux et éclatans qu'anime le démon du carnage. Ce sont des spectres hideux de lévriers, mais des spectres qui mordent et qui dévorent, dont on sent l'haleine et la dent. Une affreuse lutte s'engagea entre les Longues Oreilles et ces formidables alliés des Grandes Bouches. Le combat de l'homme contre la bête a quelque chose de monstrueux, d'infernal, d'impie, qui doit faire pleurer les dieux. Entre ces mâchoires vivantes qui versent leur bave dans les blessures, la chair humaine éprouve des frissons d'horreur que ne feront jamais pénétrer en elle ni le fer, ni l'acier, ni le plomb. Sous la morsure de ces atroces et indignes adversaires, les êtres de notre espèce sentent le dégoût mêler ses tortures à celles de la douleur; puis, à tout ce qui nous frappe et nous terrasse déjà dans une pareille lutte, se joint encore une terreur de mystère : ce courage qui nous étonne, cette furie qui nous déchire, ne sont ni notre courage ni notre furie. Nous ne savons point de quels souffles ces passions sont nées; les éclairs de ces yeux sanglans partent d'un foyer inconnu. C'étaient de terribles objets que les cadavres dont ce combat couvrait le gazon de la forêt. Quelques lambeaux de chair informes, quelques ossemens fumans et empourprés, indiquaient seuls la place où un guerrier était tombé. Les Grandes Bouches avaient lancé sous les arbres un immense troupeau de *casques* ressemblant aux vagues d'une marée, horribles vagues qui déchiraient tout ce qu'elles avaient renversé.

La déroute fut bientôt générale parmi les Longues Oreilles; devant cet effroyable amas de gueules sanglantes, on fuyait comme devant des flammes et des flots. Dranmor et Mafré placèrent entre eux deux Saladin, à qui sa blessure rendait douloureux chaque pas. Ils rejoignirent Favonette, qui, dans sa retraite, avait long-temps montré la poitrine. Ils arrivèrent sur ses traces, après avoir dépisté l'affreuse horde de bêtes et d'hommes qui les poursuivaient, au carbet d'où ils étaient partis le matin avec de si joyeux espoirs.

Une grande confusion régnait au quartier des Longues Oreilles. A tout instant arrivaient des guerriers épouvantés et blessés qui se laissaient tomber le regard consterné, la bouche muette, tous les membres appesantis dans chaque coin du carbet; les femmes et les enfans, cherchant des époux et des pères qui ne reparaissaient pas ou qu'ils voyaient revenir sanglans et frappés de terreur, poussaient des cris à déchirer sous la terre les oreilles des morts. Favonette, au milieu de tout ce tumulte, conservait sa tranquillité et son énergie. Il marchait d'un pas calme à travers cette foule effarée; lorsqu'il rencontrait devant lui un corps étendu sur le sol, il se baissait pour voir si c'était la mort

ou la peur qu'il avait devant les yeux, et, quand c'était la peur, il avait des imprécations guerrières qui souvent mettaient sur leurs pieds, en armes, des gens qu'on n'aurait cru bons qu'à dormir sous terre.

Favonette n'osa point toutefois, malgré le courage qu'il était parvenu à faire rentrer dans nombre de cœurs, attendre les Grandes Bouches au sein de ses foyers. Ses gens n'étaient point encore en état de recommencer avec quelque chance de succès une bataille. Il résolut de quitter son carbet avec toute sa tribu, les femmes, les enfans, les blessés qui pourraient marcher ou qu'il serait possible de transporter, et d'aller camper au bord de la mer sur une baie voisine. Cette baie offrait, entre les flots et des rochers, un espace presque inaccessible, et, cet espace envahi, les Longues Oreilles avaient en rade une petite flottille de canots sur lesquels ils pouvaient fuir leurs ennemis et gagner une île prochaine.

Mais la retraite ordonnée par Favonette devait être chose difficile et cruelle. Il ne s'agissait point seulement d'abandonner des lieux connus, ce qui est une terrible douleur chez toutes les nations, et surtout parmi les sauvages, car les sauvages ont pour les lieux l'amour des enfans. Ils ont, là où ils habitent, mille secrètes intelligences avec toute sorte d'êtres invisibles qui enchantent leurs heures silencieuses. Il s'agissait d'une chose plus déchirante encore pour ces malheureux que d'une séparation avec un toit, des foyers et des arbres; leurs ennemis allaient paraître, leur fuite devait avoir lieu sur-le-champ, il y avait là nombre de blessés qu'ils ne trouvaient aucun moyen d'emporter avec eux.

Il y a deux blessés qui nous intéressent, nous : l'un c'est notre ami Saladin; l'autre, c'est ce pauvre Narille, auquel peut-être on ne pense plus guère. Narille avait été blessé, s'en souvient-on? dans le combat qui avait failli finir pour Favonette par un autodafé, et sa blessure, encore fort mal guérie, ne lui avait point permis le matin de prendre part à l'expédition générale; toutefois il pouvait marcher. Mafré et Dranmor, qui avaient un instant abandonné Saladin pour courir à la case de Narille, trouvèrent le marquis debout, habillé et examinant ses armes; ils lui apprirent en quelques mots les événemens de la journée, et lui enjoignirent de les suivre. Le sang-froid ne manquait pas à Narille, puisqu'il était brave comme on l'a vu déjà; mais ce qui faisait défaut à notre bourgeois-gentilhomme, c'était la façon simple et silencieuse de prendre les choses qu'acquiert difficilement l'espèce essentiellement bavarde et affairée à laquelle il appartenait. — Comment diable les Grandes Bouches s'y étaient-ils pris pour battre les Longues Oreilles? — Ils s'étaient servis de chiens. — Bon; c'étaient donc de bien terribles bêtes que ces chiens? Comment étaient-ils faits? Que ne les avait-on assommés? — Tandis que Narille faisait toutes ces questions, auxquelles ses compagnons ne répondaient qu'avec impatience et en le pressant

d'achever ses préparatifs de départ, il se passait du temps. Les événemens marchent vite dans des instans comme ceux qui s'écoulaient alors pour la tribu Favonette. Quand, Narille enfin équipé et lassé de faire des questions mal accueillies, les trois aventuriers arrivèrent dans la grande salle du carbet, une portion de la tribu était déjà partie.

Quelles furent la surprise et l'inquiétude de Mafré et de Dranmor lorsqu'ils ne retrouvèrent plus Saladin à l'endroit où ils l'avaient laissé? Le pauvre Briolan souffrait tellement de sa blessure où le fer était encore plongé, qu'évidemment il n'avait point pu marcher. Ses amis comptaient le prendre sur leurs bras. Quelque sauvage, dans une barbare pitié, aurait-il imaginé de le tuer et d'aller jeter son corps à la rivière voisine? Mafré se souvenait qu'autour de lui on projetait d'en agir ainsi envers des blessés qu'on voulait à toute force soustraire aux Grandes Bouches et à leurs chiens. Rempli d'anxiété, il court vers Favonette et l'interroge. Favonette, tout entier occupé à surveiller la retraite de ses guerriers, n'avait rien vu. On était au milieu d'une foule, d'un mouvement, d'un bruit à désespérer toute recherche. Mafré, cependant, ne perdit point courage et se mit à traverser dans tous les sens cette cohue pour retrouver son compagnon. Ses efforts furent inutiles, il ne pouvait point pourtant se résoudre à quitter le carbet sans connaître le sort de Briolan.

Déjà il restait presque seul sur les lieux où tout à l'heure tant d'êtres se pressaient. La colonne de guerriers dont Favonette fermait la marche, et à laquelle il avait forcé Dranmor et Narille de s'adjoindre, s'éloignait. Mafré ne voyait autour de lui que quelques enfans et quelques femmes à qui la retraite avait plus coûté qu'aux autres membres de la tribu. Avec un chagrin que tempérait seule cette confiance dans le hasard qui n'abandonne jamais entièrement un aventurier, il prit enfin le parti d'aller rejoindre le gros de la troupe fugitive.

La marche, jusqu'au campement nouveau qu'on allait chercher, eut toute la tristesse qu'il est facile d'imaginer. La perte de Saladin, pour qui l'on avait entrepris une guerre si désastreuse, augmentait les soucis que laissait voir sous ses tatouages le front de Favonette. Il y avait quelque chose de si franc, de si expansif, d'un charme si viril, mais si puissant dans la personne de Briolan, que les plus rudes et les plus insensibles natures s'attachaient à lui. Dranmor même semblait ému; sur ses beaux traits, aussi étrangers à la pitié que les traits d'Apollon ou de Mercure, on lisait la même expression de regret que sur la face de dragon chinois du capitaine Favonette.

Cependant on touchait à l'inexpugnable asile où les Longues Oreilles devaient enfin braver les Grandes Bouches. Déjà quelques femmes, quelques enfans, quelques guerriers sans armes, qui marchaient à l'avant-garde, avaient franchi la ceinture de rochers dont était entouré

ce lieu. Ainsi qu'il arrive presque toujours dans la marche des grandes foules, dans les émigrations que causent les pestes ou les guerres, quand on arrive au but désiré, au sol promis, il y a un moment de confusion incroyable. Chacun veut toucher le premier la terre qui ne brûle plus des pas de l'ennemi, d'où ne s'exhale plus une haleine malade, et l'on se pousse, l'on se heurte, souvent même on se bat. La folie s'empare de ceux qui jusqu'alors avaient soutenu les autres de leur calme. Ces scènes de tumulte se passèrent dans la tribu des Longues Oreilles, quand tous les yeux virent la retraite souhaitée. Les guerriers que Favonette était parvenu à réunir en troupe régulière rompirent leurs rangs. Le désordre se mit dans toutes les bandes qui composaient l'émigration. On voyait des créatures humaines se précipiter les unes sur les autres, comme des moutons que poussent des chiens à l'entrée trop étroite d'une étable. Mafré, Dranmor et Narille se tenaient à l'écart pendant que s'écoulaient les flots orageux de cette cohue. Tout à coup ils voient passer devant eux, à l'endroit où la foule est le plus tumultueuse et le plus pressée, quelque chose qui attire leurs regards, une femme portant un homme sur ses épaules. Cet homme, ils le reconnaissent; c'est Saladin, Saladin évanoui, car le gentilhomme aurait plutôt souffert mille morts que de se laisser porter par une femme. Quant à la robuste héroïne qui sauve ainsi Briolan, on l'a deviné, c'est le *Nuage rose*.

Le *Nuage rose* prouvait son dévouement pour Saladin à son énergique et sauvage manière. Ne songeant plus à ce qu'elle avait appris sur sa dignité de femme, occupée d'une seule chose, de sauver l'homme pour qui elle s'était prise de passion, elle portait son précieux fardeau hardiment et lestement, comme le palefroi favori d'une châtelaine porte sa maîtresse. Les trois compagnons de Briolan la virent disparaître derrière un rocher, dans la route où elle s'était engagée résolument, avant d'avoir pu lui faire comprendre leurs signes.

Quand la confusion eut enfin cessé et que la tribu tout entière eut pris possession de son campement, ils se mirent à la recherche de leur ami et de celle qui l'avait sauvé. Près d'une source comme on en rencontre souvent en Amérique sur les rivages de la mer, ils découvrirent ceux qu'ils cherchaient. Le *Nuage rose* agenouillée sur la terre, avait appuyé contre son sein la tête du jeune comte, qu'elle baignait d'eau fraîche. Saladin ouvrait les yeux, et les tournait, pleins de la tendresse instinctive d'un regard d'enfant pour le visage maternel, vers la figure penchée sur la sienne. A peine revenu à la vie, il sentait le bien-être d'une atmosphère féminine. Mafré appela Favonette, qu'il aperçut en ce moment à quelques pas de lui. Le capitaine s'entendait assez bien à l'art de panser les blessures, surtout les blessures faites par les flèches des Caraïbes; il ne perdit point de temps à témoigner sa joie

de ce qu'il retrouvait un compagnon aimé, il se mit sur-le-champ à une opération qui fut douloureuse, mais efficace. En fouillant avec un instrument de fer dans la blessure comprimée par des bandages, il parvint à arracher la pointe de la flèche. Quand Favonette eut mené à bonne fin son entreprise chirurgicale, Mafré, Dranmor et Narille s'entretinrent avec leur compagnon, lui racontèrent leurs inquiétudes et le dévouement du *Nuage rose*.

Une vive émotion couvrit de rougeur les traits de Saladin, lorsqu'il apprit de quelle manière il avait franchi la distance qui séparait le carbet où il s'était évanoui des lieux où il revoyait la lumière. Il saisit la main du *Nuage rose*, qui ne s'était pas éloignée pendant que Favonette faisait son office de chirurgien, mais avait servi constamment d'oreiller au blessé, attachant sur lui, avec une intrépide tendresse, un regard qu'enflammaient également le courage et la douleur. Il saisit cette main et y appuya quelque temps sa bouche. A cette caresse d'un caractère si touchant, si nouveau, si étrange pour elle, que Saladin lui avait faite déjà, mais jamais d'une façon aussi ardente et aussi respectueuse à la fois, la pauvre créature sentit tout le sang de ses fortes veines gonfler son cœur à le faire éclater.

XIII.

Le camp des Longues Oreilles occupait un vaste espace d'une part bordé par la mer qui l'échancrait, de l'autre entouré de rochers. Cet espace semblait avoir été destiné à l'usage auquel il servait. Une nation entière pouvait y trouver un asile pendant des mois. L'eau, ce besoin du corps, et je croirais presque de l'ame, l'eau n'y manquait point. On y voyait une source profonde et limpide entourée de gazon et d'où s'échappait un ruisseau qui allait à travers les sables du rivage se perdre dans la mer. C'était un de ces lieux comme il s'en trouve sur les côtes de notre patrie où les Gaulois se réfugièrent pour lutter contre les légions romaines, lieux de grand air, lieux de plein ciel, où le cœur se sent toute sorte d'énergies.

Les Longues Oreilles avaient construit à la hâte des huttes où s'était établie chaque famille. Dans une de ces cabanes, une des plus verdoyantes et des mieux tournées, Saladin s'abritait avec le *Nuage rose*. Le cousin de la belle Brigitte était plongé dans la vie sauvage. Tout en restant chevalier, et chevalier bien épris de sa dame, par ces secrets qu'il possédait de concilier les choses diverses, l'humeur d'Amadis et le tempérament de Galaor, il était tout rempli de douceur pour la charmante fille des Grandes Bouches. Comme on s'impatiente contre Esplandian quand on le voit tenir obstinément rigueur à cette demoiselle qui le suivait en habit de page! Saladin, tout en entendant aussi bien le grand amour que s'il fût né du beau Ténébreux, savait s'y prendre

avec les autres amours. Il n'écrasait point ces chères violettes, quelquefois d'une odeur si douce et si enivrante, sous leur jolie cape verte, qu'on rencontre dans tous les chemins tant qu'on voyage avec la jeunesse. Ne faisait-il pas bien? Du reste, qu'il fît bien ou non, voilà ce qu'il faisait.

Le *Nuage rose* eut donc avec notre chevalier de belles et heureuses journées, de ces journées qui deviennent de désespérans et de charmans fantômes, quand elles ne sont plus et qu'on leur survit; mais le *Nuage rose* devait-elle survivre à son bonheur? Un soir, la fille des bois était couchée aux pieds de Saladin, sur le seuil de la hutte qui avait été pour elle un palais, un temple, un paradis. Les guerriers longues oreilles, après leur repas, se livraient à des danses que conduisait gravement Favonette, et que regardaient avec intérêt Narille, Dranmor et Mafré. Le *Nuage rose* et Saladin se tenaient à l'écart dans l'isolement cher aux couples amoureux. Le *Nuage rose* avait appris quelques mots de français, et Saladin, comme nous l'avons vu, parlait assez couramment le caraïbe. Puis d'ailleurs les jeunes hommes et les jeunes femmes de tous les pays parlent à peu près la même langue, ce que chacun sait fort bien. Saladin et sa compagne s'entendaient donc à merveille. Livrés aux enchantemens de leur jeunesse, du ciel, du soir et de l'amour, ils voyaient s'écouler des heures au vol et au gazouillement d'oiseau.

Le matin même, on s'était battu; les Grandes Bouches avaient donné un assaut au camp des Longues Oreilles. Saladin s'était, comme toujours, signalé parmi les hardis. Plus d'un guerrier sauvage, escaladant les rochers avec un cœur de titan, avait, grace à l'épée de Briolan, suspendu à l'herbe des montagnes, perles rouges d'une effrayante rosée, les gouttes du sang qu'il perdait. Le *Nuage rose* parlait au gentilhomme de ses combats; elle lui demandait si, parmi ceux contre lesquels il avait lutté de l'œil et du bras, il n'avait pas remarqué un guerrier à la taille gigantesque, d'un aspect sombre et menaçant, comme un chêne qui se dresse dans un ciel nocturne : ce guerrier portait une coiffure faite avec deux cornes de buffle, des plumes d'aigle et une peau de renard blanc qui descendait jusque sur son dos; il avait le visage rayé de blanc et de noir, une bouche qui n'avait rien d'humain, des yeux qui jetaient à tous ceux qu'il rencontrait le frisson et la pâleur.

— Il me semble, dit en souriant Saladin quand le *Nuage rose* lui eut tracé ce portrait, il me semble, ma belle, avoir vu le personnage dont vous me parlez, qui est en effet accoutré comme une figure de cauchemar, et a la prétention évidente d'être fort effrayant. J'aurais aimé le saisir par une de ses cornes, et lui faire avec mon épée une raie rouge sur son visage bariolé de noir et de blanc; mais cela n'a pas été possible : le drôle ne se démenait pas de mon côté. Comment appelez-vous ce fils d'enfer?

— On l'appelle le *Vent d'Hiver*, répondit le *Nuage rose*, et on l'a toujours appelé ainsi, même quand sa mère était encore jeune et s'inquiétait pour lui du sort des premiers combats. Comme le vent d'hiver, il a toujours été impétueux et malfaisant. C'était le frère de l'*Éclair qui tue*, le maître dont vous m'avez délivrée. L'*Éclair qui tue*, auprès de lui, était bon comme une ondée de printemps. Le *Vent d'Hiver* ne s'est jamais plu qu'à faire souffrir et à tuer; et quoiqu'il ne craigne pas la mort, quoiqu'on ne voie rien sur son visage quand il pénètre dans sa chair du fer ou du feu, ce sont les êtres sans défense, les enfans et les femmes, dont il aime par-dessus tout les tourmens. De toutes ces belles choses qui font qu'au lieu de me glacer d'effroi, votre courage me fait pleurer de tendresse, lui n'a jamais rien su. Il trouvait toujours que l'*Éclair qui tue* n'était pas assez cruel pour moi. Une fois, il me frappa au visage et voulut me crever un œil, parce que j'avais refusé de laver le poitrail de son cheval. Quelle haine il aurait contre moi, quels coups il chercherait à nous porter, s'il savait que la mort de son frère et tous les combats qui l'ont suivie viennent de nous!

— Mon cher *Nuage rose*, fit Saladin, je me moque de votre *Vent d'Hiver*, de ses haines et de ses vengeances. Vous savez comment je le recevrais s'il venait nous poursuivre ici. Ne pensez plus, ma belle, à cet homme stupide et lâche; car ce sont des lâches, malgré la bonne contenance qu'ils trouvent moyen de faire pendant qu'on les rôtit, tous vos infâmes sauvages! ce sont des lâches, puisqu'ils ne craignent pas de frapper qui ne peut répondre à leurs coups! Oubliez, pauvre reine méconnue et outragée, tous les butors dont vous avez été forcée de subir les sots et farouches caprices pendant si long-temps. Vous avez trouvé enfin ce qu'on nomme un chevalier dans la langue des vrais braves, c'est-à-dire un homme qui, au lieu de crever les yeux des belles, les adore, en fait ses étoiles, ses soleils, ses dieux; un homme qui, au lieu d'être le tyran et le bourreau des faibles, est leur serviteur et leur soldat; enfin vous avez trouvé un homme qui vous aime et vous le dit de la façon qui vous plaît.

Le *Nuage rose* étendit ses deux bras vers le cou de Saladin, attira vers sa bouche le noble visage de son amant, et, sur ce front qu'enflammaient les pensées héroïques, déposa un baiser où frémissait toute son ame, cette ame jeune et sauvage inondée alors d'un amour profond comme les gouffres de la mer, pur comme l'air des forêts. Cependant la nuit arrivait. Les danses des sauvages touchaient à leur fin; les amans rentrèrent dans leur cabane. Bientôt on n'entendit plus dans le camp des Longues Oreilles que le frémissement de la mer, les murmures du vent, et ce bruissement mystérieux que font partout les ténèbres.

Pourtant tout le monde n'était pas endormi dans cette cité guerrière.

Sans parler des amoureux qui ne sont pas fort dormeurs de leur nature, bien des gens chez les Longues Oreilles étaient éveillés. Si l'on était entré dans la hutte qu'habitait Favonette, on eût, je crois, trouvé le digne souverain fêtant, en compagnie de Mafré, de Narille et de Dranmor, l'outre où il puisait d'aussi philosophiques inspirations que celles qu'offrait à Caton d'Utique le divin Platon. Mais un homme dormait qui n'aurait point dû dormir, ou qui du moins, s'il ne dormait pas entièrement, soutenait une lutte assez malheureuse contre le sommeil; c'était la sentinelle qu'on avait placée à la porte du défilé par lequel il était le plus facile de pénétrer dans le camp. Si cette sentinelle coupable avait eu le cerveau plus libre, l'œil plus ouvert, elle aurait remarqué la tournure suspecte d'un renard blanc qui, venu du côté des montagnes, se dirigeait vers les huttes qu'elle était chargée de garder. Ce n'est pas chose étonnante qu'un renard blanc dans une île américaine, mais ce serait chose étonnante partout qu'un renard blanc marchât comme celui-là. Les sauvages mettent des peaux de renard blanc pour s'approcher des bisons; un œil de bison seul aurait dû prendre pour un vrai renard l'être qui venait de s'introduire chez les Longues Oreilles. Il y avait trois jours, un guerrier longue oreille, mécontent de son roi ou de ses concitoyens, avait passé chez les Grandes Bouches. Le *Vent d'Hiver* avait donc appris les amours de Saladin et du *Nuage rose*, l'existence qu'ils menaient, et jusqu'à l'endroit qu'ils habitaient dans le camp. Maintenant, en voyant le renard blanc se traîner vers la hutte occupée par Briolan et sa beauté caraïbe, on peut, je crois, deviner quel ennemi et quel danger menaçaient les deux amans.

C'était un tableau inoui que celui qu'éclairait alors la lune de son regard malade. Un renard à la fourrure blanche glissait sur le gazon; mais, en avant et en arrière de ce renard se dessinaient, comme les membres monstrueux de quelque fabuleux animal, des jambes et des bras humains. Il y a un diable caché, dit-on, dans le cerf que la meute du chasseur noir poursuit dans la nuit, à travers les clairières brumeuses des forêts d'outre-Rhin; il y avait un être qui ne valait certes pas mieux qu'un diable caché, mais, par exemple, caché assez mal dans le renard, qui se traînait en ce moment sur les rivages de la Dominique.

La hutte de Saladin et du *Nuage rose* renfermait une couche fort étroite, faite, comme toutes les couches de sauvage, avec un peu de feuillage et quelques peaux de bêtes. Un époux caraïbe pressé du désir de dormir n'aurait point manqué de s'installer sur l'unique lit de sa cabane et de faire coucher sa femme par terre. Saladin connaissait parfois le besoin du sommeil (c'est un besoin auquel Amazan se livrait près d'attraits qui valaient ceux du *Nuage rose*, quand il fut surpris par

la princesse de Babylone); mais Saladin, comme on le sait de reste, pour goûter le plus nécessaire des repos, n'était pas homme à rien faire contre sa chevalerie. C'était le *Nuage rose* qui occupait la couche du logis. Briolan était étendu sur le sol en travers de la porte, et protégeait ainsi de son corps, tout en dormant, le sommeil de sa compagne, comme un serviteur dévoué protége le sommeil de son roi.

Le *Nuage rose*, ainsi que tout enfant de race sauvage, avait les sens plus fins, plus sûrs et plus prompts que ne le sont des sens d'Européens. Accoutumée à dormir au milieu des périls, des surprises, dans de frêles abris assiégés de maints effrois, le moindre bruit chassait de ses paupières le poids léger que le sommeil y déposait. Un bruit presque imperceptible que fit en s'entr'ouvrant, poussée par une main de la plus merveilleuse dextérité, la porte en joncs de la cabane, éveilla le *Nuage rose;* la fille caraïbe se mit sur son séant, et, à la clarté d'une lampe sauvage faite avec une huile particulière qui jette en brûlant des lueurs argentées, elle aperçut au seuil de la hutte le renard blanc. Ce n'est pas un œil comme celui du *Nuage rose* qu'un déguisement aurait pu tromper. D'ailleurs, tout déguisement disparut bientôt. Arrivé au but qu'il voulait atteindre, l'être humain qui se cachait dans une fourrure de renard rejeta en arrière la peau velue sous laquelle étaient masqués ses traits; le *Nuage rose* vit alors un personnage comme nos jeunes filles n'en verront jamais dans leurs plus cruels et leurs plus désordonnés cauchemars : le *Vent d'Hiver* était devant elle; le regard féroce et mystérieux de la bête fauve éclairait son visage rayé de blanc et de noir, entre ses dents luisantes et aiguës brillait un couteau à scalper. Le *Nuage rose* sentait l'horreur courir dans tous ses membres, le feu dévorer son cerveau, le froid mordre son cœur; cependant, en fille intrépide des forêts, elle cherchait à soutenir cette vision terrible. Par un effort surhumain, elle était parvenue à rassembler ses esprits prêts à la quitter, et la voix, que les affres avaient arrêtée d'abord dans son gosier, arrivait enfin dans sa bouche quand elle aperçut le *Vent d'Hiver* se pencher sur Saladin endormi, et, saisissant le couteau qu'il tenait entre ses dents, en menacer la gorge de notre héros. Alors, par un mouvement énergique et rapide, par un bond prompt et sûr comme celui d'un chat-tigre, la Caraïbe s'élança sur celui qui voulait tuer son amant. La terreur, elle ne la sentait plus, elle s'était délivrée de ses étreintes glacées; le sublime vainqueur des épouvantes, le dévouement, embrasait de ses ardeurs ce cœur passionné de femme; elle saisit d'une main, dont un instant les nerfs furent de feu, les muscles d'acier, le bras que le *Vent d'Hiver* levait contre Saladin.

Notre gentilhomme fut réveillé par un bruit de lutte et par le choc d'un corps qui tombait sur lui. Ce corps, c'était celui du *Nuage rose*,

frappée dans la poitrine par son ennemi. L'héroïque fille, en tombant, trouva moyen d'occuper encore celui qui l'avait frappée, et de crier à Saladin :

— Défends-toi, ami, je meurs pour toi.

Elle n'avait pas achevé ces mots, que Briolan était debout, l'épée à la main, ardent et terrible comme la vengeance et la colère. Entre le gentilhomme français et le Caraïbe, le combat ne fut pas long. L'épée de Saladin entra, sortit et rentra dans le corps du *Vent d'Hiver* en épée qui veut se désaltérer et qui n'y parvient pas.

Oh! la puissance de la mort, elle ne nous a pas été refusée, elle nous a été accordée à pleines mains; il n'en a pas été de même de la puissance de la vie. Saladin avait tué le *Vent d'Hiver;* le corps de cette bête humaine était là inanimé et sanglant devant lui, devenu cette chose qu'on nomme cadavre; mais le *Nuage rose* aussi gisait sur le sol. Dans ce gracieux corps, qu'animait il y avait quelques instans une ame généreuse, rien ne vivait plus. Sur ce sein chaud encore, mais d'une chaleur décroissante et dont la source était désormais tarie, sur ce sein tout à l'heure frémissant des élans héroïques et amoureux, la mort avait posé son implacable et inerte main. Une morne blessure d'où suintaient quelques gouttes de sang, voilà ce qu'offrait cette poitrine faite pour les bouquets de fleurs et pour les baisers.

Saladin ne pouvait pas se décider à croire que toute espérance était perdue; il alla chercher Favonette, si expert en blessures. Le chef des Longues Oreilles arriva, suivi de Narille, de Dranmor et de Mafré. Il avait bu quelques coups de trop à la source de sa philosophie, à son outre sacrée. Il était en ce moment de sa plus insouciante humeur. C'est une chose chère aux hasards cruels, aux dieux mauvais, que de faire venir la légèreté et l'indifférence là où il faudrait la charité et la tendresse. Sur la route où les larrons ont laissé un homme à demi tué, il est bien rare que ce soit le bon Samaritain qui passe. Du reste, Favonette n'aurait rien pu pour sauver le *Nuage Rose,* quand il aurait eu le cœur de saint Vincent de Paule et la main d'Ambroise Paré. Il n'avait que trop raison lorsqu'il dit, en promenant son regard de Caraïbe et de grenadier du *Nuage rose* au *Vent d'Hiver :*

— Voilà des gens qui sont morts autant qu'on puisse l'être. La femme a une blessure étroite, mais profonde; la mort lui a été injectée au cœur. Quant à l'homme, il est troué, ce qui s'appelle troué. Quelles furieuses bottes vous lui avez portées, Saladin! Je voudrais que toutes les Grandes Bouches en eussent autant que lui à travers le corps. Toutefois, s'ils étaient tués de cette façon, il serait impossible à ceux de mes gaillards qui ont conservé un goût endiablé pour les rôtis humains de contenter leur gourmandise. Au point de vue chevaleresque, cet homme est très bien tué, mais il l'est mal au point de vue culinaire.

L'air et les propos de Favonette en cette occurrence irritaient Saladin. Il lui répondit d'une manière très succincte au sujet du *Vent d'Hiver*, sur lequel le chef des Longues Oreilles l'accablait de questions, et il finit même par le congédier, ainsi que Mafré et Narille. Il ne voulut garder auprès de lui, pour rendre les derniers devoirs au *Nuage rose*, que Dranmor, dont la figure était dure et impassible, mais révélait cette vertu qu'a la beauté, de n'être jamais pour l'esprit, dans quelque situation qu'il se trouve, un objet d'irritation.

Avec Dranmor, il veilla près du *Nuage rose* toute la nuit, et le lendemain l'enveloppa dans un linceul fait avec les peaux les plus douces qu'il put trouver. Il ne voulut point, dans les funérailles qu'il fit à cette fille des forêts, suivre les us des sauvages. Le pauvre *Nuage rose* avait trop souffert des mœurs au milieu desquelles sa vie s'était passée. Il l'ensevelit aussi simplement qu'une créature trépassée puisse être ensevelie. Sur le rivage de la mer, à l'endroit où le sable finit et où le gazon commence, il creusa une tombe. Cette tombe était voisine de la source où il s'était réveillé de l'évanouissement causé par ses blessures sur le cœur qui maintenant ne battait plus. Il déposa précieusement ce trésor sacré d'un corps que l'on a aimé dans la fosse qu'avaient creusée ses mains. Il combla cette fosse avec de la terre, et, aidé de Dranmor, scella dans cette terre un morceau de rocher sur lequel il écrivit :

Ci-gît le Nuage rose.

Le tombeau du *Nuage rose* regarde la mer du côté du levant. Les premiers rayons de l'aube y glissent; dans le flux, il sert de limite aux vagues. Je ne sais point quelle sépulture plus digne, je dirais presque plus charmante, pourrait être désirée par ceux qui attachent quelque prix à la façon dont doivent reposer leurs restes.

G. DE MOLÈNES.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

TURGOT.[1]

Aux époques de décadence, quand ceux qui conduisent les peuples paraissent s'assurer dans le mal et marcher aux abîmes avec une insouciante sécurité, souvent une voix retentit qui leur apporte la parole d'avertissement. Les sages conseillers manquent rarement à la veille des grandes catastrophes. Véritables messagers de miséricorde, on dirait que la Providence, suspendant un moment l'ordre inévitable qui tire les effets des causes et fait sortir les révolutions des abus, a voulu les montrer au monde pour prévenir ces nécessités sanglantes qui régénèrent par le châtiment; mais, en ces instans décisifs, les passions et les intérêts laissent-ils place à la prévoyance? Sont-ils souvent écoutés, les importuns apôtres qui parlent de liberté sous l'empire du despotisme, de réforme dans le triomphe de la licence et de l'iniquité? En vain la voix de Gerson avertira l'église chrétienne: confiante et aveuglée, l'église ira jusqu'au bord de l'abîme, et elle ne se réveillera qu'à la voix de Luther. Tout chancelle dans l'état; royauté, noblesse, clergé, parlement, tout est en proie à la confusion; l'ivresse du pouvoir a saisi les maîtres de la nation, tandis que celle de l'indépendance commence à gagner les peuples : Turgot paraît alors, il paraît poussé par la noble ambition de rendre la lutte impossible en lui enlevant tout prétexte; il paraît au nom de la raison et des légitimes besoins du siècle, demandant aux priviléges d'indispensables sacrifices. Inutiles efforts! il faudra que les choses aient leur cours. Ce que le droit n'a point obtenu, il faudra que la force l'arrache. Turgot se retire, Mirabeau doit paraître. La réforme échoue, la révolution éclate.

(1) *L'Éloge de Turgot*, qui a été couronné par l'Académie française, n'a pu être lu que par fragmens dans la séance solennelle du 10 septembre; l'importance de ce travail nous engage à le donner dans son ensemble au public, dont le jugement confirmera sans doute celui de l'Académie.

On sait avec quelle audace, excité par des victoires déjà nombreuses et des résistances encore opiniâtres, l'esprit humain au XVIIIe siècle tenta la conquête du monde. Superbe, et ne reconnaissant d'autre autorité que lui-même, il se mit à tout critiquer pour tout abattre, il dogmatisa sur tout pour tout réformer. Ambition légitime, car il était temps de relever de tutelle le droit de penser librement; généreuse, car elle n'était jalouse que du bien de l'humanité; irréprochable, pour tout dire, si elle eût porté plus de scrupule dans le choix de ses moyens! Mais l'équité est-elle gardée dans ces soudaines représailles? Libre, l'esprit humain paya par ses excès la rançon de son indépendance; souverain, il commit la faute de tous les pouvoirs absolus, il abusa. Il le peut avouer sans honte, maintenant que ses excès lui ont appris à mieux régler son ardeur : les armes alors furent souvent moins pures que la cause. Relâchement des mœurs et sentiment de la dignité humaine, scepticisme et inébranlable confiance dans la sainteté du droit, tout servit à la lutte, lutte inouie dans les fastes du monde. Deux pouvoirs aux prises, pouvoirs vieux l'un et l'autre comme la société humaine, mais dont jamais l'inimitié n'avait plus visiblement paru ni plus violemment éclaté : l'un qui dispose des bûchers contre les écrits, des prisons contre les personnes; l'autre qui, pour se défendre comme pour attaquer, n'a qu'une arme, mais puissante, mais irrésistible, la parole; — ici la faiblesse violente d'un gouvernement qui plie sous les siècles, ses abus, ses adversaires et ses propres efforts; en face, les emportemens de l'opinion intolérante, insatiable, aspirant à régner, à régner sur le monde, comme elle règne sur les esprits, sans contrôle et sans partage. Violence où se mêle la plus étrange des inconséquences! La philosophie enseigne à la fois le matérialisme et la justice absolue. On la voit rabaisser l'homme jusqu'à le désespérer ou à l'abrutir, on la voit le relever jusqu'à l'enivrer de lui-même. Des athées proclament avec une ardeur inouie de foi et de prosélytisme le progrès de l'humanité, qui suppose une providence régulatrice. Des partisans de l'égoïsme érigé en système embrassent dans leurs vœux toutes les classes, tous les peuples, et les temps mêmes qui ne sont pas encore. Des incrédules, injustes jusqu'à l'outrage à l'égard de l'Évangile, se déclarent les apôtres de ces principes de charité, de fraternité, d'égalité, qui avaient fait le principe et la force du christianisme naissant.

Dans ce siècle de grandeur et de faiblesse, d'analyse et de rêves, un homme parut, non pas le plus illustre de ses contemporains, mais le seul peut-être qui, constamment libre sans témérité, modéré sans complaisance, ne se servant de la logique que pour donner plus de force au sens commun, sut parfaitement comprendre et son siècle et l'avenir. Ayant assez examiné pour n'être ni crédule ni sceptique, assez libre d'engagemens pour n'appartenir à aucune secte, avec une incompa-

rable sûreté, il fit le discernement du vrai et du faux dans les doctrines régnantes. Ennemi des abus sans déclamation, ami de la philosophie, mais ami sévère et parfois même incommode, il appartint au XVIIIe siècle sans s'y confondre, il s'en sépara sans hostilité. Son siècle se laissait emporter à l'attrait menteur du paradoxe, il fut le héros du bon sens. Son siècle, impatient de s'élancer dans les voies de l'avenir, calomniait le christianisme et le passé; il rendit justice au passé, il expliqua la merveilleuse alliance du christianisme avec la liberté de penser et l'égalité civile. Son siècle glissait mollement sur la pente d'une vie épicurienne; il opposa la dignité mâle de son caractère à cette sagesse facile qui se pique de suppléer aux vertus par l'esprit, et au dévouement par la politesse. Enfin son siècle, enfant émancipé des vieilles disciplines, pour premier essai de son indépendance, passant tout entier sous le joug du plus spirituel des maîtres, saluait dans Voltaire le prophète des temps nouveaux; lui, disciple ferme et calme de la vérité seule, échappa même à Voltaire, dogmatisa sérieusement où ce brillant génie raillait avec éloquence, chercha le vrai où il excellait à découvrir le faux, plaida pour les franchises intellectuelles en stipulant dans la pratique pour les droits de la religion, changea enfin des vues confuses en une science exacte, et réduisit de vagues désirs en un corps de réformes, image purifiée, image irréprochable d'un temps qui mêla jusqu'à les confondre le mal au bien et l'erreur à la vérité!

Tel dans le mouvement du siècle et dans le groupe des contemporains nous apparaît Turgot. Il n'est point marqué des signes extérieurs qui annoncent le génie aux regards des hommes. Il n'a reçu du ciel ni cette fantaisie étincelante qui prodigue le ridicule et la grace, ni cette parole acérée qui brille et perce comme un glaive, ni cette éloquence séduisante qui va chercher les passions au fond des cœurs, tout en leur parlant de vertu. Vous diriez la vérité dans sa nudité sévère, au milieu de l'élégante frivolité des lettres et de l'éloquence parée des sophismes. Que ce soit là, si l'on veut, le défaut de cette gloire modeste; dépourvue de tout ornement étranger, elle n'est faite que de vérité; son éclat, c'est sa pureté. C'est par là même qu'elle fut unique! Admirables esprits qu'adora le XVIIIe siècle, combien votre domination est liée à vos erreurs, et que votre éloquence tient de près à vos passions! Qu'on vous ôte vos haines, vos colères, vos fautes, combien votre renommée n'en est-elle pas atteinte, combien votre génie ne perd-il pas en s'épurant! Les écrits de Turgot, ses actions, ses projets, sa pensée et sa vie dérivent d'une seule source, l'ordre, s'expriment d'un seul mot, la raison. Qu'on ôte à ce sage l'ordre et la raison, plus rien ne subsiste de lui; qu'on les lui rende, il reparaît tout entier. Turgot, génie vaste et conciliateur, esprit que nul ne surpasse pour le calme comme pour l'étendue de la pensée, et de qui aussi on peut dire « qu'il trouve sa sérénité dans

sa hauteur! » Voici enfin un homme supérieur qu'on peut aimer sans scrupule, qu'on peut louer sans réserve. Voici une gloire qui console de l'admiration mêlée d'effroi que nous arrachent des génies orgueilleux et incomplets tout ensemble. Point de balance à établir entre le bien et le mal. Rien à voiler, à atténuer, même à défendre. Pas un principe qui n'ait le genre humain pour objet; la lumière philosophique avec la charité sociale, les vertus privées avec le dévouement du citoyen. Aussi, à contempler cette figure placée au-dessus de la sphère des passions, et doucement éclairée du jour de la science et de la vertu, je ne sais quelle satisfaction intime et pleine se répand dans l'ame, comme devant une de ces images d'un art accompli où se révèlent toujours plus, à mesure qu'on s'en approche, la pureté du détail et l'harmonie de l'ensemble.

C'est dans un séminaire que se forma cet esprit si original, cette ame si indépendante; c'est dans ce tranquille séjour, où pénétraient en lui un tendre respect de la religion et le goût viril de la règle, que vint le chercher l'esprit du temps, qui alors soufflait partout. Le jeune théologien lisait assidument les écrits des économistes, les œuvres de Buffon sur l'histoire naturelle et sur la philosophie de l'homme, et les ouvrages les plus répandus de métaphysique. Ainsi, par un privilége heureux qui, pour un esprit moins ferme et moins sûr, eût pu devenir un péril, Turgot reçut à la fois les enseignemens du séminaire et ceux du XVIII[e] siècle. Ainsi s'établirent pour toujours en sa jeune ame, se mêlant en ce qu'elles ont de meilleur, se tempérant au lieu de se combattre, les leçons du christianisme et celles de l'esprit nouveau.

Turgot n'avait pas encore vingt-trois ans, et, déjà formé par d'austères méditations, il était mûr pour la science. Enfant, la bienfaisance et le travail avaient été ses premiers plaisirs; la recherche universelle du vrai, un amour de l'humanité puisé à la source de l'Évangile et de la philosophie, de la réflexion et du cœur, voilà quelles furent les passions du jeune homme. Le temps ne le changera pas. C'est à peine même si, en lui apportant de nouveaux progrès, il le modifiera. Déjà Turgot a donné des gages qu'il ne doit pas démentir. Un économiste habile, un métaphysicien original, un historien philosophe, est assis sur les bancs de Sorbonne.

Au temps où Condillac faisait accepter son système presque sans discussion, du seul droit d'une intelligence qui ne se laissait pas facilement subjuguer, le jeune philosophe osa n'être pas de l'avis de Condillac. Attaquant les idées de Maupertuis sur le langage, il s'éleva contre cette philosophie qui, réduisant l'ame humaine à une sorte de mécanisme artificiel, prétend créer la pensée par les mots et fait l'homme esclave de ses signes. Il distingua avec une netteté sévère la substance qui demeure des accidens qui changent, et de l'étendue qui n'en est que l'ap-

parence; il signala à son adversaire cette pente du scepticisme au sujet du monde extérieur, conséquence étrange, extravagante, pourtant nécessaire, du sensualisme comme du spiritualisme exclusif. Ce système, il le combat dans la personne de Berkeley, qui pousse à l'absurde les principes de son maître Locke à force de se montrer logique et pénétrant.

Mais il est un titre plus imposant de Turgot comme métaphysicien : c'est ce vigoureux article sur l'*Existence*, composé un peu plus tard pour l'Encyclopédie, tout plein de pressentimens spiritualistes, de hardis tâtonnemens et de germes féconds; c'est là surtout que, développant et fortifiant les idées jetées dans les deux écrits de sa première jeunesse, sa libre méditation dépasse les horizons de la philosophie dominante. Disciple encore de Locke, mais disciple secouant à demi le joug sous lequel tout un siècle se courbe, croyant que la sensation est la source unique de nos idées, mais faisant intervenir un principe actif dans les opérations de notre esprit, Turgot proclame dans le *moi « le premier type de l'idée d'existence. »* Ainsi, préludant un demi-siècle à l'avance à la réforme philosophique, cet esprit énergique annonçait la théorie profonde de Maine de Biran et de Royer-Collard sur la perception du monde extérieur; ainsi Turgot réhabilitait la supériorité de l'esprit dans une philosophie qui n'y vit qu'une essence passive, jusqu'à ce qu'elle le supprimât tout-à-fait comme une superfluité embarrassante.

C'est la destinée de toute grande doctrine d'aller jusqu'au bout de ses principes. Il était nécessaire qu'une mauvaise métaphysique fût couronnée par une morale digne d'elle. Cependant tous les esprits ne devaient pas consentir à passer sous les fourches caudines des systèmes matérialistes. Quand un fermier-général publiait sous ce titre : *l'Esprit*, le code philosophique des mœurs du siècle de Louis XV, deux hommes, dont apparemment Helvétius n'avait pas *dit le secret*, protestaient avec force contre cette frivole et calomnieuse accusation intentée à la nature humaine : l'un, c'était l'auteur de la profession de foi du *Vicaire savoyard*, écrivait une réfutation qu'il supprimait généreusement en apprenant la condamnation du livre de son adversaire par arrêt du parlement; l'autre, c'était Turgot, épanchait librement son indignation et son mépris dans une lettre à Condorcet, où il flétrissait *cette philosophie sans logique, cette littérature sans goût, cette morale sans honnêteté*. Il y proclamait que *nos idées et nos sentimens sont non pas innés, mais naturels, c'est-à-dire fondés sur la constitution de notre esprit et de notre ame*, principe qui contredit l'axiome fondamental de la philosophie sensualiste. Sans doute il ne fallait pas que la France descendît le dernier degré de l'immoralité systématique, sans que la voix d'un philosophe honnête homme s'élevât en l'honneur des principes éternels de la justice et de la vertu.

Mais revenons au début d'une jeunesse déjà si féconde. C'était en 1750.

Turgot venait d'être nommé prieur de Sorbonne, et il était chargé de prononcer les discours qui terminaient et inauguraient chaque année le cours des études. Laissant les banalités ordinaires en de telles circonstances, il attaque de prime abord les questions les plus hautes et les plus inexplorées. Il prend pour sujets les progrès successifs du genre humain et les services que le christianisme a rendus à la société civile.

Tout est entièrement moderne, tout semble appartenir au XIX[e] siècle, pensées, langage, formules même, dans ces ouvrages de Turgot et dans les discours sur l'histoire universelle, qui n'en sont que le développement. Il n'est pas jusqu'aux problèmes qu'il soulève qui ne soient, pour son temps comme pour ses auditeurs, presque aussi nouveaux que les solutions qu'il apporte.

Contemplez cet univers : au sein d'une mobilité sans mesure, quelle imposante immobilité! quelle unité dans les lois qui le gouvernent! Mais quelle est cette créature qui s'agite comme incapable de trouver sa vraie place? Poussée par je ne sais quel instinct, elle promène en tous lieux sa vague inquiétude et ses errantes aventures. Ignorant le but du voyage, elle va où ses désirs l'emportent, elle va où l'entraînent ses idées changeantes. Pourtant il semblerait qu'elle veut goûter le repos; elle le demande à ses lois, à ses religions, à ses constitutions politiques : impuissans projets! Voici qu'elle-même se hâte de briser, voici qu'un coup du sort emporte ces institutions dont elle avait rêvé l'éternité, tentes légères qui l'abritèrent un jour à peine. Où va donc ce voyageur? Seul être intelligent, serait-il le seul qui ne fût soumis à aucune règle? Seul être libre, aurait-il été jeté comme un jouet entre les mains du hasard? Ces vicissitudes de sa course, ces révolutions que la destinée semble jeter sous ses pas pour confondre sa prévoyance, ces empires qui tour à tour, à leur heure, sans plus de raison, s'élèvent, puis déclinent, puis tombent, homme, est-ce donc là ton histoire?

Écoutez comment cet esprit de vingt-trois ans qui, le premier en France, pose de telles questions, les discute et les résout.

La main de Dieu jette l'humanité sur la terre; la voici nue et désarmée : qui la sauvera des étreintes d'une nature ennemie? Quelle est la force de cette créature fragile? La pensée. C'est par là que triomphera l'être disgracié qui doit s'appeler un jour le roi de la création.

Cette pensée n'a pas été abandonnée aux chances du hasard. Mue par des passions toujours les mêmes, gouvernée par les mêmes principes essentiels, soumise au spectacle du même univers, c'est elle qui constitue l'unité de l'histoire, sa vivante image : « causes générales, influences particulières, actions libres, » tels sont les principes qui, rapportés à l'esprit humain comme à leur source, composent, en se combinant, la vie de l'humanité. Mais le but aussi a son unité. Caprices désastreux des princes et des peuples, jeux sanglans de l'avarice et de l'ambition,

ces détails honteux ou horribles se mêlent à l'histoire, mais ne sont pas l'histoire même pour qui sait regarder de haut. « Au milieu des ravages de la guerre, » ne voyez-vous pas « les mœurs qui s'adoucissent, les esprits qui s'éclairent, les peuples qui se rapprochent, et la masse du genre humain s'avançant toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande? » Ainsi l'humanité est soustraite au règne du hasard, arrachée à l'empire du mal; ainsi tombe le nuage qui voilait un Dieu. L'ame respire à l'aise; la terrible énigme a fait place à ce mot si clair et si consolant : le progrès.

Le progrès! croyance des temps nouveaux, doctrine vivifiante que la pensée du XVIIIe siècle a léguée, pour ne plus périr, à la race humaine! c'est à Turgot qu'appartint l'honneur de l'apporter à la France, c'est la France qui eut la gloire de la donner au monde.

Le créateur de la philosophie de l'histoire, alors inconnu parmi nous, Vico, n'avait pas soupçonné le but de ces mouvemens qu'il ramène sans cesse dans le cercle inexorable de ses *Ricorsi*. Pascal avait comparé le genre humain à un seul homme qui apprend continuellement; mais, dominé par l'ordre habituel de ses travaux, détourné d'une telle pensée par la sombre tristesse de son génie et de sa foi, Pascal n'était pas allé au-delà du développement des sciences mathématiques et physiques. Un autre philosophe, qui semble égaler le génie à l'étendue de la création, Leibnitz, placé à l'origine de presque toutes les grandes idées modernes, comme Homère à la source de toute l'antique poésie, avait jeté sur la marche du genre humain une de ces paroles comme il lui en échappe, si fortement colorées dans leur raison sublime; mais ce n'était qu'un fugitif éclair et comme un prophétique aperçu. Dans cette grande et imposante récapitulation qu'il fait des peuples de la terre, Montesquieu avait borné sa vue aux seules institutions, et là même, il avait paru plus préoccupé de marquer les circonstances qui les modifient que de chercher un ordre général suivant lequel elles se développent. Faut-il enfin citer Voltaire? Pour cette pensée généreuse, mais flottante, le progrès fut-il autre chose qu'une espérance, bien obscurcie d'ailleurs dans l'esprit d'où sortit *Candide?* C'est Turgot qui convertit en certitude les pressentimens de ses devanciers, qui tira la doctrine nouvelle des entrailles de son temps, pour la façonner à l'image régulière de sa pensée, pour la rendre au monde tout éblouissante des lumières de la démonstration.

Il fut plus que le pénétrant interprète d'une idée mal éclaircie. Le premier, il lui donna toute sa grandeur, toute sa portée. Avec lui, le progrès embrasse et le temps et l'espace; il est continu et universel. Avec lui, il cesse de se borner à quelques nations privilégiées, à une espèce d'aristocratie dans chaque nation; il comprend le peuple aussi bien que les peuples. Avec lui, ce n'est plus telle ou telle partie de la nature hu-

maine, c'est la nature humaine tout entière qui en subit la loi. Le progrès de l'humanité, c'est l'ame qui s'élève, c'est l'esprit qui s'instruit, c'est la condition matérielle qui s'améliore, c'est la masse des hommes peu à peu admise à la participation des grandes pensées qui éclairent et qui honorent l'homme, des sentimens qui ennoblissent et qui étendent sa nature, des biens nécessaires au développement de la vie morale comme de l'existence physique; c'est, sous l'empire de la charité religieuse, de la justice sociale et d'un intérêt mieux entendu, la concorde succédant à la haine entre les individus, la paix à la guerre entre les nations. Turgot aperçoit et marque le lien jusqu'à lui à peine entrevu de toutes ces choses. Religion, philosophie, morale, industrie, commerce, droit des gens, politique, économie sociale, ces sciences étudiées à part comme étrangères les unes aux autres, comme ne présentant aucun intérêt, si ce n'est immédiat, accidentel et borné, Turgot les embrasse d'une seule vue, signale leurs rapports, montre leur influence sur l'avenir de l'humanité, les tire de leur source unique, à savoir l'esprit de l'homme, et dévoile leur but commun, le progrès de la société. De ce progrès général, à chaque peuple, à chaque siècle, il appartient de représenter et de développer telle ou telle partie; mais quand ce siècle s'est évanoui, quand ce peuple a disparu de la scène du monde, l'humanité éternellement jeune, l'humanité qui ne meurt pas, est là qui recueille et qui mêle ensemble toutes ces parties du patrimoine universel, le prêtant, ainsi accru, à un nouveau peuple, à un nouveau siècle, le lui arrachant dès qu'il a cessé de fructifier entre ses mains, formant de toutes les dépouilles le trésor commun, élevant avec toutes les ruines l'édifice qui grandit toujours. Ainsi la pensée de Pascal, tombant aux mains d'une époque hardie et d'un génie généralisateur, s'applique à l'homme tout entier, entraîne gouvernemens et nations, institutions et mœurs. Ainsi l'histoire s'élève au rang de science, participe à la durée, à la généralité, à la régularité des lois de la nature humaine, et adopte pour devise cette parole échappée à l'ame d'un poète païen: « Rien d'humain ne m'est étranger. »

C'est du haut de ce principe que Turgot parcourt les destinées historiques de l'humanité, suit tous les pas de la civilisation, juge les faits, les lieux, les temps, les hommes, les religions, rejetant tout ce qui ne fut que passager dans le mal comme dans le bien, s'attachant tout entier aux lois permanentes, aux causes générales et aux influences durables, montrant dans l'histoire un drame saisissant et majestueux, non moins varié pour avoir plus de suite, non moins intéressant pour être plus solennel.

Comme une armée qui ignore ses marches, mais que guide le génie d'un chef, ainsi le genre humain s'avance avec ordre vers des destinées qu'il ne connaît pas. Les champs de l'Asie ne lui peuvent suffire. L'Asie,

avec ses races barbares, ses révolutions perpétuelles, ses mœurs amollies et ses croyances immuables, l'Asie, pour le contenir, est à la fois trop remuante et trop immobile. Voici Tyr aux vaisseaux rapides qui *dévoile les nations aux nations.* Voici l'énigmatique Égypte avec sa théocratie silencieuse qui semble garder le secret de la civilisation : la Grèce le lui arrachera et le divulguera au monde. Elle la développe, elle la commet à la garde de ses défilés, elle lui gagne ses premières, ses immortelles victoires de Marathon et de Salamine. Déjà la civilisation ne se défend plus, elle attaque. Quel est ce jeune homme si passionné, si réfléchi, qui en est le chef et l'apôtre? Il la promène triomphante par toute l'Asie, lui élève Alexandrie, puis va mourir à Babylone. Le tour de Rome est venu. La Grèce en expirant lui a légué « ses lettres, ses sciences, sa philosophie; » Rome y ajoute sa législation, sa langue, ses armes. C'est par elles qu'elle attire ou pousse dans le cercle inévitable l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique. Arrivée au faîte, enserrant une partie du monde dans son unité puissante, elle subit la loi commune. Des plaies affreuses, l'esclavage, la corruption, le despotisme, une inégalité sans frein, s'unissent pour la dévorer. La barbarie, refoulée jusque-là, accourt à la première espérance; elle ramasse ses forces, se jette sur l'empire : c'en est fait de Rome, c'en est fait du monde.

Mais dans un coin isolé de la terre un enfant était né; il était né chez un peuple expressément chargé de garder le dogme perdu de l'unité divine. Plongé dans les idées charnelles, le peuple juif n'avait pas su reconnaître le messie qu'il attendait; il avait mis à mort le divin messager. Mais la doctrine qu'apportait celui-ci ne pouvait pas périr; elle était vraie, elle était nécessaire au monde. Elle ne parut pas seulement à l'humanité déchue pour la relever vers le ciel; elle parut pour établir de plus en plus le règne de Dieu sur la terre. Attirés par sa force toute-puissante, les barbares comme les vaincus arrivent à elle tour à tour; avec les richesses, avec le territoire, ils trouveront la civilisation à laquelle seule ils ne songeaient pas. Que de temps pour qu'une telle révolution s'accomplisse! L'ombre et la lumière luttent pendant des siècles; les germes mystérieux de l'avenir fermentent au sein de la corruption; « l'esprit de la Grèce, la législation de Rome, la religion de la Palestine, » le préparent en silence. De ce commun travail, à la religion revient la plus grande part. Quel est celui de ses bienfaits que Turgot n'a pas signalé? Le sentiment de la dignité humaine rendu à la nation dégénérée, donné aux nouveaux venus; l'égalité factice, exclusive, des anciennes républiques faisant place à une égalité libre dont la source est dans l'ame; les vertus qui elles-mêmes s'étaient égarées reprenant leur place véritable; la femme remontant à son rang naturel, à côté de l'homme; la vie de l'enfant redevenue sacrée; l'esclavage s'effaçant en partie; le droit des gens adouci, et, par un miracle nouveau,

le citoyen « conciliant avec un amour de préférence pour la patrie l'amour général de l'humanité; » cette révolution en un mot, qui, des profondeurs de l'ame humaine, passa dans la société et dans l'état, Turgot la comprend dans tous ses effets, la rattache à ses origines religieuses. Qui s'efforça dans les temps barbares de mettre à la place d'une pénalité féroce une législation préventive ou pénitentiaire? Qui rapprocha la distance entre les rois et les sujets, « dans l'éloignement infini qui sépare les uns et les autres de Dieu? » Qui enfin, durant ce moyen-âge dont le XVIIIe siècle ne voit que les malheurs, l'ignorance et les crimes, conserva le dépôt des sciences et des lettres, présidant à l'éducation du peuple et modérant l'oppression par la crainte des maux éternels? A ces questions Turgot ne cesse de répondre que le christianisme est l'auteur, l'unique auteur de tant de bienfaits.

L'esprit moderne que forme l'église, et qui plus tard luttera contre elle, Turgot le montre grandissant peu à peu à l'ombre du sanctuaire. Assez fort pour marcher seul et sans guide, il s'avance avec liberté dans les voies de la méditation et de l'expérience. Toutes les sciences se lèvent l'une après l'autre; tous les progrès s'appellent, se répondent. Le monde des cieux dévoile à l'homme des merveilles que l'œil n'avait pas entrevues, que l'imagination des poètes n'avait pas osé soupçonner; le monde terrestre est doublé, et l'homme prend enfin possession de toute sa demeure. Tandis que la navigation met en présence les peuples étrangers ou ennemis, voici qu'un obscur artisan ajoute des ailes à la pensée; au sein de la diversité des pays, de la différence des langues et de l'inimitié des races, comme pour en préparer l'union, la pensée forme un immense et unique royaume dont toutes les parties correspondent entre elles, dont les lois sont les lois mêmes de l'esprit humain, dont les hommes de génie sont les chefs, dont tous les citoyens, suivant la parole chrétienne, se reconnaissent pour frères en esprit et en vérité.

C'est ainsi que dans un séminaire Turgot, ouvrant une ère nouvelle, se séparait de Bossuet et de l'histoire ecclésiastique; c'est ainsi qu'en face du XVIIIe siècle il osait rompre avec Voltaire. Avec lui, l'histoire tout entière sort des principes de la nature humaine et s'explique par les lois nécessaires qui président à son développement. Avec lui, elle cesse d'évoquer une cause toute-puissante dont l'historien dispose à son gré. Combien laisse-t-il loin l'étroit et stérile système de l'*Essai sur les Mœurs!* Poussé par le génie de l'analyse et de l'école sensualiste, Voltaire, frappé surtout des détails, n'aperçoit dans le monde que mobilité et caprices. Sous l'influence de l'esprit de système, et guidé par la prédilection secrète de son esprit, il prend plaisir à tout mettre sous la servitude des petites causes. Entre les deux extrémités opposées de deux génies si divers, Turgot choisit sa route. Ce n'est pas la cause unique, encore moins est-ce le hasard qui est le principal ressort de l'histoire :

l'homme seul en est le héros. Non que la puissance divine en soit bannie, mais elle y est comme dans le monde, en se cachant. L'histoire se développe avec ordre, parce que Dieu, qui est l'ordre même, en a déposé des traits ineffaçables dans la créature faite à son image, avec variété, parce que l'homme est libre. Ainsi tout est ressort dans ce grand mouvement qui entraîne les choses humaines vers un état toujours meilleur. La douleur, la guerre, fléaux sans explication, sans compensation aux yeux de l'auteur de *Candide*, instrumens du progrès selon Turgot! Dire que Voltaire calomnie le christianisme et que Turgot en fait, pour ainsi parler, l'apothéose sociale et historique, ce serait trop peu. L'histoire, chez Voltaire, est la satire de la Providence; elle en est avec Turgot la plus éclatante apologie.

Le jour où, devant une assemblée de quelques prêtres, exprimant ces hautes pensées dans un langage aussi simple que son ame, il proclamait l'idée du progrès universel, ce jour-là Turgot prenait sa place parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il faisait faire un pas de plus à la pensée, à la science, à la société. Le genre humain avait suivi sa loi en aveugle, justifiant à la lettre cette parole d'un grand évêque: « L'homme s'agite, mais Dieu le mène. » Au XVIIIe siècle, il commença à se mettre lui-même à la tête de ses destinées. La France, qui avait annoncé la première le dogme nouveau, la première en poursuivit le triomphe dans son propre sein et chez les autres peuples. Il y a plus de cinquante ans qu'elle ne cesse de le poursuivre, dans la science et dans la pratique, par tous les moyens dont dispose son souple et fécond génie, par les voies de la guerre et de la paix, par l'épée et par la plume, par les conquêtes de l'industrie; mais elle avait trop oublié celui qui en fit une certitude et une science, sans doute par cela même qu'elle y reconnaissait comme l'instinct de son propre génie. Il était digne du XIXe siècle, digne du corps illustre qui en représente la gloire philosophique et littéraire, de rendre à ce grand devancier des idées contemporaines la partie la plus haute, la plus originale, la moins étudiée de sa gloire.

En face des excès qui, sous le nom de la perfectibilité indéfinie, tourmentent et fatiguent ce siècle, il est une dernière pensée que je ne puis passer sous silence. Mélange admirable de hardiesse et de retenue, du même effort qu'il créait un si noble système, Turgot en prévoyait les abus et en posait les infranchissables limites. Le progrès indéfini n'est pas pour lui ce progrès impossible qui anéantit les bornes dans lesquelles l'éternelle volonté, disons mieux, l'éternelle sagesse, a renfermé notre nature. Turgot n'imaginait pas pour l'avenir des facultés nouvelles et mystérieuses, il ne rêvait pas pour le genre humain le chimérique privilége de l'immortalité sur la terre. S'avançant jusqu'aux confins de la vérité et du bon sens, il allait jusqu'où la philosophie peut aller, mais il s'arrêtait où l'illuminisme commence. Sa raison seule

était prophétique. Il ne séparait pas du progrès lui-même les misères inséparables de la condition humaine. Non, tant qu'il y aura des mortels sur cette terre, il y aura des larmes. Quoi que prétende une philosophie téméraire, la lutte, et en une certaine mesure la douleur même, ne cessera pas d'être la condition du développement d'un être borné, et je dis qu'il faut nous en réjouir. L'homme ne se verra pas abaissé à l'immobile béatitude des satisfactions matérielles; il ne se verra pas détrôné par elles de ce privilége qui le distingue entre tous les êtres, se créer soi-même, se développer par le sacrifice, et trouver au sein de douleurs volontaires d'ineffables joies et d'incomparables récompenses. Quant aux abus, quant aux injustices du meilleur état social, l'avenir qu'invoquait Turgot n'était pas de ce monde. Est-il besoin d'avertir qu'il ne croyait pas que tout fût borné à ce cercle laborieux de la vie humaine? Je veux le dire pourtant, puisque des théoriciens de néant, couvrant les pires doctrines de la philosophie du dernier siècle de je ne sais quelle vague et menteuse apparence de religion, vont répandant partout comme la bonne nouvelle du XIX[e] siècle que le ciel est sur la terre, que le bonheur des générations futures est une compensation, une consolation suffisante pour ceux qui ont lutté, pour ceux qui ont mérité, pour ceux qui ont souffert. Qu'ils anéantissent l'individu dans la vide abstraction de l'espèce, Turgot les condamnait à l'avance. Il ne pensait pas qu'il fût ni sensé ni honnête de retrancher, au nom du progrès, les plus grandes perfections qui soient ici-bas, la vertu et le dévouement. Il ne croyait pas qu'en étendant l'empire des espérances terrestres, on eût le droit d'attenter à la plus belle de toutes les espérances, à la seule qui survive aux autres, à l'immortalité de notre ame.

Quand il eut achevé le cours de ses études théologiques, appelé à prendre parti sur la carrière qui devait décider de l'emploi de sa vie, il annonça à son père que ses principes ne lui permettaient pas d'entrer dans les ordres. Il estimait à trop haut prix la religion pour penser qu'on pût en embrasser le ministère sans une bien sûre vocation. Vainement ses amis lui montrèrent dans les charges de l'église le marche-pied des dignités de l'état. Turgot cessa de porter l'habit ecclésiastique, et, comme à la théologie il avait joint l'étude du droit aussi bien que celle de la métaphysique et de l'économie politique, il ne tarda pas à être reçu conseiller au parlement, peu de temps après maître des requêtes.

Ainsi entra dans le monde, pour lequel on ne l'avait pas destiné, ce jeune homme qui cachait sous des dehors très simples, et même un peu embarrassés, un esprit d'élite et une ame résolue, sous le calme de sa physionomie un cœur animé des plus généreuses passions, sous la parfaite modestie de ses manières une noble fierté de sentimens. Sa timidité et son humeur silencieuse, qu'on avait prises d'abord pour une marque d'infériorité, devaient passer plus tard pour dédain de philo-

sophe ou de grand seigneur. Pourtant ce qui faisait le fonds de cette ame, c'était un grand besoin de se répandre et de rencontrer dans les autres la sympathie qu'elle éprouvait. Turgot ressentit et inspira les affections les plus fortes et les plus durables. Son esprit n'éprouvait pas à un moins haut degré le besoin d'être compris. La contradiction le trouvait peut-être sensible à l'excès; il ne s'en irritait pas, mais il paraissait en souffrir. La vérité était pour lui une véritable passion; c'est dire qu'avec de vifs plaisirs elle lui causa de vives peines. L'amour qu'elle lui inspirait avait peut-être le tort de se montrer trop ombrageux. Ce ne fut que par la grande habitude que Turgot put prendre sur lui d'entendre en silence une certaine suite de faux raisonnemens. Encore, si l'on en doit croire son ami et son biographe Dupont de Nemours, sa physionomie ne cessa jamais de parler pour lui. Ainsi ses défauts même, si l'on doit appeler de ce nom les imperfections qui ne font souffrir que nous-mêmes, tenaient encore aux plus nobles qualités de son ame.

Historien, Turgot avait montré l'accord de la puissance active de l'homme et de la nécessité des lois générales. C'est au nom des mêmes principes qu'il résoudra les grands problèmes d'organisation sociale. Publiciste, il enseignera le libre développement des facultés humaines et ces immuables principes qui leur servent de lumière et de règle, il soutiendra en politique l'alliance de l'autorité et de la liberté.

Quand il se fait l'apôtre du principe de liberté, Turgot suit le mouvement du XVIIIe siècle; quand il prend la cause de ces règles absolues, qui seules conservent la société et qui seules l'expliquent, il en devient l'adversaire. Jamais il ne sépare le devoir du droit. Jamais, en plaidant pour l'affranchissement des ames, il n'oublie ces lois de la raison et de la morale, les plus puissantes de toutes, puisqu'elles fondent les autres ou qu'elles les condamnent à mourir lorsqu'elles ne les ont pas fondées. Il sait que des forces qui dirigent le genre humain, les unes le poussent en avant, les autres le retiennent au contraire, et que celles-ci ne sont pas moins nécessaires à la véritable indépendance et au véritable progrès. C'est ainsi qu'en réclamant en faveur de la philosophie et de l'esprit d'examen une liberté illimitée, il défend la religion qui seule peut assurer, régler le mouvement des sociétés, à la fois contenir et développer la nature humaine. Ce mot de *droit* que le XVIIIe siècle fait si haut retentir, il est vrai de dire que le XVIIIe siècle ne le comprend qu'à demi ou même s'en forme une idée fausse. Philosophiquement il le tire de l'utilité, sur laquelle il fonde l'origine de la société, c'est-à-dire qu'il l'ébranle en même temps qu'il l'établit. Quel rapport y a-t-il entre le devoir et l'utilité essentiellement variable, et, si l'intérêt est la seule règle, qu'est-ce donc que l'obligation? Mais le XVIIIe siècle va plus loin. Ce droit, il veut que chacun le respecte et le défende en soi non

moins que dans les autres; il fait un crime de la servitude à l'esclave aussi bien qu'à l'oppresseur, il lui impose l'insurrection comme le plus saint des devoirs. Or, si le droit n'est qu'un autre mot pour désigner l'intérêt, au nom de quel principe imposer à une nation plus qu'à un homme sa propre satisfaction? Cette idée, en général si peu comprise, c'est la gloire de Turgot de l'avoir placée sur ses véritables fondemens. Il l'assigne pour origine à la société. Il la conçoit comme invariable, comme absolue. Il la place au-dessus de la tyrannie populaire comme du despotisme des rois. Quel est ce disciple de Locke qui prend corps à corps le système de Hobbes et de ses sectateurs? Quel est cet enfant d'un siècle sceptique qui s'écrie : « La force est le seul principe que les athées admettent; mais la vraie morale suit d'autres maximes. Elle reconnaît dans tous les hommes un droit égal, et cette égalité, elle la fonde non pas sur le combat des forces des différens individus, mais sur la destination de leur nature, mais sur la bonté de celui qui les a formés... Celui qui opprime s'oppose à l'ordre de Dieu... La ligue du faible avec le droit, c'est la ligue du faible avec Dieu même. » Où trouver enfin une conviction plus résolue contre la souveraineté du nombre, cette doctrine matérialiste qui substitue, sous une noble apparence, la puissance matérielle aux lumières et à la justice? Qui jamais exprima mieux l'immense distance qui sépare les lois convenues des principes de justice naturelle, lorsque, rencontrant cet idéal des publicistes contemporains, la république de Lacédémone, il la marque en passant d'une réprobation énergique? Par son esprit général, par ses vues sur la destinée de l'homme, par ses idées politiques et sociales, mieux encore que par sa métaphysique, Turgot appartient à cette grande école du spiritualisme que l'on retrouve partout où il s'agit de revendiquer les vrais principes de la science et de la société.

La question des rapports de l'église et de l'état devait attirer cet esprit élevé et pratique, ce fils du christianisme et de l'esprit moderne qu'il ne séparait pas dans sa pensée. C'est la première que Turgot traita après son admission dans les charges publiques.

Chaque siècle a ses thèses préférées, ses lieux communs de polémique. Au XVIIIe siècle, la philosophie semblait avoir adopté pour texte la tolérance; mais la tolérance dont tout le monde parlait était alors fort diversement entendue. Les philosophes l'eussent volontiers définie la liberté de discuter ou de nier le christianisme. Leurs adversaires, en la proscrivant pour les opinions, l'eussent aisément concédée aux mœurs licencieuses dont ils ne voulaient pas abdiquer le bénéfice. C'est ainsi que les apôtres de la liberté d'écrire ne pouvaient souffrir les plaisanteries de si bonne guerre de l'abbé Guenée, et qu'on voyait des prélats, fort accommodans d'ailleurs, persécuter les jansénistes. A cette époque, en 1754, ce qu'ils sollicitaient du roi avec vives instances, ce n'était pas

moins qu'une persécution en masse contre les protestans. C'est ce qui détermina l'intervention de Turgot dans la polémique et donna lieu aux lettres sur la *Tolérance* et au *Conciliateur*.

Quels admirables plaidoyers en faveur de la liberté des cultes! quelle vérité dans les principes! quelle réserve prudente dans l'application! Combien nous voilà loin de la violence et de la déclamation des contemporains! C'est un philosophe qui établit la liberté religieuse comme un principe imprescriptible, c'est un chrétien qui la présente comme un devoir de justice et de charité, c'est un homme d'état qui en fait la condition du repos public, c'est un citoyen qui la réclame comme un gage de dignité et de progrès. La persécution, l'intolérance, politique insensée, politique contraire à l'esprit du christianisme qui se fonde sur le consentement des ames, et aux yeux duquel la contrainte ôte le mérite; funeste à la religion qui l'invoque, puisqu'elle n'est propre qu'à donner des martyrs à l'erreur, des hypocrites à la vérité. Quant à l'état lui-même, en vertu de quel principe se ferait-il le juge de convictions individuelles? Ayant toute sa tâche ici-bas, comment serait-il l'arbitre de l'avenir surnaturel de l'homme? A l'état il appartient de considérer la religion non comme vraie, mais comme utile. Son devoir comme son droit a pour mesure l'intérêt social.

Mais avec quelle force en plaidant avec tout son siècle pour la liberté de conscience, Turgot ne s'en sépare-t-il pas quand il songe aux moyens d'assurer aux peuples le pain de la vie spirituelle! Aux yeux des encyclopédistes, les religions positives sont des *hérésies de la religion naturelle* (1); Turgot y reconnaît les développemens de cette religion, supérieurs à une foi vague et mal définie, autant que la clarté, l'ordre, la fixité, le sont à l'obscurité d'un dogme dont le monde nous distrait peut-être autant qu'il nous y rappelle. Ces religions, il les trouve elles-mêmes plus ou moins dignes de Dieu, plus ou moins conformes à la nature humaine. Si nulle d'entre elles n'a le droit de réclamer la protection de l'état, ce sera pourtant le devoir de l'état d'en présenter une à l'incertitude des hommes. Ce choix ne saurait être douteux. Est-il une religion qui soit plus sociale que le christianisme? Au reste, nulle objection que Turgot n'ait prévue et réfutée. Il accorde qu'il serait peut-être plus rigoureux en droit, et même en apparence plus libéral, de laisser aux seuls fidèles, sans aucune intervention de l'état, le soin d'entretenir le culte; mais que de dangers dans la pratique! Quelle route ouverte ici à l'indifférence, à l'athéisme, là aux superstitions, au fanatisme! Quelle cause nouvelle et terrible de séparation entre les hommes! Maintenir avec fermeté la distinction en constituant fortement l'alliance, telle est la seule politique qui puisse satisfaire la liberté, conserver l'ordre, as-

(1) Le mot est de Diderot.

surer la sécurité de la religion, scinder enfin le progrès de la société, qui a besoin du concours harmonieux de toutes ses forces.

Quand on lit les écrits de Turgot, ce qui frappe avant tout, c'est que cet esprit est né libre; on voit qu'il suit sa pente encore plus que celle du temps. Cet homme dit avec simplicité tout ce qu'il pense, tant il est dans son naturel, tant il regarde en face la liberté sans ivresse comme sans terreur. A peine échappé de ses fers, le XVIIIe siècle a le ton emporté d'une liberté récemment conquise, ou les craintives réticences d'une indépendance mal sûre d'elle-même. Turgot risque de passer aux yeux de l'église pour un penseur dangereux, aux yeux des philosophes pour un chrétien timoré, et il n'a pas même l'air de s'apercevoir de sa hardiesse. Beaucoup moins occupé de gagner des admirateurs à sa personne que des disciples à sa cause, il brave les périls du franc parler sans songer à en revendiquer les honneurs, tant il semble, lorsqu'il exprime le vrai, que ce soit son ame qui s'échappe! De là cette facile et abondante effusion de son style, ce ton ferme et convaincu, ces traits frappans et énergiques; de là cette sérénité majestueuse empreinte dans ses discours sur l'histoire. Il faut regretter d'ailleurs ce qu'il a laissé de trop imparfait dans la forme de ces écrits. Le style n'est pas un ornement indifférent à la vérité, il sert à son triomphe. Que de ces esquisses, dont la pensée seule est achevée, Turgot eût fait un grand et régulier monument, son influence sur l'esprit humain eût été plus profonde, et il aurait sa place dans l'admiration des hommes auprès de Montesquieu.

En 1761, Turgot fut appelé à l'intendance de Limoges.

Dois-je l'avouer? en voyant Turgot quitter les régions sereines de la science pour entrer dans la vie pratique, je ne puis me défendre d'un sentiment de regret. Turgot, dont les qualités éminentes sont l'étendue et la pénétration, était né philosophe. Innover dans la sphère des idées, telle était sa vocation. Ce n'est pas qu'il doive se montrer inférieur dans l'administration des affaires; mais une pensée triste se mêle ici à l'admiration. Ce que Turgot doit entreprendre, et même ce qu'il doit exécuter, par la faute des temps sera stérile. Il accomplira dans une province de grandes réformes, mais il n'aura fait que devancer de quelques années les changemens bien plus profonds opérés par l'assemblée constituante. Il portera au pouvoir de nobles vues, mais ce grand dessein de prévenir une révolution par une réforme échouera. Par une double fatalité, sa pensée ne laissera guère que des ébauches admirables, sa vie ne rappellera que d'admirables projets.

Cependant la vocation du philosophe le poursuivra jusqu'au sein des études les plus positives. Turgot rapprochera la science de la pratique, mais alors encore il ne cessera pas de la rattacher aux principes les plus élevés.

A une époque où l'économie politique, aspirant à tout dominer, péchait, comme toute science nouvelle, par l'excès de son ambition autant que par l'imperfection de ses théories, c'est l'honneur de Turgot d'avoir su lui marquer sa vraie place dans l'ordre des sciences. Il ne la confond pas avec la morale, avec l'administration, avec le droit; il ne songe pas à y trouver un remède à toutes les plaies de la société. Montrant l'influence de la fortune publique sur l'élévation intellectuelle et morale des individus et sur la liberté générale, découvrant l'action réciproque des causes morales et politiques sur l'état du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, il sait tout distinguer en sachant tout unir, il tient compte de toutes les différences, en n'oubliant aucun rapport essentiel.

Disciple de Quesnay, ami de Gournay, avec lequel il avait parcouru les provinces pour en étudier la situation économique, Turgot unit au système agricole du premier les idées industrielles de l'intendant du commerce. Il fut le plus grand représentant de cette école physiocratique, école purement française par ses origines, sortie des entrailles du XVIIIe siècle, pressentie par Sully, Bois-Guillebert et Vauban, et créée par le docteur Quesnay. Voltaire l'avait raillée d'abord, mais il la salua avec enthousiasme quand il la vit avec Turgot claire et toujours sensée, en restant plus que jamais généreuse et réformatrice.

Quel est le grand principe économique que Turgot vint soutenir devant la France de 1770? C'est la liberté du commerce. Le principe de liberté, il est partout alors : avec Rousseau dans *le Contrat social* pour la politique, avec Voltaire, pour la pensée, dans tous ses écrits. En s'en déclarant le défenseur dans ses *Lettres à l'abbé Terray*, pour le commerce des grains en particulier, d'une manière plus générale pour le commerce et l'industrie, Turgot seconde l'œuvre commune, il est à sa manière l'auxiliaire des grands hommes contemporains.

Ce principe, ce n'est pas seulement comme économiste que Turgot en poursuit le triomphe, il le rattache à l'ensemble de ses vues sur l'homme et sur la société. Il l'établit comme la conséquence nécessaire, comme le corollaire le plus simple du droit de propriété. Il en présente l'application comme le moyen le plus efficace d'assurer et d'augmenter le bien-être, de l'étendre au plus grand nombre. Le bien-être du plus grand nombre! voilà le but que Turgot ne perd jamais de vue. Et ce but si élevé, il l'élève encore. Le bien-être, à ses yeux, intéresse la civilisation tout entière. Par les tentations qu'il écarte et les goûts plus délicats qu'il développe, par l'aisance et le loisir qu'il produit, il contribue à l'avancement intellectuel, au perfectionnement moral de l'homme, autant qu'à sa satisfaction matérielle. Il n'est pas seulement utile, il est sacré. Ainsi, tout, dans la pensée de Turgot, sort d'une commune source. L'économiste qui, de la liberté du commerce, fait une question de justice et de charité sociale, est encore le défenseur du progrès et du

christianisme. Dans Turgot, tout s'accorde, l'homme pratique et le penseur, l'esprit et le caractère. Son esprit est un mélange admirable de hardiesse et de retenue, son caractère un modèle de force et de modération.

Les treize années de l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges sont une grande lutte. Simple délégué, il lui faut combattre les dispositions peu favorables du gouvernement; intendant, les préventions des administrés et la mauvaise volonté des magistrats municipaux.

Quand il eut annoncé sa résolution de délivrer les habitans des campagnes de la longue et accablante servitude des corvées, le premier mouvement des populations fut de soupçonner quelque piége. Il ne leur semblait pas naturel qu'un intendant montrât tant de zèle pour sa province. On disait que les sommes demandées aux communes pour les travaux, une fois remises entre les mains de l'intendant, seraient détournées à un autre usage. On répétait que ces apparences d'humanité cachaient quelque intention de tyrannie. A qui s'adresser pour opérer le changement des esprits? Il eut recours à ceux qui avaient alors l'influence la plus directe, la plus continue, aux curés de campagne. Dans sa longue administration, quand des préjugés absurdes vinrent se joindre aux difficultés du dehors, c'est aux curés de campagne qu'il fit constamment appel. C'est eux qu'il choisit toujours pour ses associés dans l'œuvre du bien public. « Vous seuls, leur écrivait-il en 1762, vous seuls en possession de la confiance des peuples, pouvez bien connaître leur situation et les moyens de les rendre meilleurs. Votre zèle embrasse tout ce qui peut tendre au bien public, et tous les services rendus aux hommes sont du ressort de votre charité. » Et il les priait de lui transmettre leurs observations sur l'agriculture, sur l'hygiène, aussi bien que sur l'état moral des habitans. Et lui-même entrait sur tous ces points dans les détails les plus pressans, les plus minutieux, ne négligeant rien, leur recommandant de ne rien négliger, leur parlant toujours au nom de la religion, pour qui rien n'est petit ni méprisable de ce qui intéresse le pauvre, au nom de la loi évangélique, qui voit des frères dans tous les hommes.

En 1770, une disette terrible vint sévir contre la province. La liberté du commerce des grains servit de prétexte aux plaintes du peuple, toujours prompt à accuser le gouvernement du défaut de la récolte. Une ordonnance dissipa les attroupemens; mais c'étaient les esprits que Turgot était jaloux de convaincre. Il savait que rien ne se fait bien qu'avec leur consentement. Il eut le bonheur de l'obtenir cette fois encore à l'aide de ces intermédiaires vénérés, la plus humble des puissances, mais la seule honorable et bienfaisante alors. et ce fut dans cette intendance un touchant spectacle que de voir la religion et la philosophie, la charité et la science, qui partout ailleurs semblaient en

désaccord, travaillant de concert à dissiper les préjugés populaires, à accomplir le bien de tous.

Quant aux difficultés que lui opposait l'autorité, il cherchait à les détourner en montrant l'intérêt général lié aux réformes qu'il méditait pour son intendance. Dans des mémoires qui sont des monumens et que l'abbé Terray, partisan intéressé du régime des prohibitions, citait aux intendans comme des modèles, il établissait que ses projets n'étaient pas de nature à causer préjudice à l'état, que les avantages qu'en retireraient ses administrés profiteraient même au trésor public, et quelquefois le gouvernement toléra qu'il fît le bien dans cette province isolée.

On ne peut voir sans admiration le nombre et l'étendue des réformes que Turgot opéra dans le Limousin, au milieu des soupçons, des attaques, des difficultés de tous genres. Répartir plus également la taille entre les habitans, abolir les corvées, réparer toutes les anciennes routes et créer cent soixante lieues de routes nouvelles, créer les premiers modèles de ces ateliers de charité destinés à concilier le travail et l'aumône, supprimer l'odieux système des réquisitions pour le transport des équipages militaires, permettre dans la milice les engagemens libres et les remplacemens que l'administration avait interdits aux habitans des campagnes, établir entre les communes par le moyen des chemins, par la libre circulation des grains, et, autant qu'il le pouvait, par des mesures prises et des charges supportées en commun, une sorte d'unité, faire en un mot de la province comme un petit royaume, tel est le chef-d'œuvre administratif accompli par Turgot dans l'espace de treize années.

Cependant un règne de soixante ans finissait. Les orgies de la régence et les folies du système de Law l'avaient inauguré; il s'achevait par les scandales de Mme Du Barry et de l'abbé Terray. Louis XV avait paru ramasser en sa personne tout ce qu'il y avait dans son siècle de corruption ignoble et de profond égoïsme. Siècle et roi s'étaient corrompus davantage en vieillissant; siècle et roi s'étaient consolés en pensant qu'ils ne laisseraient pas au châtiment le temps de les atteindre.

Au moment où Louis XVI succédait à son aïeul, la division était partout : dans le gouvernement qui n'était qu'une anarchie de pouvoirs, dans le royaume que les barrières des provinces partageaient en autant d'états opposés d'intérêts, dans la société que séparaient les classes, dans l'esprit humain qui se répandait en mille sectes; mais, en pénétrant un peu plus avant, il est clair que cette division, que ces rivalités si agitées, si bruyantes, viennent se confondre en deux grands partis, l'un voulant maintenir l'état actuel, l'autre voulant le détruire, les classes privilégiées d'un côté, et de l'autre la nation.

Cette lutte touchait à son dénouement. Les abus signalés et flétris par les grands écrivains du siècle semblaient s'être usés par leurs pro-

pres excès. Ils ne s'étaient pas seulement décriés eux-mêmes, ils s'étaient mutuellement déshonorés. Dans une lutte ardente de prérogatives, chaque classe avait prouvé que la constitution des classes rivales était vicieuse, et ce point où chacune s'exceptait seule, l'opinion publique l'avait aisément étendu à toutes. Nulle société n'est possible sans la justice, au moins à quelque degré, et la justice était partout violée. Nul gouvernement n'est durable s'il ne donne en une certaine mesure satisfaction aux idées et aux besoins du temps, surtout s'il n'est supérieur à ceux qu'il gouverne. Au XVIIIe siècle, la nation était supérieure à ses chefs pour les mœurs et pour les lumières. Elle était appelée par le droit du plus digne à gouverner à son tour.

Ce changement s'opérera-t-il par la conciliation ou par la violence? Y aura-t-il une réforme? y aura-t-il une révolution? Telle est la question que le nouveau règne était tenu de résoudre, car il fallait choisir. Il était naturel, dût-on s'arrêter dans cette route, qu'on essayât d'abord des concessions. Telle fut ou telle parut être l'intention de la nouvelle cour.

C'est M. de Maurepas qui appela Turgot au ministère. Deux cents ans auparavant, à la veille aussi d'une grande catastrophe, le cardinal de Lorraine avait fait admettre L'Hôpital dans les conseils de la royauté. Aux deux époques, on vit en présence la vérité et l'erreur, l'esprit d'opposition violente et rétrograde et l'esprit de conciliation; on les vit représentés au pouvoir par deux hommes, sans doute afin que les chefs de la nation fussent clairement instruits des griefs et qu'ils n'eussent pas à rejeter la faute sur la fatalité.

Je ne crains pas de dire que M. de Maurepas fut le mauvais génie du nouveau règne. C'était un de ces hommes comme il s'en trouve toujours au déclin des monarchies, pour les pousser à leur ruine, d'autant plus dangereux que leur opposition aux besoins publics n'est pas toujours une flatterie, et qu'en trompant ils sont de bonne foi. Ces hommes, il ne faut pas trop les maudire. Quelquefois ils servent à leur manière les desseins de la Providence, car ils achèvent de perdre des situations désespérées. Souvent, il est vrai, ils contrarient ces desseins, en empêchant un rapprochement possible entre les partis; mais, dans ce cas même, ils désarment la colère, et, par l'excès de leur folie, le philosophe qui les juge s'attendrit presque sur eux-mêmes.

M. de Maurepas n'était pas un homme profondément corrompu. Il avait même eu l'honneur d'être disgracié pour son opposition aux maîtresses. Ce n'était pas un ennemi du progrès et du peuple; il n'y avait jamais songé. Rien ne prouve même qu'il ne fût de bonne foi quand il appelait Turgot aux affaires sur la désignation de l'opinion publique et de Mme la duchesse de Maurepas; mais son esprit était frivole, ses idées mobiles. C'est ce qui commença de tout perdre. Quand Louis,

épouvanté de sa jeunesse, de son inexpérience, des maux du présent, des menaces de l'avenir, venait témoigner ses craintes au vieux confident, celui-ci souriait; il rassurait le prince, lui disait que ces embarras n'étaient que difficultés communes aux règnes qui commencent, soucis ordinaires de la politique. Quand le roi venait s'en remettre à lui sur un projet, sur une réforme, sur un homme public dont l'état pourrait tirer quelque service, M. de Maurepas se contentait de répondre : « On peut en essayer. » Turgot fut le premier essai du nouveau règne.

Jamais réformateur n'avait montré moins d'empressement à rechercher le pouvoir; jamais réformateur ne se fit moins illusion sur les difficultés qui l'attendaient. Appelé au contrôle-général après un court passage au ministère de la marine, sa première démarche fut de marquer au roi, dans une lettre, la conduite qu'il se proposait de tenir. Il sait qu'en imposant l'économie aux différens services, chacun d'eux ne manquera pas d'invoquer la faveur de l'exception. Il sait « qu'il sera craint, haï même de la plus grande partie de la cour, qu'on lui imputera tous les refus, qu'on le peindra comme un homme dur, que le peuple, aisé à tromper, l'attaquera pour les mesures mêmes qu'il aura prises en sa faveur. »

C'est le devoir qui détermina Turgot à accepter dans un moment si critique la responsabilité du pouvoir; mais il faut que le dévouement soit avoué par la prudence, il faut qu'une entreprise présente des chances de succès. Cette condition ne manquait pas à Turgot. Si le dernier roi avait pu paraître l'image de la royauté décrépite et corrompue, qui n'aurait cru voir dans ce prince jeune, pur, animé des intentions les plus libérales, l'image de la monarchie renaissante, l'espérance de la régénération du royaume? Renouer cette antique alliance du roi et du peuple contre les corps privilégiés, accomplir la réforme sociale par le moyen d'une royauté respectée et puissante, tel est le plan qu'avait conçu Turgot.

L'occasion de mettre ce plan à exécution ne tarda pas à s'offrir. Bientôt les courtisans présentèrent au roi, comme un moyen de popularité, le rappel de l'ancien parlement qu'avait exilé Maupeou. Turgot combattit la proposition avec force; il montra que c'était relever une barrière et non créer un appui. Ce fut en vain. Maurepas, qui insistait pour le rappel, l'emporta, et, après la séance du conseil, le roi, qui venait de céder à son favori, se hâta de dire à Turgot : « Ne craignez rien, je vous soutiendrai toujours. » Ce fut la première faiblesse du prince et la première faute du règne.

La tâche de Turgot était double : il avait à subvenir aux embarras financiers du royaume, à réaliser les réformes nécessaires. Ces deux parties de son œuvre, à beaucoup d'égards, étaient liées entre elles; car, s'il est vrai qu'aux questions les plus élevées, les plus générales,

les plus purement politiques, se trouve mêlée une question de finances, les questions de finances dépendent aussi de l'ensemble de l'administration et tiennent à tout le mécanisme social. Cela parut surtout alors. La crise financière ne s'explique pas seulement par les prodigalités des derniers règnes; celles-ci ne firent que la hâter. La taille, la capitation, les vingtièmes, la dîme, une répartition inégale, inique, les aides, la corvée, les règlemens manufacturiers qui entravaient les progrès de la production, les douanes intérieures qui arrêtaient la circulation des produits, les jurandes et les maîtrises qui opprimaient l'ouvrier, qui nuisaient au travail par des formalités et des lenteurs inutiles, qui constituaient les industries diverses en état d'isolement, d'immobilité, de concurrence permanente, qui enfin rendaient impossible l'abaissement des prix, tous ces abus, tous ces fléaux, pesaient à la fois sur l'état, sur la finance et sur le peuple. La vraie cause du mal était dans l'organisation du royaume. Il fallait que le remède, pour être efficace, fût étendu comme le mal même.

On n'exagère pas en disant que la France manquait en même temps et au même degré de liberté et d'ordre, que le pouvoir était à la fois partout et nulle part. Nulle autorité dont l'action ne fût annulée par une autorité rivale : partout la gêne de l'administration, la prohibition en matière de presse, de religion, non moins qu'en matière de commerce et d'industrie. La Sorbonne, les parlemens, les corporations, se partageaient la tyrannie et quelquefois l'exerçaient en commun. Souvent, dans d'autres temps, la liberté et le pouvoir s'opprimèrent l'un l'autre; mais alors la France avait atteint une sorte d'idéal dans le désordre : elle avait tout le mal que peut faire le pouvoir et pas de pouvoir fort, tout le mal que peut faire la liberté et pas de liberté. C'est une telle situation que Turgot avait résolu de changer en portant le remède avec prudence, avec ménagement, mais avec ensemble et décision, sur toutes les parties malades du corps social. Il fallait les guérir toutes, ou s'attendre à l'une de ces crises violentes qui, en un instant, tuent ou sauvent les peuples.

Ramener dans les différentes parties de l'état et de la société la règle et le mouvement, donner au pouvoir l'unité, non l'unité factice et peu durable du despotisme, mais l'unité fondée sur les lois; établir le plus possible l'égalité civile; enfin combiner de telle sorte la liberté et l'autorité qu'au lieu de s'entraver elles se soutinssent mutuellement, voilà le but commun auquel se rapportent toutes les réformes sociales, politiques, économiques, que le ministre se proposait d'établir.

C'est en vue de l'ordre et de la liberté qu'il méditait de reconstituer l'organisation administrative de la France. Il voulait, disait-il, que les administrés cessassent de considérer le gouvernement comme leur partie adverse, et que le gouvernement n'intervînt que comme juge et

haut protecteur des intérêts de chacun. Pour y parvenir, il fallait que les citoyens fussent appelés eux-mêmes à répartir l'impôt. Des assemblées de communes, des assemblées d'arrondissemens composées des délégués de celles-ci, des assemblées de provinces composées des délégués des arrondissemens, enfin la grande municipalité du royaume, formée de la délégation des provinces, tels étaient, dans ce plan, les différens degrés de la hiérarchie administrative. En fondant sur l'élection le système administratif, il y jetait le mouvement et la vie, et se montrait fidèle à son grand principe, que nul mieux que l'individu lui-même n'est capable de bien juger de son intérêt; en établissant cette élection sur une base large et forte, il donnait à l'administration plus de stabilité; en la concentrant, pour ainsi dire, au sommet, il faisait véritablement de la grande municipalité la tête de la nation : car c'est là que siégeaient principalement l'intelligence et les lumières.

Tout ce système reposait sur la propriété. Les propriétaires de terres étaient seuls éligibles et seuls électeurs. Le succès d'un tel plan eût créé un état sans nulle comparaison supérieur à la mauvaise constitution qui régissait la France, car les petits possesseurs se trouvaient acquérir des droits, tandis que jusqu'alors ils n'avaient eu que des vexations. Mais la réalité sur ce point a assez surpassé ce qu'on appelait alors une rêverie d'utopiste, pour qu'il nous soit permis de trouver un tel système encore trop peu libéral. Au reste, le ministre n'oubliait pas les droits et le bien-être du plus grand nombre. C'était surtout en vue de ce grand nombre qu'il demandait une constitution protectrice au lieu d'une organisation oppressive. Non-seulement il le délivrait de charges accablantes, mais il se confiait dans cet espoir que peu à peu il s'élèverait à la propriété par le travail, dont ses plans économiques avaient pour but de lui assurer les instrumens et le salaire. Ainsi il ruinerait la féodalité sans ruiner l'aristocratie, où il croyait voir les plus hautes garanties de sagesse et d'indépendance.

Il y a cela d'admirable et d'unique en France, que tout ce qui servit à l'affranchissement des peuples ne contribua guère moins au triomphe de l'ordre. Il est peu d'efforts en faveur de la liberté dont la centralisation n'ait profité. Ainsi, en proclamant la liberté du commerce des grains, l'abolition des maîtrises et des jurandes, Turgot ne travaillait pas seulement pour la liberté, il travaillait aussi pour la centralisation, car ces mesures contribuaient à renverser les barrières des provinces, à faire de la France un vaste et unique marché, de ses habitans un grand et unique peuple; elles forçaient les hommes à se voir, à s'entendre, à se concerter, à se servir réciproquement par de libres échanges. Ainsi Turgot se montrait conforme à la grande tradition nationale, à la politique des hommes d'état les plus glorieux qui, presque tous, avaient été

les ouvriers de cette grande tâche; mais ce qu'ils avaient fait surtout en vue du pouvoir royal, Turgot voulait le faire au profit de la nation.

Une pensée d'humanité, de justice, d'ordre public, préside à toutes les réformes que Turgot réalisa. Soit qu'il abolisse la contrainte solidaire, soit qu'il étende à toute la France la suppression des réquisitions pour les convois militaires, soit qu'il supprime à Lyon et à Rouen les monopoles de vente, d'achat et de mouture de grains, soit qu'il accorde à plusieurs ports le privilége de commercer avec les colonies françaises d'Amérique, soit qu'il améliore la navigation intérieure et substitue à des voitures lourdes et dispendieuses ces voitures commodes et d'un prix moins élevé désignées sous le nom épigrammatique de *turgotines*, soit qu'il organise la régie des hypothèques et diminue les frais de banque dans les transactions de l'état, soit qu'il refuse pour son compte le présent de 300,000 livres que les fermiers-généraux avaient coutume de faire au contrôleur-général à chaque renouvellement de bail, et interdise ces pensions honteuses qu'ils payaient à des personnages influens, il sert à la fois la finance dont il diminue les charges et développe les ressources, et le peuple dont il soulage les misères. C'est en vue du peuple qu'il établit la caisse d'escompte, dont l'effet devait être d'abaisser l'intérêt, convaincu que « la baisse de l'intérêt de l'argent, c'est la mer qui se retire laissant à sec des plages que le travail de l'homme peut féconder. »

Mais il fallait aller plus loin. Il fallait frapper le mal à sa racine; il fallait relever d'une longue oppression ce peuple courbé sur le sillon féodal et soumis à la tyrannie des corporations. Proclamer la liberté du travail, c'était proclamer la liberté du peuple. C'est ce que fit Turgot dans ces édits de 1775, par lesquels il le délivrait de la servitude des corvées et l'arrachait à la gêne des jurandes et des maîtrises. C'est une chose admirable de le voir expliquer, dans un langage plein de clarté et de grandeur, la raison sociale ou économique des réformes qu'il accomplit. Il semble que le législateur écrive sur l'image de la loi divine et éternelle. On sent que l'humanité est à l'une de ses grandes époques, que quelque chose de nouveau se prépare dans le monde, que le règne du droit approche. Écoutons les premières paroles de l'édit par lequel il abolit les corporations et proclame l'émancipation des classes ouvrières : « Dieu, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée et la plus imprescriptible de toutes ! » — Toute une révolution est dans ces paroles de Turgot. C'est la noblesse qui passe en des mains nouvelles, c'est comme le symbole nouveau de la civilisation.

Quand Turgot s'était borné à détruire des abus partiels, des mono-

poles locaux, on l'avait supporté; mais, quand il porta la main sur des priviléges qui intéressaient des classes entières, le déchaînement fut universel.

Il eut contre lui le clergé. Une circonstance particulière l'avait déjà indisposé. Au moment de la cérémonie du sacre, d'accord avec Malesherbes, Turgot avait demandé au roi de ne pas prononcer l'abominable formule « d'exterminer les hérétiques. » Les évêques s'y opposèrent; ils répondirent par une remontrance, et répandirent que Turgot avait résolu de tyranniser la religion catholique. Des intérêts moins sacrés éveillaient aussi les alarmes du clergé de France. Ses mesures contre la féodalité atteignaient l'église. Enfin, dans ses mémoires, s'il parlait quelquefois d'augmenter l'influence et les ressources du clergé, il ne désignait par ce mot que les simples curés, et surtout les curés de campagne.

Il eut contre lui le parlement, ainsi qu'il l'avait prévu. M. Hue de Miromesnil prit en main la cause des hautes classes, et, au sujet des corvées, s'attendrit beaucoup sur le sort des riches. M. l'avocat-général Séguier s'étendit sur les mérites du régime prohibitif auquel la France, dit-il, devait la grandeur et l'étendue de son commerce, et il montra la ruine publique sortant de la liberté de l'industrie. Pour que le parlement insérât les édits, il fallut que le roi tînt un lit de justice. C'est ce lit de justice que les philosophes, qui aimaient à jouer sur les mots, même en exprimant des idées sérieuses, appelèrent lit de bienfaisance. Quant à Turgot, sans doute parce que les abus spoliaient le pauvre avec une espèce de régularité, il fut accusé d'attenter à la propriété.

Il eut enfin contre lui, et j'ai honte de le dire, il eut contre lui le peuple. Ce peuple qui était l'objet de toutes ses pensées, ce peuple, comme il l'avait prédit dans sa lettre à Louis XVI, « l'attaqua, pour les mesures mêmes qu'il avait prises en sa faveur. » La nation éclairée le soutint constamment, parce qu'elle savait le comprendre; mais le bas peuple, plus disposé à croire ses flatteurs que ses amis, surtout quand ses amis sont ministres, s'ameuta, persuadé qu'il dépendait du gouvernement de faire cesser la cherté des grains. Les ennemis de Turgot allèrent même jusqu'à répandre que le contrôleur-général avait produit la famine en permettant l'exportation du blé, dont il avait seulement autorisé la libre circulation à l'intérieur. On vit alors des bandes de brigands exciter les paysans à la révolte, incendier les granges, couler à fond les bateaux chargés de blé, arriver jusqu'à Versailles, où le roi eut la déplorable faiblesse d'accorder à leurs cris une diminution dans le prix du pain, pendant qu'à Paris le lieutenant de police, dévoué au parlement, faisait pacte avec l'émeute. Il fallut que Turgot sévit. Le lieutenant de police fut destitué. La justice prévôtale, sans prendre les ordres du ministère, fit pendre deux des principaux instigateurs des



troubles. On répéta que c'était Turgot qui excitait les désordres par l'application imprudente de ses théories, et qu'il versait le sang humain pour assurer leur triomphe.

Est-il besoin de dire qu'il eut contre lui les gens de cour? C'était en un tel lieu une grande nouveauté, un grand scandale que ce langage toujours grave et sincère, que ce souci dominant des besoins du peuple. Turgot dénonçait l'imminence de la crise, la nécessité de la prévenir, il passa pour un esprit remuant, pour un prophète de malheur. Il avait des vues d'ensemble, on l'accusa d'être un homme à système; il osait retrancher à l'oppression quelques-uns de ses priviléges, on l'appela tyran et ennemi des lois. Sa timidité même dans ses relations avec les hommes était tournée contre lui. Au lieu de croire qu'il paraissait fier parce qu'il était timide, on aima mieux dire qu'il était timide par orgueil. La haine se répandit en flots d'injures, s'exprima par des caricatures, des chansons et des épigrammes. Un frère du roi, qui niait alors, mais qui plus tard dut comprendre la nécessité des réformes, Monsieur, depuis Louis XVIII, daigna se faire auteur pour écrire contre Turgot un pamphlet violent, mais beaucoup plus spirituel, il faut le reconnaître, que les injures de d'Éprémesnil, et plus habile que les remontrances du parlement.

C'est le propre de la médiocrité frivole et vaniteuse de s'irriter contre la supériorité du mérite, surtout quand ce mérite est honnête. M. de Maurepas n'était pas seulement hostile aux réformes, il haïssait le réformateur. Il était dur, pour tous ces hommes à qui une certaine intrépidité d'ignorance avait tenu lieu de génie, de se trouver, dans le conseil du roi, en présence de cet esprit ferme et sévère, qui les accablait par la hauteur et l'abondance de ses vues, en présence de cet homme dont le calme inaltérable devait être facilement pris pour dédain par des gens qui, après tout, avaient assez d'esprit pour soupçonner un peu leur manque d'idées. Causes petites et misérables, mais proportionnées par là même à ceux dont nous parlons. Et ne sait-on pas que la vanité blessée est souvent plus terrible que l'intérêt compromis?

On rougit de rappeler les moyens qu'employèrent les courtisans, conseillés ou soutenus par M. de Maurepas, pour perdre Turgot dans l'esprit du roi. Une correspondance blessante pour le roi, injurieuse pour la reine, fut supposée entre le ministre et un de ses amis, et remise sous les yeux de Louis XVI. M. de Maurepas, à qui le prince venait en faire confidence, défendait son collègue avec assez d'habileté pour achever de le rendre suspect.

Pour soutenir Turgot contre les attaques du clergé qui l'accusait d'être un impie, de la noblesse qui l'accusait d'être un spoliateur, du parlement qui l'accusait d'être un despote, des fermiers-généraux qui le jugeaient leur ennemi parce qu'il voulait mettre de l'ordre dans les

finances, des petits marchands qui ne pouvaient souffrir que leurs ouvriers pussent, grace au travail, devenir un jour leurs égaux, contre tous ces corps enfin qui se haïssaient mutuellement, mais haïssaient en commun le réformateur, il eût fallu l'appui constant, énergique de la royauté, et Turgot eut affaire à Louis XVI.

Turgot a écrit quelque part : « Il faut beaucoup de sagacité et même de génie pour savoir toujours connaître son véritable intérêt. » Le génie et la sagacité manquèrent au roi Louis XVI. Sa volonté fut indécise parce que ses idées étaient incertaines. Placé entre un temps qui finissait et une ère nouvelle, il ne fut ni avec le passé ni avec son siècle. Son esprit flotta toujours entre le droit divin et le droit du peuple. Il ne sut où était le vrai, où était le bien, et, en se décidant toujours pour le parti où il croyait les voir, l'irrésolution de sa pensée l'entraîna souvent vers leur trompeuse image. Ces ames faibles, il leur faut pour les éclairer, pour les soutenir, comme une conscience extérieure et visible. Turgot, pendant quelque temps, fut la conscience de Louis XVI; mais, à défaut de principes, des préjugés, des habitudes, vivaient au fond du cœur du jeune roi. Ce fut l'habileté des courtisans de savoir les réveiller. Louis avait dit dans un moment d'effusion : « Il n'y a que Turgot et moi qui aimions le peuple. » On l'amena par scrupule à se défier du ministre réformateur. Son honnêteté, aidée de Turgot, avait jugé que la liberté, l'égalité, ne sont pas des chimères impies, que le devoir du chrétien ne s'opposait pas à ce qu'il leur donnât satisfaction; son esprit, naturellement droit, avait compris que la nécessité politique lui commandait des sacrifices : on lui persuada que céder aux besoins du temps, c'était céder aux philosophes, attenter à la religion, dégrader la couronne et perdre l'état. On le domina par la plus grande crainte qui tourmente les faibles, la crainte de l'inconnu; on le retint par la plus grande prise que présente leur ame, la force de l'habitude. La force de l'habitude et la crainte de l'inconnu rejetèrent Louis XVI dans le passé.

Assiégé, ébranlé par Maurepas, la reine, le comte d'Artois, les évêques, les parlementaires, Louis XVI avait déjà donné plusieurs marques de mécontentement au ministre philosophe. Déjà Maurepas, par des scènes habilement ménagées, avait su amener Malesherbes à donner sa démission. Turgot ne voulut pas encourir le reproche d'avoir désespéré trop tôt du bon sens des hommes et du succès de la bonne cause. Il ne voulut pas quitter la place qu'on ne l'en eût chassé. Ce jour ne tarda pas à arriver. Turgot venait de lire à Louis un mémoire que le prince avait reçu avec impatience et écouté avec ennui. « Est-ce bientôt fini? avait dit le roi. — Oui, sire. — Tant mieux, repartit Louis XVI. » Deux heures après, le ministre recevait sa lettre de renvoi.

Turgot reçut la nouvelle de sa chute avec calme, comme il avait appris celle de son élévation; mais, insensible au coup qui frappait sa per-

sonne, il ne put dérober son ame à de douloureux pressentimens. Il sentit que sa chute entraînait celle de la monarchie. Dans une lettre au roi, dernière justification de ses vues, dernière prophétie de ce qui devait arriver, il laisse échapper ces paroles pleines de tristesse : « Tout mon désir est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille et pour vous et pour vos peuples qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Et, s'épanchant devant quelques amis, il ajouta : « La destinée des princes conduits par les courtisans est celle de Charles Ier. »

Voltaire ne manqua pas à la défense de celui qu'il n'avait jamais cessé de soutenir. A tous les momens importans de la vie de Turgot, on entend cette grande voix du siècle encourager le réformateur. Quand Turgot est nommé intendant de la province de Limoges : « On prétend, lui écrit le philosophe, qu'un intendant ne peut faire que du mal; vous prouverez, j'en suis sûr, qu'il peut faire beaucoup de bien. » Quand Turgot est attaqué par le parlement, Voltaire écrit des brochures pleines de verve pour flétrir les corvées et défendre la liberté du commerce. Plus tard il baise en pleurant « la main qui a signé le salut du peuple. » Turgot tombe du pouvoir, Voltaire s'écrie : « Ah ! quelle nouvelle j'apprends! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? Je suis atterré. Je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et le cœur. » Et il le venge de toutes les attaques en lui adressant l'*Épître à un Homme.*

Tandis que le philosophe se lamentait, les privilégiés se livraient aux transports d'une joie bruyante. La cour présentait l'aspect d'une fête. Sa satisfaction devait bientôt être complète. Les priviléges furent rétablis. Le roi céda devant le parlement. Les édits qu'il avait fait enregistrer furent annulés; les jurandes, les maîtrises, les corvées remises en vigueur. Et, comme s'il n'y avait pas assez d'abus, le contrôleur-général qui succédait au fondateur de la caisse d'escompte créa la loterie de France.

Ainsi les voies de conciliation ont été tentées par Turgot, et elles l'ont été vainement. Cour, parlement, clergé, sont restés sourds aux besoins de tout un siècle, de tout un peuple réclamant par la voix d'un ministre. Le second moyen d'accomplir un changement inévitable reste donc seul : la force est l'unique recours du bon droit. Elle éclatera, cette révolution que Turgot essaya de prévenir. L'avertissement a été clair et solennel, le châtiment sera terrible. Ils ont refusé d'abandonner leurs priviléges, et leurs biens seront confisqués; ils n'ont pas voulu sacrifier la plus faible partie des jouissances de la vie, et leur vie sera prise sur

les échafauds, leur vie et celle des innocens qu'ils entraînent à leur suite. On verra la justice établie par les moyens de l'iniquité et la plus sainte des causes souillée à l'égal de la plus impure. Le mot du frivole Maurepas, « on peut en essayer, » déjà commence à s'attacher au roi comme une destinée. Son règne ne sera qu'un long essai. Il essaiera des ministres réformateurs et des ministres courtisans, il essaiera des faiblesses et des coups d'état, de tout, excepté d'un plan suivi et d'une volonté résolue, jusqu'au jour où la sentence d'une assemblée lui apprendra que le temps des essais est fini, et que, devant les partis soulevés, la faiblesse est traitée comme la trahison, et l'honnêteté qui hésite comme le crime déterminé.

En face de ces grandes crises, l'esprit se replie sur lui-même et s'interroge avec effroi sur les chances qui furent offertes aux hommes de les prévenir; mais, aux prises avec l'inconnu, il est réduit à des suppositions, tout au plus à des vraisemblances. Était-il possible que Turgot prévînt la révolution? Les sentimens et les idées des différentes classes étaient-ils à la hauteur des institutions qu'il méditait de donner à la France? Ne fallait-il pas que les esprits fussent jetés, pour ainsi dire, et mêlés dans le moule ardent des révolutions? Ne fallait-il pas que l'ancienne France fût d'un seul coup renversée et brisée par le peuple, puis refondue d'un seul jet par la main puissante d'un despote? Enfin, si, s'élevant au-dessus des circonstances passagères, on rattache cette question à des considérations plus hautes et aux lois immuables de l'ordre éternel, n'est-ce pas la destinée même de l'homme de tendre au bien par la lutte et par la douleur? Le Dieu bon n'est-il pas aussi le Dieu sévère, et, en préparant la terre comme un séjour de bonheur et de gloire pour l'humanité, n'en a-t-il pas fait aussi un lieu d'exercice où il faut que tout mal ait son châtiment, et tout bien son épreuve? Combien ne l'a-t-on pas dit! toutes les grandes choses ont été mises au prix des grands sacrifices, la science au prix des labeurs de l'esprit et de l'amertume du doute, la vertu au prix des peines qui déchirent le cœur. La vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité physique, se sont établies par les prisons, par les supplices. N'était-ce pas une nécessité douloureuse, mais inévitable, que la liberté, qui n'est ni moins grande ni moins précieuse, eût aussi son baptême de sang?

Questions solennelles et terribles qu'on n'ose pas trancher, qu'on hésite à poser même! questions difficiles à résoudre, comme toutes celles où se trouvent engagées la liberté de l'homme et l'action de Dieu sur le monde! Mais, quelque parti qu'on choisisse, il est impossible de ne pas reconnaître qu'essayer de prévenir la révolution française fut une entreprise aussi raisonnable qu'elle était glorieuse. Si cette entreprise présenta jamais quelque chance de succès, c'est certainement à ce moment de l'histoire, au début d'un règne nouveau, quand la nation,

qui n'était rien dans le gouvernement, se fut trouvée heureuse d'y être admise enfin pour une part, quand elle n'avait pas appris qu'elle pouvait élever son ambition plus haut encore. Turgot ne se dissimula pas les difficultés de la tâche, mais ce fut son honneur de les voir et de les affronter. Nul autre n'était plus capable de mener à bien une telle entreprise. Plein de dévouement au vrai christianisme et à la philosophie, à l'ordre et au progrès, à la monarchie et à la liberté, il tenait au passé par ses mœurs, au siècle par ses idées. Si la gloire de sceller l'alliance des temps anciens et des temps nouveaux eût été donnée à un homme, elle eût appartenu à l'esprit modéré et hardi, au ministre prudent et ferme, qui les réconciliait dans ses théories et les associait dans sa personne.

Turgot porta dans la retraite les goûts élevés et purs, l'activité intellectuelle de sa jeunesse; occupé tout entier de philosophie et d'expériences scientifiques, réduit par la haine des privilégiés à ne servir plus les hommes que par sa plume, il soutint une correspondance active sur la politique et l'économie sociale avec les plus grands esprits du temps en Angleterre et en Amérique. C'est un beau moment dans l'histoire de l'esprit humain que celui où s'entretiennent à travers les mers, sur ce qui est utile à tous les hommes, sans acception de classes ni de peuples, Adam Smith, Franklin et Turgot.

Le 20 mars 1781, la mort enleva Turgot âgé de cinquante-quatre ans. Bien que cette fin semble prématurée, nous pensons que Turgot mourut à propos : son rôle était fini. Les hommes qui devaient accomplir l'œuvre de la régénération étaient ses disciples, mais des disciples qui, pour la plupart, dépassaient de bien loin la hardiesse du maître. Il vit approcher l'heure où ses théories allaient obtenir une victoire éclatante, il ne vit pas celle où elles devaient être défigurées et souillées. Il put lire le *Compte-rendu* de Necker, où l'adversaire de Turgot était contraint d'avouer la nécessité de revenir aux mesures économiques du ministre déchu. Il put mourir dans la foi de son triomphe. S'il ne lui fut pas donné d'entrer dans cette terre promise qu'il avait dès long-temps annoncée, et où il voulait conduire la nation, du moins il eut la joie de l'entrevoir et de la saluer. Peut-être sa mort épargna-t-elle un crime à la France. A quelques années de là, on vit Bailly porter sur l'échafaud sa modération et ses vertus; on vit Malesherbes, après avoir protégé d'une dernière et inutile défense cette royauté que les deux ministres n'avaient pas séparée de leur amour pour le peuple, aller à la mort dans le même tombereau que d'Éprémesnil, le défenseur du parlement, l'accusateur de Turgot; on vit Condorcet, son ami, son disciple, écrivant en face de l'échafaud ses *Esquisses sur les Progrès de l'esprit humain*, mourir, comme Turgot serait mort, avec une confiance sereine dans l'avenir de l'humanité sur la foi de six mille ans d'histoire et de l'éternelle raison.

Il est temps de faire un dernier retour sur cet homme qui fut l'un des plus éminens penseurs du XVIIIe siècle, dont il porta les idées au pouvoir. Turgot, avant tout, est un grand esprit; cet esprit est plein d'élévation et de fécondité, de pénétration et de droiture. Sa curiosité, comme celle du siècle, est universelle; mais il porte dans ses vues une impartialité que le siècle ne connaît pas. Cette grande qualité de l'esprit, il la tint de lui-même, non des événemens. Sa pensée, qui avait prévenu la maturité de l'âge, ne devança pas moins l'expérience des temps. Il unit à un rare degré la force et la mesure; on serait même tenté de croire que cet irréprochable équilibre des facultés de son esprit atténue un peu la puissance de l'effet, et que cette perfection même voile en partie sa grandeur. Comme ministre, Turgot a encouru un double reproche : on a prétendu qu'il avait mal compris la situation et peu connu les hommes. La première de ces imputations ne supporte pas l'épreuve des faits : ses mesures furent aussi modérées qu'elles étaient justes. Quant au reproche d'avoir peu connu les hommes, on a vu que Turgot ne se trompa point sur leur compte en arrivant au pouvoir, mais peut-être se montra-t-il moins habile à traiter avec eux; peut-être n'eût-il pas assez de cette souplesse qui est un des moyens de la force. Il ignora l'art de faire servir au bien de l'humanité même les faiblesses humaines; il voulut que les moyens fussent en tout aussi irréprochables que le but. Quand on a résolu de dire la vérité aux passions, il y faut mettre des ménagemens infinis. Turgot eut, je crois, le tort de ne pas assez leur en demander pardon.

En somme, peu d'hommes furent plus complets, peu de destinées mieux remplies, et cette destinée, à tout prendre, fut heureuse. Elle alla complétement au but de la vie humaine, qui est de connaître, d'aimer et d'agir. Ses souffrances mêmes peuvent être enviées, car elles eurent leur source dans ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé, l'amour de la vérité et des hommes, et elles tinrent moins aux événemens, qui le traitèrent avec faveur, qu'aux échecs de ses idées, qu'il savait devoir être passagers. Turgot est un homme de foi dans un siècle de scepticisme. Il a écrit de Christophe Colomb : « Je n'admire pas Colomb pour avoir découvert l'Amérique, mais pour s'être engagé à sa découverte sur la foi d'une idée. » Nous aussi, nous admirons Turgot, non pour avoir touché ces plages où des contemporains égoïstes ne lui permirent pas d'aborder, mais pour les avoir cherchées avec une généreuse confiance. Nous l'admirons pour avoir cru au bien avec fermeté, pour l'avoir poursuivi sans défaillance, pour n'avoir pas un instant cessé de faire du progrès la foi de sa pensée et le but de sa vie.

HENRI BAUDRILLART.

QUESTION DANOISE.

L'Allemagne recommence depuis quelque temps, avec plus de vivacité que jamais, sa controverse nationale sur l'avenir de la monarchie danoise. Une déclaration significative émanée de la cour de Copenhague, à la date du 8 juillet, a renouvelé tout le débat. La question ne doit peut-être pas recevoir de décision très immédiate, et la France, au premier abord, ne semble pas très directement intéressée; mais il ne faut cependant pas resserrer si fort nos horizons pour vivre de mieux en mieux au jour le jour, et, d'autre part, la question en elle-même se trouve naturellement si confuse, elle se complique de tant d'incidens, qu'il est bon de l'éclaircir à l'avance. De toutes les affaires du Nord[1], il n'y en a pas une qui ait été chez nous moins étudiée ou plus mal entendue; il est par exemple de certains libéraux français auxquels les politiques d'outre-Rhin ont dû savoir bien bon gré de la chaleur avec laquelle ils soutenaient les prétentions germaniques contre les prétentions du Danemark. Nous ne serions même pas étonné que nos voisins, suivant l'habitude, ne se fussent un peu moqués de la simplicité de ces généreux avocats qui croyaient voir des progressistes en armes pour l'émancipation là où n'apparaissent que des plaideurs aux prises sur un point de droit féodal : nous ne voudrions pas mériter la même ironie. Cherchant d'un côté comme de l'autre les témoignages sincères, nous tâcherons d'exposer avec pleine équité la nature et l'origine du litige, les intérêts en jeu, les torts réciproques des deux peuples, les dangers d'une solution extrême, les nécessités générales qui demandent un accommodement. La question est épineuse et longue; notre constant effort sera d'être bref et net.

La monarchie danoise se compose de deux parties très distinctes : le royaume de Danemark, formé par le Jutland et les îles; les duchés allemands de Schleswig, de Holstein et de Lauenbourg, ces deux derniers membres du corps germanique, le premier mélangé de sang danois dans une proportion assez considérable. Le Danemark proprement dit compte environ 1,400,000 ames; il y en a 455,093 en Holstein, et 348,526 en Schleswig : ensemble, pour les deux, 793,619. Un gouvernement respectable, avec 2 millions de sujets, tombera-t-il à l'état de puissance inférieure en en perdant d'un coup 800,000, auxquels il commandait depuis quatre cents ans? Tout le procès est là. Expliquons comment il s'est engagé.

Il faut d'abord reconnaître qu'il n'y a point entre la population danoise et la population germanique de ces insurmontables différences qui créent des antipathies nationales. Leurs langues, pour être distinctes, ne sont cependant pas très éloignées l'une de l'autre; leurs territoires se touchent sans grandes barrières qui les séparent. Les mœurs, le génie, le caractère, se ressemblent en plus d'un point; la race serait au fond la même, si l'on s'en rapportait aux théories conquérantes de l'histoire allemande. Les Jutes et les Angles, qui descendirent en Bretagne avec les Saxons, étaient, dit-on, des Germains, et les Normands, qui les dépouillèrent et les domptèrent tous, étaient encore Germains comme eux; c'est du moins la science germanique qui les a naturalisés : nous pensons nous rappeler que le roi de Bavière a mis le sage Alfred dans sa Walhalla, et, si le duc Rollon n'y a point de place, c'est probablement pour s'être mésallié en épousant une femme française. Des relations plus positives unissent d'ailleurs de toute antiquité les duchés de Schleswig et de Holstein au royaume de Danemark. Quels que soient les termes mêmes et les conditions de l'alliance, on ne saurait nier qu'elle n'ait en fait presque toujours subsisté; la rompre maintenant d'une manière absolue, c'est renverser à tout hasard un équilibre accepté pendant des siècles. La situation de l'Europe n'est-elle pas déjà chargée de difficultés assez nombreuses, sans qu'il faille tant se hâter d'en provoquer de nouvelles en dissolvant une association qui avait été jusqu'ici l'un des pivots de la politique générale du Nord?

Le plus succinct résumé suffit à prouver la permanence de ce pacte international, pacte tantôt forcé, tantôt volontaire, moins étroit pour le Holstein, plus primitif pour le Schleswig, tout-à-fait récent pour le Lauenbourg, mais au demeurant, et malgré ces diversités, consacré néanmoins par les claires convenances de l'Allemagne et de l'Europe.

Terre danoise d'origine, devenue plus tard *marche* allemande, le Schleswig fut bientôt repris par les rois de Danemarck; donné comme fief héréditaire à la maison de Holstein, il a fait retour à la couronne lorsque les ducs d'Oldenbourg, héritiers des comtes de Holstein, ont

été appelés à la porter. Aliéné depuis lors pendant trois siècles, à titre d'apanage, au profit des branches cadettes de la famille royale, le Schleswig a été définitivement réintégré par les armes en 1713, légitime avantage conquis sur des vassaux révoltés et sanctionné d'ailleurs soit dans la paix générale de 1720, soit dans le traité russe de 1773.

Terre tout allemande, le Holstein a toujours été pour ainsi dire juxtaposé au Danemarck, mais, à la différence du Schleswig, il ne lui a point été incorporé; il lui a fourni ses rois, mais les rois de la maison d'Oldenbourg ont gouverné le Holstein parallèlement avec le Danemark, comme les princes de Brunswik ont gouverné le Hanovre parallèlement avec l'Angleterre. Aliéné en partie comme le Schleswig, il n'a peut-être pas été si péremptoirement réintégré. Un instant, il est vrai, fondu dans le royaume, en 1806, après la chute du saint-empire, le Holstein a ressaisi et devait ressaisir cette sorte d'indépendance en 1815 après la chute de l'empire français : de nouveau distingué du royaume, il n'a pas cessé de lui être agrégé.

Quant au Lauenbourg, on sait comment le congrès de Vienne, dépouillant Frédéric VI de la Norwége, finit par lui accorder ces deux petits bailliages en guise d'indemnité. Le congrès aurait encore fait beaucoup moins pour le Danemark et beaucoup plus pour la Suède, s'il se fût prêté aux intentions d'Alexandre et aux convoitises de Charles-Jean. La diplomatie européenne prévit par bonheur les fâcheux résultats d'une spoliation trop radicale. Solennellem nt installée dans la possession exclusive des pays allemands qu'elle s'était à si grand'peine ou associés ou soumis, la monarchie danoise se consola de ses revers en pensant qu'ils pouvaient encore lui coûter davantage. Elle ne s'attendait pas alors aux complications qui menacent maintenant de lui ôter une moitié de cette moitié qu'on lui laissait en 1815.

Voici en effet se qui se passe et comment, après cette longue communauté d'existence, les duchés de Schleswig et de Holstein, le Lauenbourg lui-même, leur récente annexe, semblent à la veille de se séparer du Danemark. La branche régnante d'Oldenbourg touche à sa fin; l'extinction de la dynastie paraît sinon très prochaine, du moins très assurée; la descendance lui manque. Le fils unique de Christian VIII, Frédéric-Charles, prince royal, n'ayant point eu d nfant de sa première femme, Wilhelmine de Danemark, s'est remarié en 1841 avec la princesse Caroline de Mecklembourg-Strelitz, sans avoir été jusqu'ici plus heureux; la princesse est même retournée dans son pays, et elle a signifié l'intention d'y rester. Des intrigues et des raisons de toute sorte ont empêché jusqu'ici un nouveau divorce et une troisième alliance. A défaut d'héritiers dans la ligne directe, s collatéraux arriveraient ainsi à la succession : c'est là que naissent les difficultés. Lorsque la révolution de 1660 eut fondé le gouvernement absolu en Danemark,

une loi constitutionnelle, promulguée en 1665 sous le titre de *Loi royale* (*Kongeloveю*), déclara la couronne héréditaire pour toute la descendance de Frédéric III, soit masculine, soit féminine, conformément à la rigueur du droit de primogéniture et de représentation. Selon cet ordre inscrit réellement, quoi qu'on en dise, dans le droit public du royaume, la ligne féminine se trouverait aujourd'hui la plus proche du dernier prince régnant de la dynastie qui s'éteint. La ligne masculine représentée en premier lieu par le duc d'Augustenbourg ne viendrait donc point à la succession royale; l'héritier présomptif serait le prince Frédéric de Hesse, cousin germain par les femmes du prince royal Frédéric-Charles; encore faudrait-il compter avant lui sa propre mère, sœur du roi Christian VIII; mais le Holstein, fief allemand de la maison d'Oldenbourg, n'a pu tomber sous le coup de la loi danoise de 1665, il est resté régi par son droit propre qui n'admet point les femmes à succéder: en tant que fief masculin, il appartiendrait nécessairement au duc d'Augustenbourg, le même que la parenté plus rapprochée de la ligne féminine écarterait cependant du trône de Copenhague. Ce n'est pas tout. Des ambitions plus exaltées et moins justes voudraient imposer au Schleswig une semblable destinée, sous prétexte qu'il est domaine des princes d'Oldenbourg et non point partie intégrante du Danemark; enfin il n'est pas jusqu'au Lauenbourg qui ne dût, dans ce système, retourner à l'Allemagne. De la sorte, les pays allemands échapperaient pour toujours à la monarchie danoise, et la nouvelle dynastie, couronnée en vertu du droit de primogéniture de la ligne féminine, n'aurait pas même la chance de recouvrer jamais les duchés inféodés à la ligne masculine. Tristement renfermés dans l'extrémité septentrionale de la péninsule cimbrique, rejetés presque au voisinage du Lim-Fiord, plus au nord que le petit Belt, les souverains hessois devraient voir sans y rien gagner bien des maîtres se remplacer dans les anciennes possessions du Danemark, puisque celles-ci pourraient être successivement occupées par les ducs d'Augustenbourg et de Glücksbourg, par l'empereur de Russie, par les membres de la famille de Wasa, par les ducs actuels d'Oldenbourg, tous descendans plus ou moins indirects de cette ligne masculine à jamais investie de la terre germanique.

Telle est la perspective, telles sont les éventualités qui réjouissent aujourd'hui les cœurs allemands. On ne saurait exprimer avec quelle vivacité cet espoir s'est comme emparé de l'opinion publique; on dirait moins encore avec quelle ardeur on proteste contre les mesures qui sembleraient le déranger. Les mouvemens du gouvernement danois, déjà surveillés de près depuis deux ans, sont épiés depuis deux mois par les passions les plus ombrageuses. La guerre s'est engagée dans la presse et dans la science; les érudits et les publicistes ont pris parti dans chacun des camps. En face de toute l'Allemagne savante qui l'attaquait,

le Danemark a défendu comme il a pu l'intégrité de la monarchie danoise : on a fait une question de texte d'une question de bon sens pratique. Les écrits se sont multipliés à l'infini dans un sens ou dans l'autre, et, comme il convenait naturellement en pareil cas et avec de pareils jouteurs, les considérations politiques ont tenu bien moins de place que les dissertations sur le droit féodal (1). Quoi qu'il en soit, le peuple allemand, ses universités, ses journaux, ses représentans, tous délaissent en ce moment les intérêts plus positifs dont ils étaient hier préoccupés et se jettent sur ce nouveau débat avec cet entrain singulier, avec cette véhémence inquiète, qui depuis quelque temps sont au fond des esprits. Ce bruit unique domine les mille bruits qui couraient dans la foule : princes et sujets s'entendent; il faut arracher à la domination danoise les frères qu'on a dans les duchés. D'autre part, les Allemands des duchés répondent de leur mieux à ces démonstrations enthousiastes; l'université de Kiel affecte, vis-à-vis de la cour de Copenhague, une ferme attitude de résistance; les états provinciaux donnent le branle aux résolutions énergiques, et, si quelque décision effective du cabinet danois heurtait plus rudement qu'on ne l'a fait encore cette universelle pensée d'émancipation, l'on ne peut savoir aujourd'hui ce qui s'ensuivrait. Au seul aspect des duchés, on se croirait à la veille d'un jour de violence. D'où vient donc cette soudaine excitation de l'Allemagne, qui la distrait si prodigieusement de tant d'autres? D'où vient aussi, chez les habitans du Schleswig et du Holstein, cette antipathie si profonde pour un état de choses dont ils s'accommodaient encore il y a douze ou quinze ans, et qu'au dire des Allemands eux-mêmes ils avaient pris alors en grande affection? Il faut éclaircir ces deux points; c'est en les saisissant bien qu'on tient le nœud de toute l'affaire.

I.

L'empressement de l'Allemagne au sujet de la succession danoise s'explique par les différentes causes que voici : une raison de droit féodal, qui n'est qu'un prétexte érudit; une raison de nationalité, prétexte sentimental; une raison ici mal entendue d'intérêt européen, la crainte

(1) Nous citons ici les ouvrages à consulter : d'abord le texte des débats parlementaires de 1844, où le droit de succession dans les duchés fut pour la première fois officiellement mis en cause; — puis les écrits d'hommes distingués comme Dahlmann l'historien, le juriste Michelsen, Falk, Samwer, tous dévoués à la cause germanique; — enfin, dans le sens danois, une brochure déjà plus ancienne et publiée en français : *Essai historique sur la question de succession du royaume de Danemark, et analyse de droit quant aux duchés de Schleswig et de Holstein*, par le baron de Dirkink-Holmfeld.

des Russes; une raison très positive d'intérêt exclusif, l'intérêt suprême du Zollverein.

Au-delà du Rhin, l'érudition prend toujours beaucoup de place dans la politique, surtout dans la politique conquérante. On remonte volontiers le cours des âges jusqu'à ce que l'on y trouve le texte ou l'événement favorable aux ambitions germaniques; on sait par exemple négliger tout ce qui les contrarie. Nous ne suivrons point la polémique allemande sur ce terrain où les Danois ont trop vite accepté la lutte. Quel que soit le sérieux avec lequel les deux partis se passionnent pour cette controverse de feudistes, nous ne faisons pas grand cas des argumens qu'ils vont chercher si loin. Le Danemark a découvert dans ses archives que, le Holstein étant pays de droit lombard et non pas de droit saxon, les femmes y pouvaient régner : belle invention aussitôt bafouée par l'Allemagne! L'Allemagne, de son côté, pour s'autoriser à mettre la main sur le Schleswig, s'empare d'une pragmatique de 1460 qui déclare le Schleswig inséparable du Holstein; elle n'oublie qu'une chose, c'est d'ajouter que dans cette pièce même le Schleswig est qualifié de fief danois. L'Allemagne a contre elle un acte de 1721, qui prouve l'incorporation formelle des parties apanagères du Schleswig à la couronne; qu'importe? Cette couronne qui se complète, ce n'est point, vous dit-on, la couronne de Danemark; c'est la couronne indépendante des ducs de Schleswig, rois par hasard à Copenhague, mais au fond bons princes allemands plus appliqués à leur patrimoine qu'à leur état.

Nous avons peu de goût pour ces discussions trop rarement sincères; il n'y a jamais eu de plaideur qui manquât de pièces. Nous doutons que la science gagne beaucoup à s'aventurer au milieu de ces défilés de la diplomatie; elle y prend trop souvent deux poids et deux mesures. Le mieux qu'elle fasse en pareil cas, c'est de justifier au nom du passé les vraies convenances du présent. Il serait plus droit et plus sage de les accepter tout de suite pour elles-mêmes; on ne risquerait pas du moins de les combattre. L'Allemagne, qui lutte aujourd'hui si honorablement pour s'instruire dans la pratique des institutions modernes, n'apprendra-t-elle donc jamais à laisser du passé ce qu'il en faut laisser? Ou bien, en la voyant tellement acharnée depuis deux ans à équivoquer sur une déclaration de 1460 et sur une charte de 1721, faudrait-il peut-être se demander si elle obéit là au pur amour de la vérité historique, s'il n'y a pas quelque mobile moins désintéressé dans cette patience d'antiquaire avec laquelle ses doctes maîtres fouillent la poussière des titres?

Ce qu'il y a d'abord sous toute cette érudition, plus laborieuse qu'exacte, c'est l'égoïsme de la nationalité, l'exaltation germanique par excellence. Là où l'Allemand pose une fois le pied durant la suite des siècles, la terre

est à lui; lisez plutôt les pamphlets de M. Arndt (1). Nous acceptons la grandeur future de l'Allemagne, nous comptons sur son avenir, et nous nous en réjouissons; mais, nous osons pourtant le dire, le commencement de la sagesse, ce sera chez elle d'abdiquer tout-à-fait cette nationalité accaparante et jalouse qui met les autres peuples au ban de son orgueil, et trouve partout son bien à reprendre. Nous espérons que la vie politique, dont les Allemands pénètrent chaque jour davantage les réalités, leur ôtera insensiblement cette opiniâtreté étroite et querelleuse; nous regrettons ces visées rétrospectives qui leur viennent encore parfois dans de soudains accès d'humeur triomphante. La question danoise a malheureusement eu le privilége de réveiller ce mauvais esprit. Rien ne saurait mieux le faire connaître que quelques feuilles livrées à la presse par M. Arndt au commencement de 1845. Un Holsteinois lui avait écrit pour l'engager à « dire une bonne parole dans une bonne cause. » Le vieux poète de 1813 n'a pas besoin qu'on le prie bien fort. « Dieu merci, répond-il, voici le temps allemand qui recommence un peu: je devrais cacher ma tête blanche devant mon noble et grand peuple, si j'avais peur de cette libre parole qu'on me demande, si je ne croyais pas qu'avec mes braves Holsteinois, une bonne parole, selon le proverbe, trouve toujours une bonne place. » M. Arndt établit donc à sa façon la gravité du litige. « Où furent jadis nos frontières? où sont-elles maintenant? Il y a trois cents ans toute la mer du Nord était à nous, et on l'appelait la *mer allemande*. Alors aussi nous avions tout le sud de la Baltique depuis Kiel jusqu'à Narva. Devenus maintenant des étrangers, les Belges, les Hollandais et les Anglais règnent sur notre mer du Nord; si l'on nous enlève aujourd'hui le Holstein et qu'on resserre nos côtes entre l'Oder et la Vistule, nous perdons de ce coup-là tout espoir de recouvrer jamais la Baltique, notre propriété. » Aussi faut-il voir comment on traite les Danois, auteurs de tout ce péril. Les Danois sont « un pauvre petit peuple d'une vanité vraiment grotesque; » Is se permettent de dire : La grande nation danoise! Ils s'imaginent iqu'ils prendront de force les Allemands des duchés, et il n'est pas de ridicules bravades que « cette petite grande nation ne jette à la face du puissant peuple allemand. » Que les Danois n'appellent point la Russie à leur aide, et « les gens des duchés les auront bientôt précipités à la mer et poursuivis dans leurs îles. » — Voilà de la vraie politique teutonne.

Au fond pourtant, s'il y a jamais eu nationalité compromise, ç'a été celle du Danemark sous la longue pression des influences germaniques.

(1) Celui-ci notamment, qui, daté de février 1831, se retrouva de mode en 1840 : — *Die Fragen uber die Niederlande und die Rheinlande.*

Le Danemark a successivement tout reçu de l'Allemagne : le catholicisme et la réforme, le système féodal et le servage rustique, l'organisation militaire et la culture des lettres. Il est même allé prendre la lignée de ses rois sur le sol d'où lui était arrivée la civilisation. Ceux-ci ont le plus souvent épousé des princesses allemandes, et leur cour a toujours été remplie d'Allemands. C'est seulement en 1784, lorsque Frédéric VI, encore prince royal, gouverna comme régent à côté de son père Christian VII, que la langue danoise fut employée pour les affaires d'état; jusqu'alors elle était reléguée parmi les basses classes, et l'on vit siéger dans le conseil plus d'un ministre qui ne la parlait pas. La prépondérance allemande eut son moment glorieux avec le comte de Bernstorff, l'hôte et l'ami de Klopstock, le ministre du sage Frédéric V, qui, de concert avec ce grand roi, fonda la prospérité du Danemark; mais elle eut ensuite son moment critique et son terme avec Struensée, qui périt victime de ses dédains pour le sentiment danois.

Comme le médecin Struensée, moins brillans et moins malheureux que lui, beaucoup d'aventuriers allemands venaient alors chercher fortune à Copenhague; l'armée, mise sur le pied de permanence depuis le XVIIe siècle, était leur refuge naturel; ils y introduisirent bientôt le système prussien; le soldat danois, commandé en allemand par des officiers allemands, plia sous la discipline et sous la canne allemandes. L'esprit national, blessé par la brutalité fanfaronne de ces maîtres étrangers, se vengeait à moitié dans les farces populaires de Holberg; jusqu'au jour de la réaction, il ne se garda pur et sans mélange que sur la flotte, chez les matelots, ces rudes représentans de la vieille fortune du Danemark. La réaction se produisit enfin; que l'on dise maintenant si elle n'était pas juste! Elle s'est peu à peu développée sous le règne de Frédéric VI, et le roi Christian VIII, aujourd'hui régnant, a proclamé solennellement, en montant sur le trône, « qu'il était Danois de toute sa personne et de toute son ame. » Que ce mouvement ait peut-être été trop loin dans ces derniers temps, en présence d'éventualités chagrinantes; que l'esprit danois se soit fait à son tour agressif au moment où la monarchie danoise est menacée d'un démembrement, on doit peut-être l'avouer, et la prudence comme l'équité veulent assurément qu'on se méfie de pareilles exagérations; mais la nationalité allemande des duchés est-elle vraiment assez compromise pour motiver cette croisade improvisée tout à la fois sur les bords du Neckar et de l'Oder, pour que les Allemands de l'Allemagne crient si haut à la délivrance de leurs frères persécutés du Schleswig et du Holstein? Nous ne le croyons pas. Nous croyons, au contraire (et nous imaginons bien que, dans cette veine d'enthousiasme, on ne nous pardonnera guère notre hérésie), nous croyons que cet enthousiasme lui-même, ce *teutonicus furor* est la plus dangereuse passion qui puisse détourner

la pensée publique des voies salutaires où elle était engagée: nous craignons que certains gouvernemens n'exploitent à propos une diversion si favorable au maintien de leurs idées les plus chères. Ces beaux jours d'exaltation triomphante en l'honneur de l'unité allemande n'ont-ils pas été jusqu'ici les sûrs avant-coureurs des plus mauvais jours par où les libertés aient passé? Qu'est-il arrivé au lendemain de 1815? Où sont les *gallophobes* de 1840, qui n'aient pas confessé leur duperie? Sur cette affaire des duchés, nous dit-on, expirent toutes les différences de partis; tout le monde est libéral, et les cabinets ne se fâchent pas qu'on le soit; il n'y a plus là ni gens de la droite, ni gens de la gauche, ni radicaux, ni absolutistes : l'accord est précieux. Nous savons surtout un endroit où l'on doit le trouver bien touchant, c'est à Francfort, au sein de la diète.

Étrange aveuglement! cette même Allemagne libérale qui réclame avec tant de violence l'intervention de la diète germanique dans le débat de la succession danoise, c'est elle cependant qui proteste à toute occasion contre les empiétemens de l'autorité fédérale, et pose en principe absolu l'indépendance intérieure des états particuliers. La confédération instituée en 1815 sur les débris de l'ordre de choses établi en 1806 n'est pas et ne continue pas le saint-empire; elle n'a point à s'appuyer sur les antécédens de l'histoire impériale; les seuls droits qu'elle doive légalement exercer sont inscrits dans les actes de Vienne; et restaurer l'intégrité primitive de ces actes fondamentaux, ce serait déjà beaucoup gagner pour la cause constitutionnelle. Est-ce donc le moyen d'y parvenir, que d'ajouter un nouveau privilége à tous ces droits subreptices que la diète s'est arrogée aux dépens des puissances secondaires? Où donc est-il dit, dans le pacte de Vienne, que les questions d'hérédité seront soumises au tribunal fédéral? A quel titre les suprêmes arbitres de Francfort jugeraient-ils d'une succession en litige dans un des pays fédérés, pure question de souveraineté nationale parfaitement étrangère à leur compétence? Mais, s'ils n'ont pas droit d'intervention directe dans ce démêlé qui s'agite entre la couronne de Danemark et ses sujets, ils peuvent toujours s'immiscer indirectement dans l'affaire : ils sont armés de l'article 26 de l'acte final de 1820. Si cette effervescence que l'Allemagne provoque amène des troubles sérieux, si la paix publique est compromise sur l'étendue des possessions danoises incluses dans la confédération, l'article 26 autorise la diète à faire occuper provisoirement le territoire, non pas en tant qu'héritage contesté, mais en tant que pays insurgé. Or, qu'est-ce que cet article 26, sinon l'objet des justes craintes, de l'indignation plus juste encore des patriotes allemands, sinon le frein avec lequel les cabinets absolus arrêtent le développement des libertés publiques en Allemagne? Grace à cet article, il n'y a plus de frontière assez sûre pour protéger les petits états contre

les grands, il n'y a plus d'indépendance véritable ni pour les souverains ni pour les sujets; tous les démêlés intérieurs des peuples peuvent être tranchés par les troupes fédérales, et les princes eux-mêmes sont dans le cas de recevoir ces dangereux secours sans les avoir demandés. Voilà pourtant sur quel pied l'Allemagne veut aujourd'hui traiter avec le Danemark, et elle ne pense pas qu'elle perd ainsi tout droit de se plaindre, si demain l'on agit de même avec elle. Voilà jusqu'où la poussent ces funestes emportemens de l'orgueil et du préjugé : elle ramasse et met aux mains de ses maîtres la verge qui la frappe.

Parlons maintenant d'un sentiment meilleur que soulève aussi cette grave question, et qui contribue pourtant à la faire mal entendre : l'Allemagne voit un progrès russe derrière les prétentions de la couronne danoise. Il faut sans doute se féliciter, dans l'intérêt de la sûreté européenne, de cette aversion que rencontrent partout, au-delà du Rhin, les approches moscovites; qu'on prenne garde seulement de se tromper, ce serait le moyen de les servir. Les desseins de la Russie au sujet du Danemark, son envie très arrêtée d'avoir un pied sur le sol allemand par Kiel, et une voix dans la confédération par le Holstein, tout cela est vrai et ne date pas d'hier. « J'ai trouvé la Russie rivière, je la laisse fleuve, a dit Pierre-le-Grand; mes successeurs en feront une grande mer destinée à fertiliser l'Europe. » Si cette mer doit jamais couvrir l'Allemagne, il est très certain qu'elle y entrera par les duchés danois. Mais qu'on se rappelle seulement les leçons que Pierre laissait à ses descendans pour guider ces flots envahisseurs; celle-ci en était une : « Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer; pour cela, l'isoler du Danemark, et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités. » C'est en divisant ainsi les deux royaumes scandinaves qu'on a enlevé la Finlande; c'est en reproduisant ces divisions dans l'intérieur même de la monarchie danoise qu'on pourrait trouver l'occasion de quelque nouvelle conquête. M. Arndt lui-même ne se trompe pas à ce jeu perfide, et dénonce l'enemi qu'il aide en pensant le combattre. Le témoignage est d'autant moins suspect, qu'il est peu gracieux pour la France. « Le Russe est toujours à filer, ourdir et tisser quelque trame; c'est dans sa nature, bien plus encore que dans la nature inquiète, insinuante et parjure du Français. Partout où perce une maladie politique, une crise politique, le Russe est déjà là, se donnant comme médecin, et apportant cent mille remèdes; on dit même le médecin très habile dans l'art de procréer les maladies. »

Nous le demandons à M. Arndt, lequel est donc le plus sûr pour se défendre contre ces artisans d'embûches : de conserver au Danemark l'unité de ses forces, ou de les armer les unes contre les autres; de maintenir, en respectant l'honneur et les droits de tous, cette unité qui a

duré des siècles, ou de la briser en morceaux pour livrer carrière à toutes les intrigues comme à toutes les rancunes qui naissent d'une succession contestée? La Russie a toujours affecté de regarder le traité signé par le grand-duc Paul en 1773 comme une convention particulière; le tzar s'attribue même, suivant les Allemands, le nom de duc de Schleswig-Holstein. Il a tout au moins refusé plusieurs fois de céder les droits éventuels qu'il suppose tenir encore de son degré dans la descendance masculine d'Oldenbourg; il n'a jamais oublié qu'il était le chef de la maison de Gottorp. Si la mort n'eût pas enlevé la grande-duchesse Alexandra, femme du prince de Hesse, héritier présomptif du Danemark, suivant la proximité du sang et d'après le *Kongeloven*, le tzar eût été assuré, par cette alliance, d'une influence très directe à Copenhague; aujourd'hui qu'il a perdu cette ressource si habilement ménagée, ira-t-on lui fournir l'occasion d'une intervention encore plus personnelle à force de remettre en jeu la propriété des duchés? Nous savons qu'on accuse le gouvernement actuel du Danemark de grandes complaisances envers la Russie; il lui promettrait, assure-t-on, des indemnités bien onéreuses afin d'obtenir qu'elle garantît au prince de Hesse un héritage qui pourrait cependant tomber en des mains plus hostiles. On va même jusqu'à interpréter dans ce sens tout un passage du manifeste royal publié le 8 juillet. Nous voulons croire l'interprétation trop malintentionnée pour qu'elle soit juste et sincère; le roi Christian évitera sans doute autant que possible de transformer la question danoise en question européenne : introduire les Russes à Kiel, c'est peut-être là ce que le tzar appellerait conclure l'affaire en famille; ce serait singulièrement émouvoir toutes les diplomaties.

Aussi regrettons-nous que la déclaration du 8 juillet puisse sembler un encouragement pour les prétentions moscovites, grace à cette réserve équivoque insérée au sujet du Holstein. Nous sommes sûr que le roi Christian, ami scrupuleux de l'équité, ne continuera pas encore bien long-temps ce strict examen de tous les droits en conflit sans avoir reconnu le néant des titres invoqués par la maison de Gottorp du haut de son trône impérial. On dit que ces titres ont déjà été avoués par le Danemark en 1806 : peu importe, si originairement ils n'étaient pas fondés. On dit que les traités de 1767 et de 1773 n'ont cédé l'apanage de Gottorp qu'aux *hoirs mâles* de la branche aînée d'Oldenbourg; c'était la seule forme en laquelle on pût céder un fief masculin, et l'on ne saurait contester la réalité du droit de succession masculine en Holstein : ce qu'il faut contester, c'est que ce droit entraîne reversion au profit de la Russie. Plus on étudie les traités de 1767 et de 1773, les circonstances qui les ont amenés, le but qu'on s'y proposait, les résultats qu'on a obtenus, plus il est clair que la cession souscrite par le grand-duc Paul a été complète et définitive. Conclus par la Russie au moment où elle

avait besoin de la neutralité du Danemark, ces traités ont eu pour premier effet l'irrévocable échange de la partie grand-ducale du Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, aujourd'hui domaines inviolables des grands-ducs d'Oldenbourg. Le tzar pourrait-il, en droit, mettre la main sur le Holstein sans qu'on rendît au Danemark les territoires dont celui-ci a payé son acquisition? Le tzar pourrait-il se prévaloir du droit de masculinité, quand l'ordre de succession réglé pour la maison impériale en 1788 est absolument incompatible avec l'ordre de succession dont il voudrait bénéficier en Holstein? Ces prétentions tomberaient évidemment du premier coup devant la résistance de tous les cabinets, et néanmoins il est certain qu'élevées par un état aussi puissant vis-à-vis d'un état aussi faible, elles ont une influence très grave sur la situation. C'est là comme une inquiétude continuelle pour le Danemark, et la Russie voudrait, bien entendu, la prolonger, ou vendre au prix qu'il lui plairait l'espoir d'un désistement. N'est-ce donc pas alors la vraie politique du Danemark et de l'Allemagne elle-même de mettre un terme à cette fausse position? N'est-ce pas le bien commun que l'intégrité de la monarchie danoise soit enfin proclamée pour tous et par tous? Les Teutons, si mal à propos ressuscités, s'obstineront-ils à fermer les yeux?

Il est enfin un dernier motif qui pousse l'Allemagne dans cette discussion, et celui-là certes est le bon; mais, à vrai dire, il ne regarde qu'elle. Ce n'est plus ici question de droit, question de sentiment, question de politique générale; c'est purement et simplement une question de politique allemande, de commerce allemand. De ce point de vue-là, l'Allemagne a raison de se mettre en colère contre le Danemark; elle ne peut que gagner à lui faire peur ou à le faire céder. L'avenir du Zollverein est réduit à néant, s'il ne parvient à s'assurer des débouchés maritimes plus larges que ceux qu'il possède aujourd'hui : l'ouverture de la succession danoise a semblé l'occasion providentielle de cet agrandissement. On serait sans doute bien triste de voir à Kiel les vaisseaux de guerre de la Russie, aussi triste, écrit le correspondant de M. Arndt, qu'on peut l'être de voir les canons français sur les murs de Strasbourg; mais il y aurait pourtant un désespoir plus vif, ce serait de lâcher, au moment où l'on croit les saisir, ces ports du Schleswig et du Holstein si magnifiquement placés pour servir les destinées de l'union douanière, pour permettre aux Allemands d'avoir une force navale et de toucher enfin la mer, le seul endroit où se batte encore le monde. Les ports prussiens de l'est sont une maigre fortune; les *séparatistes* de l'ouest ne veulent point venir à résipiscence; au centre de ce vaste littoral, objet d'une si ardente convoitise, Hambourg et Lubeck maintiennent leur indépendance malgré la petite guerre qu'on leur fait et

les grosses injures qu'on leur jette. Cette lutte des deux cités marchandes contre toute l'ambition nationale de l'Allemagne est l'un des épisodes les plus curieux de l'histoire du Zollverein; aujourd'hui même elle se continue à propos de la crise danoise, et il faut voir avec quelle amertume on reproche à ces traficans sans cœur de garder la neutralité : ce sont des gens qui ne prennent d'intérêt à rien dans le monde, si ce n'est au taux de leurs écus et à la liberté de leur commerce; ils n'ont point de patrie : Hambourg est anglais, et Lubeck est russe.

En attendant, il sera toujours peu probable que Lubeck et Hambourg sacrifient les bénéfices de leurs libres échanges aux sévères nécessités du régime protecteur de l'industrie allemande, et la meilleure menace qu'on pût leur adresser, ce serait bien d'élever dans les mêmes régions la concurrence redoutable des ports du Holstein et du Schleswig, devenus les ports du Zollverein. Aussi l'Allemagne est-elle appliquée maintenant à compter, à décrire les places où elle voudrait aller s'asseoir; il n'y a jamais eu de géographie passionnée comme le dénombrement de ces conquêtes si essentielles qu'on les croit justes, si désirées qu'on les croit faites. On aurait sur la Baltique Flensbourg et Kiel, deux ports militaires et commerciaux de premier rang, Kiel! le plus beau de toute la côte allemande; sur la mer du nord, Glückstadt, « où la nature semble avoir créé un autre Rastatt en face du Strasbourg anglais qu'on appelle Heligoland; » entre Gluckstadt et Kiel, la forteresse de Rendsbourg pour assurer les communications de terre ferme et relier ces débouchés nouveaux; enfin on pourrait tout espérer contre Hambourg du voisinage d'Altona. A cheval sur les deux mers, le Zollverein narguerait ainsi tous les tarifs du Sund; il défierait la Russie, qui aspire toujours à les tenir dans sa main, et il se passerait du roi de Hanovre, auxiliaire désormais impuissant des jalousies anglaises. L'avenir est magnifique : nous ajouterons qu'il n'est point invraisemblable; mais, si grandiose soit-il, on ne peut en conscience accuser très durement le roi de Danemark de ne point se dévouer au plus vite pour le hâter encore. Les sympathies de la France à l'égard de ses voisins d'outre-Rhin ne sauraient aller non plus jusqu'à former les vœux les plus pressans pour ce succès qu'ils rêvent si proche, et qui nous coûterait probablement si cher. Devons-nous d'ailleurs oublier que, lorsqu'on démembra la monarchie danoise en 1815, ce fut pour la punir de la fidélité qu'elle nous avait gardée dans nos malheurs. Serait-ce donc la dédommager des siens que de lui en souhaiter encore d'autres? Nous avons assez expié cette indifférence avec laquelle nous avons vu partager la Pologne : qui sait si nous ne paierions pas à plus haut prix l'ingratitude avec laquelle nous laisserions mutiler le Danemark?

II.

Nous avons donné les raisons purement allemandes de cette grande contestation; les populations des duchés ne l'ont point provoquée, ne s'y sont point associées avec tant d'énergie sans avoir des motifs qui les touchassent plus directement. Les partisans de la monarchie danoise ont très souvent répété que c'était là seulement un tumulte d'avocats; ceux-ci, réunis en corporation, beaux parleurs de langue allemande et grands experts en droit allemand, possèdent sans doute une autorité réelle dans le pays, et très probablement ils ont mis la querelle en train; mais il fallait autre chose qu'une agitation factice pour ramasser les vingt mille signatures des soixante-quinze adresses présentées en 1844 aux états de Holstein par les défenseurs de l'indépendance du duché. Nous savons bien aussi que l'université de Kiel est un foyer très ardent de propagande germanique : étudians et professeurs se soutiennent là comme devant l'ennemi; mais ces doctes influences, descendues dans la vie publique, ne lui auraient pas imprimé tout de suite un mouvement si actif, sans quelques circonstances décisives. Les circonstances existent; elles sont à la charge du Danemark, du gouvernement danois, de l'opposition danoise. Les deux partis, ou, pour employer la langue politique du pays, le parti *dynastique* et le parti *scandinave*, se sont donné des torts dont ils portent la peine; ils doivent chercher maintenant à les réparer, s'ils mettent l'intérêt général de la monarchie au-dessus des opinions particulières qu'ils affectionnent.

A dater de la réunion du Holstein en 1806, les deux duchés reçurent une administration pareille, et cette administration fut en principe tout-à-fait distincte de celle du Danemark. Ils eurent chacun leur gouverneur (*statthalter*), et une chancellerie spéciale, dite *chancellerie allemande*, représenta leurs intérêts à Copenhague. Dès-lors cependant ils se trouvèrent sur plus d'un point confondus avec le royaume; les dures nécessités de ces temps-là les obligèrent à porter une lourde part des charges financières et militaires du Danemark. On tenta même, avec assez de succès et dans une mesure assez pacifique, des essais d'assimilation; on demanda que tout employé allemand dans les duchés sût la langue danoise; on fonda pour cette langue une chaire à l'université de Kiel; on multiplia les fonctionnaires danois en Holstein; la flotte et l'armée furent commandées en danois sans aucune exception pour les Allemands qui y servaient; dans le Holstein même, les ordonnances et arrêtés parurent à la fois en allemand et en danois. Comme rien de tout cela ne se faisait par système ou par violence, comme les sujets du roi n'y voyaient pas d'arrière-pensée menaçante, puisque

personne n'imaginait un terme à l'union, il n'y eut jamais de résistance, et le sentiment germanique, plus ou moins engourdi, s'effaçait beaucoup.

Peu à peu cependant les tendances philosophiques et littéraires du siècle avaient pénétré jusqu'en Danemark même. Le goût des origines et le culte des races primitives s'étaient transmis là comme partout; l'amour de la nationalité s'y développa bientôt à la façon allemande. Ce furent d'abord ses meilleurs fruits qu'il donna. Quelques personnes isolées et studieuses se dévouèrent à la recherche des antiquités scandinaves; elles célébrèrent les vieilles œuvres poétiques nées sur le sol danois, et s'affligèrent que le public danois les oubliât pour des œuvres étrangères; il n'était point encore question de politique. Le bruit de 1830 tira seul le Danemark de l'indécision stérile où il s'endormait malgré lui sous l'immuable régime de 1660. Il fallut alors octroyer des états provinciaux dans chacune des grandes divisions de la monarchie, à Schleswig et à Itzehoe, à Viborg et à Roeskild; mais ces états n'avaient en somme qu'une voix consultative, et naturellement il se forma tout aussitôt une opposition dans le sens des idées françaises. Celle-ci fut d'abord combattue par les amateurs du passé scandinave, qui professaient le respect de la *loi royale* à titre d'obligation patriotique, comme si le despotisme eût été d'invention danoise. Les libéraux finirent pourtant par se concilier et par dominer leurs adversaires, par en tirer de puissantes ressources. Ennemis acharnés de la bureaucratie officielle, qui reconnaissait toujours la suprématie nécessaire de la langue allemande dans les duchés, ils s'étaient avisés de réclamer en faveur de la langue danoise; c'était de leur point de vue propre une garantie démocratique pour les pauvres gens qui la parlaient; ce fut, aux yeux des *vieux Danois*, un trait qui méritait toute gratitude, et les deux camps n'en firent plus qu'un. Voilà ce que c'est que le parti scandinave tel qu'il est aujourd'hui composé, voilà comment il prêche à la fois les idées constitutionnelles et les souvenirs prétendus nationaux de l'union de Calmar : assemblage forcé de doctrines incohérentes où se révèle toute l'inexpérience d'un début politique; il suffit, pour en juger, de lire les discours de M. Orla Lehmann, le publiciste et l'orateur du scandinavisme.

L'action de ce parti sur les duchés a néanmoins été considérable; il s'en faut qu'elle ait été très heureuse. Les *scandinaves* ont imaginé qu'il n'y avait d'institutions représentatives possibles qu'à la condition d'une inflexible unité nationale, et, pour premier tort, ils ont commencé par retrancher le Holstein de la sphère politique du Danemark. Que leur importait, d'ailleurs, puisqu'ils espéraient déjà réunir par adoption les familles royales de Danemark et de Suède, traverser le Sund, s'attacher, malgré toutes les répugnances et tous les souvenirs, la Suède et la

Norwége, enlever même à la Russie sa vieille conquête de Finlande? Qu'était-ce que la possession du Holstein à côté de cette glorieuse restauration? Une gêne dont ils se débarrassaient. Les Allemands les ont pris au mot. Quant au Schleswig, ce fut bien autre chose : le parti avait commencé sa fortune en embrassant la cause des paysans danois de ce duché qui ne pouvaient point parler allemand; il en vint à vouloir que les propriétaires allemands parlassent uniquement danois. Ces grands libéraux ne reculèrent devant aucun moyen pour bannir le germanisme d'une terre scandinave, et harcelèrent sans cesse le gouvernement pour le pousser aux mesures les plus rigoureuses. En même temps, afin de séparer les deux races avec encore plus d'énergie, ils en appelaient aux préjugés vulgaires, aux antipathies les moins raisonnées de la multitude; ils conviaient le Danois à la haine de l'Allemand. Ainsi sont arrivées des scènes déplorables qui ont produit le plus violent effet dans les duchés, des rixes populaires comme celles de Hadersleben, des discours injurieux comme celui du pasteur Grundtwig, disant dans un banquet national qu'il ne fallait pas craindre les Allemands, que la force des Allemands est celle des bêtes de somme, qu'ils ne sont bons qu'à porter et traîner tous les fardeaux. N'était-il pas cruel pour la civilisation allemande de se savoir si outrageusement reniée là où elle commandait jadis?

Qu'a fait de son côté le parti du gouvernement, le parti *dynastique*? Il a presque aussi bien réussi à s'aliéner des provinces dont il désirait tant la conservation. Garder le Schleswig et le Holstein, les garder sans condition et surtout sans changement dans le système monarchique de 1660, rester chez soi et maître absolu chez soi, c'est là son ambition, tout le contraire des ambitions scandinaves. Les *dynastiques* ont indisposé le Holstein par leurs empiétemens tracassiers comme les *scandinaves* par leurs dédains; ils ont voulu ou même pratiqué dans le Schleswig cette propagande aveugle qui croit supprimer les mœurs et la langue d'un pays en un trait de plume; ils ont essayé de conduire les provinces allemandes à peu près comme le roi Guillaume conduisait la Belgique. Ils n'ont d'ailleurs entendu à aucun arrangement; ils ont demandé hardiment l'abolition de ces différences administratives qui semblaient toujours une garantie pour les duchés; ils ont énoncé très rudement leur foi systématique dans l'indivisibilité perpétuelle des pays danois; les adresses de M. Ussing à ce sujet sont de véritables remontrances. Enfin ils ont repoussé jusqu'ici de toutes leurs forces l'établissement des institutions libres, seul moyen pacifique d'assurer au Danemark une sage unité.

Nous ne cachons rien, nous exposons avec sincérité la situation pénible des partis et des nationalités aux prises; on doit voir comment la

question a grossi tout de suite en Danemark aussi bien qu'en Allemagne. Les griefs des duchés contre le royaume sont certainement fondés en raison, mais ces griefs sont-ils irrémédiables, sont-ils suffisans pour écarter à jamais les sujets allemands du gouvernement dont ils relèvent depuis quatre siècles? En vérité, non. Serait-ce donc une si belle fortune aux yeux des Holsteinois d'aller faire au sein de la confédération un nouvel état de quatrième ou cinquième ordre? Pensent-ils y gagner beaucoup d'indépendance? pensent-ils ne se repentir jamais? ou bien s'estimeraient-ils si heureux des chances presque immédiates qui pourraient les soumettre à la Russie?

Tels sont les motifs, telle est la substance du débat engagé maintenant entre le Danemark et l'Allemagne. Nous n'insisterons pas sur les faits par lesquels il s'est produit depuis deux ans; nous avons essayé d'expliquer le sens et la portée des choses; les choses elles-mêmes n'ont eu ni plus d'éclat ni plus de grandeur que ne le permettaient les dimensions du théâtre où elles s'accomplissaient. L'agitation a commencé vers 1842, lorsque l'on a douté du succès de la seconde alliance contractée par le prince royal; cependant il est bon de rappeler que dès 1839, quand on cherchait des dédommagemens qui compensassent pour la diète la perte accomplie des cantons wallons du Luxembourg, la diplomatie eut un moment l'idée de réunir le Schleswig à la confédération au même titre que le Holstein. Les tentatives criées aujourd'hui sur les toits ont-elles donc été préméditées dans l'ombre des cabinets? En 1844, le mouvement allemand était devenu assez pressant pour motiver la proposition faite par M. Ussing aux états de Roeskild, et acceptée par cinquante-neuf voix contre deux; on demandait instamment au roi qu'il déclarât sous forme péremptoire l'unité, l'indivisibilité de la monarchie danoise. En 1845, M. Ussing a renouvelé la même adresse au nom et comme bourgmestre de la ville de Copenhague. D'autre part, les états et les populations du Schleswig et du Holstein n'ont cessé de présenter des pétitions et des contre-adresses toujours résumées sous trois chefs principaux : les duchés sont pays indépendans; la descendance masculine règne seule sur les duchés; les duchés sont inséparables l'un de l'autre. La lettre royale du 8 juillet dernier est la réponse décisive du gouvernement mis en demeure des deux côtés à la fois. Le roi se prononce affirmativement pour l'intégrité de sa monarchie, et, sauf ses réserves fâcheuses à l'endroit du Holstein, il parle à peu près comme avait parlé M. Ussing. L'agitation surexcitée par ce manifeste s'accroît tous les jours : démonstrations populaires, dissolution spontanée des états, appel public à la diète germanique, rien ne manque pour échauffer les esprits. Qu'arrivera-t-il, et le prince de Hesse doit-il ceindre paisiblement toutes les couronnes danoises qu'on

lui rassemble à si grand' peine? C'est évidemment le but particulier de cette sorte de coup d'état frappé dans un état absolu. La disgrace affichée du duc d'Augustenbourg montre assez qu'on a voulu ruiner toutes les prétentions de la descendance masculine, non-seulement sur le Schleswig, où elles ne sont pas fondées, mais sur le Holstein, où elles le sont (1).

S'il fallait, en cette rencontre, qu'il y eût des titres écartés et des intérêts sacrifiés, nous ne pensons pas cependant que le sacrifice eût dû tomber de ce côté-là. Nous tenons le manifeste royal pour juste et décisif, tout en attendant des explications plus positives au sujet du Holstein; nous croyons néanmoins qu'un compromis pourrait seul terminer le différend avec toute sûreté comme avec tout avantage, et le compromis semblait plus facile dans la personne du duc d'Augustenbourg que dans celle du prince de Hesse.

L'intérêt particulier du Danemark est d'accord ici avec celui de l'Europe; la question est une et simple; le seul but à poursuivre, c'est le maintien du royaume tel qu'il a été constitué par les traités qui ont fondé l'ordre européen. Il ne s'agit point de rien changer aux rapports du Holstein avec l'Allemagne, de toucher aux priviléges spéciaux du Schleswig; le roi proteste officiellement contre de pareils desseins; il s'agit de conserver l'intégrité nécessaire de la monarchie danoise sous ces formes fédératives avec lesquelles elle s'est constituée. Nous ne savons pas s'il serait encore temps pour les grandes puissances de délibérer en congrès sur une solution qui les intéresse toutes; nous ne savons pas jusqu'à quel point il leur serait possible d'exercer par leur concert une médiation assez efficace pour rattacher solidement les duchés au Danemark, comme elles ont jadis consacré la séparation de la Hollande et de la Belgique; nous redoutons toujours l'intervention des protocoles étrangers dans les destinées intérieures des peuples; mais du moins faut-il que les peuples arrangent eux-mêmes leurs affai-

(1) On ne peut trop le répéter, soit à l'Allemagne, soit au Danemark : autant il est nécessaire en politique de sauver l'intégrité de la monarchie danoise, autant il est équitable de préserver les droits anciens et légitimes du Holstein. Si la dissolution du corps germanique, en 1806, ne permet pas d'invoquer le vieux droit public de l'empire pour régler de semblables questions, qui ressortissent exclusivement aujourd'hui du droit de souveraineté inherent à chaque état, il n'en est pas moins vrai qu'il faudrait les considerations les plus graves pour faire fléchir le droit public interieur dont le Holstein est en possession. « La déclaration du 9 septembre 1806 porte, il est vrai, que le Holstein doit dorénavant faire partie indissoluble de la monarchie, mais il paraît toujours douteux qu'on ait pu par là, ou même voulu changer l'ordre de succession sans le consentement des agnats et des états de la province. »

(SCHLEGEL. — *Aperçu sur la liaison politique entre les duchés de Schleswig et de Holstein*, 1816.)

res, s'ils ne veulent pas que cette intervention extérieure devienne une nécessité d'ordre général. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en l'état où sont les choses, les Danois et les gens des duchés ont encore toute liberté pour s'entendre, et rien n'empêche qu'ils y réussissent : les désirs opposés des puissances se neutraliseront les uns par les autres; l'Allemagne contiendra la Russie, la diète même ne sera certainement pas très unanime pour protéger les visibles ambitions du Zollverein. On comprend que la Prusse s'associe au mouvement de l'opinion publique; elle a le goût de ces aventures, elle soupçonne qu'il y a toujours là du profit pour elle. L'Autriche, qui ne trouve pas dans l'agitation les mêmes bénéfices, aurait bien peut-être quelques velléités de suprématie impériale, quelque envie d'évoquer au nom de sa prérogative antique ce grand débat de succession; mais elle souhaite avant tout le maintien du *statu quo*, et telle est son aversion pour tout changement dans l'état actuel de l'édifice européen, qu'elle ne serait pas éloignée, dit-on, de prendre l'acte de 1806 pour base constitutive de la monarchie danoise dans ses rapports avec les duchés. Si même la question devait se résoudre dans une conférence, si, comme il est sûr, la France et l'Angleterre y marchaient d'ensemble, il est très probable que pour beaucoup de raisons l'Autriche se joindrait à elles. L'Autriche ne voudrait pas les laisser agir toutes seules dans une affaire allemande; elle ne serait pas fâchée non plus de couvrir l'intérêt particulier qu'elle a là contre la Prusse de cet intérêt général évidemment servi par l'alliance anglo-française. La Prusse et l'Autriche, ne s'accordant pas dans une conférence européenne, s'accorderont-elles davantage au sein de la diète, et la diète ainsi divisée pourra-t-elle agir?

Les parties en cause n'auraient donc point à craindre de tiers survenant; leur indépendance est complète; pourquoi n'en useraient-elles pas? pourquoi quelque arrangement solennel ne viendrait-il pas réconcilier au Danemark et le Schleswig, qui proteste à tort contre un droit acquis, et le Holstein, qui défend justement le sien? Le Danemark serait-il trop épuisé par cette caducité naturelle aux vieilles monarchies absolues pour trouver en lui la force et l'élan nécessaires à cette régénération politique? Les mouvemens qui se prononcent aujourd'hui dans tous les sens démontrent assez le contraire, et par quelle preuve plus certaine gouvernans et gouvernés pourraient-ils révéler les ressources vitales de leur pays, lorsque le pays lui-même aurait été appelé à organiser volontairement une existence nouvelle? Le meilleur moyen d'en finir avec cet antagonisme factice des deux nations, ce n'est pas de les éloigner l'une de l'autre dans des assemblées à part, où tous les griefs s'enveniment; il faut bien plutôt les rapprocher dans l'usage des mêmes libertés publiques, dans l'enceinte d'un même parlement; il faut leur

donner ce qu'elles désirent toutes deux avec une même passion, des libertés et non des priviléges, une constitution politique et non des droits provinciaux. Pense-t-on que les députés allemands et danois rassemblés exprès par la confiance royale ne cédassent point réciproquement beaucoup pour demeurer tous ensemble un état respectable parmi les états européens? Les Holsteinois ne sont pas sans comprendre les motifs plus ou moins cachés de ce grand amour que l'Allemagne leur a voué; les Danois n'ont pas précisément de passion pour la descendance féminine et pour la *loi royale*, l'œuvre capitale de cet absolutisme si vivement combattu par le parti scandinave; enfin le parti dynastique ne réclame guère la monarchie pure qu'en vue de l'union. La monarchie pure a fait son temps, comme l'aristocratie féodale avait fait le sien en 1660; la *loi royale* sera toujours de plus en plus impossible, et, si on l'exécutait rigoureusement, le prince de Hesse lui-même ne pourrait arriver au trône, puisqu'elle en exclut les calvinistes.

Supposez maintenant les représentans des deux pays entrés avec franchise dans la voie des transactions, est-ce que le duc d'Augustenbourg, plus réellement danois, moins probablement russe que le jeune prince de Hesse, ne serait pas, sur le trône de Copenhague, un meilleur garant des engagemens nouveaux du Holstein envers le Danemark? Le pacte ne serait-il pas à tout jamais confirmé par cette justice faite aux Allemands sans qu'il en coûtât ni à l'amour-propre ni aux inclinations des Danois, affranchis en retour du régime despotique? La volonté nationale a fondé, en 1660, la succession féminine dans la famille royale de Danemark pour le plus long avenir de la monarchie absolue : la volonté nationale ne pourrait-elle, au XIXe siècle, fonder la succession masculine pour le plus certain établissement d'un gouvernement libre? Si opiniâtres que fussent les prétentions du prince de Hesse, il faudrait bien qu'elles cédassent devant les manifestations persévérantes d'un pouvoir constitutionnel. Si onéreuse que fût l'indemnité qu'il exigeât, le Danemark pourrait-il acheter à trop haut prix la jouissance de ces droits qui font les sociétés vivantes, de cette harmonie intérieure qui unirait ses populations sous un même sceptre?

L'adhésion définitive du Holstein, grace à l'accession de son héritier légitime au trône de Danemark, cet avénement lui-même, consenti par le Danemark, eu égard à l'adhésion du Holstein, tel est le moyen terme auquel se sont déjà fixés beaucoup de bons esprits. Ce ne sont assurément ni les Teutons du Zollverein, ni les Scandinaves de l'union de Calmar, ce sont de vrais citoyens qui ne demandent qu'une chose : qu'on leur rende les états-généraux de 1660, avec le même patriotisme et la même sagesse, pour employer l'une et l'autre dans l'esprit de ce temps-ci, comme ces courageux devanciers firent jadis dans l'esprit du leur.

Il serait fort à regretter que le prince éclairé qui règne en Danemark s'effrayât hors de propos d'exigences si naturelles, et crût sa dignité compromise par des innovations. Il y a plus d'embarras et de péril dans le maintien obstiné d'institutions incomplètes que dans le progrès légitime de la vie publique. Ces é ats provinciaux au moyen desquels on essaie en Danemark, aussi bien qu'en Prusse, de retarder l'avénement du gouvernement représentatif, sont tout autrement dangereux pour la royauté que de grandes assemblées délibérantes. La tête du monarque est sans cesse à découvert; les députés ne sont point suffisamment autorisés pour parler au nom du pays; les ministres, dépourvus de toute responsabilité, n'ont ni l'honneur ni le droit de faire face aux attaques dirigées contre le pouvoir; il ne reste plus que des individus aux prises et non point des institutions en jeu. Le roi converse avec ses sujets, comme Frédéric-Guillaume, par exemple, avec les municipalités prussiennes : il est très grave pour la royauté d'avoir tort en personne. Telle est au contraire la beauté d'une constitution tout-à-fait sincère, qu'il y a bénéfice pour tout le monde à la pratiquer loyalement; loin de s'affaiblir en passant par le mécanisme représentatif, l'autorité monarchique y revêt un prestige nouveau quand elle en a compris et observé les lois. C'est là ce que la France devrait toujours prêcher en Danemark comme en Prusse; c'est par là vraiment que la question danoise nous touche. On dit sans doute à Copenhague que Paris est bien loin et Pétersbourg bien près; mais rapprocher les politiques, c'est rapprocher les distances, et le jour où la France aura convaincu les gouvernemens absolus du Nord de tous les mérites de la sage liberté, la France aura fait ce jour-là plus qu'avec vingt armées contre cette formidable puissance qui menace l'équilibre européen sur la Baltique en même temps qu'au Bosphore.

ALEXANDRE THOMAS.

MORT DU KHAN DE KHYRPOUR.

LES ANGLAIS DANS LE SIND. — LE COMITÉ DES PRISES.

Une discussion intéressante pour quiconque a suivi avec attention les derniers événemens de l'Inde a été récemment soulevée par les journaux de Bombay. Cette discussion (nous pourrions dire ces réflexions, car les avis au fond étaient unanimes) a porté sur deux graves incidens que la Providence semble avoir voulu rapprocher comme pour éclairer d'une triste lumière la politique de l'Angleterre dans l'Inde et la conduite de ses agens. L'un de ces incidens est la mort de Mir-Roustam, khan de Khyrpour, le premier par l'âge et le rang des amirs du Sind dépossédés par la compagnie et déportés par elle dans la présidence de Bombay; ce personnage a succombé à une attaque de choléra à Pouna, le 27 mai 1846. L'autre fait est la mise à l'enchère des objets dont le prix doit être distribué, comme butin, à l'armée qui a conquis le Sind.

En annonçant la mort de l'amir de Khyrpour, la presse locale de l'Inde anglaise a cédé pour la première fois à un mouvement de généreuse indignation contre la direction générale du gouvernement de l'Inde et contre quelques-uns de ses hauts fonctionnaires. Les articles qu'elle a publiés à ce sujet sont autant de documens précieux qui méritent d'être signalés à l'attention de la France. Toutefois, en recueillant ces tristes aveux, nous n'oublierons pas que nous nous exposons à bien des récriminations, car, si les Anglais consentent quelquefois à reconnaître leurs erreurs, c'est à la condition de n'être entendus de personne, et ils ne souffrent point dans la bouche ou sous la plume des étrangers le blâme qu'ils s'infligent à eux-mêmes. Pour éviter donc le plus possible les démentis de la presse britannique, peu scrupuleuse quand il s'agit d'intercepter la vérité sur les affaires de l'Inde et de contredire au besoin les documens les plus authentiques, nous n'invoquerons contre l'Angleterre d'autre témoignage que celui des

Anglais eux-mêmes. Le *Bombay-Times*, le *Bombay-Courier*, la *Gentleman's Gazette*, nous ont précédé dans cette enquête, et nous ne suivrons pas d'autres guides. On nous pardonnera de citer beaucoup; les citations ont ici leur éloquence.

Voici d'abord en quels termes le *Bombay-Times* du 3 juin annonce la mort de l'amir de Khyrpour : « Le plus ancien et le plus constant ami de l'Angleterre, le plus sage et le meilleur des princes Talpour, la *victime de ses vertus et de sa fidélité à notre égard*, Mir-Roustam, khan de Khyrpour, vient d'être enlevé de ce monde. » Le *Bombay-Courier* du 5 juin rapporte ainsi le même fait : « *La mort a enfin mis un terme aux douleurs et a la captivité du vénérable Roustam. Cette victime de notre ingratitude a rendu le dernier soupir a Pouna*, le 27 du mois dernier. Nous eussions sans doute préféré qu'il lui eût été accordé de vivre, si sa carrière, en se prolongeant, avait dû se terminer aux lieux où il avait reçu le jour, et *si nous avions pu croire à la restitution de cette couronne* dont nous l'avions si déloyalement dépouillé; mais notre espoir d'une tardive justice s'affaiblissait de jour en jour... » Voilà des aveux explicites, et nous sommes en présence d'un repentir qui ne se déguise pas. Il nous reste à chercher les causes de ce repentir dans le résumé que tracent les journaux anglais de la vie de Roustam

Lors de leurs premiers rapports avec le Sind, les Anglais y trouvèrent Mir-Roustam-Khan établi comme *raïs* ou chef suprême des provinces situées sur le Haut-Indus. Les gouverneurs de l'Inde anglaise comprirent combien il importait de s'assurer son bon vouloir, et ils recommandèrent instamment à leurs ambassadeurs de ne rien négliger pour l'obtenir. La négociation réussit; Mir-Roustam accepta l'alliance anglaise avec la cordialité la plus sincère; de leur côté, les envoyés de la Grande-Bretagne, sir Henry Pottinger et sir Alexandre Burns, s'éprirent pour lui des plus vifs sentimens d'estime et d'amitié. Après que Burns l'eut quitté, l'amir persista dans ces dispositions; il envoya son propre *wisir* (ministre) pour proposer un traité perpétuel d'amitié entre les amirs de Khyrpour et la compagnie à telles conditions qu'il plairait à celle-ci de leur imposer. A partir de ce moment, l'Angleterre obtint de Roustam tout ce qu'elle voulut : l'amir lui fit concession sur concession; il lui abandonna ses droits les plus chers, non-seulement sans un murmure, mais comme s'il mettait son orgueil à rendre les liens qui l'unissaient à elle aussi multiples qu'indestructibles.

« *Il est rare*, dit à ce propos le *Bombay-Courier* (1), *que l'Angleterre offre ou accorde son amitié sans un motif intéressé*. Nous lui fîmes bientôt des demandes auxquelles il était à peine supposable qu'il pût se prêter et qu'il eût fait bien plus sagement de refuser. Pourtant, malgré ses propres craintes trop bien fondées, malgré les soupçons et la jalousie de sa famille, le vénérable amir céda à tous nos désirs. Contrairement au premier traité que nous avions conclu avec lui, nous insistâmes pour conduire à travers le Sind l'armée qui marchait à la conquête de l'Afghanistan. On se rappelle que les amirs du Bas-Indus étaient alors tous prêts à prendre les armes pour s'opposer à une invasion de leur territoire que rien ne pouvait justifier, et que ce fut encore lui, le bon et pacifique Roustam,

(1) *England seldom volunteers her friendship without a selfish motive.* — Voyez le *Bombay-Courier*, numéro du 5 juin.

qui les en empêcha, et qui parvint à nous les concilier. Il n'y eut pas un sacrifice que nous lui demandâmes qu'il ne se montrât toujours prêt à nous faire. Nous le sollicitâmes encore de nous *prêter, pendant la durée de nos opérations en Afghanistan*, sa forteresse de Bakkar. L'orgueil de l'amir se révoltait à la pensée d'une pareille humiliation de ses sujets. *C'est le cœur de mon pays*, s'écriait-il, *il y va de mon honneur d'en remettre la garde en des mains étrangères.* Toute sa famille le supplia avec prières et avec larmes de résister à cette demande, tous l'accablèrent de reproches quand ils le virent prêt à céder à nos instances; mais son amitié pour les Anglais l'emporta sur toute autre considération. *Il nous prêta sa forteresse...* Hélas! nous ne comptions jamais la lui rendre. »

Ce sont de telles concessions qui faisaient dire à Burns, parlant de l'amir Roustam : « Je n'ai jamais douté de la sincérité de son dévouement à notre égard, mais je ne m'attendais pas à l'obstination avec laquelle il en a donné la preuve. » Comment l'Angleterre reconnut-elle ce dévouement? La réponse est tout entière dans une phrase significative du *Bombay Courier* : « Nous étions une grande nation, et une alliance avec nous lui paraissait un honneur. *Il nous croyait une nation généreuse*, et il vécut assez long-temps pour découvrir son erreur. » Les déceptions, en effet, ne se firent pas attendre.

Un nouvel envoyé de l'Angleterre avait remplacé Burns et Pottinger auprès de l'amir. M. Ross Bell avait été nommé chargé d'affaires dans le Sind. Pendant quelque temps, il continua à traiter Roustam comme Burns et Pottinger l'avaient fait avant lui, c'est-à-dire avec les égards qu'il méritait. Malheureusement M. Ross Bell appartenait à cette école politique qui n'est jamais heureuse qu'au milieu de l'agitation, et qui sacrifierait tous les principes de la morale à un succès diplomatique. Sa vanité fut d'abord blessée de ne pas trouver chez Mir Roustam la capacité suffisante pour apprécier les mille projets ambitieux qui naissaient dans son cerveau; il se montra bientôt froid et réservé. De là à l'injustice et à la haine il n'y avait qu'un pas. Un tentateur se trouva près de M. Ross Bell. Ce tentateur, adroit, perfide, ambitieux, qui, aspirant à succéder à l'amir, l'entourait d'un réseau de calomnies et d'intrigues, ce fut Ali-Mourad, le plus jeune frère de Roustam. M. Ross Bell prêta l'oreille à ses conseils. Les actes et les intentions de l'amir de Khyrpour furent dès lors présentés sous un faux jour dans les rapports du chargé d'affaires anglais, empreints d'un vif esprit de dénigrement. Ali-Mourad n'épargna pas l'argent pour répandre des calomnies et pour acheter de faux témoignages. Bref, la malveillance intéressée d'un chef de l'armée anglaise conspirant avec l'ambition de M. Ross Bell, la ruine de Mir-Roustam fut bientôt décidée; il ne manquait plus pour la consommer qu'un prétexte. Le contre coup des désastres de l'Afghanistan vint le fournir.

« Dès qu'on apprit dans le Sind la nouvelle de la catastrophe de Caboul (nous citons encore ici le *Bombay-Courier*), des émissaire afghans se répandirent dans tout le pays, prêchant la révolte et appelant les populations à tirer l'épée pour la défense de l'islam et l'extermination des infidèles. On intercepta des lettres qui excitaient le peuple du Sind à la trahison. Ces lettres paraissaient dictées par les amirs et étaient revêtues de leurs sceaux d'office. Enfin l'une de ces missives, adressée à Shere-Sing (un chef insurgé), portait le cachet de Mir-

Roustam. L'artifice était grossier. Tant qu'il y avait eu du danger, tant que les armées anglaises prolongeaient au-delà des monts une lutte inégale et essuyaient revers sur revers, le pays n'avait point bougé. Et cependant il n'y avait eu pour le contenir qu'un tiers des forces jugées aujourd'hui indispensables, après la conquête, pour y conserver la paix. C'était à l'influence, à la loyauté de Mir-Roustam que nous avions dû cette tranquillité, et il nous avait d'ailleurs aidés d'hommes et d'argent selon l'étendue de ses moyens. Ces lettres ne pouvaient donc être de lui : elles avaient été écrites ou tout au moins dictées par Ali-Mourad, qui les avait lui-même interceptées ou tout au moins remises au colonel Outram, lequel venait de succéder à M. Ross Bell en qualité de chargé d'affaires. »

Le colonel Outram, diplomate aussi consommé que militaire distingué, n'avait malheureusement pas encore eu le temps de pénétrer tout le dédale d'intrigues qui entourait la cour de Khyrpour, ni de sonder l'atroce perfidie d'Ali Mourad. Il eut bien dès le premier moment quelques doutes sur l'authenticité des papiers et des signatures; mais il ne les éclaircit que plus tard, et crut devoir déférer provisoirement à l'avis de ses collègues, auxquels il se réunit, non pour attribuer la faute à Mir-Roustam, mais pour en rejeter la responsabilité sur le ministre de ce prince et sur son entourage. Il proposa donc au gouverneur-général de châtier le *wisir* en l'expulsant du pays; quant aux trois amirs compromis dans la correspondance, il conseilla de ne sévir contre eux que par une amende, en confisquant une partie de leur territoire d'un revenu annuel de 13,000 liv. sterl.

Or, précisément à cette époque, lord Ellenborough méditait de nouvelles conquêtes et de nouvelles alliances. Ayant un ami à se faire du khan de Bahahoualpour, il avait bonne envie de lui offrir un cadeau aux dépens des amirs du Sind. Poussé d'ailleurs par sir Charles Napier, qui désirait avoir une province à gouverner, il saisit avidement l'occasion de dépouiller Mir-Roustam, et, au lieu de lui confisquer un dixième, il lui enleva les trois quarts de son territoire, en en réservant, il est vrai, une partie à titre d'apanage pour Ali-Mourad. Comme si ce n'était point assez de ces terribles amendes, on fit vis-à-vis du vieillard octogénaire un menaçant étalage de violence et de sévérité. Ali-Mourad, merveilleusement secondé par la brutalité de sir Charles Napier, ne négligea rien pour redoubler les terreurs de son frère et pour le pousser à la révolte, tandis qu'en même temps il instruisait le général anglais des préparatifs qu'il lui faisait faire et qu'il représentait comme hostiles. D'une part il persuadait à Roustam que le général voulait le priver de sa liberté après avoir achevé de le dépouiller de ses états, et de l'autre il disait à sir Charles que Roustam levait des troupes de tous les côtés pour attaquer les Anglais. Sir Charles ne fut pas long-temps dupe de ces intrigues, mais il avait intérêt à être trompé et feignit de l'être. Quant au pauvre vieillard, les choses en vinrent pour lui au point qu'après avoir abdiqué en faveur de son frère, et avoir cédé à celui-ci tous ses droits, il se vit ou il se crut dans la nécessité de s'enfuir au désert, où on le poursuivit comme une bête fauve. Après y avoir erré pendant près de six semaines avec quelques membres de sa famille et quelques centaines de serviteurs, sans autre abri qu'une petite tente pour le garantir des rigueurs de la saison et du climat, il dut enfin se livrer à la discrétion de ses ennemis. Ce pauvre prince qui, sans avoir commis le

moindre crime, ignorant même pourquoi on le persécutait, se voyait proscrit dans le pays qu'il avait paternellement gouverné, détrôné et insulté par une nation qu'il avait comblée de faveurs, prit alors le parti d'en appeler à la justice humaine, et jamais sans doute appels plus touchans ne lui furent adressés; mais cette voix s'éleva en vain : Ali Mourad avait si bien su s'insinuer dans l'esprit de sir Charles Napier, que ce général ne voulut pas même entendre les plaintes de la victime, et refusa d'entrer dans aucune espèce d'éclaircissement sur ses affaires.

Le vieil amir, écrasé sous le poids de tant de chagrins et d'humiliations et le cœur déchiré d'une si noire ingratitude, chancela alors sur le bord de la tombe. Une maladie grave faillit le sauver des désastres qui attendaient la fin de sa carrière, « et pourtant (c'est le *Bombay Courier* qui en fait la remarque), même dans cette extrémité il ne laissa échapper ni un reproche ni une menace de vengeance; mais les guerriers de son pays étaient des hommes d'une autre trempe. Ils voulurent savoir ce qu'avait fait leur vieux chef. Ils demandèrent qu'il y eût au moins une enquête sur sa conduite, et, dans le cas où la perfidie d'Ali-Mourad serait prouvée, que l'on châtiât le calomniateur et qu'on rendît justice à la victime. »

Si cette demande, aussi simple que légitime, avait été accueillie, il n'y aurait eu ni guerre ni conquête du Sind, les Belouchis auraient déposé les armes; un tel dénouement allait droit contre les vues du général Napier; il lui fallait des victoires et du butin, partant une révolution à dompter, un peuple à combattre. Malgré l'avis, et en dépit même des protestations énergiques du colonel Outram, qui avait fini par démêler la vérité au milieu de tous ces complots, le général Napier enjoignit à ce fonctionnaire de passer outre à la condamnation de Roustam, et répondit aux loyales remontrances des Belouchis par de nouvelles confiscations. Dix-huit chefs des plus considérés furent dépouillés tant au profit d'Ali-Mourad qu'au profit des Anglais et du khan de Bahahoualpour. Sur un revenu total de 174,400 livres sterling, appartenant à divers amirs, parens ou alliés de Roustam, des propriétés rendant annuellement 111,725 livres furent séquestrées. Le colonel Outram, obligé par ordre supérieur d'apposer sa signature à ces ordonnances, les caractérisait ainsi dans une lettre officielle qu'il écrivait à sir Charles Napier le 26 janvier 1843, c'est-à-dire vingt-deux jours avant la bataille de Miani : « Je le dis avec un profond regret, *mon cœur et le jugement que Dieu m'a donné s'accordent à condamner les mesures que nous venons de décréter au nom du gouvernement de l'Inde comme étant l'expression de la plus odieuse tyrannie, l'accomplissement d'une félonie, d'un vol positif et manifeste, et je considère que chaque goutte de sang qui sera versée en conséquence devra retomber sur nos têtes, comme étant le sang du meurtre;* car c'est mon avis que la révolution soudaine que nous cherchons à produire dans le gouvernement de ce pays est aussi peu demandée par les nécessités de la politique qu'elle est absolument sans excuse au point de vue de la morale, et qu'elle doit certainement entraîner les plus grands malheurs. »

La loyauté du colonel Outram devait se briser contre l'orgueil et la rapacité du futur gouverneur du Sind. Non-seulement ses protestations restèrent sans écho, et il perdit sa place (comme du reste il s'y attendait), mais il eut encore l'honneur de partager la persécution des innocens qu'il avait voulu sauver. Il

n'y a pas de calomnies qu'on n'ait fait courir sur son compte, et aujourd'hui sa carrière diplomatique est terminée. Quant aux amirs du Sind et à leurs clans à demi sauvages, les batailles de Miani et de Dobba mirent fin à leur douloureuse histoire. Un peuple brave et généreux se leva pour la défense de ses maîtres; mais que pouvait son courage aveugle contre la discipline européenne? Il succomba, noyé dans le plus pur de son sang, et le vainqueur profita de l'enivrement du triomphe pour consommer inaperçu son œuvre d'injustice. « Ceux des amirs, dit le *Bombay-Times* du 3 juin, qui n'étaient que légèrement coupables, et celui qui était complétement innocent, furent enveloppés dans la même condamnation. Le souverain de Khyrpour, dont tous les actes à notre égard n'avaient été que des services, fut déporté dans l'Inde pour y partager la prison des amirs d'Hyderabad, dont l'un était accusé d'avoir écrit une lettre et l'autre d'y avoir apposé son cachet. Jusqu'alors la rapacité avait semblé le seul mobile des persécuteurs; depuis ce temps, les plus lâches passions se sont donné carrière. Au milieu d'infortunes qui auraient attendri le cœur le plus dur, captifs sur la terre étrangère, séparés de leurs familles et de leurs amis, ces princes se sont vus en butte aux plus atroces et aux plus ridicules calomnies, répandues par les créatures et les flatteurs de celui qui les avait dépouillés. »

Le *Bombay-Courier* a manifesté plus énergiquement encore son indignation. « La tombe s'est refermée sur l'amir de Khyrpour, dit-il (1); *arrosons-la des larmes du repentir*. Le digne vieillard, comme l'appelait Burns, est parti pour cet autre monde où la réparation comme l'injure ne peuvent plus l'atteindre; mais nous pouvons au moins rendre justice à sa mémoire, *en reconnaissant notre ingratitude et en la réparant autant que possible vis-à-vis de sa famille et de ses compagnons d'infortune.* »

Qui ne croirait, d'après cette unanimité de la presse locale, que tous ces torts doivent être redressés, que ces princes, reconnus innocens, vont être remis en possession des patrimoines dont on les a si injustement dépouillés; que ce brutal et avide gouverneur ne peut manquer d'être arraché de son siége, flétri et dégradé de fait comme il l'est déjà dans l'estime de ses contemporains; enfin, que ces Anglais, si compatissans pour les infortunes de Pomaré, dérangée dans ses orgies quotidiennes et ses couches annuelles par le bruit des canons français, trouveront sinon des égards et du respect, au moins de la pitié et de la sympathie pour les veuves et les orphelins des victimes de leur ambition? Mais nos voisins ont un code politique exclusivement à leur usage, et qui les protége merveilleusement contre les entraînemens de la sensibilité, surtout quand il s'agit de restituer le bien mal acquis. Pour ce qui est de la conquête du Sind et des excès qui l'ont suivie, sir William Napier, frère du vainqueur de Miani, n'est nullement à court d'argumens. Selon lui, l'injustice commise envers les amirs remonte au temps de lord Auckland; donc c'est un fait accompli, on ne doit plus y revenir, et, si injustice il y a, le gouvernement de l'Inde n'a plus d'autre devoir que de maintenir et de continuer cette injustice. C'est un raisonnement remarquable, et qui mérite d'être cité. On croirait lire une page inédite de Machiavel.

« Le traité d'avril 1838, dit sir W. Napier (2), obtenu des amirs sous le prétexte

(1) Numéro du 5 juin.
(2) Voyez l'*Histoire de la Conquête du Sind*, par sir W. Napier.

d'une intervention amicale dans leurs affaires, fut la première usurpation directe sur l'indépendance du Sind. Il est impossible d'en méconnaître ou d'en nier l'injustice. Ce traité par lequel lord Auckland plaçait, en quelque sorte, une bombe toute chargée dans le palais des amirs pour la faire éclater et pour détruire ces princes quand bon lui semblerait, était en lui même une action mauvaise, injuste, tyrannique. Toutefois, parmi les nombreux inconvéniens qui sont la suite d'une grande injustice nationale, il faut compter (et ce n'est pas le moindre) la nécessité de continuer ce qui a été déloyalement commencé. De fort honnêtes gens se trouvent ainsi mêlés à des transactions dont ils ne sauraient approuver l'origine. Quelques moralistes prétendent, il est vrai, que les gouvernemens se trouvent, à l'égard l'un de l'autre, dans les mêmes relations où sont placés les individus dans une communauté; que, comme chefs et guides des nations, ils devraient être gouvernés par les règles qui s'appliquent aux chefs et aux guides des familles. Il serait heureux pour le monde que ce système fût praticable; mais, quand un individu a fait tort à un autre, s'il ne consent point à une réparation, il y a un tribunal au-dessus de tous deux auquel l'offensé peut en appeler. Appliquez cela aux nations: leur tribunal, c'est la guerre. Chaque conquête, chaque traité, les placent sur une nouvelle base, dans de nouvelles relations vis-à-vis l'une de l'autre. L'injustice première reste comme une tache sur le gouvernement qui s'en est rendu coupable; mais, ce gouvernement une fois passé, les gouvernemens qui succèdent se trouvent engagés dans de nouvelles combinaisons qui les mettent, pour leurs intérêts ou pour leur sûreté, dans la nécessité absolue (et cette nécessité leur sert aussi d'excuse), non-seulement de maintenir, mais de continuer et de développer ce qui était d'abord très blâmable. »

Au moment même cependant où la vérité se faisait jour sur les intrigues qui avaient précipité du trône le vénérable amir de Khyrpour, une coïncidence assez singulière venait offrir à l'indignation publique un nouvel aliment. C'était à la fin de mai que Mir-Roustam était mort, et c'était pour les premiers jours de juin qu'on annonçait la vente du butin enlevé à Hyderabad et à Khyrpour. Il est bon de dire ici quelques mots des singuliers usages qui lient réciproquement le gouvernement anglais et son armée en temps de guerre.

C'est une convention établie de temps immémorial, un engagement tacite, mais irrévocablement contracté entre le gouvernement anglais et son armée, que, pendant la durée de toute guerre, lors de toute expédition, les propriétés particulières, c'est-à-dire individuelles, de l'ennemi seront respectées; en revanche, les propriétés collectives et nationales, le trésor public, les caisses civiles et militaires, *les bijoux et effets précieux* de l'état vaincu, sont considérés comme butin, c'est-à-dire comme un fonds à partager entre les soldats vainqueurs. Toutefois, au lieu de faire cette répartition à l'instant même, au milieu de l'enivrement de la capture, ce qui ne manquerait pas de produire des désordres, des scènes de violence et d'insubordination, il est convenu que le gouvernement se fera le caissier-général de toutes les prises, et qu'il en effectuera la distribution par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'un *comité des prises* choisi par l'armée, comité dans lequel chaque corps a son représentant. Ce sont ces représentans qui décident en dernier ressort ce qui est ou ce qui n'est pas *de bonne prise*, c'est-à-dire quelles valeurs mobilières doivent être considérées comme propriétés particulières et quelles autres comme propriétés nationales de l'en-

nemi vaincu. Tous les membres de ce comité étant intéressés à augmenter le butin dont ils doivent recevoir leur part proportionnelle, il va sans dire que leurs décisions sont souvent fort arbitraires et quelquefois d'une injustice criante; mais il est rare que la presse anglaise s'émeuve des abus qui profitent à l'armée, dont les officiers composent, dans beaucoup de localités, presque sa seule clientelle, et il est plus rare encore (c'est un fait qui ne s'était point encore présenté) que l'armée elle-même en appelle des décisions qui lui sont favorables. C'est là ce qu'il importait de savoir pour apprécier à sa juste valeur l'incident qui vient de se produire à Bombay.

Le hasard voulut que la liste des principaux objets qui devaient être mis à l'enchère, comme faisant partie du butin de l'armée du Sind, passât de main en main le jour même où paraissait dans les journaux de Bombay la biographie de l'amir de Khyrpour. On découvrit seulement alors que les deux tiers des objets formant la valeur totale du butin de l'armée du Sind se composaient de bijoux et d'ornemens de femmes, dont quelques-uns n'avaient pu appartenir qu'à la veuve et aux filles de Mir-Roustam. Que fallait-il penser des assurances si souvent répétées de sir Charles Napier, que toute espèce de propriété particulière avait été respectée, et que les princesses notamment avaient eu la permission d'emporter avec elles tout ce qu'elles désiraient se réserver? N'étaient-ce pas leurs bagues, leurs colliers et leurs bracelets, dont le produit était sur le point d'être partagé, et dont sir Charles s'apprêtait à toucher pour sa part la somme énorme de 70,000 livres sterling (un million 750,000 francs) (1)? Qu'on juge de la surprise générale quand on vit circuler un catalogue officiel commençant ainsi : *A vendre, dans le courant de juin, pour le compte de l'armée du Sind :* 1° *une paire d'anneaux de jambes*, en or, avec 23 nœuds, composés de 3 rubis, une émeraude et une perle à chaque nœud; 2° *une paire de bracelets en or* avec 25 émaux blancs et rouges; 3° *une seconde paire d'anneaux de jambes*, en or, avec 7 nœuds en turquoises; 4° *un collier d'or enrichi de pierres précieuses*, dont 13 gros diamans, 30 rubis, 18 perles et 12 émeraudes; 5° *trois paires de boucles d'oreil es et d'anneaux de nez* avec 2 grosses perles et 1 rubis à chaque pièce; 6° *un ornement que les femmes portent sur la poitrine*, composé de 360 diamans, 58 perles et 32 rubis montés en or, etc.! Et ainsi de suite, depuis le n° 1 jusqu'au n° 100, pour une valeur totale de 10 millions de francs! Chacun d'abord ne put en croire ses yeux. Puis bientôt la surprise fit place à l'indignation, et l'on se demanda comment un butin de cette nature était tombé aux mains des vainqueurs?

Cette première question conduisit naturellement à des recherches sur tout ce qui s'était passé depuis les batailles de Miani et de Dobba, et l'on sut alors qu'immédiatement après cette dernière affaire sir Charles Napier s'était porté avec son armée sous les murs de la forteresse d'Hyderabad, capitale des amirs, où ceux-ci s'étaient réfugiés dans leurs harems, auprès de leurs femmes et de

(1) Le butin d'une campagne se partage entre les divers grades d'une armée expéditionnaire anglaise d'après l'échelle suivante : la part du soldat est considérée comme l'unité, celle du caporal vaut deux fois cette unité, celle du sergent est représentée par quatre, du sergent-major par huit, du sous-lieutenant par seize, c'est-à-dire qu'elle est seize fois celle du soldat, et ainsi de suite.

leurs enfans. Sir Charles espérait trouver quelque résistance qui l'autorisât à mettre la ville au pillage; mais, à son grand regret, pas une amorce ne fut brûlée, et la forteresse se rendit dès la première sommation. Le plus grand nombre des amirs n'avaient pris aucune part aux combats qui venaient de se livrer; quelques-uns, et notamment Roustam, avaient fait ce qu'ils avaient pu pour les prévenir, si bien qu'il fallut rendre leurs épées à la plupart d'entre eux Il ne restait donc pas une ombre d'excuse pour rançonner la ville et ses palais; mais, d'un autre côté, si l'on s'en abstenait, il n'y aurait plus de butin. Dans cet embarras, sir Charles et les commissaires des prises imaginèrent un moyen *nouv au, mais peu honnête*, d'en arriver à leurs fins. Un des officiers anglais avait une concubine qui suivait l'armée. Lorsque les malheureuses princesses durent quitter leurs résidences qu'on allait convertir en casernes, on aposta cette femme pour les visiter et les fouiller une à une, ainsi que leurs suivantes, sous prétexte de s'assurer qu'elles n'emportaient aucune partie du trésor public. Cette misérable ne s'acquitta que trop bien de sa mission. Les dames musulmanes, effrayées et choquées d'un pareil contact, s'élancèrent, pieds nus, hors de leurs litieres qu'elles abandonnèrent derrière elles, et, pour simplifier les recherches auxquelles on voulait les soumettre, elles arrachèrent elles-mêmes leurs bijoux qu'elles jetèrent à leurs avides spoliateurs. Elles perdirent ainsi à peu près tout ce qu'elles possédaient.

Au mois de mars 1843, lors des premières ventes du butin d'Hyderabad, on avait déjà vu des litières, des couchages et jusqu'à des vêtemens de femmes mis à l'enchère; mais les honnêtes gens avaient crié au scandale, et on avait suspendu cette opération. La circulation de la liste en question a remis ce fait en mémoire, et a été l'occasion d'une enquête qui a tiré de l'oubli beaucoup d'autres scènes pareilles. Cette fois, l'opinion publique s'est irritée tout de bon. La presse entière s'est soulevée contre de pareils actes; mais c'est surtout au *Bombay-Times*, le journal le plus grave et le plus considéré de la colonie, que doit revenir l'honneur d'avoir donné le premier exemple d'une vertueuse indignation. Nous trouvons dans son *leading article*, du 30 mai 1846, ces expressions remarquables : « Nous pensons qu'en voilà bientôt assez pour faire monter la honte avec le sang sur la joue de tout honnête Anglais. Jusqu'ici nous n'avions pas encore pillé les appartemens des princesses ni stimulé le courage de nos soldats en leur partageant des vêtemens et des bijoux de femmes. Ceci est le comble de l'infamie..... *Hélas! cette conquête du Sind, quelle sale et triste page elle présente dans l'histoire!* Mais nous aurons notre récompense. Des actes tels que ceux-ci ne vont pas sans leur punition même dans ce monde. *Fasse le ciel que nous n'ayons pas quelque jour, dans l'Inde comme à Caboul, à boire la coupe d'expiation jusqu'à la lie!* »

Rendons toutefois cette justice à l'armée anglaise de l'Inde : le cri d'indignation poussé par la presse a trouvé dans ses rangs un écho presque universel. Un grand nombre d'officiers ont refusé d'avance de recevoir leur part du butin, et, dans plusieurs corps, on a même commencé une souscription pour racheter certains ornemens qu'il était facile de reconnaître comme ayant appartenu aux princesses. Le fait est cependant que la vente n'en aura pas moins lieu, malgré les infames moyens qui ont fait tomber ces trésors aux mains des capteurs. Ainsi le veulent les règlemens du service (*that by the regulations of the ser-*

vice they must be sold (1). C'est là une de ces singularités de l'administration militaire anglaise qui choque toutes les idées généralement reçues en France. Pour la bien comprendre, on est obligé de remonter à l'organisation même de l'armée britannique, et de se rappeler les élémens dont celle-ci se compose. On conçoit alors qu'avec le mode de recrutement en usage chez nos voisins, qui consiste à embaucher tous les mauvais sujets du pays, le système du partage des prises soit indispensable pour stimuler l'ardeur du soldat et surtout pour maintenir le respect de la discipline au moment de la victoire. Quand le soldat est tiré des classes les plus corrompues de la population, quand il n'y a pour lui ni gloire ni avancement à espérer, il faut bien lui trouver quelque mobile qui supplée au sentiment de l'honneur et aux élans de l'ambition. Toutefois, si cette rapacité nous étonne peu quand nous la trouvons dans les rangs infimes de l'armée, nous avouerons qu'elle nous surprend beaucoup quand elle se montre dans les grades supérieurs, parmi des officiers d'élite, mandataires *choisis* de leurs camarades, c'est-à-dire exclusivement parmi des *gentilshommes*. C'est à ne plus y croire, et, comme le dit fort bien le *Bombay-Courier, cela ne fait pas honneur à la chevalerie du dix-neuvième siècle.*

Nous demanderons maintenant aux écrivains timorés du *Morning-Chronicle*, du *Times* et de tant d'autres journaux qui prennent un si vif plaisir à jeter de la boue sur l'écusson de la France, comment ils osent encore parler de nos *razzias* en Afrique après avoir lu les tristes révélations des journaux anglais de l'Inde? En Afrique, du moins, ce ne sont que des troupeaux et des armes que l'on enlève sur le champ de bataille, à la pointe du sabre et dans la chaleur du combat, tardives représailles exercées contre un ennemi auquel nous avons pardonné cent fois; mais l'on ne nous a point vus dépouiller nos alliés, ni, lors de la prise d'Alger ou de Constantine, tracer un cordon autour de chaque maison pour en faire sortir les femmes une à une et leur arracher jusqu'à leurs bijoux et leurs vêtemens. Nos plus durs vétérans, comme nos conscrits d'hier, eussent été les premiers à les défendre. Nous laissons de pareils traits à la philanthropique Angleterre.

LE COMTE DE ***.

(1) *Bombay-Courier*, 2 juin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1846.

Au moment même où les chambres étaient prorogées, une question importante est venue s'emparer de l'attention publique. Le gouvernement espagnol a pris et fait connaître sa résolution relativement au mariage de la reine. Le choix d'Isabelle II est tombé sur l'un de ses cousins germains, sur l'infant don François d'Assise, duc de Cadix. Nous avons appris en même temps qu'un autre mariage était décidé, celui de M. le duc de Montpensier avec la sœur de la reine, l'infante dona Luisa. La diplomatie a eu ses bulletins.

Ces résolutions ont une portée qu'on ne saurait méconnaître, et, pour peu qu'on ait en mémoire et à cœur les traditions de la politique française, on doit y applaudir. Quand, par un décret daté du 29 mars 1830, Ferdinand VII, défaisant l'œuvre de Philippe V qui avait promulgué la loi salique, remit en vigueur l'ancien droit de la monarchie qui autorisait l'accession des femmes au trône, à défaut d'enfans mâles, les cours de l'Europe, notamment celles de France et de Naples, s'émurent d'un pareil changement. Charles X et les siens, le roi de Naples, qui vers cette époque vint à Paris, enfin le chef de la branche cadette, M. le duc d'Orléans, protestèrent contre l'acte de Ferdinand VII, qui leur paraissait compromettre les avantages que la maison de Bourbon devait recueillir de la politique de Louis XIV. Cette question tenait en éveil la diplomatie européenne, quand la révolution de juillet éclata, qui pendant plusieurs années força les cabinets à ne s'occuper que d'elle, et qui d'ailleurs donna une nouvelle face à l'affaire de la succession espagnole. En effet, pendant les trois années que vécut encore Ferdinand depuis juillet 1830, il s'était établi une étroite solidarité entre les légitimistes de France et le parti apostolique espagnol, qui soutenait les prétentions de don Carlos. Si le frère de Ferdinand fût monté sur le trône, il eût été nécessairement considéré comme l'instrument et le précurseur d'une troisième restauration en France. Le chef de la branche cadette, devenu roi, ne pouvait donc hésiter; il reconnut les droits et le gouvernement de la reine Isa-

belle. D'ailleurs, la postérité nombreuse qui fait son orgueil lui permettait de suffire aux éventualités nouvelles. N'avait-il pas pour une alliance de famille des fils à offrir à l'Espagne? Cependant l'Angleterre, qui avait avec nous reconnu le gouvernement d'Isabelle, se sépara de notre politique sur un point essentiel; elle ne voulait consentir, en aucun cas, au mariage de la jeune reine avec un prince français. La restriction était considérable; néanmoins elle fut acceptée. Notre gouvernement déclara que, s'il n'insistait pas pour unir Isabelle à un fils du roi des Français, il ne permettrait pas, du moins, que l'époux de la reine d'Espagne fût choisi ailleurs que dans la maison de Bourbon. Le mariage d'Isabelle avec le duc de Cadix témoigne que cette déclaration n'a pas été vaine, et il emprunte d'ailleurs de l'union de M. le duc de Montpensier avec la sœur de la reine une grande valeur politique.

Sur de pareilles questions qui touchent si puissamment à l'influence, à la grandeur de la France au dehors, nous voudrions voir les partis et leurs organes porter toujours un jugement impartial, équitable L'opposition ne s'affaiblit pas en montrant un esprit de justice; elle s'honore et grandit en autorité. Quand lord John Russell, il y a quelques mois, applaudissait à la fermeté avec laquelle sir Robert Peel accomplissait à travers tous les obstacles la réforme des lois sur les céréales, se désarmait-il, amoindrissait il son propre parti? Loin de là, il s'attirait l'estime de tous, et forçait son adversaire à le remercier de son équité généreuse. Dans les questions étrangères, les hommes d'état de la Grande-Bretagne nous donnent aussi l'exemple d'un patriotisme éclairé qui s'élève au-dessus de toute rivalité, de toute rancune. Si le parti qui est aux affaires se montre heureux et habile au profit de l'orgueil et de l'intérêt britanniques, il n'a pas à craindre de l'autre parti, de ses compétiteurs, une opposition injuste ou inopportune : il aura ses éloges, ou du moins son silence. D'ailleurs, les tacticiens politiques de l'autre côté du détroit ont trop d'expérience pour ignorer qu'un blâme sans réserve, sans restriction, étendu avec la même exagération à tous les actes d'un gouvernement, blase l'opinion au lieu de l'émouvoir. Cette intelligence, cette équité, nous voudrions la retrouver davantage parmi nous. Ce n'est pas un des moindres progrès à introduire dans nos mœurs politiques. Quant à nous, nous avons assez souvent demandé au cabinet d'imprimer à sa politique extérieure une allure plus ferme, plus indépendante, pour ne pas craindre d'approuver les résultats qu'il promet dans la question espagnole. L'affaire a été bien conduite, il faut le reconnaître; il s'agit maintenant de la mener avec la même adresse au dénouement final.

Avant d'aller plus loin, avant d'examiner les dernières difficultés dont il reste à triompher, nous remarquerons que l'opposition peut d'autant mieux, dans cette circonstance, juger le cabinet avec impartialité, qu'elle a quelque droit de considérer la conduite suivie par le ministère comme un retour aux conseils qu'elle lui a souvent donnés. En effet, si l'opposition n'a jamais combattu le principe même de l'alliance anglaise, si elle l'a toujours proclamée nécessaire et désirable, en même temps elle a demandé au cabinet de ne pas faire de cette alliance une cause de sujétion dangereuse, et de maintenir sauve et entière l'indépendance de la France. Que de discours, que de commentaires remarquables depuis 1841 jusqu'à 1844 sur les caractères, sur les nuances, sur les effets de l'alliance anglaise! N'est-il pas sensible que dans la question d'Espagne le cabinet s'en est

rappelé quelque chose? L'opposition n'a donc pas perdu toute sa peine. Avec le temps, le ministère semble s'être enhardi. La substitution des whigs aux tories devait aussi augmenter sa confiance; en voyant de l'autre côté du détroit les affaires aux mains d'une administration nouvelle, mal affermie, environnée d'écueils, M. le ministre des affaires étrangères, surtout après sa victoire électorale, a pu se juger en position et en mesure de maintenir et d'exécuter des résolutions qui, sans avoir rien de blessant pour nos voisins, sont de nature cependant à éveiller chez lord Palmerston un vif mécontentement.

De quoi peut se plaindre raisonnablement l'Angleterre? La reine d'Espagne épouse un Bourbon, un de ses cousins, et sa sœur s'unit à un autre Bourbon, à un prince français. Y a-t-il rien là d'excessif, d'alarmant pour l'équilibre européen? N'est-ce pas au contraire rentrer dans les voies et les erremens de la politique qui depuis le commencement du dernier siècle était un gage de sécurité générale? On a parlé des stipulations du traité d'Utrecht. L'argument n'est pas sérieux. Est-ce que par hasard M. le duc de Montpensier, qui vient le dernier dans la nombreuse famille du chef de la dynastie de 1830, est à la veille d'opter entre le trône de France et celui d'Espagne? Sans doute son mariage avec la sœur de la reine est un événement heureux pour la politique française; mais apparemment personne n'a pensé en Europe que la maison d'Orléans, en arrivant au trône, n'hériterait pas de la situation et des avantages qui faisaient la force de la branche aînée. Il n'y a donc aucun motif réel de crainte ni d'irritation : toutefois il ne faudra pas s'étonner si le cabinet whig conçoit de tout cela un certain déplaisir. Il ne s'attendait pas à un dénouement si prochain. Le secret et la promptitude des négociations qui ont eu lieu dans ces derniers temps l'ont surpris désagréablement. M. Bulwer, dans sa note à M. Isturitz, n'a pas caché cette impression. On voit, au surplus, par le vague des considérations présentées dans ce document diplomatique, l'embarras du ministère whig à articuler des griefs positifs.

C'est ce qui nous conduit à penser que lord Palmerston, si mécontent qu'il puisse être, ne se hâtera pas de poser par des notes la question entre les deux cabinets de France et d'Angleterre; il attendra plutôt les démonstrations de l'Espagne. Il est naturel qu'il mette son espérance dans les passions des partis. Se refusera-t il le plaisir et la ressource de les exciter? Lord Palmerston se trouve dans une conjoncture très grave pour lui : nous n'irons pas jusqu'à dire que la politique française qu'il a bravée en 1840 prend sur lui en ce moment une revanche éclatante : nous dirons seulement qu'il se voit atteint par des événemens qui n'eussent pas au même degré froissé son prédécesseur. Pourquoi? Parce que lord Palmerston a eu l'imprudence de manifester un blâme anticipé sur l'éventualité du mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Il est encore temps pour lui de s'arrêter. Les paroles ne sont pas des actes. Que lord Palmerston, dont personne ne conteste la capacité brillante, ne mette pas encore une fois son orgueil à troubler les bonnes relations de la France et de l'Angleterre. Il doit songer aussi qu'il est loin d'être aujourd'hui dans une situation politique aussi forte qu'en 1840. Nous croyons que plusieurs de ses collègues reconnaissent combien cette différence leur impose de circonspection.

Assurément l'Espagne sera long-temps encore le pays des mouvemens passionnés et imprévus; toutefois elle éprouve aujourd'hui un besoin sincère d'ordre

et de repos. Pendant que les filles de Ferdinand VII grandissaient, l'Espagne a été en proie à bien des agitations stériles, elle a vu bien des partis lui promettre la liberté, le bonheur, et n'aboutir qu'à une anarchique impuissance. Elle a eu aussi ses désenchantemens; elle a fait ses expériences. Il s'organise lentement dans son sein une majorité qui veut la paix et une sage pratique du gouvernement constitutionnel. Des partis qui existent encore dans la Péninsule, celui que blessent le plus les deux mariages de la reine et de sa sœur, c'est le parti carliste : par là il voit ses dernières espérances entièrement ruinées. On ne conçoit pas que ce parti n'ait pas fait les avances, les concessions, les sacrifices qui pouvaient le conduire à une transaction, sa dernière chance de salut. Sans doute des difficultés peut-être invincibles s'opposaient à l'union de la reine Isabelle avec le fils aîné de don Carlos; mais au moins, si le frère de Ferdinand VII et son parti eussent paru reconnaître que c'était pour eux le seul moyen de ne pas tout perdre, si l'on eût pu croire qu'ils comprenaient enfin les nécessités de leur situation et celles de l'époque, ils eussent un peu relevé leur cause et leur caractère aux yeux de l'Europe, et l'estime qu'ils eussent méritée eût pu les sauver. Mais non : le parti carliste espagnol s'est montré, dans toutes les circonstances, stationnaire, égoïste, stérile. A l'heure qu'il est, l'avenir lui échappe irrévocablement, et il est obligé de s'avouer son impuissance à tenter quelque chose de sérieux. En Navarre, en Biscaye, on n'enrôlerait pas un homme pour la cause du comte de Montemolin. Ce qui reste du parti carliste n'a plus d'autre ressource que de marcher à la suite du parti progressiste, et de se confondre avec lui dans les démonstrations qui pourraient être hasardées.

Le parti progressiste a une autre importance : il représente des sentimens qui peuvent être excessifs, mais qui du moins sont sincères; il représente des passions qui ne sont jamais plus vives que chez un peuple nouveau dans la vie politique, le désir d'aller vite et loin dans la carrière de la liberté, et de toucher le but du premier coup. Le parti progressiste a fait des fautes, et il a eu ses revers. Néanmoins, quoiqu'il soit en minorité dans les cortès qui s'assemblent en ce moment, il sera intéressant de voir l'attitude qu'il prendra dans les débats sur les deux mariages. Il nous semble que si ses chefs, ses orateurs, sont habiles, ils ne se compromettront pas par une opposition sans motif au mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Quelle répugnance légitime le parti progressiste peut il avoir contre une alliance qui resserre les liens et cimente la paix entre la France et l'Espagne? Quand M. Olozaga, chef des progressistes, avait le pouvoir, il ne mit pas sa politique à s'éloigner de la France. Nous l'avons vu, au moment de sa plus grande autorité, chercher dans l'amitié du gouvernement français de nouvelles forces. Le parti progressiste ne s'est-il pas souvent inspiré des idées françaises? Les progressistes intelligens n'ont pas de haine pour la forme et les institutions monarchiques : ils ne rêvent pas une république qui serait en Espagne plus chimérique encore que partout ailleurs. Une étroite alliance avec la première monarchie constitutionnelle du continent n'a donc rien qui puisse les inquiéter et les froisser. Quant au parti modéré, ses représentans sont au pouvoir; les deux mariages sont en partie leur œuvre, parce qu'ils sont bien convaincus qu'en y donnant la main, ils n'ont porté aucune atteinte à l'indépendance de l'Espagne. C'est ce qu'il ne sera pas difficile de prouver au sein des cortès, et nous ne doutons pas qu'une ma-

jorité imposante donne son assentiment à la double union de la reine et de sa sœur.

Dans la sphère légale des pouvoirs constitutionnels, nous ne voyons donc pas d'obstacles qui puissent empêcher de s'accomplir les résolutions des deux gouvernemens de France et d'Espagne. Les passions populaires entreront-elles en lice? Il n'y a rien là qui puisse sérieusement les enflammer, et, si on les voyait éclater sur quelques points, ce ne serait pas de leur propre mouvement, mais sous l'instigation d'une intrigue intérieure ou étrangère. Quoi qu'il en soit, puisque le gouvernement français s'est décidé à des actes de cette importance, il doit être en humeur et en mesure de ne se laisser ni surprendre, ni décourager par aucun incident. Nous espérons le trouver, jusqu'au bout de cette affaire, calme, résolu, avec la ferme volonté d'accomplir sans crainte tout ce qu'on a le droit d'attendre de lui. Désormais la question espagnole prend une gravité nouvelle pour la France.

Il est un autre point de l'Europe méridionale qui, en ce moment, n'est pas moins digne d'attention que la Péninsule espagnole : c'est l'Italie, c'est Rome. Là il s'opère un peu de bien, d'une manière lente, mais sensible; là un esprit timide encore, mais sincère, d'amélioration se fait remarquer. Le peuple, excellent juge en cette matière, a reconnu dans le nouveau pape un amour vrai de ce qui est bon, humain et utile à tous. Aussi Pie IX est devenu populaire, même auprès d'anciens adversaires qu'il a su ramener à lui par une mansuétude toute paternelle. Il y a quelque temps, pendant les troubles qui marquèrent les derniers jours de la vie de Grégoire XVI, nous émettions l'espérance que la papauté avait en elle-même un principe de force et d'avenir qui lui permettrait de régénérer tout ce qui appelait de sages réformes. Cet espoir est en partie justifié. Pie IX a montré dès le début, sinon le prestige et l'autorité du génie, du moins la puissance d'une bonté intelligente. Dès les premiers momens, il a su convaincre le peuple de la loyauté de ses intentions. C'est beaucoup, car ainsi est tombée cette prévention funeste, qu'il n'y avait dans les états romains rien à attendre de l'autorité souveraine : opinion fatale qu'il était temps de déraciner, car elle ne laissait dans l'esprit des populations d'autre alternative que des révoltes incessantes ou la permanence du mal.

Il est aussi un résultat précieux qu'on doit à la juste popularité de Pie IX, c'est la formation d'un parti d'hommes modérés et sages qui puisse avec le temps conquérir une autorité non moins utile au gouvernement qu'aux populations. Jusque dans ces derniers temps, il n'y avait guère dans les états romains que deux classes d'hommes, les révolutionnaires et les partisans absolus du *statu quo*. Aujourd'hui commence à se faire jour une opinion éclairée, qui, loin de tous les extrêmes, demande qu'on améliore la chose publique sans la bouleverser. Cette opinion ne saurait être suspecte au gouvernement pontifical, car c'est par lui et avec lui qu'elle entend que le bien se fasse, et d'un autre côté elle peut servir de frein et de guide à des hommes honnêtes, mais exaltés, qui ont plus d'ardeur que d'expérience. N'y a-t-il pas dans les états romains à porter avec habileté la réforme sur beaucoup de points essentiels? On peut accepter les termes de l'instruction adressée par le cardinal Gizzi à tous les gouverneurs des provinces. Le cardinal dit dans cette circulaire « que sa sainteté s'attache à procurer le bien réel, positif et pratique de ses sujets. » Il ajoute

que « ce n'est pas en adoptant certaines théories qui par leur nature sont inapplicables à la situation et aux mœurs des états de l'église, ni en s'associant à certaines tendances dont il est tout-à fait éloigné, que le saint-siége croit pouvoir faire le bonheur de ses peuples. » Ce langage n'a rien qui puisse alarmer ni mécontenter les vrais amis de l'Italie. Personne ne songe sans doute à demander qu'à Rome on établisse les deux chambres. Il y a des choses plus nécessaires et plus faciles. Une bonne administration de la justice, une meilleure éducation publique, la législation civile mise en harmonie avec les progrès accomplis chez presque tous les peuples de l'Europe, l'accession des laïques aux emplois temporels, voilà ce qui, pour les états romains, est le plus urgent et le plus désirable. Ce bien réel, positif et pratique, pour parler comme le cardinal Gizzi, Pie IX a la volonté de l'accomplir, et il sera soutenu dans cette œuvre par l'opinion et les vœux des représentans les plus éclairés de la société romaine. Quand on compare cette situation avec ce qui s'est passé dans ces dernières années, il faut reconnaître un heureux contraste.

C'est une bonne fortune pour notre ambassadeur que d'assister à cet acheminement vers d'utiles réformes. Sous ce rapport, les circonstances ont favorisé, elles ont pour ainsi dire récompensé l'habileté de M. Rossi. Quand, par sa rare sagacité, par une attitude pleine de calme, M. Rossi eut su s'environner à Rome de la considération la plus méritée, il a vu s'ouvrir un conclave. C'était une grande affaire. Le conclave pouvait être long, offrir une lutte animée entre les diverses influences des partis italiens et des gouvernemens étrangers. Contre l'attente générale, tout s'est accompli avec une heureuse rapidité. Le nouveau pape a pour la France une bienveillance qu'expliquent son caractère et ses intentions. Pie IX sait bien que ses projets d'améliorations ne peuvent que rencontrer dans le gouvernement français une sympathie sincère. Il appartient à la France, à son ambassadeur, de soutenir, d'encourager par son influence tout ce que le saint-siége, bien inspiré, entreprendra de salutaire pour les états romains et pour l'Italie.

Le gouvernement de 1830, son esprit, sa politique, comptent aujourd'hui dans la diplomatie quelques représentans éminens qui savent le servir avec une distinction que couronne le succès. A côté de M. Rossi, il est juste de nommer M. Bresson, qui, à Madrid non moins qu'à Berlin, a obtenu de notables résultats A la cour de Prusse, le comte Bresson avait été le négociateur habile et heureux du mariage de l'héritier du trône avec une princesse que l'Allemagne nous envie après nous l'avoir donnée. Il se trouve aujourd'hui le médiateur du mariage de M. le duc de Montpensier, mariage dont la nouvelle a causé une si grande surprise à Madrid, à Paris et à Londres. A Madrid, M. Bulwer était dans une sécurité profonde, et rien ne lui avait fait pressentir une conclusion si prompte; à Paris, on assure que c'est le roi lui-même qui aurait appris la nouvelle à lord Normanby, et ce serait l'estafette du *Times* qui, à défaut d'un courrier, se serait chargé de la dépêche de l'ambassadeur pour le cabinet anglais. A Londres, les ministres étaient dispersés quand la nouvelle est parvenue, et lord Palmerston notamment accompagnait la reine dans une de ses promenades sur mer. Toutes ces petites circonstances ont pu augmenter encore le dépit du ministère whig. Est-ce pour cela que la polémique du *Times*, loin de s'adoucir, devient plus vive et plus aigre? Puisque l'Angleterre, suivant le *Times*, professe une si grande

indifférence pour les mariages des princes et des princesses, pourquoi s'exprimer avec autant d'amertume sur un fait aussi simple que l'union d'une infante d'Espagne avec un prince français? Le *Times* reconnaît que la cour de Saint-James ne saurait poser en principe que les Bourbons de France et d'Espagne ne devront jamais contracter d'alliances matrimoniales. Qu'il ne s'irrite donc plus si fort de voir la France suivre une politique qui, chez elle, est historique, et n'a rien d'offensant pour la dignité et les intérêts légitimes d'aucun peuple.

La force des choses ramènera toujours les relations de la France et de l'Angleterre au point d'une indépendance réciproque sur des questions importantes, et cette indépendance est très compatible avec une alliance sincère et solide. L'Espagne est-elle le seul théâtre où les deux cabinets de Saint-James et des Tuileries aient une politique différente? En Orient, en Grèce notamment, les deux gouvernemens ne montrent-ils pas des tendances distinctes? A Athènes, M. Piscatory, qui mérite d'être cité parmi les diplomates distingués qui datent de 1830, soutient avec fermeté les traditions et l'indépendance de la politique française. Cependant il n'a à coup sûr ni la pensée, ni la mission d'amener une rupture avec l'Angleterre; mais il a su distinguer avec tact et maintenir avec une judicieuse énergie la limite où doivent s'arrêter les complaisances envers un allié. Les encouragemens de tous les hommes impartiaux et ceux même des membres les plus éclairés de l'opposition ne manqueront pas à M. le ministre des affaires étrangères, s'il entre, s'il persévère dans la voie d'une politique plus décidée en ses allures, et partant plus féconde en résultats.

C'est surtout dans un temps comme le nôtre qu'il importe à la France d'être représentée par une diplomatie habile et forte. Plus la France a convaincu l'Europe qu'elle voulait le maintien de la paix générale, plus elle peut et doit défendre partout sa juste influence. Le cabinet du 29 octobre a eu l'avantage, dans de graves circonstances, d'utiliser des talens remarquables, et il a pu éprouver de quelle ressource est dans les affaires la distinction personnelle de tel ou tel agent. Il nous semble que pour M. le ministre des affaires étrangères le moment serait venu d'accomplir des réformes désirables dans le personnel de notre diplomatie, et de la fortifier par des choix judicieux? L'instant serait favorable pour un pareil travail, long-temps ajourné, long temps attendu. L'absence des chambres permet à M. Guizot de porter son activité sur les détails de son département. Elle l'affranchit aussi, jusqu'à un certain point, des embarras qu'entraînent avec elles les influences, les exigences parlementaires.

Quelques correspondances d'Afrique ont répandu des alarmes qui nous paraissent prématurées. Il est vrai qu'Abd-el-Kader s'agite dans le Maroc; mais il n'est pas probable qu'il veuille et puisse entreprendre quelque chose de sérieux avant l'hiver. La crainte d'être surpris, comme il y a un an, par une sorte d'insurrection générale, éveille et surexcite aujourd'hui des inquiétudes qui, au surplus, sont préférables à une trop grande sécurité En ce moment, c'est l'empereur de Maroc que menace Abd-el-Kader, et Abderrhaman a ordonné à son fils Muley-Mohammed, ainsi qu'au gouverneur du Rif, Ben-Abou, de se porter au-devant du marabout usurpateur. Les événemens, quels qu'ils soient, ne nous prendront pas au dépourvu, et notre frontière, du côté du Maroc, est à l'abri d'une surprise. D'autres faits qui se passent en Algérie attirent aujourd'hui l'attention du gouvernement. On peut se rappeler qu'en 1844 il fut rendu une or-

donnance pour régler le droit de propriété dans la régence, et pour mettre un terme à l'anarchie qui régnait sous ce rapport. En effet, de nombreuses acquisitions avaient été faites vers les premiers temps de la conquête. Elles avaient eu lieu généralement au hasard, sur la foi suspecte des Arabes vendeurs, en vertu de titres insuffisans ou d'actes de notoriété dressés sans que les acquéreurs pussent même voir les lieux. De là des abus sans nombre. Quelquefois les terres vendues n'existaient même pas, presque toujours les contenances avaient été singulièrement exagérées, souvent les mêmes immeubles avaient été vendus plusieurs fois à divers acquéreurs. Cette confusion a eu des conséquences déplorables. Les colons sérieux ont craint d'entreprendre des travaux coûteux sur des propriétés contestables, et l'administration ne sait plus où trouver des terres pour les capitalistes et les travailleurs qui se présentent. Qui profite de ce chaos? L'agiotage, qui achète à vil prix des terres demeurées incultes, et qui trafique de titres sans valeur. C'est à tous ces abus qu'on s'est proposé de remédier par l'ordonnance de 1844. On peut juger si l'exécution de l'ordonnance a rencontré des difficultés et soulevé des clameurs. Cependant le gouvernement ne pouvait reculer, et une nouvelle ordonnance du 21 juillet dernier a posé des règles précises, tout en faisant quelques concessions aux détenteurs de terres incultes. Ainsi le droit de propriété du colon sérieux qui a cultivé, même sans titre régulier, se trouve reconnu. N'importe; tous les intérêts qui se croient blessés ont multiplié leurs réclamations, et cette importante affaire doit occuper d'une manière sérieuse le gouvernement. L'administration centrale des affaires de l'Algérie, qui a été récemment réorganisée en vertu d'un vote des chambres, ne demeure pas non plus oisive. Plusieurs projets en matière d'organisation civile sont à l'étude. On songerait notamment à rendre plus facile pour les étrangers la naturalisation; on ne serait même pas éloigné d'essayer un système de franchises municipales. Si nous sommes bien informés, on s'occuperait également de réglementer par ordonnance la police de la presse. Entre la censure et la liberté de la presse, telle qu'elle existe en France, il y a à trouver un système mixte qui en permette l'usage, sans les abus qui dans l'Algérie pourraient compromettre les plus graves intérêts et le salut même de l'état.

A l'intérieur, la prorogation des chambres a momentanément apaisé toutes les questions. Entre l'opposition et le ministère, tous les grands débats ont été ajournés. Dans la petite session, le ministère s'est donné le plaisir de constater sa majorité; mais, s'il veut la garder nombreuse et fidèle, il a beaucoup à faire. Nous croyons qu'au sein de cette majorité il rencontrera de louables exigences qui lui demanderont compte des promesses de réforme qu'il a si solennellement prodiguées au moment des élections par l'organe de M. Guizot. Il aura en face de lui des adversaires actifs, persévérans, et qui sont loin de se laisser atteindre par le découragement. Il y a quelques jours, l'opposition a voulu non-seulement résumer dans une sorte de manifeste ses griefs sur les élections accomplies, mais indiquer à ses amis tout ce qu'il y avait à faire pour améliorer l'avenir. Dans une circulaire adressée à leurs correspondans, les comités du centre gauche et de la gauche constitutionnelle développent les considérations qui les ont déterminés à se maintenir en permanence au lieu de se dissoudre, et à charger quelques-uns de leurs membres de correspondre avec les départemens. Ces considérations sont puisées dans les devoirs qu'impose la liberté aux peuples qui en

jouissent. Ces devoirs sont la persévérance, les efforts de chaque jour, la combinaison des forces individuelles. Pourquoi l'opposition constitutionnelle ne travaillerait-elle pas à suppléer par une organisation officieuse et volontaire aux forces que donnent au gouvernement la centralisation et toutes les ressources dont il dispose? En parlant ainsi, l'opposition est dans le vrai, et donne un utile exemple. C'est ce qu'ont eu le bon goût et la bonne foi de reconnaître les principaux organes du parti conservateur, et nous avons un vrai plaisir à les en louer. L'accord sur un pareil point est un pas de plus dans la pratique de la liberté. On reconnaît de part et d'autre que rien ne peut remplacer l'action libre des citoyens, et que les partis ont le droit de surveiller leurs affaires, en usant de tous les moyens constitutionnels. C'est ainsi qu'on évitera les crises révolutionnaires, pour marcher toujours dans les voies d'un progrès régulier.

Par une ordonnance royale du 11 septembre, M. le ministre de l'instruction publique vient de réaliser un projet auquel applaudiront tous les amis de l'antiquité. A la fin de l'an dernier, M. de Salvandy avait envoyé en Grèce un des membres les plus distingués de l'université, profondément versé dans la langue et la littérature grecque, M. Alexandre. Cet inspecteur-général a visité non seulement la Grèce, mais tous les points de la Turquie et de l'Asie-Mineure où sont établis les colléges des lazaristes, si utiles au christianisme et à la France. Il a consigné dans un rapport plein d'intérêt les besoins, les vœux de ces établissemens; il a signalé les secours que pouvait leur accorder la munificence de la France. Ces secours, nous n'en doutons pas, ne seront pas refusés; mais M. de Salvandy a voulu faire plus : il a voulu fonder à Athènes même une école française, imitation heureuse de celle qui existe à Rome pour la peinture. Cette école sera soumise à la haute surveillance de notre ministre en Grèce. Elle servira tout ensemble à étendre notre influence sur ce point extrême de l'Europe, et à fortifier chez nous les grandes études classiques. Quand deux générations de jeunes professeurs auront passé quelques années sur le sol hellénique, non seulement la philologie française n'aura plus à craindre aucune infériorité, soit vis-à-vis de l'Allemagne, soit vis-à-vis de l'Angleterre, mais elle pourra retrouver la glorieuse prééminence qu'elle exerça au XVIᵉ siècle.

Les grandes questions commerciales et politiques soulevées par la doctrine du libre échange seront bientôt chez nous à l'ordre du jour; le moment n'est peut-être pas loin où l'on devra les envisager du point de vue pratique. Il importe ici d'éviter les entraînemens; on doit regarder beaucoup autour de soi avant de rien risquer, et n'imiter rien qu'à bon escient; comme les exemples se multiplient, il faut les étudier tous à mesure qu'ils se présentent. On prend toujours l'Angleterre pour point de comparaison, et l'on se borne trop volontiers à discuter les derniers règlemens de sir Robert Peel pour y chercher des argumens dans un sens ou dans l'autre. Nous voudrions qu'on observât avec le même soin la marche récemment suivie par le gouvernement hollandais dans son traité de commerce avec la Belgique. On verrait encore là que ces graves difficultés d'intérêt matériel ne se tranchent point avec la rigueur impérieuse des principes abstraits, mais se résolvent au contraire d'une façon moins absolue par des considérations plus positives. Tout l'ensemble de ces rapports nouveaux définitivement introduits entre les deux peuples voisins est sans doute dominé par un principe de liberté; c'est une atteinte de plus à ce vieux système protec-

tioniste qui croule partout, mais dans quelles circonstances, devant quelles éventualités, avec quelles précautions et quels égards, voilà ce qu'il est bon de rappeler.

Le monopole auquel le gouvernement hollandais a soumis le commerce de ses colonies des Indes ne pouvait se prolonger long temps sans nuire à ceux mêmes qui croyaient en profiter. Dépouillée de la Belgique, la Hollande avait voulu s'enfermer en elle-même, et s'était presque retranchée du milieu de l'Europe, repoussant de ses marchés toute concurrence qui eût pu diminuer la valeur de ses produits coloniaux. Atteinte par les représailles du Zollverein, menacée par l'influence française, que le dernier traité belge et l'ouverture du chemin de fer du Nord ont rapprochée d'elle, voyant enfin les Anglais lui disputer chaque jour avec plus d'empressement la souveraineté commerciale de ses parages indiens, la Hollande a dû changer de conduite et demander du renfort; elle a rompu les barrières dont elle s'était entourée; elle a conclu avec la Belgique cet accord réfléchi dont toutes les dispositions sont assez bien calculées pour que les deux nations se fassent réciproquement les avantages qui leur conviennent le mieux, avantages commerciaux à la nation commerçante, avantages industriels au peuple de fabricans; elle a stipulé qu'une mutuelle faveur accueillerait à la fois les produits belges à Java, et les produits de Java en Belgique; elle s'est ainsi rattaché ses voisins, qui d'un moment à l'autre pouvaient passer à l'Allemagne ou à la France; elle a formé une sorte d'union douanière, qui, malgré toutes ses restrictions, forme un marché encore assez large pour qu'elle puisse s'y mouvoir. Enfin, toujours avec les mêmes principes, toujours sous les mêmes nécessités, on a baissé certains droits d'exportation à Java, et l'on a déclaré libres plusieurs ports de l'archipel : on a compris que c'était le meilleur moyen de faire contre-poids aux influences anglaises, et en même temps d'ailleurs on avait besoin d'assurer au commerce colonial des ressources en espèces, qui jusque-là lui manquaient trop. C'est avec cette prudence et cette opportunité que les réformes deviennent fécondes.

Les circonstances ont été pour beaucoup aussi dans l'abaissement des tarifs américains, et les mesures administratives qui ont accompagné cette réforme prouvent de reste qu'on a surtout favorisé l'importation, afin d'en retirer des fonds immédiatement disponibles. Malgré l'évidente supériorité de leurs ressources, les États-Unis ont fort à faire pour soutenir contre le Mexique une guerre qui traîne maintenant malgré eux : la caisse fédérale n'est pas riche, et les douanes lui constituent son revenu le plus clair; il était donc naturel qu'on cherchât a l'augmenter. Voilà pourquoi l'on s'est en même temps prémuni contre un abus qui frappait de stérilité toute cette branche de produits. On a défendu de recevoir les billets des banques pour solde des droits qu'on maintenait encore à l'entrée des marchandises : on a décrété que ces droits seraient payés en espèces, que ces espèces ne seraient plus remises à la disposition des banquiers, mais confiées à des administrateurs spéciaux. Les objections ne devaient pas manquer en Amérique contre un système qui encaissait et amassait le numéraire; tel est cependant l'empire de la situation, qu'elles n'ont point prévalu; les banques particulieres, qui s'étaient presque substituées à la grande banque des États-Unis renversée par Jakson, ont dû céder à leur tour devant les nécessités de gouvernement. Couvrant le pays de leur papier, étendant ou resserrant leur

circulation, elles tenaient tout l'argent entre leurs mains: aussitôt qu'il s'agissait d'affaires internationales, et qu'il fallait payer en écus, elles étaient maîtresses, et pouvaient dispenser de la guerre ou de la paix. On avait déjà senti ce danger lorsqu'on eut à craindre une rupture avec l'Angleterre; on a profité des hostilités avec le Mexique pour y porter remède et s'affranchir. Tel est le but en vue duquel on vient de créer la sous-trésorerie.

Les esprits sont d'ailleurs en ce moment très fort tournés à la paix : cette ardeur que les premières alternatives de la lutte avaient d'abord excitée semble rapidement s'affaisser. Le gouvernement offre une paix qu'il peut honorablement proposer après ses avantages militaires, et dont les termes paraissent habilement conçus : au lieu de demander au Mexique une indemnité pécuniaire, on lui donnerait de l'argent dont il manque comme tous les états américains du sud, et on lui achèterait une province déjà toute prête à le quitter. Il est bien probable que d'une manière ou de l'autre le Mexique en viendra là. Les rodomontades de Santa-Anna ne prouvent pas qu'il agirait autrement que Paredès, et Paredès, qui a renversé le président Herrera sous prétexte qu'il avait traité avec les ennemis de la patrie, n'est occupé qu'à chercher des biais qui lui permettent un accommodement où sa personne ne semblerait pas trop risiblement engagée : c'est dans cette intention qu'il s'est porté sur la frontière en déléguant la présidence au général Bravo. Il est permis de croire que ces dispositions, connues des parties, faciliteront la médiation britannique. Lord Palmerston ne doit pas être fâché maintenant d'avoir un embarras de moins.

— Le Glaive runique, drame tragique, par Charles-Auguste Nicander, traduit du suédois par Léouzon le Duc. — M. Léouzon le Duc poursuit le cours de ses publications hâtées : heureux de posséder des langues que bien peu de gens connaissent, et d'être chez nous un des premiers interprètes des littératures scandinaves, il se presse trop de faire part au public de ses découvertes, et compromet par là le succès des œuvres qu'il veut naturaliser en France. Il oublie que le rôle de traducteur et d'éditeur a aussi des conditions modestes, mais indispensables, et que la plus essentielle de toutes est la patience : on n'a pas composé un livre parce qu'on a fourni la matière d'un volume. Il est encore une autre qualité qui trouve partout son application, et dont M. Léouzon le Duc ne s'est pas assez soucié : c'est l'esprit de modération et de justice. Il place les intérêts de la religion fort au-dessus de ceux de la poésie : loin de nous l'idée de l'en blâmer; mais encore les prédications doivent-elles s'adresser à des esprits préparés, et celles de M. Le Duc ne se recommandent ni par l'à propos ni par la mesure. Déjà, dans son ouvrage sur la Finlande, on avait pu reconnaître et signaler quelques traces de ce zèle indiscret, qui s'est donné plus librement carrière dans la traduction du *Glaive runique*. Le sujet de ce drame est la lutte du paganisme scandinave contre le christianisme; M. Le Duc a placé en tête de son livre l'histoire des guerres qui, à cette occasion, ont ensanglanté la Suède; il ne s'arrête pas au triomphe de la religion nouvelle : plus catholique encore

que chrétien, il pardonnerait plus volontiers à Odin qu'à Luther, et parle du réformateur en termes qu'il serait curieux de comparer au portrait qu'en a tracé Bossuet. Le nom jusqu'ici respecté de Gustave Wasa est livré au ridicule; enfin le tout se termine par une pompeuse apologie de l'ordre de Jésus. Cependant on se demande quel est ce poète Nicander, auteur du *Glaive runique*, quel est le vrai sens de son œuvre, quel a été son rôle dans le développement de la moderne poésie scandinave? A ces questions, M. Le Duc répond par quelques détails biographiques fort insuffisans. Les notes qu'il a rejetées à la fin du volume sont, par leur prolixité et le peu d'ordre qui y règne, une preuve nouvelle de la précipitation qu'il a apportée à son travail. Il est fâcheux d'avoir à relever l'inexpérience de l'éditeur, quand on voudrait applaudir à ces échanges littéraires entre les peuples. Telle œuvre qu'il faudrait se garder d'imiter mérite cependant d'être connue : si elle n'est pas belle absolument, elle est toujours vraie par quelque endroit; elle représente au moins le goût de la nation qui l'a adoptée. Ce n'est pas que *le Glaive runique* apporte un élément nouveau dans la théorie de l'art; l'action se développe à la façon des grands drames historiques de Shakespeare. Cette liberté tient à la nature même des littératures romantiques; mais, sous d'autres rapports, l'auteur ne s'est pas interdit toute imitation, quelquefois même il n'a pas craint de s'adresser à notre scène française. La partie la plus originale du drame est la peinture du fanatisme scandinave si peu semblable au paganisme élégant de la Grèce et de Rome; il a pour représentant un vieux guerrier du nom d'Oldur. Dans son horreur farouche pour les nouveautés, Oldur jure d'immoler le premier de sa race qui abjurera le culte des ancêtres. Cependant il se défie de ses forces, qui l'ont déjà trahi; il a, comme le Cid, une injure à venger, et, de plus, la foi à défendre. C'est son fils qui sera l'instrument de sa haine. Alrik répète le serment que lui dicte son père, et prend son glaive runique à témoin de l'exécution de ses promesses; mais la fiancée d'Alrik, Hulda, a déjà ouvert son cœur à la foi chrétienne, elle part et va en pèlerinage à Jérusalem. Les derniers adieux et peut-être aussi le souvenir du serment imprudemment fait à son père poursuivent Alrik et achèvent ce qu'avaient commencé les vagues inquiétudes de son esprit. Quand, à l'assemblée générale du peuple, la religion de la Suède est remise aux hasards d'un combat singulier, il entre en lice comme champion du Christ. Proclamé vainqueur, il tombe lui-même frappé mortellement par le glaive runique qu'il avait fait garant de son serment, et que lui avait dérobé son adversaire. Toutes ces scènes sont écrites avec un sentiment élevé; on sent que la religion de Nicander est supérieure à l'esprit de parti. Les fictions de la mythologie scandinave forment un heureux contraste avec les images plus douces de la religion chrétienne. L'absence de toute contrainte a permis au poète de reproduire quelque chose du grand mouvement qui dut accompagner une pareille révolution. En résumé, cette publication, même incomplète et défectueuse, fait désirer que l'attention d'une critique sérieuse et bien informée se porte sur la littérature scandinave.

— LETTRES DE JEAN HUS, ÉCRITES DURANT SON EXIL ET DANS SA PRISON, traduites du latin en français par M. Émile de Bonnechose (1).—Ce fut en 1537, à

(1) Un vol in-8°, chez Delay.

l'occasion d'un concile général convoqué d'abord à Mantoue, puis à Vienne, par le pape Paul III, que les lettres de Jean Hus, recueillies jadis par son ami, le notaire Pierre Maldonewitz, furent traduites du bohémien en latin, et publiées pour la première fois. L'illustre traducteur, Martin Luther, « avait pour but, disait-il, de rendre plus prudens et d'instruire, par les jugemens tyranniques du concile de Constance, tous les théologiens qui, à l'avenir, seraient appelés à siéger dans les conciles de l'église romaine. » Ces lettres, dont M. de Bonnechose vient de donner une traduction française, sont divisées en deux séries. L'une comprend les années pendant lesquelles Hus fut interdit et exilé de Prague; l'autre, beaucoup plus intéressante, s'étend depuis son départ pour le concile de Constance jusqu'à son supplice.

Jean Hus, né dans une ville de Bohême, en 1373, et devenu prêtre et prédicateur de l'église de Bethléem, à Prague, en 1400, commença, vers 1409, à s'élever avec force contre la vente des indulgences et à flétrir les vices du clergé et des moines, qui l'accusèrent alors de prêcher sur l'eucharistie des doctrines peu orthodoxes. Dénoncé au pape Alexandre V, devant lequel il refusa de comparaître, il fut interdit, mais n'en continua pas moins de prêcher et d'officier. Cité ensuite au concile général, qui devait se réunir à Constance à la fin de 1414, il partit de Prague au mois d'octobre, muni d'un sauf-conduit de Sigismond, et escorté par deux seigneurs de Bohême, Jean de Chlum et Henri de Latzenbock. Résigné d'avance au destin qui l'attendait, et sachant fort bien, comme il le dit lui-même, qu'il allait au-devant de nombreux et de mortels ennemis, il dédaigna les avertissemens de ses amis, qui lui prédisaient et la trahison de Sigismond et une condamnation inévitable. Pendant la route, il fut parfaitement accueilli par les populations des pays qu'il traversait. « Dans toutes les villes où nous avons passé, écrivait il à ses amis, nous avons été honorablement traités, et nous avons affiché des déclarations en latin et en allemand. L'évêque de Lubeck, qui nous précédait, et qui avait une nuit d'avance sur moi, publiait partout sur la route qu'on me conduisait enchaîné dans un chariot. Aussi, lorsque nous approchions de quelque ville, la foule accourait au-devant de nous comme à un spectacle, mais ce mensonge a tourné à la confusion de mes ennemis. » Hus arriva à Constance au commencement de novembre, et jouit d'abord de toute sa liberté; mais à la fin du même mois, après avoir assisté à une réunion de cardinaux rassemblés chez le pape, et malgré les énergiques protestations de Jean Chlum, qui invoqua en vain le sauf-conduit donné par Sigismond, il fut conduit chez le chantre de la cathédrale de Constance, gardé à vue, et, un mois plus tard, jeté dans une prison du monastère des dominicains, où il tomba dangereusement malade. L'empereur, averti de cette arrestation, se montra d'abord indigné, mais il se laissa bien vite persuader que le concile avait le droit de le dégager d'une promesse faite illégitimement à un hérétique, et abandonna complétement Jean Hus.

Au mois de mars suivant, le malheureux prisonnier fut transféré dans la forteresse de Gotleben, où ne tarda pas à être aussi renfermé l'un de ses plus ardens persécuteurs, le pape Jean XXIII, que venait de déposer le concile; rapprochement singulier qui donna lieu à une foule d'écrits satiriques. Toujours malade, manquant souvent du nécessaire, environné d'espions, Hus n'avait d'autre consolation que de composer des traités théologiques, des vers latins

ou bohémiens, et d'adresser à ses amis et aux fidèles de Prague des lettres tout empreintes d'une touchante résignation et d'une constance inébranlable. L'espoir qu'il avait nourri de confondre ses accusateurs dans une audience publique ne tarda pas à s'évanouir, quand il eut vu à quels adversaires il avait affaire. Il faut lire dans sa correspondance le récit des scènes violentes qui eurent lieu, lorsque, seul et sans appui, il parut devant le concile, où l'on discutait, sans vouloir l'entendre, sur des passages falsifiés de ses ouvrages, qui, écrits en bohémien, étaient inintelligibles pour ses juges; où ses adversaires ne trouvaient à lui répondre que ces paroles : « Cet homme est hérétique. » Dès-lors, comme il refusa opiniâtrément de rétracter les doctrines qu'il avait enseignées, il ne douta plus du sort qui lui était réservé. En effet, le 5 juillet 1415, les pères du concile rendirent deux sentences par lesquelles ils condamnaient les livres de Hus à être brûlés, et leur auteur à être dégradé de l'ordre de prêtrise et livré au bras séculier.

Sa fermeté ne l'abandonna pas un instant, malgré les nombreux outrages dont l'accablèrent ses ennemis, qui, suivant ses propres paroles, « ne pouvaient s'accorder entre eux sur la manière de l'insulter. » La cérémonie de sa dégradation accomplie, on lui mit sur la tête une mitre de papier haute d'une coudée, sur laquelle on avait peint trois démons hideux, avec cette inscription : *Hérésiarque*, puis on dévoua son ame à tous les diables. Le lendemain, 6 juillet, jour anniversaire de sa naissance, il fut, au nom de l'empereur, remis par l'électeur palatin au magistrat de Constance, qui l'abandonna immédiatement au bourreau, en ordonnant de le livrer au feu avec ses habits et tout ce qu'il portait sur lui. « Il marcha au supplice comme à un festin, » dit Æneas Sylvius.

La condamnation de Jean Hus, brûlé, mais non convaincu, disait Érasme, souleva en Allemagne et en Bohême une réprobation universelle contre l'église romaine, et alluma cette terrible guerre des hussites qui fit trembler Rome et l'empire. Pendant long-temps, les traditions populaires représentèrent comme poursuivies par la fatalité les familles des princes qui avaient pris part à cette iniquité. Cent quarante ans plus tard, l'électeur palatin Othon Henri-le-Magnanime, se voyant mourir sans postérité, disait que Dieu punissait sur lui le crime que son trisaïeul avait commis en livrant Jean Hus au supplice.

La traduction de M. de Bonnechose ne nous a pas toujours semblé assez fidèle. Il paraît avoir oublié qu'elle devait être d'autant plus littérale qu'elle était faite non sur le texte original, mais sur une version latine. Pour compléter le tableau historique de cette époque, il pouvait du moins faire suivre les lettres de Jean Hus d'un plus grand nombre de notes; ses précédens travaux lui en fournissaient le moyen. Nous regrettons de trouver cette lacune dans une publication intéressante.

V. de Mars.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME.

(NOUVELLE SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.